Suppl. 59736/3

LE ROUX, A.

PNEUMATOLOGIE.

IMPRIMERIE DE E. JACQUIN,
à Fontainebleau.

PNEUMATOLOGIE.

NOUVEAU

SYSTÈME PHILOSOPHIQUE

SUR

L'ORIGINE ET LE BUT FINAL

DE TOUTES CHOSES,

D'APRÈS LES THÉORIES ÉLEVÉES DE LA PHILOSOPHIE, DEPUIS LES BRACHMANES JUSQU'A NOS JOURS,

Pour servir d'Introduction à la Religion de l'Avenir.

PAR ANTOINE LE ROUX.

Fiat Lux.

PARIS.

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

QUAI MALAQUAIS, N. 15.

1844.

WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

AVIS QU'IL FAUT LIRE.

En étudiant le système que je présente, on remarquera que les premières vérités mises au jour servent d'échelon pour s'élever au point de vue culminant. Que dès-lors elles ne sont point des vérités d'une pureté absolue, qu'au fur et à mesure que l'on s'élève, elles se modifient et s'épurent sous l'empire des lumières nouvellement acquises. De sorte qu'il ne faut espérer une vue claire, immense et sans erreurs que lorsque l'on sera parvenu à la sommité. Telle est la marche que l'esprit humain doit suivre s'il ne veut point s'égarer, car on ne peut descendre du principe unique et primitif, à l'existence de toutes choses, qu'après s'être élevé, par la connaissance étendue des choses qui exis-

tent, à la connaissance de leur source immortelle.

En conséquence, le système universel a été construit en échelle double. Par la première étude analytique on examine les phénomènes de la nature, on les décompose, on considère avec attention chacun des produits obtenus, et par les considérations du raisonnement on s'élève et l'on découvre les principes primitifs qui se dérobent à l'investigation des sens physiques.

Puis descendant l'échelle en sens contraire et mettant en œuvre les principes découverts, on reforme par synthèse les phénomènes naturels qui avaient été le sujet de la première étude.

On fait ainsi une double opération, dont la seconde, de métaphysique transcendante, est la preuve de la première et donne au système une évidence mathématique.

PRÉFACE.

Depuis que le mouvement introduit dans la nature a poussé vers l'existence tout ce qui pouvait naître, le globe que nous habitons a successivement offert le tableau d'une animation de plus en plus riche en choses et en espèces.

Les premières combinaisons ont formé les minéraux et les pierres, mélangé les terres primitives, distribué les eaux et préparé la végétation.

Les secondes ont donné naissance aux végétaux.

Et les troisièmes ont enfanté les animaux.

Si l'on s'en rapporte au témoignage des monumens géologiques déposés sous toutes les latitudes, on est induit à reconnaître que la terre, dans son commencement, possédait des végétaux et des animaux qui n'existent plus ; que ces végétaux et ces animaux différaient de ceux que nous voyons aujourd'hui et que les choses sont demeurées dans cet état pendant un grand nombre de siècles, sans que les races humaines eussent encore pris naissance.

On fait remonter à trente mille ans les dépôts d'animaux fossiles et la disparition d'un grand nombre d'espèces qui ne pouvaient vivre, dit-on, que sous des conditions de température et de végétation qui n'existent plus. Ainsi la terre est jeune et très-jeune.

Depuis trente mille ans les choses ont changé de face, l'homme a pris naissance, mais ses races sont demeurées très-long-temps plongées dans les ténèbres de la barbarie, puisque les histoires les plus anciennes, qui méritent quelque crédit, ne remontent guère au-delà de quatre mille ans.

Il est vrai que quelques annales des temps fabuleux repoussent à des époques fort reculées l'existence de certains empires ; mais tout concourt à faire croire qu'à ces époques ces empires n'existaient pas ; que les hommes, s'il y en avait, n'étaient tout

au plus que placés à la tête des animaux féroces, plus redoutables pour les espèces vivantes que les lions et les tigres, mais aussi peu policés qu'eux.

Cette conclusion apparaît d'autant plus vraie, que les religions anciennes, si on en excepte celles des Bracmanes, des Egyptiens et des Perses, par l'absurdité de leurs dogmes et la monstruosité de leur idolâtrie rendent un témoignage irrécusable de l'ignorance profonde des peuples et des vices atroces des puissants de la terre, il y a seulement quatre mille ans, sur la majorité de sa surface.

La barbarie des peuples de l'Europe, sous l'empire d'une religion qui enseigne la liberté, l'égalité et le pardon des injures, atteste puissamment aussi l'opinion récente de leurs races, car les Indiens du pays que le Gange arrose, s'étaient civilisés en moins de trois mille ans, et quelques milliers d'années auraient pareillement suffi pour la civilisation des autres races humaines, si elles avaient été d'une pareille antiquité.

Le continent de l'Asie paraît avoir été le berçeau de l'agriculture, des arts et des sciences. La civilisation avait acquis dans l'Inde un haut degré de perfection, quand nous n'étions encore en Europe que des barbares ; et cette civilisation était déjà d'une haute antiquité, car on vient de découvrir

récemment dans une chambre de la grande pyramide de Mymphis, jusqu'à présent inconnue, une peinture astronomique qui constate que le jour du solstice d'été où l'on posait la première pierre, l'étoile de la lyre passait au méridien à midi et à minuit, ce qui par le calcul de l'année zodiacale, détermine la fondation de cette pyramide à 4,500 ans avant l'ère chrétienne, jour que le prophète Moïse désigna comme étant celui où le créateur de toutes choses tirait la terre du néant.

La terre et les cieux étaient donc en mouvement avant cette époque, et qui plus est, un peuple était civilisé et instruit de longue main, puisque l'astronomie pouvait constater le passage dont nous venons de parler.

Les idées et les conceptions des peuples, d'abord toutes materielles, s'étaient peu à peu spiritualisées, la divinité avait été petit à petit dépouillée des qualités trop humaines dont les premiers hommes l'avaient revêtue; et déjà du temps de Moïse, l'existence d'un seul Dieu était reconnue et confessée par les prêtres illuminés de l'Inde, de la Chine, de l'Egypte et par les philosophes de la Scythie et de la Grèce.

Cependant, il restait encore beaucoup à faire : le cœur de l'homme n'était point changé, la ven-

geance passait pour être le plaisir des Dieux; on proclamait héroïques les actions les plus coupables lorsque la puissance les justifiait. On nommait courage la férocité; légitimes et glorieux la conquête, le pillage et les massacres d'une armée victorieuse; équitable l'esclavage que les vainqueurs imposaient aux vaincus. Elevant partout des autels à la force, méprisant les infortunés et les faibles, ce n'était point un crime de disposer selon son caprice de la vie de ceux qui ne pouvaient résister, ni même de se nourrir de leur chair.

Depuis long-temps les hommes éclairés gémissaient en secret sur ces erreurs funestes, depuis long-temps les Esséniens de la Thébaïde, secte philosophique sortie des temples de l'antique Egypte, prêchaient à qui voulait l'entendre l'égalité, la fraternité, la charité et le pardon des injures.

Déjà ces dogmes régénérateurs avaient pris racine dans la caste des Nazaréens du temple de Jérusalem, mais il ne s'était pas encore présenté un homme assez énergique et en même temps assez fort de science et de prodiges pour les prêcher en public en bravant la puissance, la fureur et le ressentiment du grand prêtre et de ses princes tous puissans.

Enfin le fils de Marie, Jésus de Bethléem, grand maître des Nazaréens se dévoua, s'offrit en sacrifice,

et par une action si généreuse rendit à l'humanité le service le plus signalé. Si quelque mortel a mérité l'apothéose, à coup sûr, c'est ce Jésus, car c'est à lui que nous devons l'égalité, la fraternité, le pardon des injures et la charité dont les sociétés humaines sont aujourd'hui pénétrées.

Si les dogmes religieux que ses disciples ont prêché sur toute la terre ne s'accordent point avec les sciences actuelles, il ne faut pas s'en étonner. Ils étaient un chef-d'œuvre pour la conversion des peuples barbares auxquels ils étaient adressés et dont ils devaient reformer le cœur. Ils doivent être encore pour nous le monument respectable d'une machine morale qui a brisé les fers de l'humanité, arraché l'homme à la bestialité, élevé ses pensées vers le ciel, la volupté spirituelle et l'immortalité.

Cependant, l'homme de ce jour a soif de vérités éternelles, la science moderne lui a donné cette maladie et il ne peut être guéri qu'en étant satisfait. C'est pour répondre à l'ardeur de ses désirs et lui procurer le calme et la lumière qu'il recherche que j'ai construit le système que l'on va lire.

Celui qui, satisfait de sa croyance vit en paix avec son esprit et son cœur, peut et doit peut-être ne pas étudier ce système, car bientôt il serait malgré lui

lancé dans un cercle de considérations neuves qui feraient puissamment fermenter son imagination, mais celui dont l'esprit et le cœur demandent à grands cris plus de lumières et plus de vertus ne peut s'en dispenser.

SYSTÈME UNIVERSEL.

INTRODUCTION.

—

Quatre sortes de choses existent par elles-mêmes et nécessairement.

1° Si l'homme prête une attention sérieuse aux différents systèmes de philosophie qui partagent les opinions, il remarque d'abord qu'ils pivotent tous sur un même fond de pensées. S'il s'élève ensuite avec leurs développemens, il s'aperçoit que semblables en quelques points, ils se distinguent dans un plus grand nombre par des nuances très remarquables. Enfin, parvenu au résumé, il rencontre souvent une complète opposition. Surpris de cette singularité, s'il veut en pénétrer le mys-

tère, il faut qu'il analyse froidement les peintures pour mettre à nu les pensées qu'elles couvrent, et en agissant ainsi, il ne tarde pas à apercevoir que tout le brillant du système reposait sur des figures d'éloquence et sur d'ingénieuses comparaisons qui séduisaient l'esprit et dérobaient aux regards de l'intelligence les idées fausses et quelquefois absurdes, dont elles formaient le vêtement.

Si donc on veut marcher à la découverte des grandes vérités, d'un pas ferme et sans crainte de tomber dans l'erreur, il faut tenir son imagination en bride, n'admettre en premier ordre pour principes que les choses réelles dont les sens rendent témoignage, et en second ordre, que les conséquences rigoureuses qui découlent directement de ces connaissances naturelles. Par cette méthode, on pose une base physique et morale dont le développement donne un système lumineux et d'une vérité éclatante.

C'est de cette manière que nous avons opéré. Nous avons dit, nos sens nous rendent témoignage de l'existence de trois choses qui, réunies, paraissent suffire à l'existence de toutes choses. Ces trois choses sont : 1° l'espace ; 2° les élémens matériels ; 3° le mouvement qui meut la matière et donne la vie : examinons scrupuleusement la nature de ces trois choses, et cet examen nous révélera nécessairement

l'existence d'une intelligence suprême, si elle existe. Puis quand nous aurons découvert les vérités fondamentales, il nous sera facile de marcher de conséquences en conséquences sans faire un faux pas.

2° — Examinons d'abord l'espace.

L'espace est une chose physique réelle. Il existe en nous et hors de nous, et les sens rendent un témoignage irrécusable de son existence. L'esprit de l'homme ne lui trouve aucune borne et le nomme infini. Il n'a pas la qualité qui constitue le corps, car il est pénétrable au premier degré. Pris d'une manière abstraite, il est d'abord le lieu nécessaire à l'existence des corps, car tout corps existant occupe nécessairement une partie de l'espace égale à son volume. Il est étendu comme les corps, mais les corps sont mobiles, et il est immuable. Et en effet, dans un lieu qui vous apparaît vide, placez un corps, il occupera une partie de l'espace égale à son volume, mais sans déplacer l'espace. Enlevez ensuite ce corps, il laissera l'espace occupé sans opérer aucun trouble. Et comment pourrait-on imaginer qu'une section quelconque faite dans l'espace, pourrait être arrachée de son lieu pour la transporter ailleurs? Si aucune partie de l'espace ne peut être troublée ni déplacée, il est immuable. Mais il est aussi éternel; car, s'il n'existait pas par lui-même, qui

aurait pu lui donner l'existence, et où se serait-il placé? Serait-ce dans le néant, cette négation absolue de toute possibilité, qui repousse toutes choses? Non sans doute. La première condition pour que quelque chose puisse exister est donc qu'il y ait un espace qui puisse fournir le lieu d'existence à la chose que l'on veut faire exister.

Ainsi l'espace, dont la première qualité est l'étendue absolue, existe par lui-même nécessairement. Il est immuable, pénétrable, infini, éternel; et ce qu'Epicure disait du vide lui est parfaitement applicable. Il serait Dieu, si à ces qualités il joignait l'intelligence et la force de vie.

3° Si l'existence réelle de l'espace est irrécusable, l'existence réelle des élémens matériels ne l'est pas moins, car les corps ne pourraient pas prendre naissance si les principes de leurs compositions n'existaient pas.

Ces principes corporels ne sont pas chacun infini, puisqu'il n'existe qu'un seul infini, qui est l'espace, et qui doit fournir le lieu d'existence à chaque principe corporel.

Ils ne sont pas non plus en nombre infini, car les sciences naturelles font connaître que leurs combinaisons, quoique très nombreuses et très variées, sont loin d'offrir un nombre infini d'espèces, et se renferment dans un cercle que l'esprit humain peut embrasser.

Les élémens matériels ne sont pas comme l'espace d'une seule et même pièce, et l'expérience apprend qu'ils sont composés d'atômes d'un volume extrêmement petit, susceptibles de compositions et de décompositions.

Leurs atômes se montrent constamment inaltérables, impénétrables, mobiles, mais leurs compositions sont passagères et mortelles.

Après avoir reconnu l'existence nécessaire des élémens matériels, dont l'existence des corps naturels prouve la réalité, l'esprit de l'homme cherche d'où ils peuvent tirer leur origine; et c'est en vain qu'il imagine, il est forcé de convenir que nécessairement il faut qu'ils existent par eux-mêmes et sans origine, parce qu'ils ne pouvaient pas venir d'un lieu où ils n'étaient pas.

4° Reste à savoir si la puissance universelle dont la source se dérobe à nos regards, et dont le mouvement atteste l'existence nécessaire, est une des propriétés de la matière.

Le mouvement n'appartient point à l'essence de la matière, sans quoi les corps seraient constamment animés par le mouvement essentiel à leurs atômes composans. Le mouvement des corps serait uniforme, éternel, sans augmentation ni diminution; car, pour augmenter, il faudrait recevoir d'un autre qui perdrait, et pour diminuer il faudrait perdre:

or, les qualités essentielles ne peuvent ni se perdre ni s'acquérir. Le mouvement de la matière, par cela seul qu'il peut être successivement plus grand ou plus petit, est donc conditionnel et non pas essentiel ; la matière n'a donc pas de mouvement qui lui soit propre, elle est donc inerte par elle-même.

Peut-être dira-t-on que la pondération est un mouvement essentiel à la matière ; à cela on répond que l'expérience apprend que la pondération est plus forte auprès des pôles que sous l'équateur, qu'elle est variable à différens points de la terre et à différentes hauteurs de l'atmosphère. Ce qui prouve que c'est avec raison que la science rapporte le phénomène de la pondération à l'action d'une force centripète qui agit sur la matière dans la circonscription d'une sphère dont le rayon n'a qu'une étendue déterminée.

Mais, si le mouvement n'est pas propre à la matière, il faut le chercher ailleurs que dans la matière ; et, comme nos yeux ne nous rendent témoignage de l'existence éternelle que de deux choses ; de l'espace qui contient les atômes de la matière, et des atômes de la matière qui sont contenus dans l'espace ; si la puissance du mouvement n'est pas dans la matière, elle est nécessairement dans l'espace.

5° D'un autre côté, la puissance du mou-

vement qui donne la vie et fait exercer les affinités n'agit pas sur la matière de toute éternité ; car, par cela seul qu'elle n'est point propre à la matière et qu'elle était hors la matière ; que la transition a été nécessaire ; cet instant seul de transition étant infini en sa qualité de commencement absolu de l'éternité ; il faut dire que le monde est récent, quelque vieux que l'on puisse le faire.

Et, puisque la puissance du mouvement a été un instant infiniment long sans agir, il faut nécessairement qu'elle ait été poussée à l'action par autre chose qu'elle-même, ou qu'elle se soit à elle-même donnée l'impulsion.

Or, au-delà de la puissance du mouvement il n'y a que l'espace, capacité immuable d'une inertie absolue, et dès-lors incapable d'initier à l'action. Il faut donc que la puissance du mouvement ait pris d'elle-même l'initiative sans être sollicitée par quoi que ce soit ; mais une telle opération est l'effet d'une détermination libre ; une détermination libre n'est pas autre chose qu'une volonté déterminée, une volonté déterminée ne peut être que le produit du désir ou de la considération d'une intelligence ; il faut donc, puisque la puissance de mouvement s'est mue d'elle-même, qu'elle soit intelligente. Il faut encore qu'elle soit immortelle, puisque nous venons de démon-

trer qu'elle n'a pu emprunter nulle part le mouvement et qu'il était un des attributs de son essence.

6° — Ainsi, la puissance du mouvement est dans l'espace ; elle est intelligente, puissante par elle-même, immortelle. A ces traits nous reconnaissons l'intelligence divine, aussi étendue que l'univers, et peut-être aussi infinie que l'espace, comme l'espace, elle n'est pas corporelle, quoiqu'elle soit étendue. Comme l'espace, elle n'est point composée de parties moléculaires ; elle est sans couleur, sans forme, sans odeur, sans saveur, et ne peut tomber sous le sens du tact, puisqu'elle est pénétrable et pénétrante au degré le plus élevé. Et, de même que l'espace révèle son existence par la nécessité de la capacité qui le constitue ; ainsi l'intelligence divine révèle son existence par la nécessité du mouvement dont elle est la source.

Et, puisque l'espace est le champ d'action de l'intelligence divine, du moins partout où il y a des corps existans, il faut dire que l'univers est renfermé dans l'immensité de l'intelligence divine ; et que sa présence en tout lieu, sa vue, sa puissance appliquées à toutes choses et à tout instant, son immutabilité ne sont plus des mystères.

L'intelligence divine existe nécessairement, parce que, si elle n'existait pas, il n'y aurait

pas de mouvement possible dans l'univers ; et que si il n'y avait pas de mouvement, il n'y aurait ni cieux, ni terres, ni corps, etc. Mais comme le mouvement, s'il était abandonné à sa simplicité, s'il n'était pas dirigé par la science et la sagesse ne pourrait produire aucun ordre régulier, aucun être organisé, il faut reconnaître que l'intelligence divine est dirigée dans son action par la science et la sagesse. D'où il suit qu'elle est savante et sage. Mais elle ne peut-être savante sans posséder en elle-même le tableau de toutes les sciences; et elle ne peut être sage, sans posséder aussi le tableau de toutes les règles morales de beauté, justice, générosité, etc. ; donc, toutes ces choses ont une existence réelle et éternelle au sein de la divinité.

7° — On dira peut-être que s'il est évidemment démontré que le mouvement ne saurait être autre chose que l'acte d'une puissance extérieure à la matière, il ne suit pas de là qu'il faut absolument que cette intelligence soit douée de science et de sagesse, et qu'il suffirait qu'elle fût sensitive pour éprouver le désir de l'action, puis vouloir agir et agir en effet; car, ajouterait-on, supposons que les principes de la matière possèdent essentiellement les qualités qui les constituent, et que les affinités d'agrégation et de composition que nous remarquons en eux leur appartien-

nent de toute éternité; nous convenons qu'ils ne pourront se mouvoir d'eux-mêmes, mais il faut accorder qu'aussitôt qu'ils recevront le mouvement, ils exerceront les affinités qui leur sont propres; et aussitôt les corps naîtront et l'ordre naturel se constituera sans qu'il y ait hors de cet ordre un original spirituel qui lui serve de modèle et sur lequel il le moule. Ce que nous nommons la science et la sagesse se feront reconnaitre, non pas parce qu'elles existaient auparavant comme la propriété d'un être intelligent et éclairé, mais parce qu'elles sont la conséquence naturelle du mouvement des choses, autrement le tableau des rapports essentiels d'agrégation et de composition qui existent entre les principes des choses, par cela seul que ces principes existent.

Ce raisonnement serait de la plus grande probabilité s'il n'était démenti par un fait universel, surprenant, inexplicable, dans cette hypothèse. En effet : nous voyons constamment les êtres de la nature naître, se développer, croître et parvenir au maximum de beauté, de vigueur et de santé relatif à leur individu, cette opération se conçoit facilement; car puisque les principes de la matière ne possèdent point en eux-mêmes la puissance du mouvement, il est simple qu'aussitôt qu'ils la reçoivent ils doivent se mouvoir, se grouper, se combiner et travailler jusqu'à ce

que leur combinaison, parvenue à sa perfection et ne pouvant plus excéder, demeure et se fixe en cet état. Mais ce qui est contraire à la raison du mouvement qui les a créés, c'est qu'après être demeurés quelque temps en leur état de perfection, ils perdent petit-à-petit de leur vigueur, de leur santé, de leur beauté, et finissent par périr et se décomposer. Cependant la force active épanchée dans la nature et mise à la disposition des êtres n'a pas diminué; car pendant que les uns dépérissent et meurent, les autres naîssent et croîssent. Et puisque les principes matériels ont pu par l'exercice simple de leurs affinités, user assez des forces de la nature pour porter une combinaison à son état de perfection et que ses forces n'ont pas diminué nécessairement ils peuvent toujours, par l'exercice simple de ces mêmes affinités, user assez des forces de la nature pour conserver ces mêmes combinaisons en leur état de perfection, et certainement si la chose n'est pas ainsi, il faut nécessairement que la volonté d'une intelligence puissante s'y oppose. Il faut que cette intelligence soit savante et possède non-seulement les sciences qui naîtraient de l'effort naturel et simple des qualités matérielles, mais encore la science des accidents et des événements qui peuvent naître par la suspension ou l'action en sens contraire de ces mêmes qualités

matérielles, sans quoi cette intelligence ne saurait être sollicitée et déterminée à vouloir un ordre naturel autre, que celui qui naîtrait irrésistiblement de la communication simple du mouvement sans condition, donc l'intelligence suprême, autrement Dieu, est savante et sage autant qu'elle est puissante.

8 — Les considérations qui précèdent, établissent d'une manière claire et facile à saisir sur le témoignage des sens par un raisonnement simple et évident, appuyé sur des faits naturels constants ; que l'unité universelle se compose de quatre choses, savoir : 1° l'espace; 2° les éléments matériels ; 3° la puissance du mouvement consubstantielle à l'intelligence divine. A ces trois choses nous sommes forcés d'ajouter les esprits mortels de toutes les espèces, car à chaque pas nous les rencontrons combinés avec la matière.

A coup sûr, le chemin que nous avons pris était le plus court et le mieux éclairé. Marchant en ligne directe, nous avons évité les écueils du mouvement éternel appliqué à la matière par Épicure, de la matière sensitive de Démocrite, de l'âme du monde de Spinosa, de l'être abstrait de Malbranche. Nous avons mis à nu et rendu concevable le destin inexorable de l'antiquité, le principe unique de Pytagore, la source immobile du mouvement d'Aristote, la grande intelligence savante de

Platon, le dieu unique de Moïse et de Mahomet, le père éternel de Jésus le Nazareen, et enfin la Divinité des spiritualistes.

Actuellement, réunissons en un seul tableau toutes les qualités que possèdent évidemment les différentes choses dont nous venons de parler.

9° — 1° L'espace : Il existe par lui-même et nécessairement il est immuable, éternel, d'une étendue infinie, pénétrable et pénétrant, mais insensible à tout, et sans conscience de lui-même. Son existence est de première nécessité. Il doit se nommer l'étendue pénétrable, infinie, indivisible, immobile, insentante.

2° Les élémens matériels : Ils sont composés d'atômes, c'est-à-dire de corpuscules de la plus petite dimension possible, et sont distingués entre eux par la différence des qualités intrinsèques de leurs atômes. La masse de chacun d'eux n'est pas infinie, parce que si la masse d'un seul était infinie, elle remplirait l'espace. et qu'alors il n'y aurait plus de place pour l'existence des autres. Le nombre de ces élémens n'est pas infini, parce que, s'il l'était, il y aurait une infinité sans nombre d'espèces de corps, ce qui n'est pas.

Les atômes sont d'une seule et même pièce, impénétrables, incompressibles, inaltérables, et possédant, de toute éternité, les quali-

tés physiques et chimiques qui constituent la différence d'un élément à un autre. Ils sont mobiles, c'est-à-dire qu'il peuvent obéir à l'impulsion du mouvement, mais ils n'ont pas de mouvement qui leur soit propre. Ils sont insensibles à tout et sans conscience d'eux-mêmes. Leur existence est nécessaire à la construction des corps dont la nature est ornée, et de seconde nécessité.

L'universalité des élémens constitue la matière; et la matière doit se nommer l'étendue impénétrable, limitée, divisible, mobile, insentante.

Alors les élémens ne seront distingués que par le tableau idéal des qualités physiques qui se rattachent à leurs atômes et en complètent l'essence.

3° La puissance de mouvement :

Comme elle n'est pas dans les corps mais hors de corps, elle ne peut être que dans l'espace. Comme elle est insensible à tout, et n'a pas conscience d'elle-même, elle n'a pu désirer l'action ni produire l'action de sa propre volonté. D'où il suit qu'elle ne peut avoir son existence à part, et que nécessairement elle fait partie des attributs d'une autre chose qui a conscience d'elle-même et qui dès-lors peut éprouver un désir et avoir une volonté. Son existence est nécessaire à la production du

mouvement, soit qu'il s'agisse de former, soit qu'il s'agisse de détruire. Mais elle fait corps avec l'intelligence divine.

L'intelligence divine, sensible à tout, ayant conscience d'elle-même, différente dès-lors des élémens matériels, pénétrante et pénétrable comme l'espace, immuable comme lui, peut-être infinie; seule capable de désir et de volonté et dès-lors seule capable d'employer la puissance du mouvement. Au lieu d'être simplement éternelle, est encore immortelle et source universelle de force et de vie. A ces qualités elle joint la science, car la mortalité des êtres, la perte de leur beauté, l'affaiblissement de leur vigueur et de leur santé, et la création de la douleur étant contraire à la communication pure et simple d'un mouvement capable d'opérer la perfection de l'être, il est nécessaire que la source du mouvement ait été éclairée et déterminée par les considérations de la science pour introduire dans l'univers deux actions contraires dont les phénomènes sont opposés, mais alors elle est nécessairement savante; et, si elle est savante, au lieu d'être simplement sensitive, elle est intelligente et savante de toute la science de la nature; nécessairement elle possède la sagesse, et par sa toute-puissance en fait exécuter les règles. Son existence est nécessaire à la création et à la direction du mou-

vement pour l'opération de toutes choses, et de troisième nécessité.

Il suffit de jeter les yeux sur les animaux qui nous entourent pour reconnaître que les sens physiques dont ils sont pourvus sont aussi délicats dans leur sensibilité que les nôtres ; qu'ils ont des passio n de la mémoire, rêvent pendant le sommeil ; et que leur esprit est en beaucoup de choses semblable à l'âme humaine. Que dès-lors, si leur cerveau était assez bien constitué pour s'élever à la conception du langage, aux calculs des nombres, aux sentimens de la beauté et de l'équité ; peut-être serions-nous forcés de reconnaître que leur essence diffère très peu de notre spiritualité.

Les esprits mortels sont sensibles à un certain nombre de choses, ont conscience d'eux-mêmes et dès-lors diffèrent des élémens matériels. Ils sont mobiles, puisque le principe de mouvement ne leur est pas propre : ce qui constitue leur mortalité; ils sont pénétrables mais ils ne sont pas pénétrants, car dans leurs visions ils ne sentent que l'écorce des choses, ce qui prouve qu'ils entourent les images, en prennent la forme et ne sentent que leur propre modification. Ils ne peuvent retenir sous l'empire de leur vue intellectuelle aucune idée constamment présente, et, sans la mémoire, ils n'auraient aucun souvenir du

passé. Ce qui prouve que leur pénétrabilité n'est pas aussi parfaite que celle de l'espace et de l'intelligence divine, et qu'elle tient le milieu entre la pénétrabilité absolue de ces deux choses et l'Impénétrabilité absolue des atômes matériels. Cependant ils se montrent susceptibles de croître en pénétration, perfectibilité qui les met à même de s'élever en intelligence. Ils sont d'une seule pièce, sans partie composante, exerçant leur empire dans l'étendue d'un champ d'action, qu'on peut considérer comme leur volume. Leur existence est nécessaire à la conduite des corps organisés, vivant et se perfectionnant dans cette union ; et de quatrième nécessité. Ainsi, tout bien considéré, il n'existe, dans l'univers, de toute éternité, que quatre choses nécessaires ; savoir :

1° L'étendue pénétrable infini.

2° L'intelligence divine, immortelle, toute puissante.

3° L'étendue impénétrable limitée.

4° L'intelligence mortelle, sentante et perfectible.

10° Les phénomènes de la mortalité nous ont appris que Dieu était intelligent, savant et puissant. Mais pourquoi Dieu ne s'est-il pas contenté de donner simplement à la nature un mouvement de vie progressif, sans y introduire ce mouvement rétrograde, source de

tant de misère? Serait-ce afin de nous contraindre à reconnaître qu'il n'est pas seulement un être sensitif, mais bien un être intelligent? mais cette considération est trop mesquine pour nécessiter tant de maux. Serait-ce parce qu'étant savant et puissant, sa grandeur exige qu'il réalise tout ce qui est possible? J'avoue que cette considération a de la valeur par rapport à Dieu, mais par rapport à nous, nous la payerions cher sans qu'elle nous fut d'aucune utilité. Serait-ce enfin parce que les esprits mortels ne pouvant acquérir la perfection dont ils sont susceptibles, qu'en exerçant l'industrie, en cultivant la science et pratiquant la vertu, il était nécessaire qu'un tel ordre de choses leur fut appliqué.

D'abord, on voit évidemment que si le mouvement de vie progressif avait été seul appliqué au système de la nature, les différens êtres que les règnes embrassent, auraient en peu de temps, acquis leur perfection. On voit encore que la force de vie demeurant au même degré, ces êtres se seraient conservés dans l'ultimatum de beauté, de force et de vérité relatif à chacun d'eux, jouissant du développement complet des propriétés physiques que leur nature aurait réuni.

Dans cette position, les esprits mortels obéissant à l'impulsion de leur instinct se se-

raient abreuvés sans mesure de toutes les jouissances que leur organisation et la richesse de la nature auraient pu leur procurer. Mais ils seraient constamment demeurés dans un abrutissement complet; livrés à la paresse, à l'ignorance, à tous les vices de la bestialité, car, l'homme naturellement ne recherche que la jouissance et l'ivresse du plaisir. On remarque aussi que la nécessité est la seule chose qui, par les besoins dont elle nous harcèle, peut nous contraindre à nous livrer aux travaux de la science, pour nous soustraire, par ses moyens, aux privations qui nous menacent. Que l'ordre social, par les douleurs morales qu'il enfante, est seul capable d'élaborer notre spiritualité réfractaire, pour l'élever à la hauteur des vérités sublimes, des sentimens généreux et des règles de la vertu. Et comme la différence des positions sociales établit une différence dans l'éducation morale, il faut nécessairement que l'homme passe par différentes existences, en différentes positions sociales, pour atteindre l'ultimatum de l'éducation dont il est susceptible sur cette terre.

Et comme encore, l'homme qui parvient au plus haut degré de science, de vertu, de sentiment généreux que l'on puisse rencontrer, n'a pas encore atteint la perfection morale que l'on pourrait désirer en lui. Il faut

bien qu'il soit transplanté dans une meilleure terre, au milieu d'une société plus civilisée, pour y achever son éducation.

Donc, il était nécessaire d'introduire dans la nature la force de vie rétrograde, concurremment avec la force de vie progressive, pour opérer le développement complet des facultés des esprits et les conduire ainsi à la perfection dont ils sont susceptibles. Car, une intelligence n'a de valeur qu'autant qu'elle est éclairée par la science et perfectionnée par la vertu.

11° Enfin tout se touche dans la nature, tout se lie sans transition brusque. En effet, la matière pondérante possède volume et masse ; la matière impondérable possède volume sans masse ; leur liaison s'opère donc par une qualité semblable par le volume. De même les spiritualités mortelles se lient aux impondérables par la qualité du volume, et par les impondérables tiennent à la matière, tandis que d'un autre côté, elles s'unissent aux idées par leur pénétrabilité, à l'entendement divin par leur sensibilité, et lorsqu'elles sont douées de raison, à la puissance universelle par leur intelligence.

ANALYSE.

—

Du principe et de l'élément.

12. — Chaque qualité simple est un principe, et non pas un élément.

13. — Tout élément parait être composé par la réunion d'un certain nombre de principes simples. Les élémens diffèrent donc entr'eux ; d'une part, parce que le nombre des principes réunis pour les former n'est pas le même. D'autre part, parce que les masses employées à ces combinaisons ne sont pas en égale proportion.

14. — Les qualités primitives, ou principes simples, sont nécessairement éternelles; inaltérables ; mais les élémens, s'ils ont été crées, peuvent périr par l'effet de la puissance de celui qui les a formés.

15. — Le principe simple a ses atômes; et chaque atôme est la plus petite partie spirituellement saisissable de cette qualité première.

16 — L'élément a pareillement ses atômes ; et chaque atôme est la plus petite partie possible de l'élément autrement sa molécule intégrante.

—

Principes matériels.

16. *bis.* — Toute qualité première, essentiellement insentante a une existence nulle par rapport à elle-même ; et par conséquent, tout élément formé par la réunion de plusieurs principes simples insentans, a pareillement une existence nulle par rapport à lui-même.

17. — Tout principe simple insentant, n'a qu'un seul architype d'existence éternelle, lequel architype représente la qualité qui le constitue dans sa force et grandeur. Tout atôme d'un principe simple insentant, n'a pareillement qu'un même architype d'existence ; lequel n'est autre chose que le nombre quotient qui exprime sa petitesse.

18. — De même, chaque quantité déterminée d'un principe insentant a son type éternel d'existence possible ; et, tous ces types ne sont autre chose que les moyens proportionnels, numériques, qui existent entre l'architype de masse et l'architype d'atôme. Ainsi, le principe simple et son architype de masse forment une idée innée de la divinité, dont

l'existence est éternelle indissoluble. Mais les types intermédiaires et l'architype d'atôme sont des nombres purs et simples, qui peuvent s'appliquer indistinctement à toute qualité primitive insentante.

19. — Pareillement, tout élément matériel avait son architype éternel de masse, son architype d'atôme, et ses types de quantités intermédiaires. Mais ces types et architypes étaient dénués de l'adhésion à toute espèce de substance. Ils n'étaient donc autre chose que des proportions mathématiques réunies à des idées de combinaisons chimiques; ce qui formait une science divine, dans le tableau éternel des possibles.

—

Principes spirituels.

20. — Toute qualité première essentiellement sentante, a une existence réelle par rapport à elle-même; d'où il suit que tout élément qui serait formé par la réunion de quelques principes simples sentans aurait aussi une existence réelle par rapport à lui-même.

21. — Tout principe simple sentant a un architype d'existence éternelle, qui représente le maximum de sa force et puissance; un

autre qui en représente le minimum ; et une série presque innombrable de types, en progression décroissante, qui en représente les grandeurs intermédiaires.

22. — Comme les choses dont nous parlons sont essentiellement sentantes, il existe en elles une réalité de vie. Et comme l'expérience nous apprend qu'elles sont susceptibles de sommeil et de mort apparente, la vie qui leur est propre peut donc être dans son développement, plus grande ou plus petite. Mais on ne saurait la supposer plus grande en aucun temps que le développement total qui remplit la perfectibilité de l'individu, ni plus petite que le sommeil profond qui, sans être une vie distincte n'est cependant pas l'insensibilité absolue.

23. — Il suit, de l'essence particulière des êtres spirituels qu'ils n'existent point dans l'entendement divin comme des sciences mortes à la manière des substances matérielles ; mais comme des êtres réels et sentans. D'où l'on conclut que les principes spirituels ne sont autre chose que des séries d'êtres distingués, qui n'ont d'autres types qu'eux-mêmes, dont l'existence réelle est éternelle ; qui n'ont point entre eux de rapports numériques, mais des rapports raisonnés purement intellectuels. De manière que ce qui est possible à leur égard n'a trait qu'aux actes dont ils sont

susceptibles, et aux situations qu'ils peuvent éprouver.

—

Numération des principes matériels.

24. — Les principes matériels sont :

1° L'étendue corporelle, base des formes et des figures, qui se subdivise en atômes ou points, en lignes, surfaces et solides, et à laquelle se rattachent toutes les sciences géométriques tant rectilignes que curvilignes. L'étendue indéterminée forme les capacités d'un vide absolu que l'on appelle espace, lieu, localité, etc.

2° L'impénétrabilité qui, en revêtant les figures et les volumes, les fait passer à l'état de corps solides.

3° Cinq couleurs simples qui, par leur mélange, décorent les êtres de la nature et les tableaux de la perspective.

4° Deux forces chimiques dont la première comprend les forces de composition, et la seconde les forces d'agrégation.

5° Enfin deux forces mathématiques formant aussi deux grandes classes, dont la première contient les forces permanentes, telles que celles de pondération, gravitation, attraction, etc., et dont la seconde contient les for-

ces éphémères, telles que celles de compression, expansion, projection, etc.

25. — Les principes matériels dont nous venons de parler constituent ce que les philosophes de l'antiquité appelaient la matière, et définissaient par ces mots :

« La matière n'est point corps, mais tous les » corps sont d'elle. »

En effet, l'étendue n'est point un corps. L'impénétrabilité n'est point un corps. Il en est de même d'une couleur, d'une force chimique, d'une force mathématique. Ces choses prises séparément, ne sont que des qualités corporelles, mais si vous prenez une étendue d'une figure quelconque, si dans cette figure vous incorporez une couleur, une force chimique, une force mathématique, et que vous revêtiez le tout de l'impénétrabilité, à l'instant vous aurez créé véritablement un corps. Car, la chose à laquelle vous aurez donné l'existance sera comme les corps de la nature terrestre figurée, colorée, impénétrable, élastique, mobile, etc.

Ainsi les principes matériels ou de la matière, et les qualités corporelles sont des choses de même nature ; en réunissant les qualités corporelles on forme des corps ; en les désunissant on détruit les corps ; mais dans ces différentes opérations les principes ne chan-

gent point. Seulement, tantôt ils sont rendus visibles et tantôt invisibles.

La matière proprement dite n'est donc point une chose seule et unique propre à former tous les corps; mais elle est le genre qui embrasse un certain nombre de substances différentes dans leurs espèces et dont la réunion crée les corps matériels.

Le caractère distinctif de ce genre est l'insensibilité.

—

Numération des principes spirituels.

26. — Les principes spirituels sont :

1° La sensitivité dont le caractère distinctif est de graviter sur soi.

2° La sensibilité, dont la puissance est de ressentir et de distinguer, qui jouit de la faculté des sens physiques et des passions.

3° La raison, autrement le principe raisonnable, qui connaît par pénétration de génie et juge par sentiment moral dont l'effet distinctif est le don de la parole.

4° Peut-être un genre d'immortalité secondaire, dont les individus possèdent la mémoire éternelle d'un certain nombre de choses et une vie inextinguible d'une activité correspondante.

5° Enfin, la divinité, dont la vie est éternellement la même et qui contient en son sein les idées innées de toutes les choses existantes et possibles.

27. — L'esprit n'est donc point une substance seule et unique, dont le caractère distinctif serait la sensibilité et qui serait propre à former les esprits de tous les ordres. Mais il est le genre commun à différentes espèces de substances essentiellement sentantes, distinguées entre elles par le nombre des facultés que leur nature réunit.

Ainsi par exemple : la sensitivité est un principe spirituel sans intelligence. Cette sorte d'esprit n'a donc qu'une seule faculté, celle du sentiment du plaisir et de la douleur sans distinction de la cause agissante et sans imagination.

La sensibilité est un principe spirituel qui ressent, distingue et juge par comparaison simple. Cette espèce d'esprit possède donc plusieurs facultés. 1° Un entendement pourvu des sens physiques et d'inclinations intellectuelles d'où les passions découlent. 2° Deux sens moraux, savoir : l'instinct personnel qui rapporte tout au bien être physique de celui qu'il éclaire, et le raisonnement simple d'une imagination bornée d'où jaillit un bon sens étroit.

La raison est un principe spirituel qui res-

sent, distingue, compare, pénètre et juge par considérations élevées. Cette substance spirituelle possède donc un grand nombre de facultés. 1° Un vaste entendement qui représente distinctement à l'intelligence les formes des êtres et leurs qualités. 2 Les cinq sens physiques et les principes de toutes les passions qui s'y rattachent. 3o Quatre sens moraux, savoir : 1° L'instinct personnel. 2° Le raisonnement simple. 3o L'instinct divin d'où jaillit le don de la parole, le libre arbitre, la connaissance du bien et du mal moral, du vice et de la vertu. 4° Le raisonnement composé générateur de la science qu'une imagination puissante accompagne, et dont la lumière, guidée par des considérations métaphysiques d'une grande hauteur, dissipe l'erreur, découvre la vérité, et s'élève à la conception des mystères les plus impénétrés.

—

Des élémens matériels.

28. — Les chimistes de cette terre en reconnaissent à peu près 58, mais ils sont probablement en plus grand nombre sur cette terre même et probablement aussi dans l'univers entier.

Des élémens spirituels.

29. — On pourrait prendre aisément pour un élément spirituel la réunion de l'entendement à l'intelligence. Mais la divinité ayant la même qualité, il est évident que cette réunion n'offre point la possibilité d'une décomposition. Et que, s'il faut la nommer un élément, cet élément est éternel, ne doit sa création à aucune puissance et ne peut dès-lors éprouver aucune décomposition.

Nous dirons donc :

Que, la sensitivité est le principe spirituel qui renferme toutes les ames affectées aux systèmes organiques, soit végétaux, soit animaux.

Que, la sensibilité est le principe spirituel qui renferme les ames de tous les animaux nommés brutes.

Que, la raison est le principe spirituel qui constitue toutes les ames humaines et tous les génies célestes.

Que, le genre d'immortalité secondaire formerait un peuple d'Archanges et non point des divinités réelles indépendantes.

Enfin : que la divinité est la perfection intellectuelle d'un seul individu spirituel, universel, propriétaire d'idées innées et doué d'une immortalité première de : manière qu'il

n'existe point d'élémens spirituels, mais seulement des substances.

Nous ajouterons : chaque essence spirituelle ayant un maximum et un minimum, ainsi que nous l'avons déjà observé, il existe des grandeurs intermédiaires, et ces grandeurs forment autant d'êtres séparés indestructibles.

—

Des esprits et des âmes.

30. — Le principe de la sensibilité paraît au premier coup d'œil si distingué du principe de la raison, qu'il semble que l'ame humaine ne soit pas un être homogène, mais si l'on fait attention que le don de la parole, qui distingue le principe raisonnable, est la qualité par où ce principe excelle, et que, qui peut plus peut moins; alors on concevra facilement : que la sensitivité est un principe simple, ame de tous les corps végétaux et de tous les organes animaux; que la sensibilité sans être sensitivité possède tout ce que cette dernière a de plus excellent, et en sus le sentiment avec distinction. Que le principe raisonnable sans être sensibilité possède tout ce que celle-ci a de plus excellent, et en sus la conception et le jugement moral. Enfin, que

la divinîté sans être raison possède tout ce que cette dernière a de plus excellent, et en sus le génie immortel et les idées innées. De manière que chaque principe spirituel possède la quintessence des principes inférieurs jointe à quelque chose de plus.

31. — Il est vrai de dire qu'il existe des principes spirituels différents, mais point d'éléments spirituels; il est vrai d'ajouter que chaque âme d'un ordre quelconque est un être séparé indestructible, dont la valeur est fine et éternelle. Ainsi, par exemple : la Divinité est l'architype du premier degré de la spiritualité sans divisibilité ; par conséquent, l'alpha et l'oméga, c'est-à-dire le maximum, le minimum et les valeurs intermédiaires, sous une seule unité. Ce genre ne contient donc aucune espèce, aucun individu autre que l'être des êtres, l'intelligence par excellence.

32. — Le don de la parole est l'architype du second degré de la spiritualité. Le maximum de ce don forme le type le plus élevé ou le plus grand des anges ; le minimum forme le type le plus inférieur ou le dernier des esprits humains. Et les types intermédiaires forment, savoir : les séries supérieures, les génies réguliers, autrement le peuple des anges; et les séries inférieures, les génies irréguliers, autrement les nations des âmes humaines.

Car il faut remarquer que ce second degré

de spiritualité est un genre qui contient plusieurs espèces, lesquelles espèces diffèrent entre elles par la proportion des vertus et des puissances qui les constitue; de manière que, chacune ayant son maximum, son minimum et ses grandeurs intermédiaires, il doit exister des anges de différentes espèces et des âmes humaines aussi de différentes espèces. On sent bientôt combien ces séries peuvent être nombreuses, et combien chaque série peut fournir d'individus par la possibilité d'introduire une quantité innombrable de moyens intermédiaires entre le maximum et le minimum de chacune.

33. — Le même raisonnement s'applique aux principes inférieurs qui sont pareillement des genres. Ainsi, le sentiment est l'architype du troisième degré de la spiritualité. Le maximum de cette qualité forme le type le plus élevé ou le premier esprit des brutes; le minimum forme le dernier; et les types intermédiaires forment, savoir : les séries supérieures, les âmes des plus excellentes brutes, et les séries inférieures, les âmes des animaux moins intelligents.

34. — Enfin, la gravitation sur soi est l'architype du quatrième degré de spiritualité. Le maximum de cette qualité forme le type le plus élevé ou le premier des animaux qui n'ont qu'un sens physique; le minimum forme

le dernier ou le type de la végétation la moins active. Les types intermédiaires forment, savoir : les séries supérieures, les âmes des animaux qui n'ont qu'un sens physique, les âmes des organes animaux et des zoophytes; et les séries inférieures, les âmes des végétaux du dernier degré de sensitivité.

35. — Si on réfléchit attentivement sur la grandeur qui sépare les différents degrés de spiritualité dont nous venons de parler, la distance qui existe entre la sensitivité et la sensibilité paraît à peu près égale à celle qui existe entre la sensibilité et la raison. Mais celle qui sépare la raison de la divinité paraît immense comparativement. Alors on se sent naturellement entraîné à fonder en principe, qu'entre la raison et la divinité, il existe un genre d'immortalité dont les individus possèdent une puissance éternelle, une activité, une mémoire d'une étendue déterminée. Les Égyptiens avaient pensé qu'ils formaient une série d'immortels appliqués à la surveillance des différentes parties de l'univers matériel. Mais comme la divinité absolue est l'extrême de la perfection; comme sa vie éternelle, son intelligence, sa force et sa puissance suffisent à tout, si ces divinités secondaires existent, leur vie doit être libre et céleste par essence sans que leur intervention puisse être néces-

saire au maintien de l'existence de la nature terrestre.

—

Unité divine.

36. — Nous avons posé comme principe en pneumatologie que l'unité divine était ternaire; nous avons dit qu'il fallait réunir la nature à l'essence quand on parlait de la divinité, parce que cet être souverain étant immortel, sa nature était constamment égale et développée dans toute l'étendue de la grandeur de son essence. De sorte que ces deux manières d'être ne peuvent être séparées en Dieu que par abstraction, tandis que dans les êtres mortels la nature et l'essence doivent être réellement distinguées l'une de l'autre, parce que si leur essence est constamment unique, leur nature n'est pas constamment la même.

Mais, ce que nous avons dit précédemment sur la divinité et sur les êtres qu'elle contient; sur son unité universelle et sur les essences dont la réunion identique composent cette unité, nous conduit naturellement à peindre ce que l'on peut appeler la divinité, sous un point de vue différent de celui que l'antiquité nous offre dans le système de Mym-

phis, et de celui que la philosophie et les dogmes modernes nous présentent. En effet :

37. — Si nous réfléchissons sur la vie éternelle de Dieu, sur l'âge passé, présent et futur; sur les trois personnes données à la Trinité et sur les facultés de ces personnes, nous apercevrons bientôt que la divinité proprement dite se compose distinctement de deux essences inséparables, dont la réunion forme la nature divine. La première essence est l'intelligence suprême, et la seconde l'entendement divin. Ces deux essences sont immortelles, et par conséquent éternellement vivantes dans un état de nature qui égale la grandeur de leur essence. Mais ces deux essences ont chacune leurs facultés particulières, que l'on nomme aussi leurs attributs. Et, comme ces facultés ont entre elles des différences si frappantes que l'on ne peut, sans contradiction, les rapporter à une source unique, nous sommes forcés de les attribuer à deux essences distinguées, parfaitement caractérisées : l'une par l'activité qui lui est personnelle, et l'autre par la passivité qui lui est propre. Ainsi, la divinité proprement dite est un binome; autrement, une quantité composée de deux choses égales à l'unité divine.

38. — Chacune de ces choses possède des facultés différentes, ce qui constitue la différence de leur essence. Par exemple : l'intelli-

gence suprême est active et puissante d'une puissance active ; c'est-à-dire d'une puissance qui donne le mouvement et la vie. L'entendement divin est passif et puissant d'une puissance passive ; c'est-à-dire d'une puissance qui conserve l'existence des choses sans mouvement et sans vie. L'intelligence suprême est vivante d'une vie active ; puisqu'étant puissante d'une puissance active, elle sait, en considérant les modèles des choses possibles, qu'elle est la source de leur mouvement et de leur vie. L'entendement divin, au contraire, est vivant d'une vie passive ; parce qu'en sentant les modèles des choses possibles, il n'est que le conservateur de leur existence sans propriété de mouvement et de vie.

L'intelligence souveraine connaît toutes les choses, les rapports qui existent entre elles et les lois qui en forment les modèles. L'entendement divin les contient et les sent, mais l'intelligence souveraine commande, et l'entendement divin obéit.

Ainsi, l'entendement divin est un espace vivant et sentant, réel quoique spirituel, spirituel quoique étendu, pénétrable et pénétrant ; dans lequel toutes choses sont et qui est en toutes choses ; immuable, éternel ; espace dont l'immensité d'étendue égale la grandeur mathématique de l'expansion divine, et qui contient et possède de toute éter-

nité les principes spirituels et matériels dont les êtres de la nature sont formés ; espace est principe dont l'intelligence souveraine et propriétaire absolue, et qui complette son être en lui donnant en quelque façon un corps, sujet passif de sa volonté et des efforts de sa puissance.

La connaissance que l'intelligence souveraine a des modèles de toutes les choses possibles et des rapports qui existent entre elles réunie à la connaissance qu'elle a des lois par lesquelles elles peuvent être réalisées, constituent sa vie éternelle. Mais ces deux connaissances ne jaillissent pas d'une même considération. En effet, l'intelligence suprême éprouve le sentiment des modèles de toutes les choses possibles et des rapports qui existent entre ces modèles par la considération de la puissance passive de son entendement ; et elle éprouve le sentiment des lois qui peuvent en réaliser l'existence par la considération de la puissance active qui lui est personnelle.

39. — Ainsi, les modèles des choses possibles et les rapports qui existent entre elles sont des manières d'être de l'entendement divin informées dans sa puissance passive ; autrement, des idées divines. Et les lois dont l'exécution en réalise l'existence sont des manières d'être de l'intelligence suprême infor-

mées dans sa puissance active ; autrement dit pensées divines ; de manière qu'en réunissant une pensée divine à l'idée divine qui lui correspond, on donne à cette idée le mouvement et la vie.

Ainsi, l'intelligence divine, par sa puissance active, est le principe fécondateur de toutes les choses possibles ; tandis que l'entendement divin, par sa puissance passive, en est le générateur universel, de manière que l'on pourrait dire figurément que Dieu est mâle et femelle.

Ainsi, le monde intellectuel se compose de deux tableaux séparés, dont l'un contient les modèles de toutes les choses possibles et l'autre le mouvement et la vie qui leur correspondent.

Ainsi, tout être vivant est un être double, c'est-à-dire que sa nature tire son origine de deux essences, puisque son être possède l'existence par l'idée divine qui en constitue le mécanisme et la vie, par la pensée divine qui le fait participer à la puissance.

Ainsi, la force active d'une ame est une pensée divine, et son être spirituel une idée divine. De manière que la puissance qui se rattache à la pensée divine est la source inépuisable de ces forces qui, lorsqu'elles agissent sur l'entendement et la mémoire, sont nommées puissances d'imagination ; et lorsqu'elles agissent

sur notre organisation portent le nom de forces physiques et donnent naissance au mouvement. De même que notre essence intellectuelle est d'une haute sublimité par rapport à nos idées et à nos pensées, ainsi l'essence divine est d'une haute perfection par rapport à nous. Car, l'immortalité de Dieu nous donne le sentiment avec la vie, tandis que nous ne donnons à nos pensées qu'une essence morte sans sensibilité.

En effet, nous sommes des produits de la divinité comme nos pensées sont des produits de notre esprit : ainsi, nos pensées sont temporelles et passagères parce que nous sommes mortels, tandis que nos êtres spirituels sont éternels, parce qu'ils sont la pensée d'un être immortel.

Ainsi, nous voyons dans la nature le mâle distingué de la femelle, et l'union de ces deux puissances donner naissance aux êtres; car l'activité et la passivité, par leur réunion, forment la règle binaire universelle, créatrice de la vie dans tous les êtres. Et en effet, aucun sujet passif ne peut prendre forme et recevoir le mouvement que par l'action d'une force vive qui fait impression sur lui, et aucune puissance active ne peut exercer l'activité qui la constitue, qu'en s'unissant à une chose sur laquelle elle peut agir.

Ainsi, les lois divines sont puissantes par

elles-mêmes, puisqu'elles sont des pensées divines informées dans la puissance active. D'où il suit, que dès l'instant que la circonstance qui appelle leur action a pris naissance, par ce seul fait, la puissance universelle dans laquelle elles sont informées, doit agir dans le sens et selon les règles déterminées par la loi, etc., etc.

—

Origine des élémens matériels.

40. — Puisque Dieu connaît tout de toute éternité, et qu'il ne saurait connaître que ce qu'il contient: il possédait de tout temps et les principes de la matière et la science de leur division, par conséquent les atômes originaires intellectuels et la science de leur composition, par conséquent la connaissance des élémens possibles et la science des combinaisons de ces élémens; autrement, les types de tous les corps possibles et la science de l'action de ces corps les uns à l'égard des autres : autrement, la connaissance de tous les systèmes planétaires, de tous les événemens physiques, météorologiques, etc. Lui seul est donc la source des élémens matériels qu'il a créés par un acte libre de sa volonté, en combinant les principes et leurs atômes.

Origine des principes spirituels.

41. — Par cette raison encore, que Dieu connaît tout, de toute éternité; il possédait de tout temps dans son entendement représentatif les principes spirituels; c'est-à-dire, les séries innombrables des ames sensitives, des ames sensibles, et des ames raisonnables. Il les connaissait comme actives, incorporelles et douées de sensibilité, il voyait donc chacun de ces individus comme vivant dans son sein. En même temps, il connaissait par quels moyens ces êtres pouvaient agir les uns sur les autres; il connaissait donc les corps intellectuels qui étaient proportionnels à leurs facultés. Il savait aussi qu'ils pouvaient être incorporés matériellement; il connaissait donc les organes qui pouvaient se combiner avec leur corps spirituel, et les élémens matériels qui pouvaient se fixer dans leurs formes, pour les conduire par cette voie à l'existence physique, etc. Donc, ce Dieu est encore la source de tous les esprits, c'est-à-dire de tous les anges, de toutes les ames humaines, des ames animales, et des ames végétatives dont il est le réservoir et qu'il incorpore successivement dans l'univers matériel par l'action des lois naturelles qu'il a réalisées.

Monde intellectuel.

42. — L'essence première de la divinité, que nous nommons puissance de perception constamment apercevante, voyait de toute éternité : 1° l'esquisse parfaite de tous les êtres possibles, ce qui était une vue physique; et en même temps les rapports qui existent entre ces images, ce qui formait une vue morale: 2° l'esquisse parfaite de chaque partie possible d'un être dans la supposition d'incorporation, ce qui constituait une autre vue physique, et en même temps les rapports qui existaient entre ces parties d'un tout possible; ce qui formait une autre vue morale : 3° la possibilité d'incorporation; par conséquent les principes matériels dont les combinaisons pouvaient former toutes les générations, fermentations, compositions et destructions naturelles ; troisième vue physique pour l'apperçu de leurs atômes, et troisième vue morale dans la connaissance de leurs affinités. 4° Elle apercevait encore toutes les volontés qui ont rapport aux êtres libres, toutes les actions qui ont rapport aux êtres sensibles, et tous les événemens physiques qui ont rapport aux choses matérielles; ce qui formait une vue scientifique, éternelle et incommensurable.

Mais, pour que la première essence de la divinité aperçût ces choses, il fallait que la puissance de représentation constamment représentante en offrit les tableaux.

43. — L'entendement divin contient donc éternellement, les magasins très distincts et très séparés de trois espèces de choses insemblables qui ont entre elles des rapports tels, qu'elles peuvent être réunies pour former des touts.

Le premier magasin renferme les séries innombrables des êtres spirituels, les sciences, les arts et les règles. On le nomme l'esprit divin ; et, dans cet esprit divin se trouvent renfermés les tableaux de la perfectibilité des êtres, autrement, les règles et les moyens par lesquels les êtres perfectibles peuvent de leurs racines simples, s'élever à leur perfection relative ; règles et moyens d'où découlent le destin et la nécessité.

Le second renferme les types éternels de systèmes organiques des êtres incorporables, on le nomme le monde des molécules organiques.

Le troisième renferme les types éternels des atômes et de leurs qualités, on l'a nommé le cahos.

44. — Il suit de ce que nous avons dit précédemment que, les racines du monde nommé céleste existent de toute éternité par le

monde intellectuel; et, que la possibilité de la nature physique reposait tant sur le monde de l'esprit divin que sur celui des molécules organiques, et sur le cahos. D'où l'on conclut, que de toute éternité l'univers matériel pouvait être créé; comme il subsistera jusqu'à ce que la volonté de la première intelligence soit accomplie ; c'est-à-dire jusqu'à ce que tous les êtres aient acquis la perfection dont ils sont susceptibles.

45. Enfin, la puissance d'action constamment agissante existait de toute éternité. Elle existait dans la vue que l'intelligence première avait des choses représentées par son entendement; dans la représentation qu'effectuait cet entendement, dans la vie éternelle de ces deux personnes, dans le sommeil paisible des êtres sensitifs, sensibles et raisonnables représentés, etc.

La trinité catholique figure l'enseignement qui précéde. Car, Dieu, le père, peut représenter l'intelligence suprême douée de toute éternité de perception et de conception. Dieu, le fils, peut être la puissance immortelle par laquelle tout est créé, et qui s'incarne dans l'homme, cet être sensible d'une volonté libre. Enfin, Dieu, le Saint-Esprit, se rencontre dans l'entendement divin possesseur et conservateur éternel de toutes sciences, de toutes règles d'action, de toutes destinées, etc.

Monde matériel et sensible.

46. -- Ce que nous avons dit précédemment, établit avec évidence que les corps entiers sont des êtres réels; qu'il en est de même des molécules organiques et des atômes pris isolément.

De manière que, si on veut incorporer un corps intellectuel, pour le transformer en corps terrestre, il faudra : 1° remplir le plan de ce corps par l'intercallation de plusieurs molécules organiques; 2° remplir chacun de ces plans organiques moléculaires par la quantité d'atômes qui correspond à leur étendue idéale. Mais, par cette opération, le corps terrestre contiendra, sous une seule et même masse, trois étendues mathématiques distinctes avant l'incorporation, et d'une apparence seule et unique après l'incorporation.

47. — La création des corps terrestres, du moins sur le globe que nous habitons, ne s'exécute pas instantanément, mais successivement. Les images des groupes qui sont tirées des magasins intellectuels et lancées dans les tourbillons du monde matériel, n'ont d'abord qu'un atôme élémentaire fixé à leur point central de gravité organique. Elles circulent en cet état, et s'accroissent par l'addition d'autant d'atômes qu'il en faut pour les représen-

ter sous la forme la plus petite possible. Elles prennent alors le nom de germe essentiel, germe exactement semblable à l'image, en ce que ses formes homologues sont proportionnelles.

Bientôt aspiré par un corps terrestre similaire et en pleine vie, puis circulant dans ses canaux nutritifs, un germe essentiel parvient au lieu où est constitué le berceau de la naissance; là, il se revêt d'un système de molécules organiques et d'une couche élémentaire qui le font passer à l'état de germe naturel. Il croît ensuite, c'est-à-dire il acquiert par la juxtaposition et l'inter-susception une triple réalité qui, après la naissance, augmente et s'agrandit jusqu'à saturation plus ou moins complète. Après quoi il décroît et périt, c'est-à-dire que la combinaison de ces trois étendues, le cadre corporel intellectuel, le système des molécules organiques et les atômes, se décomposent. De manière que, chaque chose retournant à son existence première, se réduit à la simplicité primitive, et, par cela seul, disparait aux yeux des êtres sensibles incorporés. Mais, tout ce qui a disparu peut reparaître de nouveau, en suivant les mêmes méthodes de combinaisons et de développement. Tel est le mécanisme qui forme et détruit sans cesse les apparences du monde matériel.

Essence des choses.

48. — L'essence d'une chose renferme son mode d'existence éternelle, joint à la possibilité des modes naturels dont elle est susceptible. Ainsi, par exemple : soit un corps intellectuel humain, la première partie de son essence est d'être éternellement le modèle d'un corps parfait sans organisation intérieure et qu'une ame raisonnable peut habiter : Tel il était au monde immuable du temps passé de l'éternité. La seconde partie de son essence est de pouvoir recevoir en sa capacité des organes du mécanisme le plus avantageux, et, qui se distribuant dans son plan en remplissent toute l'étendue : Tel il sera dans le monde céleste futur, où il n'existera que des qualités corporelles simples. Enfin, la troisième partie de son essence est de pouvoir recevoir en sa capacité des molécules organiques qui en remplissent plus ou moins l'étendue, molécules qui ont la puissance de se remplir d'atômes élémentaires : Tel il est dans l'univers matériel sur la plupart des globes dont l'astronomie nous découvre l'existence, et sur lesquels nous apparaissons sous des formes différentes, selon la différence des plans organiques moléculaires dont notre corps physique est formé.

49. -- De même, soit une molécule organique : la première partie de son essence est d'être éternellement le modèle d'un organe qu'une ame sensitive peut habiter : Telle elle était au monde des molécules organiques. La seconde partie de son essence est de pouvoir s'incorporer dans le plan d'un animal correspondant : Telle elle sera dans le monde futur. La troisième partie de son essence est de pouvoir se remplir d'atômes élémentaires : Telle elle est dans un corps animal terrestre.

50. -- Enfin, soit un atôme : la première partie de son essence est d'être éternellement la plus petite partie possible d'un principe matériel : Tel il était dans le chaos. La seconde partie de son essence est de pouvoir se combiner avec d'autres atômes pour former un tout intimement combiné : Tel il existe dans les élémens matériels. Et, la troisième partie de son essence est de pouvoir s'incorporer dans une forme organique, pour y exercer l'action physique qui lui est propre : Tel il est à l'état de corps planétaire.

Les raisonnemens précédens s'appliquent à toute espèce de corps ; à toute espèce de systèmes organiques ; et à toute espèce d'atômes.

Nature des choses.

51. — La nature d'une chose ne renferme que son mode d'existence actuelle joint aux actions et aux conséquences qui en dérivent. Ainsi, soit un corps animal intellectuel placé dans le monde antécédent ; sa nature était d'être immuablement joint à un tableau perspectif de beauté, de régularité et de force sensitive, réalisable au futur.

Placé dans l'univers matériel, sa nature est d'être combiné avec des organes plus ou moins proportionnels ; de croître en se remplissant successivement d'atômes élémentaires, jusqu'à un maximum déterminé ; et de décroître ensuite, c'est-à-dire de se décomposer successivement jusqu'à la résolution totale ; et par conséquent, pendant le cours de l'existence, de communiquer à l'ame qui l'habite, des sensations de sommeil, de réveil, de plaisir et de douleur.

Enfin, placé dans le monde céleste, sa nature sera d'être un corps parfait, par la perfection des organes répandus dans son plan, et de demeurer ainsi, pendant le reste de l'éternité, dans l'état de vigueur et de santé le plus satisfaisant.

52. — Soit actuellement un organe animal placé dans cette partie du monde intellectuel

nommé des molécules organiques, sa nature était d'être immuablement le même en régularité et en puissance perspective.

Incorporé dans le monde terrestre, sa nature est de croître et de décroître par l'incrustation ou la séparation des atômes élémentaires, dès-lors, d'aspirer, d'éjecter et procurer au principe sensitif qui l'anime, la variété des sensations.

Enfin, incorporé dans le monde céleste, sa nature sera d'être, pour toujours, animée de la vie la plus active.

53. — Soit un atôme placé dans le cahos; sa nature était d'être une matière *inanis et vacua*, vaine et vide, absolument inerte.

Incorporé dans un élément, sa nature est d'être jusqu'à la fin de l'univers matériel, partie intégrante d'un atôme élémentaire insentant, mais agissant par force physique, et par affinité chimique. Par des raisonnemens semblables, on définirait la nature de tous les corps composés, et on la distinguerait de l'essence proprement dite, en ce que l'essence embrasse tous les modes d'existences possibles, tandis que la nature désigne seulement un mode actuellement existant et les modes qui en sont la conséquence. De ces définitions il suit que, les essences sont éternelles, tandis que les natures sont le fruit d'une création temporaire et mortelle.

De la création.

54. — La création n'est, en principe et dans toute l'acception du mot, que la réunion de plusieurs simples pour former un composé. Toute création peut être anéantie, c'est-à-dire que tout fruit d'une création peut être détruit par dissolution de la même manière qu'il a été formé par composition.

55. — Dieu, nécessairement, connaît de toute éternité toutes les choses possibles, et leur perfection. Car, si la chose n'était point ainsi, l'immutabilité qui caractérise son immortalité s'opposant à ce qu'il puisse jamais apprendre, ni jamais oublier, il n'aurait jamais rien connu, réalisé, ni perfectionné.

Mais, pour que Dieu puisse connaître de toute éternité, toutes les choses possibles et leur perfection, il faut que chaque chose perfectible soit représentée clairement et distinctement dans l'entendement divin par un tableau idéal qui contienne l'essence de la chose et le détail de son élaboration au futur, jusqu'à un maximum déterminé : maximum qui fixe le point extrême de la perfectibilité, et détermine la perfection arrêtée pour elle de toute éternité. Or, chacune des idées qui entre dans la composition du tableau dont nous venons de parler, sont réelles et éter-

nelles, puisqu'elles sont informées dans l'entendement divin. Donc, chaque cadre et les choses qui y sont contenues forment un seul être qui doit subsister éternellement, sans augmentation, sans diminution, quelque opération qu'on lui fasse subir.

Eclaircissons cette pensée par une figure, prenons un cadre, plaçons au commencement un principe quelconque ; traçons en avant une ligne d'élaboration, l'extrémité de cette ligne sera l'extrême de la perfectibilité déterminé pour ce principe : faites ensuite mouvoir ce principe de l'arrière à l'avant, et voyons ce que nous aurons créé par cette opération ?

56. — J'opère et je dis : je place au commencement du cadre une portioncule de qualités physiques et chimiques, je fais mouvoir l'atôme d'étendue, dont l'essence est de pouvoir se pénétrer des choses ; à mesure qu'il avance, il absorbe les atômes de qualité disséminés sur la ligne de mouvement, parvenu à l'extrémité il a acquis sa perfection prédestinée, et demeure constitué atôme élémentaire d'une certaine espèce : le cadre n'a point augmenté, ni diminué ; les choses qu'il contenait ont seulement changé de position : l'atôme d'étendue était à l'arrière, il est actuellement à l'avant. Il était précédé par une ligne de perfectibilité, cette ligne a disparu

laissant un souvenir, parce que le futur est devenu le passé. Mais, les atômes de qualités disséminés sur cette route, en s'incrustant dans l'étendue mise en mouvement, n'ont créé qu'un corps égal à toutes les quantités limitées contenues dans le cadre, puisque l'atôme obtenu en est la somme.

Je place au commencement du cadre une autre portioncule d'étendue, je trace en avant une ligne de perfectibilité différente de la première que j'avais employée ; je fais mouvoir, et j'obtiens pour résultat un atôme élémentaire d'un autre espèce.

Enfin, si les qualités physiques et chimiques peuvent être combinées de soixante manières différentes, je fais soixante opérations sur soixante atômes d'étendue et j'obtiens soixante atômes élémentaires, qui appartiennent chacun à un élément différent.

Dieu a fait de cette manière ; seulement, au lieu d'opérer sur chaque atôme isolément, il a opéré sur des masses immenses, opéré dans un même instant ; créé d'un seul effort de volonté tous les élémens, et fait passer ainsi les principes des êtres de l'état de mort à l'état de vie.

Voulons-nous une autre figure? Nous dirons : chaque cadre et les choses qui y sont contenues, autrement chaque être primitif éternel et mortel peut être considéré comme une

mécanique, qui tant qu'aucun mouvement ne lui est appliqué demeure constamment à l'état de mort, et qui dès qu'elle reçoit le mouvement produit des effets réguliers et distingués dont l'énergie est proportionnée à la quantité de mouvement qu'elle a reçue. Dieu seul est propriétaire du mouvement, par la seule communication de sa puissance, il a opéré le phénomène du développement des qualités intrinsèques des êtres, et les êtres ont apparu animés et vivans, ce que nous appelons création. Quelque explication que l'on adopte, la création se réduira toujours à la communication d'un mouvement, sans lequel les substances éternelles ne pouvaient exercer leurs propriétés intrinsèques. Et, il faudra convenir qu'à l'instant où ce mouvement a été communiqué, le chaos, cette nature morte, a dû se débrouiller et produire ces êtres animés de différentes espèces, êtres d'abord imparfaits, que la continuité du mouvement a dû élaborer, et qui, se perfectionnant dans leur progéniture, doivent se perpétuer tels que nous les voyons aujourd'hui.

Et, comme le mouvement a été nécessairement, dans son principe communiqué à la masse de l'univers, tout ce qui apparaît existant a reçu le mouvement dans le même temps.

Donc, sur ces globes inombrables dont nos

télescoptes attestent l'existence et le mouvement, les êtres crées par l'impulsion primitive ont acquis dans leur mécanisme la perfection qui leur était relative autant que les êtres de notre terre ont acquis la leur.

Comme encore sur notre globe les êtres végétants et animés ne reçoivent le mouvement qui réalise la vie, que par l'action du calorique, nous pouvons dire que dans tous les globes dont la composition terrestre est semblable à notre planète, les êtres se perpétuent vivans par des méthodes semblables.

Pour les globes dont la constitution terrestre n'est point semblable à la nôtre, nous pouvons affirmer que les êtres qui les habitent peuvent recevoir le mouvement et la vie par l'action d'un fluide autre que le calorique. Car nous connaissons plusieurs autres impondérables qui pourraient, avec encore plus de facilité, entretenir le mouvement des êtres vivans si leur organisme était fait de manière à pouvoir dépouiller les impondérables ambians du mouvement dont ils sont surchargés.

Donc, tous les globes qui circulent dans les cieux sont habitables et habités. Donc, leurs surfaces sont plus ou moins riches en productions; et les êtres sensibles qui les habitent plus ou moins soumis aux misères de la mortalité, selon que leurs organes empruntent le

mouvement et la vie du calorique ou d'un autre impondérable.

57. — Actuellement, Dieu continue la création en faisant passer successivement tous les êtres sensitifs et sensibles par tous les grades indiqués dans le cadre de leur perfectibilité, et lorsque tous les êtres les auront parcourus, la création sera terminée, tous les mondes seront devenus parfaits ; chaque série d'êtres sera fixée pour toujours dans le monde qui lui sera proportionnel, et chaque être sensitif et sensible, susceptible de mémoire jouira du souvenir exact du passé contenu dans son cadre ; car le souvenir du passé ne sera point effacé. En effet, souvenons-nous que la divinité qui contient tous les êtres, en fixant un être, aperçoit d'un même coup-d'œil le passé relatif à cet être, cet être et l'avenir qui l'attend : il fant donc dire, que dans notre existence présente, le tableau du passé qui nous est personnel nous suit, tandis que celui de notre avenir nous précède. Et, comme dans l'état de perfection, nos sens pourront s'appliquer tantôt au sentiment du passé, et tantôt au sentiment d'un présent qui par la constance de sa perfection ne diffèrera pas de l'avenir ; il est évident qu'alors, nous pourrons voir et sentir à volonté le passé, le présent et l'avenir relatifs à notre personne. Et, comme le souvenir du passé

tracé dans la mémoire divine qui nous entoure n'a pas la nébulosité et la décoloration de la mémoire terrestre, mais bien au contraire la corporalité et l'évidence des images qui nous frappent dans la procréation d'un rêve; comme en même temps nous jouirons de la puisance de distribuer, combiner, fixer, animer ces images au gré de nos désirs, on pourra dire que nous serons véritablement des dieux, mais des dieux d'une immortalité secondaire et dépendante; car le principe de force et de vie qui nous rendra tels ne cessera point d'être la propriété de la souveraine intelligence qui, dans sa grandeur d'âme et sa générosité, le prodigue aux êtres dont les destinées sont accomplies, et fonde ainsi leur immortalité, mais qui saurait au besoin en diminuer la quantité si l'être immortalisé essayait d'en abuser.

58. — La création des mondes et des êtres qui les habitent, s'est exécutée par la réunion des substances du chaos aux images des molécules organiques, puis à celles des corps complets déposés dans la science de l'esprit divin. Pour faire cette opération, il a fallu : 1° unir entre eux des atômes ou portioncules de différentes essences, pour former ainsi les éléments matériels qui ne sont dissolubles par aucune force autre que celle de la divinité créatrice; 2° fixer un atôme élémentaire au

point central de gravité organique de chaque image que l'on voulait incorporer, et la lancer dans le tourbillon des éléments; 3° établir les règles d'attraction et de répulsion d'où doivent suivre et dépendre les naissances, les croissances et les destructions; 4° par la distribution des corps planétaires, cométaires et solaires, réaliser les plans astronomiques possibles. Ainsi, l'intelligence suprême en créant, a fait sortir la nature du tombeau de l'inertie; et l'acte de sa puissance en cette circonstance, s'est réduit à la communication d'une force et d'un mouvement dont elle seule était possesseur et maître : de manière qu'elle a tiré du fond de sa puissance active une certaine quantité de forces physiques et de forces morales pour les répandre dans l'univers possible, et les mettre à la disposition des racines matérielles et spirituelles qu'il contenait, et en réglant leur usage par des lois efficaces d'emprunt sur la masse, de communication de corps à corps, et de retour au fond général, dont les opérations successives créent, conservent et détruisent.

Nous ajouterons, « que par les productions organiques dont notre corps est composé, et en raison de leurs proportions physiques et de leur état sanitaire, nous empruntons sur la puissance qui circule dans la nature une quantité de force et de vie plus ou moins considé-

rable ; que, par les organes du sentiment et du raisonnement, et en raison de leur perfection, comme aussi de l'activité et de la souplesse auxquelles nous avons accoutumé notre substance spirituelle, nous puisons dans la science universelle une quantité plus ou moins grande de vérités physiques et morales ; nous acquérons un instinct de génie plus ou moins pénétrant, et des vertus plus ou moins pures. »

Ainsi, celui qui refuse à ses organes physiques le mouvement que la nature réclame, loin d'augmenter leur vigueur et de prolonger leur durée, en accélère la ruine de la même manière que celui qui néglige de faire usage de ses organes spirituels, efface sa mémoire, éteint son imagination et puérilise son esprit.

59. — De cette distribution naturelle il suit : que lorsqu'un être terrestre naît, il est une forme régulière qui s'incorpore avec des images organiques correspondant à l'espèce sous laquelle elle doit apparaître, et qui s'imbibe d'atômes élémentaires jusques à concurrence de l'étendue des molécules organiques auxquelles elle s'est unie ; et que, lorsqu'un corps terrestre périt, il est un corps intellectuel qui se dégage, par la mort, de toute adhésion aux images organiques, lesquelles, à leur tour, se dépouillent par la décomposition de tous les atômes élémentaires qu'elles avaient absorbés ; de manière que, chaque chose recouvre sa

première liberté, mais sans pouvoir rentrer aux magasins éternels qui les contenaient avant les siècles, parce qu'ils sont liés à l'univers matériel par la fixation d'un atôme élémentaire à leur point central de gravité organique.

Il suit encore, « qu'un corps intellectuel de six pieds de hauteur, par exemple, peut s'unir par la fécondation à un système de molécules organiques qui ne dépasse pas quatre pieds en élévation ; de manière que, si cet être était né dans le monde céleste, il aurait eu six pieds de hauteur, tandis que, dans le monde terrestre, il n'apparaîtra que sous une dimension de quatre pieds ; d'où il suit que la grandeur de la croissance d'un individu sur une terre dépend de la grandeur des molécules organiques versées sur le germe essentiel lors de la fécondation : ce raisonnement s'applique à toutes choses. »

Par une raison semblable, il est possible que le système des molécules organiques ne soit pas complet, pour lors il manquerait un membre ; ou qu'il soit plus que complet, alors il y aurait un excédant : ou qu'il soit composé de molécules non homogènes, alors les membres et les organes ne seraient point entre eux proportionnels, d'où il suivrait des défectuosités, des monstruosités, etc.

On sent aussi, « que de la première nourriture

absorbée par les molécules organiques dans les canaux spermatiques de l'animal générant, dépend la santé comme les infirmités de l'individu qui vient au monde : ce raisonnement s'applique à toute espèce d'êtres. »

—

De l'homme.

60. — L'homme, dans le premier temps de l'éternité, ne formait point un groupe. Toutes les parties spirituelles et corporelles, dont la réunion doit composer sa perfection, existaient à l'état de racines simples, distinguées les unes des autres, mais cependant réunies par leurs rapports en un seul tableau perspectif, qui embrassait dans son ensemble la description de ces parties dans leur principe, l'histoire de leur perfectibilité et le canevas de leur perfection possible. Ainsi, ce tableau comprenait encore les décrets de leur destinée ; et ce tableau complet formait un terme dans la progression des âmes raisonnables. On peut concevoir cette progression des âmes, en la comparant à une progression algébrique dans laquelle chaque terme contient tous ses facteurs avec les signes indicatifs des opérations qu'ils doivent subir, pour en déterminer la valeur exacte.

61. — La création, en formant l'homme terrestre, le place dans une situation qui le met à même de profiter des leçons qu'il reçoit des évènements, des circonstances et des impressions de toute nature que lui procure l'existence. Par l'exercice de sa liberté et la détermination de ses volontés, il grave dans son entendement des règles d'inclination, et crée des principes de passions; par ce moyen, il s'avance vers la perfection, ou demeure en équilibre. Arbitre de son sort, il allonge ou raccourcit ses destinées, par le choix qu'il fait entre le bien et le mal. C'est donc à tort qu'il accuserait la nature de tous les maux qu'il éprouve.

62. — La valeur des règles d'impulsions et des principes de passions que l'homme trace sur lui-même dans le cours d'une existence mortelle, comparée à son dernier soupir avec la valeur des propensions de même espèce qu'il avait apportées en naissant, donne un résultat qui établit une différence, soit en bien, soit en mal; à cette différence correspond une récompense ou une punition proportionnelle.

Mais une punition ou une récompense n'est autre chose, pour l'âme de l'homme, qu'une série d'évènements futurs, meilleurs ou plus mauvais. Or, la fortune ou le malheur des évènements dépendent du lieu de la naissance,

de la position politique du trône générant, de l'éducation du premier âge, de l'état de l'âge viril, de la situation de la vieillesse. Ils dépendent encore de la planète sur laquelle on est incorporé, des peuples parmi lesquels on existe, etc. Ainsi, sans qu'il soit besoin d'un jugement prononcé après le trépas ni d'un exécuteur surnaturel, par l'attraction simple d'un rapport moral, et par la puissance efficace des règles divines, l'homme, rendu au magasin de la nature, doit irrésistiblement marcher vers la nouvelle existence que l'exercice de sa volonté a déterminée, de la même manière que l'on voit un gaz que la décomposition dégage, reprendre irrésistiblement la place qui correspond à sa nature; la lumière retourner vers le soleil; le calorique se mettre en équilibre dans les corps environnants; le gaz carbonique se précipiter à terre; l'oxygène se répandre dans la moyenne région, et l'hydrogène s'élever au-dessus de l'atmosphère.

63. — C'est par l'emploi de sa perfectibilité, que, l'homme s'élevant de ses racines premières à l'ultimatum de composition qui réalise sa perfection, réunit et groupe en son sein tout ce qui était contenu dans le cadre de son essence; et forme ainsi son être définitif, dont la permanence invariable doit demeurer à toujours.

Cette opération peut être représentée par cette figure : Supposons que l'ame humaine soit une table rase, semblable à ces toiles que le peintre emploie pour ses tableaux. Supposons que les facultés que l'ame peut acquérir ressemblent aux couleurs, que le pinceau soit le symbole des sensations qui affectent une ame dans le cœur d'une existence corporelle; enfin que le créateur de toutes choses soit le génie du peintre. Alors nous dirons, le grand architecte de l'univers possède, dans sa science infinie, l'image de la perfection de tout être perfectible. Il saisit, par la création, la table rase d'une ame; par le pinceau de l'incorporation matérielle et des évènemens qui s'y rattachent, il répand sur cette toile les couleurs des facultés. Suivant que cette toile se pénètre, plus ou moins rapidement, des couleurs qui y sont apposées, il emploie un temps plus ou moins long pour la peindre. Mais enfin, le tableau s'achève; et il le place dans la galerie de l'immortalité, musée de la création.

64. — Si l'ame d'un homme, par l'emploi de sa perfectibilité, s'élève à la perfection dont le cadre de son essence renferme le tableau, il en est de même de toute ame sensible et de toute ame sensitive prise isolément.

Chacun de ces individus, soit qu'il soit à la tête d'un système animal, soit qu'il fasse

partie du corps d'un être humain, reçoit successivement pendant le cours d'une vie mortelle les leçons que lui donnent les évènemens, l'exemple et l'éducation. Il se modifie sous leur empire, en conserve l'impression; acquiert des inclinations et des habitudes nouvelles, perfectionne sa nature, et s'élève successivement à la perfection qu'il est susceptible d'acquérir dans la proportion de sa perfectibilité.

C'est ainsi que les sensitifs qui animent le système organique d'un homme sage, par l'effet de la volonté puissante de l'ame qui leur commande, perdent quelque chose de leur irritabilité native, deviennent moins sensibles à l'impression qui fait naître une passion, moins susceptibles d'être emportés par un mouvement violent, plus calmes, plus obéissans, et par ce moyen demeurent préparés à la vie plus civilisée d'un meilleur ordre de choses.

Mais toute âme sensible ou sensitive, dès l'instant qu'elle est parvenue à sa perfection totale, cesse d'être sujette à la mort. Elle entre dans le monde céleste, sur la terre qui lui est proportionnelle, pour y jouir éternellement du bonheur qui correspond à la grandeur de son essence, et que sa perfection seule pouvait lui procurer.

De la société.

65. — L'homme naît pour la Société, et dans l'état sauvage il vit en famille.

Dans la famille, le Père, suivant la nature de son caractère, commande en maître impérieux quand il s'appuie sur sa force; et en ami zélé, en protecteur désintéressé lorsqu'il obéit à l'impulsion de l'amour affectueux que la nature a placé dans son sein.

La famille croissant en nombre se réunit en bourgade, et les vieillards deviennent les arbitres souverains des questions qui intéressent la commune.

Le nombre croissant encore, le besoin de pourvoir aux existences force la grande famille à jeter autour d'elle des essaims nomades, mais alors il naît une tribu: Un chef suprême devient le lien nécessaire à l'union de ces petites républiques, et le pouvoir se partage entre le despotisme et le républicanisme.

Cependant la guerre qui crée des vainqueurs et assujettit les vaincus, fortifie le despotisme et détruit la liberté publique.

Plus tard; la liberté comprimée réagissant avec effort, renversera le despote, mais non le despotisme; car le développement des arts, de l'agriculture et du commerce aura créé parmi les hommes une différence trop consi-

dérable pour que le riche s'intéresse à la misère du pauvre, et pour que l'audacieux intelligent respecte la faiblesse du travailleur ignorant.

66. — Le principe républicain et le principe despotique, dans tous les siècles, se sont disputés l'empire du monde. Tour à tour dominans, vainqueurs ou vaincus, leur lutte incessante a constamment troublé la société.

Enfants l'un et l'autre de la nature humaine, leurs racines sont enfoncées dans son sein. C'est là qu'ils puisent leurs aliments et leur vie ; ils sont donc impérissables. Semblables à Protée, ils peuvent changer de forme suivant les circonstances et les nécessités, mais leur sommeil complet n'est point un anéantissement. Cependant la paix, le bonheur, l'industrie et l'intelligence ne peuvent jouir d'une commune prospérité lorsqu'ils sont en guerre. Il faut donc les mettre en équilibre ; car si c'est une aveugle folie d'essayer d'anéantir un de ces principes, ce n'est pas une erreur moins funeste de ne fonder la domination que d'un seul.

En effet, le despotisme seul, est un célibataire, et la république seule est une courtisane, tandis que leur association forme une union matrimoniale, espèce d'état que la société réclame comme principe fondamental de son existence, et dont elle proclame la supériorité

comme modèle de toutes les associations, comme fondement de stabilité, comme source de tous les biens sociaux.

—

Du principe républicain.

67. — Le principe républicain enfante la souveraineté du peuple.

Comme chaque membre du peuple souverain ne pourrait exercer sa souveraineté individuelle sans nuire à l'exercice de la souveraineté de chacun de ses concitoyens, il naît irrésistiblement de cet état de choses un pouvoir social dont l'exercice doit être confié à un petit nombre d'hommes d'élite, assez éclairés pour employer la force commune d'une manière utile au bien de tous et assez désintéressés pour ne la point faire tourner à leur profit particulier.

Dans cette position, l'opinion publique qui juge les moyens intellectuels et les vertus morales de chacun désigne par la majorité des suffrages ceux auxquels doit être confiée l'autorité publique.

68. — Mais pour pouvoir juger avec discernement, il faut connaître par soi-même. Donc, l'administration républicaine ne peut être utile à la société que lorsque cette société est

peu nombreuse et que tous ses membres se connaissent et se fréquentent.

Elle ne saurait donc en aucune manière, être utile à un grand pays. Et en effet, l'expérience apprend que plus une nation est puissante en nombre, plus le principe républicain y fait naître de troubles, de discordes, de vengeances particulières et de désordres en tous genres.

69. — Cependant, le principe de la souveraineté du peuple, père de la liberté légale et de l'égalité de droits, à parité de moyens, est une source féconde de lumières, d'industrie, de générosité et de patriotisme qui élève l'homme au-dessus de sa sphère primitive d'animalité et développe ces qualités brillantes de spiritualité qui le distinguent si puissamment de tout ce qui lui est inférieur en espèces végétantes et sensibles. De sorte qu'il est à souhaiter que l'on introduise dans une grande société le principe républicain et qu'on l'y mette en action de telle manière qu'il ne puisse produire que ce qu'il peut enfanter de beau, de grand, d'agréable et d'utile.

Du principe despotique.

70. — Le principe du despotisme enfante la souveraineté d'un seul.

Comme le despotisme réunit en une seule main toute la puissance qui ressort de l'existence et de la force d'une grande nation, il est impossible qu'un seul homme use de cette masse de pouvoir d'une manière utile et féconde, à moins qu'il ne soit un génie supérieur; ce que la nature accorde rarement.

Il est donc contraint de confier l'exercice de la majeure partie de sa puissance à des hommes qu'il choisit, et auxquels il distribue le vaste champ de son immense administration.

Mais comme il ne peut choisir que parmi ceux qu'il connaît, que ce cercle est étroit, que loin d'embrasser toutes les capacités contenues dans l'état, il n'en contient qu'une partie très minime; demeurant restreint par sa nature au petit nombre de ceux que la naissance fait croître au pied du trône, ou que des hasards imprévus amènent par fois à la connaissance du souverain: nécessairement le despote privilégie et donne presque tout au privilège. Dès lors, le mérite ne se développe point ou s'éteint, la lumière est voilée d'erreur, l'industrie demeure sans génie et sans force, la générosité n'a d'aiguillon que le faste et l'orgueil, et le patriotisme se réduit au dévoûment d'un esclave.

71. — Cependant le despotisme, père de la

centralisation du pouvoir et de la robusticité civile, enfante l'ordre et l'unité d'action, étouffe la discorde, brise le germe des révolutions et procure à la société une sérénité apathique, source d'un assez grand nombre de jouissances.

De manière que l'on peut dire que, s'il fait par sa tyrannie, le désespoir des petites sociétés, il convient parfaitement aux grandes nations sans lumières et procure encore des avantages estimables aux sociétés civilisées.

Il est donc à désirer, que dans une grande société, on introduise le principe de la souveraineté d'un seul; et pour qu'il produise tout le bien qui peut ressortir de sa nature, il faut qu'il n'y soit admis que concurremment avec le principe de la souveraineté du peuple; et, que ces deux principes opposés soient tellement mis en équilibre, que l'on ne puisse jamais opprimer l'autre, et que chacun d'eux trouve dans sa sphère d'activité tout ce qui peut satisfaire au besoin sa nature.

72. — La résolution de ce problème paraît au premier coup d'œil assez difficile; mais en y réfléchissant, on reconnait bientôt qu'il suffit pour y parvenir, de le vouloir franchement et sans arrière-pensées; car il suffit de former une équation politique dont un des membres soit la souveraineté populaire, et l'autre la souveraineté monarchique.

Ainsi, figurément, on mariera le despotisme avec la république, et ils feront bon ménage lorsque chacun trouvera dans le cercle de son pouvoir assez pour satisfaire aux besoins de sa nature.

En effet, il suffira que le peuple et le souverain jouissent chacun, dans le cercle de leurs attributions, des mêmes privilèges qu'ils exercent sur la machine gouvernementale et sur ses rouages, une influence de même valeur; et qu'ils aient pour leurs franchises et leur puissance, une égale garantie. Il faudra donc que partout règne l'égalité, et que, l'aristocratie et le peuple se partagent le territoire; car le territoire est la base de la puissance matérielle.

73. — Ainsi, par exemple, lorsque le territoire est commun à toute la population, la démocratie atteint son extrême. Tandis que si le souverain possède tout, le peuple est esclave et gémit, courbé sous le joug de la tyrannie.

Si le territoire est partagé par commune, et, si dans la commune, le peuple possède une valeur immobilière plus élevée que la moitié des terres, le principe républicain prédomine; dans le cas contraire, c'est l'aristocratie.

Voulez-vous que les deux principes n'aient qu'une force égale? faites en sorte que le peuple d'une part et l'aristocratie d'autre part,

ne puissent jouir que de la moitié des biens.

Alors : si un gros propriétaire possède plus de cette moitié, que tout ce qui l'excède soit administré, amodié et régi, non par les agens du propriétaire, mais par les préposés de l'administration civile; et cette administration, bien qu'elle tienne compte au propriétaire du revenu de ces mêmes biens, par le seul fait de sa régie, rendra la tyrannie rurale du propriétaire impossible.

UNION DU DESPOTISME ET DU RÉPUBLICANISME.

Monarchie républicaine.

74. — Puisque deux principes opposés s'unissent, sous une seule raison sociale, pour l'exercice de la puissance d'une même nation, ils ne le peuvent faire sans une transaction préliminaire, sagement formulée, contenant distinctement le partage et la distribution du

pouvoir, l'institution d'un arbitrage pour juger les discordances, et donnant à chaque parti des ôtages de sûreté pour l'exécution des conventions consenties.

Mais une telle transaction n'est autre chose qu'un pacte constitutionnel, une loi fondamentale donnant à chacun une part de puissance égale; à chacun des prérogatives équivalentes; à chacun un droit de censure également étendu sur tous les fonctionnaires publics de l'état, autres que le souverain d'une part et la représentation populaire d'autre part, et tellement inviolable qu'aucune de ses dispositions ne puisse être changée ni modifiée sans une discussion publique terminée par l'accord à la majorité des suffrages du peuple citoyen : toute loi rendue contrairement à une des dispositions de la constitution en vigueur ne devant être jamais qu'une loi d'exception de la durée d'une année.

Voyons donc ce qu'exige, pour son existence et pour sa prospérité, le principe de la souveraineté d'un seul; accordons ensuite les mêmes choses à la souveraineté populaire : bien entendu que chacun n'exercera point ses droits et sa puissance par un mode semblable, parce que leur nature dissemblable requiert des modes différens; et nous verrons que nous aurons créé d'une manière forte et durable l'équilibre que nous cherchons.

75. — Dans une monarchie constitutionnelle, la loi, la loi seule, exerce le pouvoir absolu sans contre-poids. Ainsi la loi doit tout régler, sans cependant pouvoir anéantir les droits imprescriptibles des citoyens ; et toute force doit être prêtée à son exécution.

76. — Mais les forces sociales résident dans l'exercice de cinq pouvoirs : — Pouvoir législatif. — Pouvoir exécutif. — Pouvoir administratif. — Pouvoir judiciaire, — et pouvoir militaire.

Le pouvoir législatif se partageant entre le souverain et le peuple ne pourrait être exercé sans trouble si un troisième corps, aussi législatif, mais essentiellement arbitral et amiable compositeur, n'était interposé pour former le lien de leur volonté réciproque.

Le pouvoir exécutif ne peut appartenir en premier ordre qu'au roi seul, puis s'exercer inférieurement, au nom du roi, par les différens fonctionnaires de l'état, chacun dans le cercle de leurs attributions.

Le pouvoir administratif se partageant entre la royauté et la souveraineté du peuple, chacune de ces puissances doit avoir ce qui est nécessaire à son existence. Ainsi, le roi nommera ses ministres, les préfets, les sous-préfets, etc., et le peuple ses membres de conseil d'arrondissement, de département, ses municipalités, etc., et chaque corps adminis-

tratif aura la prérogative de pouvoir donner à ses opérations la publicité qu'il jugera convenable.

Le pouvoir judiciaire doit également se partager; et, si le roi nomme exclusivement les membres du parquet ; le corps des tribunaux doit dresser la liste des candidats parmi lesquels doivent être élus les membres qui doivent remplacer les juges et les auditeurs.

Enfin, le pouvoir militaire doit également se partager, et, si l'influence de la couronne doit être naturellement plus forte sur l'armée active que l'influence populaire : par contrepoids, l'influence populaire doit être plus grande sur la garde nationale. Car, le pouvoir militaire se compose de deux forces, savoir : l'armée et la garde civique.

L'armée ayant pour principe fondamental de sa discipline l'obéissance passive, est nécessairement une force brutale et le soutien naturel de la tyrannie; mais dans un gouvernement constitutionnel représentatif, cette force ne peut proclamer et fonder sur ses armes une magistrature suprême, telle qu'une dictature, un empire, un trône, sans commettre un crime de lèse-nation dont chaque membre du corps armé devient individuellement coupable.

De même : un corps armé troupe de ligne, ne peut se porter à la répression d'une émeute,

d'une sédition, et verser le sang de ses concitoyens sans être accompagné de la garde civique ; et dans le cas où il n'y en aurait pas dans la localité, sans être accompagné et précédé du pouvoir municipal : autrement il se rendrait coupable du crime de fratricide dont chaque soldat agissant deviendrait responsable.

Droits imprescriptibles.

77. — Tout homme indigène ou naturalisé, domicilié et payant une contribution, est citoyen.

Les indigènes sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leur rang.

Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'état. Ainsi toute valeur soit immobilière, soit mobilière qui produit un revenu à son propriétaire, doit être imposée dans la proportion générale établie par la loi, et former ainsi l'impôt direct.

Comme aussi, toute fabrication, toute industrie produisant un bénéfice, doit être pareillement imposée à raison du bénéfice pro-

duit, toujours dans la proportion générale, et former ainsi l'impôt indirect.

Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires, sans distinction de naissance ou de fortune ; le talent seul devant faire pencher la balance. Ainsi, l'égalité imprescriptible est l'égalité proportionnelle, la seule qui soit équitable; car, l'égalité individuelle n'existe pas dans la nature, et l'admission de son principe légaliserait l'injustice.

Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi, arrêté, détenu ni distrait de ses juges naturels que dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle prescrit.

Nul ne peut être contraint à l'exécution d'une obligation, convention, engagement; promettre même par serment, acceptation, renonciation illicite ou tendante à engager indéfiniment l'avenir ou la liberté de soi ou de sa postérité ; toutes clauses et contrats de cette nature étant attentatoires à la morale publique, ou à la raison sociale, et par cela seul plus ou moins criminels.

Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

Chacun a le droit de résister aux abus du pouvoir, par les moyens dont les lois ont tracé la forme, et dès lors, de pétitionner, pro-

tester, se porter partie plaignante, appeler en cassation, s'abstenir, se récuser, etc.

Chacun a le droit de publier et faire imprimer ses opinions en se conformant aux lois; et la censure étant destructive de l'exercice de ce droit, ne peut être établie. Ainsi. les délits de la presse doivent être jugés par un jury.

Tout rhéteur qui peut justifier de sa capacité a le droit d'enseigner librement, sauf la répression des délits qui pourraient lui être imputés.

Tous les agens du pouvoir sont responsables, et leur culpabilité doit être jugée par un jury.

Toutes les propriétés sont inviolables sans aucune exception. Cependant, le sacrifice peut en être exigé pour cause d'utilité publique légalement constatée, mais avec une indemnité raisonnable; car, tout doit céder à l'intérêt public.

De la royauté.

78. — L'institution de la royauté a pour but principal de consolider l'ordre dans l'état, de rendre stable son mécanisme administratif et d'éviter toute cause de révolution ,

surtout celle qui naîtrait de la transposition du pouvoir par voie d'élection après le décès du souverain.

Il faut donc que la souveraineté d'un seul soit héréditaire dans une même famille, et que l'ordre de successibilité du trône soit le même que celui qui régit les autres familles du royaume. Cependant, l'expérience apprend qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que le pouvoir se transmette de mâle en mâle, et par primogéniture à l'exclusion absolue des femmes et de leur descendance. Dans le cas d'une régence, chaque fois qu'il se présente, c'est aux corps législatifs à choisir et désigner par une loi accidentelle, la personne ou les personnes qui doivent en remplir les fonctions.

79. — Il serait bon que le roi eût la puissance, s'il le jugeait utile au bien de l'état, de désigner son successeur parmi les ayant droits de la ligne directe; à défaut, dans les lignes collatérales; et lorsque ces lignes collatérales seraient plus éloignées que le quatrième degré, d'appeler au trône par voie d'adoption. Alors, la désignation d'un successeur en ligne directe, en ligne collatérale, ou d'appel au trône, serait faite dans la forme nuptique, et pour sa validité le souverain testateur devrait survivre à sa disposition au moins trente jours: et encore pour le plus grand bien de

l'état, il faudrait que le pouvoir législatif acceptât la disposition testamentaire pour qu'elle pût être mise à exécution.

80. — A défaut d'héritiers directs, d'héritiers collatéraux jusqu'au quatrième degré et d'appel au trône par voie d'adoption, le trône vacant ne peut être rempli que par l'élection populaire; car, c'est de la volonté seule de la majorité qu'un trône constitutionnel peut surgir.

81. — La personne du roi doit être inviolable et sacrée en sa qualité de puissance législative, exécutive, de source de noblesse et de justice.

82 — Si la puissance du souverain et sa noblesse doivent se transmettre à son successeur dans une parfaite égalité de force et de grandeur, il ne devrait pas en être de même pour tout autre noblesse du royaume.

D'abord, pour établir entre la noblesse royale et la noblesse inférieure une différence essentielle; en second lieu, pour ne point anéantir le stimulant de l'émulation, en rappelant au noble déchu d'un degré par le décès de son auteur, qu'il faut agir et se distinguer pour remonter à la noblesse primitive de sa famille, et s'il le peut, la surpasser.

Il serait encore utile et bon qu'une noblesse descendue de père en fils, faute d'action digne de récompense, et parvenue de la sorte

au grade de gentilhomme, premier degré de noblesse, ne pût déchoir plus bas et que sa postérité demeurâ à cette hauteur, afin de conduire ainsi petit à petit à la noblesse la majorité de la nation.

83. — Le roi doit choisir ses ministres à sa volonté : et, comme le roi ne peut être responsable puisque sa personne est inviolable, il suit de là que les ministres sont responsables de l'abus qu'ils peuvent faire des prérogatives royales ; et que, lorsqu'un roi prend part aux délibérations de ses ministres, son avis ne peut être considéré que comme voix consultative.

Les ministres, par cette seule qualité, ont entrée dans la chambre des députés et dans le Sénat, et doivent être entendus quand ils le demandent.

84. — Le roi, sous le double point de vue de chef suprême de l'état et de premier fonction naire, doit commander les forces de terre et de mer; déclarer la guerre, faire les traités de paix, d'alliance et de commerce; nommer à tous les emplois d'administration publique; et faire les règlemens et ordonnances pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais suspendre les lois elles-mêmes ni dispenser de leur exécution.

85. — Une ordonnance ne peut donc avoir

force d'exécution qu'après avoir été contresignée par un ministre responsable.

Et, si une ordonnance contenait des dispositions contraires à la loi ou tendant à en empêcher l'exécution, tout citoyen lésé aurait le droit d'en appeler à la cour suprême de cassation, à laquelle appartient naturellement le pouvoir d'annuler toutes procédures, condamnations et rigueurs issues des dispositions qui, par cela seul qu'elles seraient contraires à la loi, seraient nulles de plein droit.

85. — La cour de cassation en sa qualité de cour suprême de justice et de censure des ordonnances, doit jouir d'une dépendance plus grande que celle des autres cours. En conséquence, la nomination de son président doit être le privilège de ses membres, et cette présidence ne doit durer qu'un nombre d'années fixes.

86. — Le monarque a le droit après la prononciation d'un jugement, de faire grâce ou de commuer les peines.

Il a la prérogative de présenter des projets de loi et d'en soutenir les dispositions.

Il a celle de déplacer les fonctionnaires publics amovibles, sans être obligé d'en décliner les motifs.

Il peut faire des nobles à volonté, mais sans pouvoir leur donner autre chose que des

rangs et des honneurs et sans pouvoir les dispenser des charges et des devoirs de la société.

87. — Il ne peut aliéner aucune partie du territoire et des possessions du royaume, aucun domaine de la couronne et de l'État ; stipuler des indemnités et des subsides en faveur d'une puissance étrangère ; admettre à son service une force militaire autre que la force nationale, qu'en vertu d'une loi.

88. — Comme puissance exécutive, le roi convoque chaque année la chambre des députés et le sénat. Il les proroge et peut dissoudre la chambre des députés, mais dans ce cas il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Il ne peut proroger ou dissoudre cette chambre qu'une seule fois dans une année, et encore faut-il qu'elle ait été convoquée, assemblée et formée.

89. — La souveraineté d'un seul, doté de la puissance et des prérogatives dont il vient d'être parlé, nous paraît posséder assez pour satisfaire aux besoins de sa nature dans toute l'étendue de sa sphère d'activité.

De la souveraineté du peuple.

90. — Les députés de la nation, représen-

tans de la souveraineté du peuple, pour être l'expression du vœu public, doivent être élus à la majorité des suffrages de tous les citoyens.

Doivent être citoyens et par suite électeurs, tous les hommes indigènes ou naturalisés, domiciliés, payant une contribution personnelle et mobilière, et qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Et, comme on ne peut choisir bien que parmi ceux que l'on connaît, parce qu'ils sont placés assez près pour que l'on puisse apprécier leurs qualités ; le peuple entier ne peut concourir à toutes les élections depuis les fonctions inférieures jusque aux plus élevées ; autrement cette masse mobile, si susceptible de fermentation et de corruption par ses élémens d'ignorance et de cupidité, rarement ferait des choix estimables et consciencieux. Il faut donc que cette masse soit partagée par classes, et que chaque classe choisisse seulement ce qu'elle peut connaître et apprécier.

92. — Ainsi : il faut d'abord que la masse des citoyens d'une commune choisisse dans son sein, tous les cinq ans par exemple, le cinquième de son nombre parmi les plus sensés et les plus honnêtes gens pour former la classe des notables ; ce qu'elle fera facilement et sans erreur ; et à cela seul doit se borner l'exercice du suffrage universel.

Il faut ensuite que cette classe de notables

ait seulement à nommer les membres du conseil municipal parmi lesquels le gouvernement doit choisir le maire et ses adjoints; puis un nombre déterminé de jurés pour les assises criminelles; et qu'enfin elle élise dans son sein, pour former la seconde classe de notables, le vingtième de son nombre, et toujours parmi les plus éclairés et les plus honnêtes gens, parce que la naissance et la fortune ne donnent pas l'instruction, le bon sens, la probité et la générosité.

Cette seconde classe, réunie au chef-lieu de canton, élira un membre pour le conseil d'arrondissement, un autre pour le conseil de département, et trois à quatre candidats pour la justice de paix; puis, réunie au chef-lieu de département, elle fera l'élection des députés à la législature, et l'on pourra dire que le peuple-citoyen aura tout entier concouru à l'élection de ses magistrats, par sa partie intellectuelle et morale; autrement par l'instrument de ce qu'il possède de plus recommandable.

Le choix du cinquième des citoyens pour former les notables, et du vingtième des notables pour former la seconde classe d'électeurs ne peut être fait au scrutin secret; mais bien par une déclaration à haute et intelligible voix prononcée par chaque citoyen appelé successivement en présence du bureau de l'assemblée, de laquelle

déclaration, le secrétaire et deux scrutateurs doivent tenir liste d'inscription afin de déterminer les nominations par majorité relative.

93. — S'il est essentiel que la royauté soit héréditaire, il est essentiel qu'au contraire la représentation populaire ne le soit pas, et que même sa durée d'exercice soit à court terme.

La personne du député doit être inviolable et sacrée pendant la durée de ses fonctions, et son opinion et ses votes libres d'une souveraine liberté.

94. — La députation populaire ne peut imposer des ministres à la royauté, mais elle peut rejeter les lois proposées qui ne lui paraissent pas opportunes, et par ce seul fait, témoigner au souverain le jugement qu'elle porte sur le choix qu'il a fait; comme elle peut aussi accuser devant qui doit connaître, les ministres prévaricateurs ou qui abusent de la puissance et des prérogatives royales.

95. — Elle a le privilége de fixer seule la quotité de l'impôt foncier et le montant des subsides qui lui sont proposés; mais elle ne peut consentir l'impôt foncier que pendant un an. Quant aux impôts indirects, elle peut les voter pour plusieurs années, sans que ce nombre d'années puisse cependant dépasser le temps qui reste encore à courir à l'exercice de son mandat.

Si le monarque a le privilége de déclarer la

guerre, de faire les traités de paix et de commerce, etc., il ne peut étourdîment déclarer la guerre ou faire un traité de paix onéreux, parce que la Chambre des députés a le privilége de pouvoir refuser les subsides d'hommes et d'argent sans lesquels la couronne demeure impuissante.

96. — En matière criminelle, le monarque a le droit de commuer les peines et même de faire grâce. Par contrepoids, le jury, magistrature du principe de la liberté, doit être omnipotent sans être lié par les expressions de la loi; sans quoi, le roi ne pourrait pas, par sa déclaration, exercer le privilége de faire grâce ou d'appliquer une peine moindre.

97. — Le monarque a le privilége de nommer à toutes les fonctions publiques lucratives, aux unes sur liste de candidats, aux autres sans candidature. La chambre des députés ne peut partager ce privilége, mais pour lui faire équilibre, elle peut retrancher du budget des dépenses partie de l'annuité et même l'annuité tout entière du fonctionnaire qui, à ses yeux, aurait démérité.

Elle devrait avoir encore le droit de nommer, pour le courant de sa législature, un censeur qui pourrait suspendre de leurs fonctions tous les fonctionnaires publics, le ministre excepté, lorsqu'ils lui paraîtraient s'écarter de la ligne de leurs devoirs. Mais cette suspension

ne devrait s'étendre qu'à un nombre de jours déterminé, sans pouvoir jamais excéder un mois. Et, par l'effet de la double influence de la couronne d'une part et de la puissance populaire d'autre part, le fonctionnaire public, tenu en échec, ne pourrait plus appliquer son dévoûment qu'au bien public et au service de la patrie.

98. — Tout citoyen ayant le droit de présenter une pétition à toutes les autorités, peut nécessairement s'adresser à la chambre des députés, mais il ne doit pouvoir le faire que par un écrit offert par un député, déposé sur le bureau et sans motion à la barre.

99. — Si le trône est nécessairement héréditaire, aucune autre fonction publique ne saurait être héréditaire, la souveraineté du peuple s'y opposant absolument. En conséquence, aucun titulaire ne doit pouvoir vendre, échanger, aliéner, ni transmettre le titre des fonctions dont il est revêtu, ni même présenter un successeur ou protéger une admission, sans une tolérance toute éventuelle, circonstancielle et précaire du gouvernement; et, sans que dans aucun temps, même par un abus prolongé et des précédents accumulés, le droit de l'autorité puisse être considéré comme affaibli ni engagé.

100. — Si le souverain, par prérogative, choisit les procureurs du roi, juges d'instruc-

tion et présidens des cours, soit parmi les conseillers, soit hors, à sa volonté, il ne doit pas en être de même pour les conseillers et auditeurs. C'est aux conseillers et auditeurs, représentants du peuple en cette matière, que doit appartenir le droit de présenter au choix du roi une liste double de candidats pour l'élection de ceux qui doivent remplir le vide survenu dans leurs rangs.

101. — Si le souverain, par prérogative, nomme dans l'armée qui bon lui semble au grade de maréchal, général, chef de brigade, etc., il ne doit pas en être de même des capitaines, lieutenans et sous-lieutenants; le corps des officiers représentant le peuple en cette matière, doit présenter au souverain des candidats en liste double.

Et dans la garde nationale, si le souverain nomme les chefs de légion, etc., tous les grades inférieurs, jusqu'au chef de bataillon inclusivement, doivent être nommés par la garde seule.

102. — Enfin, partout le peuple doit partager les priviléges par son concours, afin qu'en toutes choses la liaison s'opère et l'union se resserre entre les deux souverainetés. Car, l'égalité de force est le seul principe naturel qui puisse maintenir l'équilibre entre des natures opposées.

Du sénat arbitral.

103. — Puisque le principe de la souveraineté d'un seul et le principe de la souveraineté du peuple sont opposés par leur nature, ils ne sauraient être constamment d'accord dans leurs considérations et leurs points de vue au sujet du gouvernement et des lois. Et, comme leur puissance est égale, il naîtrait de leur opposition une lutte incessante, des troubles civils et peut-être la ruine de l'État, si un corps arbitral, amiable compositeur et dès-lors partageant la puissance législative, n'était interposé.

Mais, si ce corps est de nature arbitral, il faut que le trône et la souveraineté populaire concourent à sa formation. Ainsi donc, ou le roi choisira dans une liste double présentée par la chambre des députés, ou la chambre des députés choisira dans une liste double, présentée par la couronne. Même, il n'y aurait pas d'inconvénient à laisser la couronne libre d'employer à son choix, tantôt un de ces moyens et tantôt l'autre.

104. — Le sénat arbitral, quoique sans hérédité, doit être inamovible, et son président éligible, à la majorité des suffrages de ses membres. Mais cette présidence ne doit de-

meurer dans la même main que pendant un temps assez court; car, il est facile de sentir combien pourraient devenir dangereux les effets de sa continuation.

Les princes du sang peuvent être sénateurs par le droit de leur naissance ; auditeurs jusqu'à l'âge de trente ans, et au-delà délibérant et votant.

Ce sénat doit connaître et juger les crimes de haute trahison, les attentats graves faits à l'ordre public et à la sûreté de l'État et les prévarications imputés aux ministres. Mais, lorsque les ministres sont accusés d'abus de la puissance royale, l'opinion générale doit entrer dans la balance. Et alors, au sénat doit être adjoint un grand jury national composé d'un juré par département, lequel juré doit être choisi par le conseil d'arrondissement réuni au conseil de département, tous les deux convoqués spécialement pour cette nomination.

Un sénateur, comme membre de la puissance législative, ne peut être arrêté, excepté dans le cas de flagrant délit, que de l'autorité du sénat et jugé par lui en matière criminelle.

Toute assemblée du sénat qui serait tenue hors du temps de la session de la chambre des députés, doit être illicite et nulle de plein droit, sauf le cas ou il serait réuni comme

cour de justice, et alors il ne pourrait exercer que des fonctions judiciaires.

Une pétition peut être présentée au sénat comme à la chambre des députés.

La prérogative de pouvoir présenter des projets de loi appartient au sénat, comme à la chambre des députés et à la couronne.

De la justice.

105. — Toute justice s'administre, au nom du roi, par les juges qu'il nomme et qu'il institue.

Les juges civils et correctionnels doivent être inamovibles, mais susceptibles de trois positions, d'activité, de suspension et de retraite; et une loi doit fixer les émolumens de chacune de ces positions.

Si le censeur législatif peut suspendre un juge pendant un temps limité qui, dans tous les cas ne saurait excéder trente jours, le roi peut le suspendre indéfiniment. Mais la dégradation, par suite de condamnation, est la seule décision qui puisse lui enlever son caractère de magistrat.

106. — En principe d'équité sociale, l'homme ne doit être jugé, en matière civile, que par les juges de la circonscription de laquelle

il ressort, et en matière criminelle, que par ses pairs; c'est-à-dire par un jury proportionné par ses lumières et l'élévation sociale de ses membres à la qualité des personnes, à l'espèce et à la gravité des délits.

Il est sensible que les juges ne doivent être choisis que parmi les hommes les plus éclairés et les plus probes. Sans quoi la justice cesserait bientôt d'être équitable, et ce malheur serait le plus grand qu'une société puisse éprouver. Ainsi, les jurés ne peuvent être désignés par le chiffre de leur fortune, mais seulement par le choix éclairé de leurs concitoyens. Il en est de même pour les candidats à la justice de paix, etc.

107. — Nul ne doit être distrait de ses juges naturels; en conséquence, ni le roi, ni le peuple ne peuvent jouir de la prérogative de créer des commissions et tribunaux extraordinaires à quelque titre, et sous quelque dénomination que ce puisse être, etc.

Les plaidoiries et les débats doivent être publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; mais alors le tribunal le déclarera par un jugement.

108. — La peine de la confiscation des biens, ne pouvant trouver d'excuse que dans la tyrannie d'un chef absolu ou la barbarie d'un peuple, ne peut prendre place dans le code

d'une nation civilisée ; moins encore sous un régime constitutionnel. Et, sous aucun point de vue elle ne saurait être établie, même précairement par une loi d'exception.

109. — De même, chez une nation forte, civilisée et régie constitutionnellement, la peine de mort physique ne peut être que parcimonieusement appliquée. On doit lui substituer la mort civile, dont l'effet constant sera de donner ouverture à la succession du condamné, pour être partagée entre les ayant-droit, sous la réserve de la portion dont la loi permet de disposer et dont le revenu doit être appliqué au soulagement du condamné ; sans que, néamoins, cette portion réservée puisse en aucun cas excéder le quart des biens.

De la garde nationale ou civique.

110. — Dans un pays libre, la garde nationale existe essentiellement ; car, autant elle est nécessaire pour résister à une agression inattendue et prévenir ainsi les suites funestes de l'incurie d'un gouvernement borné, autant elle est utile à l'éducation sociale de la masse des citoyens, auxquels elle enseigne la discipline, la civilité, la fraternité, la déférence envers les supérieurs, et par suite l'amour de l'ordre et le respect pour les lois.

Elle doit comprendre tous les hommes valides, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante; mais ceux qui ont atteint cinquante-cinq ans, peuvent être dispensés du service actif.

Son licenciement en tout ou partie, ne peut être ordonné que pour un temps limité, et l'ordonnance qui licencie doit contenir le tracé de sa récomposition.

111. — A la puissance de la garde nationale est confié le maintien de la tranquillité publique, et l'opposition à toute mesure violente qui serait attentatoire à l'exécution de la constitution et des lois du royaume. Et, pour cet effet, elle peut être mise en mouvement par les corps administratifs et judiciaires dans le ressort desquels elle existe; mais alors ces corps deviennent responsables des abus qu'ils pourraient faire de cette force, de la même manière que les ministres du roi sont responsables de l'abus qu'ils peuvent faire de toute force militaire.

112. — Les manœuvres de la garde nationale ne peuvent être aussi compliquées que celles d'une troupe de ligne. Ses vêtemens doivent être simples et peu coûteux; ses armes fortes pour la défense, meurtrières pour l'attaque, et sa tactique celle des éclaireurs et des corps francs; le but qu'elle doit atteindre étant, non point une gloire militaire, mais la

destruction de l'ennemi. Car, la garde nationale doit combattre, non pour l'honneur de la victoire et le profit des conquêtes, mais pour le salut de la société, pour la vie des femmes, des vieillards et des enfans, et pour la conservation de l'ordre social et de l'intégrité du territoire.

Ainsi, les gardes nationaux peuvent être armés de toutes pièces, piques, pistolets, sabres, poignards, fusils, cuirasses, ne fussent-elles que de papier de soie.

Ils doivent s'attacher particulièrement à abattre et surprendre les chefs de l'ennemi pour opérer une plus prompte disparition de leurs troupes, etc.

113. — Ainsi, une catastrophe inattendue livrerait à l'ennemi une partie du territoire et même la capitale du royaume, ou le chef de l'État, tout garde national, comme tout citoyen armé, à quelle arme qu'il appartienne, doit défendre à outrance tout territoire non envahi, repousser tout ennemi, défendre et conserver toutes les places fortes dont il serait en possession, pour ne les rendre qu'à la patrie remise en liberté, et à la patrie seule; sans obtempérer aux ordres d'une puissance ni d'un gouvernement qui n'auraient pas été constitués par le suffrage libre de la majorité des citoyens.

De même, une émeute centrale et la victoire

d'une faction soulevée soumettraient la capitale et renverseraient le gouvernement, tout garde national, comme tout citoyen armé, à quelle arme qu'il appartienne, doit rester fidèle à la constitution précédemment établie par un publiciste, la défendre par tous les moyens dont il peut disposer, maintenir l'ordre public; conserver le trésor de l'impôt, le territoire non volcanisé et les places fortes pour ne les remettre qu'après le calme rétabli, et entre les mains des seules autorités reconnues par la majorité.

113 bis. — Nous remarquerons que l'armée doit être nationale, c'est-à-dire composée de jeunes gens appelés par le sort dans toutes les familles sans distinction ni privilége.

Qu'ils ne doivent être appelés qu'à l'âge de vingt ans, parce que plus tôt leur santé serait mise en danger.

Enfin, que le temps du service à l'armée ne doit pas dépasser trois années pour ne pas compromettre leur avenir dans la société; mais que, rentrés dans leurs foyers, ils doivent encore être soumis à la discipline militaire pendant trois autres années, afin que l'habitude du respect et de l'obéissance que l'on doit aux autorités se conserve en eux.

De la garantie des pouvoirs.

114. — Un pouvoir quelconque ne peut être fondé que sur la force physique, sur la force morale, ou sur les deux ensemble.

Tout pouvoir physique est despotique; il se maintient par la terreur qu'inspire la force brutale, décline, périt avec elle, et ne peut renaître que par l'appui d'une force de même nature. Le pouvoir matériel n'a donc d'autre garantie que la force brutale.

115. — Tout pouvoir moral est rationnel: il naît des lumières et de la conscience et protège le droit et l'opinion de telle sorte, que ces deux choses subsistent inaltérées, quand bien même la force brutale les réduirait à l'impuissance d'action. Ses garanties sont les mœurs, la probité et le courage de l'homme.

116. — Enfin, lorsqu'un pouvoir est fondé sur la force physique et sur la force morale, le droit règne par la loi; la loi prend naissance dans la volonté de la majorité, et la force physique de cette majorité fait exécuter les ordonnances de la loi; de manière que la force physique devenue conventionnelle, n'a plus rien de ce que la force brutale possède d'odieux et de repoussable. Ses garanties sont la volonté et la force générale.

117. — Tout gouvernement, pour être solide et durable, doit reposer sur un système inébranlable; et pour qu'il soit inébranlable, il faut qu'il soit rendu vénérable par la pureté de son origine et la discussion lumineuse de ses éléments; sacré, par l'examen consciencieux du peuple entier et la volonté prononcée de sa majorité. Enfin, il faut qu'il soit mis à l'abri d'un coup de main par la rigueur des formes de son acceptation, et qu'aucune des pièces qui le composent ne puisse être modifiée ou changée que de la manière et suivant les formes qui ont servi à constituer le système entier.

Ainsi, toute constitution, tout article d'une loi fondamentale, ne peuvent être solidement établis que par un publiciste.

118. — Le système du gouvernement constitutionnel représentatif, système qui s'appuie sur la force physique et sur la force morale, ayant pour but d'assurer la souveraineté du principe despotique et du principe républicain, doit fonder l'existence de l'un et de l'autre, de manière à ce que chacun trouve dans l'étendue de sa sphère d'activité, assez pour satisfaire aux besoins de sa nature.

Les dispositions fondamentales de la royauté doivent donc, non-seulement créer la loi de successibilité au trône, mais encore distinguer la noblesse royale des noblesses inférieures,

et fixer la quantité, la qualité et la mouvance de la noblesse, dont le roi peut gratifier qui bon lui semble; mais encore motiver les prérogatives royales, borner leur étendue et indiquer leur contre-poids.

Les dispositions fondamentales de la souveraineté du peuple, doivent pareillement créer la loi d'élection pour la représentation populaire, et désigner en quoi et comment la puissance populaire partage les prérogatives royales et fait équilibre.

Doivent venir ensuite l'institution du sénat arbitral, l'organisation de la justice et de la garde nationale; et pour rendre ce système inébranlable, il faut qu'il soit formulé dans un pacte constitutionnel proposé par l'une des puissances, discuté par l'autre, critiqué par la puissance arbitrale et le peuple entier; et qu'enfin, il soit proposé à la nation et accepté par sa majorité.

119. — Mais, une pareille proposition et une pareille acceptation ne peuvent être faites en des temps de troubles; sous l'influence des opinions et des passions mises en action; dans une partie déterminée du royaume, sans l'intervention des autres; par une classe particulière d'hommes revêtus d'une puissance provisoire qu'ils tiendraient des évènemens, des circonstances et de la nécessité. Car, une telle origine, loin d'être vénérable et sacrée, por-

tera toujours le caractère d'une force brutale et d'une minorité éventuelle peu estimable, dont le crédit ne peut jamais être que provisoire et sans force aux yeux des esprits solides. Et, c'est en vain que l'on voudrait accréditer leurs œuvres, l'histoire serait toujours là, pour attester la bassesse de leur origine, la tyrannie de leur institution et la fragilité de leur pouvoir passager.

OBSERVATIONS.

Première observation.

120. — 1° Pour qu'une nation fleurisse ; que sa prospérité n'éprouve point d'altération et que ses mœurs se conservent généreuses et pures, il ne suffit pas que les associations particulières tendent à l'amélioration de l'agriculture, au perfectionnement des arts, à l'extension des manufactures et du commerce, il faut encore que quelques-unes d'entre elles aient pour but exclusif la culture des hautes sciences, le développement de la morale, la propagation des lumières et la dispensation économique des trésors de la médecine à toutes les classes de la société.

Et, pour que ces dernières associations se conservent nerveuses, atteignent le but qu'elles se proposent, et soient ainsi, pour l'humanité, une source intarissable de bienfaits, il faut qu'elles puisent leurs règles et leurs modèles dans la corporation des mages des Perses, des brachmanes de l'Inde, des prêtres de l'Égypte, des philosophes de la Thébaïde, et des nazaréens de l'Église de Saint-Jean-de-Jérusalem.

—

Deuxième observation.

121. — 2° La tempérance, la frugalité, l'économie, la simplicité dans les vêtemens et dans les meubles, sont des vertus dont on ne saurait trop recommander l'usage à tous ceux qui ne possèdent qu'une médiocre fortune et une nombreuse famille. Mais dans un état chargé de population, les produits du territoire ne peuvent suffire aux besoins de tous; alors il devient nécessaire que l'industrie enfante de nouvelles ressources, et que ses productions trouvent un placement avantageux.

Il devient donc nécessaire, que l'amour du plaisir, l'amour-propre, le respect humain, la vanité, la mollesse et l'orgueil sollicitent les possesseurs de richesses, pour les porter au

luxe et à la libéralité, et leur faire ainsi secourir la population laborieuse.

Donc, dans un pays surchargé de population, l'homme riche qui ne sait qu'épargner, encaisser, accumuler ses revenus, est un mauvais citoyen que la considération publique ne doit pas entourer.

Donc, lorsqu'un étourdi par un faste trop somptueux, a dissipé sa fortune, quelque blamable que soit sa prodigalité, la société ne doit point le repousser, l'avilir; car, en épenchant sa richesse, il a secouru l'industrie dont il payait les produits : il a contribué à soulager la population laborieuse.

—

Troisième observation.

122. — 3° La réunion de l'homme en société, passant de l'état sauvage à l'état nomade ou agricole, a nécessité l'institution du mariage et des règles qui en dépendent. En conséquence, les époux reçoivent l'ordre de s'aimer, de s'accompagner, de s'aider et de se soutenir jusqu'au dernier soupir. Mais, comme les lois organiques qui créent et modifient les caractères, sont des lois naturelles, puissantes par elles-mêmes, et agissant aussitôt que l'occasion propre à l'exercice de leur action vient à naître, il arrive souvent que l'ordon-

nance législative, production mortelle et sans force personnelle, demeure nulle et sans effet, lors même qu'elle est soutenue par une volonté morale; parce que la puissance de l'organisme entraîne l'intelligence, arrache son consentement et jette la discorde entre les deux époux.

En vain essayerait-on de ressusciter le passé; la divergence des inclinations est consommée.

Alors, le repos de la famille, le bon ordre de la société et les mœurs réclament une séparation. Les lois en ont consacré de plusieurs espèces, mais tous les peuples sages ont mis au premier rang le divorce par consentement mutuel, comme étant celui dont la procédure est la plus morale, en ce qu'elle ne tache point la famille et n'avilit point les époux; la plus conservatrice, en ce qu'elle supprime les frais ruineux; la plus utile enfin, parce qu'elle ne brise point en entier les liens de la famille, laissant subsister encore de membre à membre entre plusieurs, l'estime, l'amitié et l'intérêt du cœur. Mais, pour donner un frein à la licence qui naît naturellement de cette institution et en parer l'abus, il est nécessaire en prononçant la dissolution d'une communauté, que la moitié des biens appartenant alors aux époux demeure dévolue en propriété aux enfans issus du mariage. De

manière cependant, à ce que les père et mère conservent la pleine jouissance, jusqu'à la majorité des enfans, et ne soient assujettis à leur délivrer à cette époque, que la moitié de la part qui leur appartient en propre. Cette disposition légale fera profondément réfléchir les époux antipathiques, et souvent les ramènera à un rapprochement raisonnable.

La clause réciproque de répudiation, si elle était autorisée par la loi, rendrait presque impossibles les sévies du mariage.

Elle ne saurait avoir son exécution de plein droit, mais seulement en vertu d'nn jugement obtenu six mois après sa signification, et alors, le notificateur primitif serait seul privé de la propriété de la moitié de ses biens en faveur des enfans de la communauté.

—

Quatrième observation.

123. — Les lois de la nature plus fortes que les enseignemens et les ordonnances humaines, contraignent les époux indigens à mettre au monde plus d'enfans qu'ils n'en peuvent nourrir ; contraignent les jeunes filles que la jeunesse égare ou qu'une circonstance imprévue vient immoler, à donner la naissance à des bâtards voués à l'infortune dès la première heure de leur existence. Sou-

vent la pénurie des ressources ou la honte de l'enfantement par les fureurs qu'elles font naître, suscitent et nécessitent, en quelque sorte, les crimes d'infanticide. Ces malheurs déplorés autant qu'ils sont déplorables, n'existeraient pas, si une législation prudente, généreuse, équitable, régissait la société.

Alors, il y aurait dans chaque chef-lieu de département, un asile de maternité dans lequel toute femme enceinte de huit mois serait reçue sans être obligée de décliner ses noms et qualités ; où les couches seraient faites et l'enfant enregistré, élevé par l'État, et pourvu du métier qu'indiquerait son goût naturel.

La mère, en sortant de l'hospice, recevrait un extrait de naissance certifié, à l'aide duquel elle pourrait un jour réclamer son enfant, en payant une indemnité légère et proportionnelle à l'éducation donnée.

L'enfant non réclamé, quoique fils de l'État, pourrait aussi, parvenu à sa majorité, se racheter en payant une indemnité, pour prendre rang dans la société.

De cette manière, le peuple des bâtards deviendrait utile et d'une existence honorable.

1er ÉCLAIRCISSEMENT.

—

Essence et compartimens d'une âme.

124. — Pour se former une idée claire et mathématique de la forme spirituelle d'une âme raisonnable; des compartimens qui, dans cette forme, renferment le cercle de sa perfectibilité physique et morale, la mémoire éternelle de ses destinées accomplies, le champ d'action de ses sens moraux, le champ d'action de ses sens physiques, son intelligence et son entendement; pour concevoir les différentes affections qu'éprouve l'intelligence, suivant l'espace où son centre de sensibilité se trouve porté, il est nécessaire de tracer une figure, parce qu'une figure est la seule chose qui puisse prendre forme dans l'entendement et servir d'appui à la conception de l'intelligence. 140 *bis*.

125. — Soit A B C D quatre sphères inscrites l'une dans l'autre, dont P sera le centre commun, et soit cette masse ainsi divisée par compartimens, une découpure dans l'entendement divin, en observant toutefois que cette expression, *une découpure*, ne signifie point une pièce découpée, susceptible d'être détachée du

fond sur lequel elle est prise pour obéir ensuite à un mouvement de déplacement et de transport, mais simplement une détermination fine d'étendue mathématique, soumise comme champ d'action au travail, à l'expansion, au développement, à l'opération de l'être actif dont elle forme, pour ainsi dire, la cage.

La sphère D contiendra l'intelligence et l'entendement qui constituent ce que nous appelons une âme humaine ; âme humaine qui, renfermée dans cette étendue, y demeurera sans vie, sans autre sentiment que la conscience vague de son existence, sans autre jouissance que la satifactiou obscure qui naît de sa concentration sur elle-même, telle qu'elle était avant de recevoir le mouvement que les lois de la création ont mis à sa disposition.

La portion de la sphère C, qui forme l'enveloppe de la sphère D, sera le champ d'action des sens physiques.

La portion de la sphère B, qui forme l'enveloppe à la sphère C, sera le champ d'action des sens moraux.

Enfin, la portion de la sphère A, qui forme l'enveloppe de la sphère B, sera le cercle de la perfectibilité physique et morale de l'âme, et contiendra le souvenir des destinées accomplies et des existences parcourues.

126. — La sphère D est vide de toute idée innée, c'est-à-dire ne contient d'autres idées innées que l'intelligence et l'entendement humain ; car toute idée innée est une forme de l'entendement divin. L'âme renfermée dans cette capacité occupe ce que nous appelons le néant ; mais, par le décret de la création, elle a reçu une puissance dont l'emploi est réglé par la nature des circonstances, et par le moyen de laquelle elle peut se répandre dans les sphères qui l'entourent, sans cependant se détacher entièrement du point P. Elle peut donc s'élancer dans le champ d'action des sens physiques en formant le cône renversé P S T, comme elle peut s'élancer dans le champ d'action des sens moraux en formant le cône P Q R ; comme elle peut s'élancer dans le clercle de sa perfectibilité et de la mémoire de ses destinées accomplies, en formant le cône P Y Z.

Mais, pour sortir du cercle de son néant et se porter, ainsi qu'il vient d'être dit, dans les sphères adjacentes sans se détacher du point P, il faut qu'elle perde sa sphéricité, et que, réagissant sur elle-même, elle allonge, si l'on peut ainsi parler, sa substance spirituelle pour en porter la tête intellectuelle dans les espaces divins qui l'entourent. En agissant ainsi, elle acquiert ce que nous nommons une capacité, et, pour croître de la sorte en gran-

deur, il faut que sur elle-même elle fasse un effort. Tout effort est pénible ; donc toute capacité acquise est le fruit d'un travail antécédent. Il suit encore que la grandeur des capacités, ne consiste que dans la faculté de pouvoir se porter plus ou moins loin hors de sa sphère primitive.

127. — L'âme renfermée dans la sphère D, dont l'intelligence gravite sur le point P, est ensevelie dans un sommeil profond. Si cette intelligence se porte vers le diaphragme de la sphère D, elle se pénètre des sentimens que fait naître l'instinct personnel, dont les caractères sont gravés sur ce diaphragme, à la base concave de la sphère C, s'y abandonne et les savoure.

Si l'intelligence, s'allongeant hors de la sphère D, se porte dans le champ d'action des sens physiques, suivant l'arc M N, elle reçoit en sa capacité les modèles corporels déposés en cette section de l'entendement divin ; en les recevant, elle se trouve modelée de vive force, modelée par déplacement, et ressent irrésistiblement l'impression du dessein formé dans son sein, parce que le type modelant n'est pas soumis à l'empire de sa volonté.

Dans cette position, l'âme éprouve des sensations physiques, aperçoit des corps, est frappée par des circonstances. Mais elle ne peut juger

de toutes ces choses que par les lumières de l'instinct personnel, parce qu'elle ne peut user d'autres règles que de celles dont les caractères sont figurés sur le diaphragme de la sphère D, et dont le développement s'épanche dans la sphère C.

Si l'intelligence s'élevant davantage, se portait sur la partie concave de la sphère B, suivant l'arc T S, à l'aperçu physique des corps, aux sensations matérielles qui en découlent, au jugement d'instinct personnel, qui les accompagne, se joindrait le soupçon dequelques-unes des qualités métaphysiques qui s'y rattachent et le sentiment confus des règles d'équité, de beauté, d'ordre, d'harmonie dont l'esquisse est tracée sur la base concave de la sphère B.

Si l'intelligence, dépassant la sphère C, se portait dans le champ d'action des sens moraux suivant l'arc F O, elle cesserait d'être enchaînée par la sensation matérielle des choses. Elle en ressentirait fortement les qualités métaphysiques, et, développant en liberté sa puissance d'action, elle calculerait la valeur de ces qualités, en combinerait les résultats, et par le raisonnement enfanterait des systèmes. Mais n'ayant encore d'autre boussole que les règles vagues de l'équité, de la beauté, de l'ordre, de l'harmonie, dénuée de preuves suffisantes et méprisant des axiômes abaissés au-dessous du niveau de ses travaux, égarée par l'impétuo-

sité de son imagination; souvent elle prononçait des jugemens d'une grande fausseté.

Si l'intelligence s'élevait à la hauteur de la sphère A, suivant l'arc QR, ses pensées seraient de la plus grande hauteur et sa moralité sans faiblesse; car sur le diaphragme concave de la phère A, sont gravées distinctement les règles du bien, du mal, du beau par soi-même, de l'harmonie universelle; et la conception instinctive en accompagne les caracteres.

128. — Si l'âme de l'homme pouvait s'élever dans la sphère A, suivant l'arc KL, elle y rencontrerait le tracé de ses destinées futures et de ses destinées accomplies; et si elle s'élevait jusqu'à la hauteur Y Z, elle apercevrait l'avenir et le passé qui ne lui sont pas personnels; car elle commuiquerait avec l'intelligence divine même. Mais l'homme en ce monde n'a pas ce pouvoir, et si parfois il en jouit par faveur, ou dans sa jeunesse, époque à laquelle la mémoire terrestre peu garnie d'images, lui permet par sa diaphanéité de s'élever à la hauteur de la mémoire intellectuelle; ce n'est qu'à sa perfection définitive qu'il peut espérer en posséder la puissance au désir de sa volonté.

129. — Toutes les fois que l'âme sortant de sa sphère de néant, se porte au diaphragme concave d'une de ses sphères adjacentes par

projection de toutes ses puissances, on ressent qu'elle a pris la forme d'un cône dont la base repose sur le diamètre de la sphère D, et dont le sommet s'élève comme en X ; on ressent en même temps qu'une volupté pure la pénètre dans toute son étendue. Ainsi, elle peut à volonté se placer dans une situation de volupté, puisque cette sensation délectable, est la conséquence de la forme qu'elle a la puissance de donner à sa substance spirituelle.

Par exemple, si le sommet du cône s'élève à la hauteur de l'arc MN, à son sentiment de volupté sera jointe une perspective physique, et quelque soit la nature de cette perspective, le sentiment voluptueux aura toute la vivacité dont cette âme est susceptible. Si il s'élève à la hauteur de l'arc FO, à son sentiment de volupté sera jointe une perspective morale, et pareillement, quelque soit la nature de cette perspective, le sentiment voluptueux aura toute la vivacité dont cette âme est susceptible. Combien d'hommes, égarés par le prestige du sentiment de cette volupté, ont pris pour choses sublimes et divines et pour des vérités, les fantômes qui composaient alors leur perspective. Mais s'ils avaient étudié plus profondément l'élan de leur intelligence en cette circonstance, et la forme que cet élan faisait prendre à leur substance spirituelle, ils auraient bientôt reconnu que la nature de

la perspective était indifférente pour la production du sentiment de volupté, et que sa naissance était uniquement dépendante de la forme spirituelle, comme une propriété mathématique est dépendante de la figure géométrique à laquelle elle se rattache.

130. — Une imagination forte, procure à l'âme qui la possède, le moyen de s'étudier intérieurement par des méthodes spéculatives et mystiques; et celui qui cultive cet art avec quelque assiduité, parvient bientôt à décomposer ses sensations intellectuelles, et à séparer le sentiment qui naît de la forme spirituelle de la sensation que procure l'objet qui forme la perspective.

131. — L'intelligence, par l'usage qu'elle peut faire de l'imagination et du libre arbitre qui lui ont été concédés par le décret de la création, grave sur le diaphragme de la sphère D, les inclinations physiques qu'il lui plaît adopter, et en confie le dépôt à l'instinct personnel répandu dans le champ d'action des sens physiques. Par la force de la même puissance, elle grave sur le diaphragme concave de la sphère B, les inclinations morales dont elle se fait des lois, et en confie le dépôt à cet instinct que nous avons nommé divin, parce qu'il réside dans le champ d'action des sens moraux.

Ainsi, on aperçoit comment une âme peut

se dégrader ou se perfectionner, ou demeurer dans un état neutre ; car l'âme se perfectionne en apprenant à allonger sa substance spirituelle pour élever successivement sa tête intellectuelle, la mettre en contact avec des choses de plus en plus sublimes, la pénétrer de sentimens de plns en plus épurés, tandis qu'elle se dégrade en diminuant sa grandeur spirituelle, pour la ravaler à la perception des choses viles et au sentiment grossier que leur sentiment fait naître. Elle demeurerait dans une position neutre si, conservant sa grandeur acquise, elle ne faisait aucun effort pour croître.

Mais, soit qu'elle se dégrade, soit qu'elle conserve une position neutre, elle allonge le cours de ses destinées et prolonge ainsi sa misère ; car, lorsque pour l'accomplissement de ses destinées, elle sera forcée par l'empire des circonstances et le malheur des événemens, à développer une industrie, à conquérir des lumières, à rectifier sa moralité, elle souffrira des douleurs ; ce que l'on appelle vulgairement punition divine.

132. — Il est facile de sentir que, lorsque l'âme de l'homme sera parvenue à sa perfection prédestinée, elle pourra, selon sa volonté, pendant le cours éternel de sa béatitude, se représenter successivement le cadre essentiel de sa perfectibilité physique et morale, comme

aussi le souvenir de ses existences, des évènemens qui les auront composées, des sensations, des sentimens qui les auront accompagnées, etc. Car, l'entendement divin qui la pénètre, qui l'entoure par sa découpure, et qui, par sa qualité de mémoire divine, contient en caractères ineffaçables le tracé fidèle de ses destinées physiques et de ses destinées morales, le souvenir exact et circonstancié de tous les événemens physiques et de toutes les impressions morales par lesquelles elle a été frappée pendant le cours de ses existences terrestres, le tracé fidèle de toutes les inclinations qu'elle s'est successivement formées, le souvenir exact de toutes les sciences qu'elle a acquises en différens temps, etc., lui procurera le sentiment distinct de toutes ces choses, au désir de sa volonté, et cela sans effort; car il lui suffira de communiquer à l'âme, pour toute l'éternité, la puissance d'appeler ces différentes choses sous sa vue, comme déjà il lui a communiqué, pour tout le cours de ses existences terrestres, la puissance de l'imagination et la puissance d'un libre arbitre.

133. — Lorsque l'homme passe de la vie active au sommeil, les sens de l'âme cessent d'être en contact avec les organes corporels, mais quelquefois ils communiquent encore avec les molécules mémoréales, et l'on dit alors que l'âme rêve.

Si l'âme demeurait renfermée dans la sphère D, concentrant sa sensibilité sur le point P, son sommeil serait profond, semblable à celui du néant.

Si, s'allongeant quelque peu hors de la sphère D, elle promenait sa sensibilité sur la circonférence de cette sphère, elle se sentirait passive, embarrassée parmi les images qui la frapperaient, souvent oppressée sous la forme corporelle dont elle se trouverait revêtue, souvent agitée par un instinct obscur, sans bon sens dans ses jugemens.

Si plus allongée, elle se répandait à la hauteur de l'arc MN, elle ressentirait de la force et de la liberté. La forme dont elle se verrait revêtue ne serait point fixée au sol et soumise à l'action directe des choses qu'elle apercevrait; elle planerait dans les airs.

Si sa tête intellectuelle parcourait l'arc TS, elle se sentirait incorporelle, et jugerait avec grandeur d'âme les tableaux physiques placés au-dessous d'elle.

Si elle était élancée dans la sphère B, elle s'exprimerait avec éloquence, ou travaillerait à l'élaboration d'une question difficile, dont la solution lui apparaîtrait à son réveil.

Enfin, si elle s'élevait au-dessus de l'arc FO et parcourait l'arc QR, elle ferait un rêve de la nature des révélations.

134. — Lorsqu'une âme travaille dans le

champ d'action des sens physiques et n'appelle à son aide que le raisonnement simple, elle ne peut s'élever au-dessus du bon sens; mais, lorsqu'elle travaille dans le champ d'action des sens moraux et qu'elle se fait éclairer par un raisonnement comparé, elle peut élever sa raison à la plus grande hauteur.

135. — Les capacités que nous acquérons par le développement de notre grandeur, ne se perdent point par la cessation de l'existence mortelle. Nous conservons cette puissance d'extension; nous la rapportons à notre renaissance, et c'est elle qui, dans notre premier âge, donne ces signes de facilité et de conception, que l'on appelle ordinairement dons de la nature, parce que l'on a contracté l'habitude de penser que tout homme qui naît au monde, y naît pour la première fois.

136. — Si l'âme humaine est composée de quatre sphères inscrites l'une dans l'autre et découpées dans l'entendement divin, il ne paraît pas en être de même des âmes des autres ordres.

Par exemple : le monôme sensitif que nous appelons âme sensitive, soit qu'elle soit végétale, soit qu'elle soit zoophyte, paraît composée de deux sphères : la sphère D et la sphère A. Renfermée dans la sphère D, hors de laquelle elle ne peut s'étendre, elle éprouve le minimum du sentiment. Si la sensibilité est

concentrée sur le point P ; si cette sensibilité circule sous la circonférence, l'âme sensitive est affectée d'un sentiment sans distinction, mais elle reçoit l'impulsion de son instinct dont les caractères sont gravés sur cette circonférence. Quant à la sphère A, elle contient le tableau de la perfectibilité qui lui est particulière et le tracé de ses destinées accomplies.

137. — Le binôme sensible que nous appelons âme animale, paraît composé de trois sphères : la sphère D, la sphère C et la sphère A. Son instinct personnel est gravé sur le diaphragme de la sphère D, les règles de son bon sens sur le diaphragme de la sphère C, et son cercle de perfectibilité, ainsi que la mémoire de ses destinées accomplies, dans la sphère A. Donc, à quelque hauteur que s'élève son intelligence, elle ne peut dépasser un certain bon sens.

138. — Les peintures que nous venons de faire et les démonstrations qui en découlent, nous font connaître que, si l'entendement divin est infini, en ce sens que sa capacité égale la grandeur de l'intelligence divine, il ne peut en être de même de la masse universelle de chaque principe spirituel pris isolément. En effet, les lumières que nous avons acquises, nous ont appris à distinguer trois genres de substances spirituelles, formant au-

tant de facultés de l'entendement divin ; savoir : la sensitivité, la sensibilité et la raison, dont l'ultimatum forme l'intelligence angélique. Nous avons aussi reconnu que chacun de ces genres n'était autre chose qu'une masse immense d'individus distincts, tous de même essence, en ce que leurs qualités intrinsèques sont de même nature, tous formant une découpure dans l'entendement divin ; mais différant entre eux par la plus ou moins grande étendue de leur champ d'action ; ce qui les classifie par séries proportionnelles. Or, chacune de ces masses ne peut être égale en grandeur à la capacité de l'entendement divin, puisque cet entendement doit les contenir toutes, sans mélange et sans confusion. Donc, chaque essence spirituelle, formant une faculté de l'entendement divin, est immensément moins étendue que cet entendement. Donc, chaque âme d'un ordre quelconque est immensément moins étendue que le genre auquel elle appartient, etc.

139. — Tout être sensible est une idée divine encadrée dans une découpure de l'entendement divin. Comme l'entendement divin est vivant de toute éternité, et que sa félicité est immuable, il est évident que cette félicité doit s'étendre à toute son essence comme à tout ce que sa nature embrasse. Donc, l'intelligence d'une âme ainsi renfermée, doit en

ressentir l'influence, et doit éprouver un sentiment agréable : sentiment vague, à la vérité, dépouillé de jugement, de comparaison, de mesure de temps, mais toujours de même nature que ce que l'on appelle volupté indéterminée.

Donc, lorsque dans un sommeil profond, le centre de sensibilité intellectuel demeure concentré sur le point P, ce sommeil, semblable à celui du néant, est absolu, paisible, mais non pas sans jouissance ; et l'expérience journalière démontre cette vérité. Car, si votre corps a reposé d'un sommeil profond et paisible, au premier instant du réveil un soupir vous échappe : vous regrettez une volupté qui fuit, vous étiez si bien ! Donc le sommeil du néant n'était pas sans volupté ; donc, le sommeil de la mort n'est pas sans volupté, donc le tombeau, loin d'être redoutable pour les infortunés, est au contraire un asile contre la douleur. Et le sommeil du néant serait préférable à l'existence mortelle, si cette existence n'était pas l'éducation nécessaire qui nous prépare à la possession d'une félicité beaucoup plus grande. Si le sentiment naturel apprend à l'homme que le tombeau nous ensevelit dans un sommeil profond, exempt de peines et de douleurs : cette vérité d'instinct peut être démontrée par le raisonnement ; car, le raisonnement nous fait connaître que, par cela seul que notre être spirituel est une

forme dans l'entendement divin, la vie et le bonheur éternel de cet entendement doivent conserver, nécessairement et constamment, au fond de notre âme, la racine d'un sentiment de volupté, dont notre intelligence ne peut manquer de ressentir l'impression toutes les fois que, privée de sensations plus vives, elle ne ressent que généralement elle-même. Donc, elle jouit alors du bonheur au mininum.

140. — Nous ajouterons : ce fond de volupté personnel à tout être sentant, est la racine de l'amour-propre et la cause de ce sentiment qui nous fait préférer notre être à tout autre de même espèce ; c'est lui qui conserve dans la profondeur de notre âme l'instinct du bonheur, et qui, dans les périls et l'infortune, ranimant l'imagination, lui fait enfanter les projets de l'espérance, etc.

Le bonheur est la fin vers laquelle tendent tous les êtres, il ne peut être réalisé que par l'immortalité ; son instinct partout nous accompagne et constamment nous le cherchons avec ardeur ; mais c'est en vain, dans l'existence mortelle il n'est qu'un fantôme que l'on poursuit sans cesse, sans pouvoir saisir autre chose qu'une ombre souvent vaine et toujours passagère ; dans l'existence mortelle nous n'avons droit qu'au plaisir, parcelles de bonheur savoureuses, mais de courte durée. Ce lui, donc, qui cherche le bonheur sur cette terre

140 Bis - Figure

Découpure de l'entendement divin appropriée à une âme humaine.

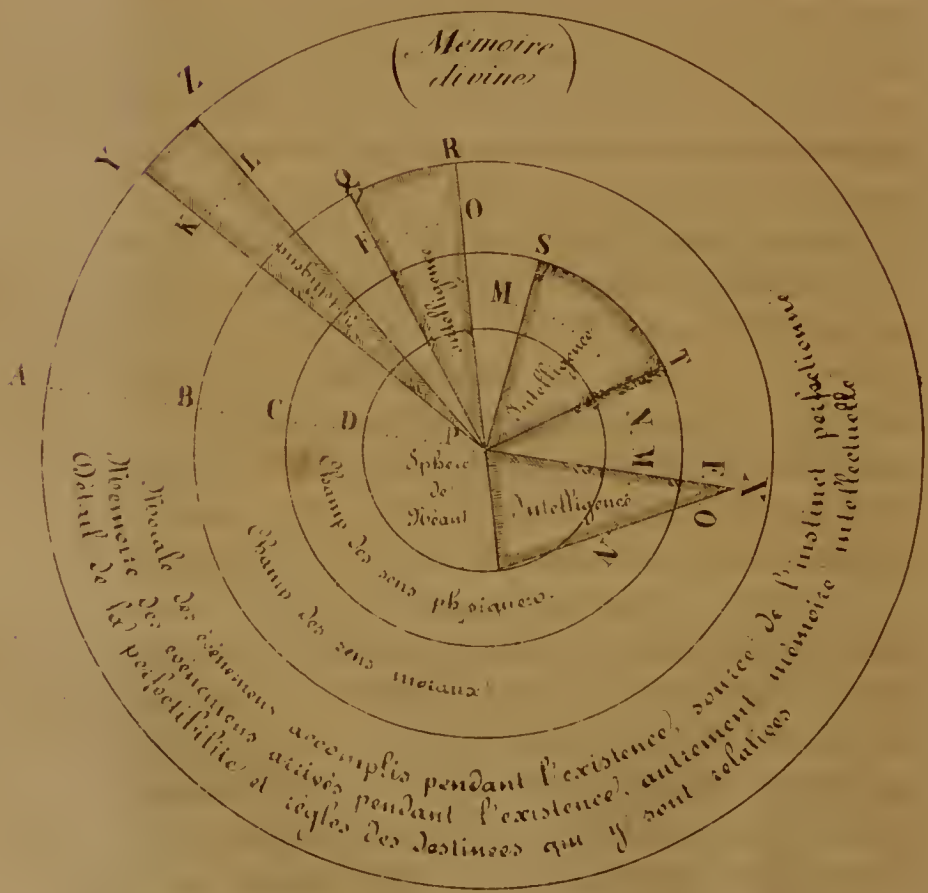

Formes figuratives d'une âme humaine autrement d'un être spirituel humain et de ses modifications.

et qui espère l'atteindre, marche dans un sentier d'erreurs, et sera toujours trompé dans son espérance.

140 bis. (*Voir la fig. ci-contre.*)

2e ÉCLAIRCISSEMENT.

Organe des sens moraux et leur jeu mécanique.

141. — Nous avons dit (V° 1er, N° 53) : « Les organes spirituels sont au nombre de » quatre et correspondent aux quatre sens » intellectuels que l'homme peut connaître ; » savoir : l'instinct divin, l'instinct personnel, » le raisonnement simple et le raisonnement » composé. »

Nous savons qu'un sens est une faculté de perception, et un organe, un instrument nécessaire à l'exercice du sens auquel il correspond. De manière que l'âme de l'homme ayant des sens physiques et des sens moraux, il faut qu'il existe pour elle des organes corporels et des organes spirituels, pour que dans l'état de vie, elle puisse employer et développer les puissances physiques et les

puissances morales qui sont du ressort de son essence.

Le mécanisme des organes corporels se démontre aisément, leur structure est visible et leurs apparences matérielles rendent témoignage de leur existence. Il n'en est pas de même des organes spirituels : nous les nommons des modes intellectuels. Mais, cette définition nous éclaire peu sur leur structure et ne nous donne aucune idée claire qui puisse peindre à notre intelligence le jeu de leur mécanisme.

Prenons donc pour exemple des choses physiques qui sont à la connaissance du plus grand nombre, et par leur comparaison, nous nous élèverons à la conception que nous désirons acquérir.

Supposons que l'instinct divin soit un tableau qui contienne, en caractères sensibles pour l'âme, les règles du bien et du mal, du beau et du laid par soi-même, du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, de la générosité et de la délicatesse de sentiment, etc.; que l'instinct personnel soit un autre tableau qui contienne, en caractères sensibles pour l'âme, les inclinations des passions, les goûts corporels, les règles de l'égoïsme et de la dissimulation, etc.

Comparons ensuite la volonté à la force qui fait mouvoir le cylindre d'un carillon; les

marteaux qui frappent sur les timbres à la puissance de l'imagination, et les timbres enfin, aux idées dont notre mémoire est pourvue.

Nous ajouterons : les idées, au fur et à mesure que nous en faisons l'acquisition, sont placées par la main de la nature dans un ordre régulier, de la même manière que les timbres dans un carillon, sont placés par la main du constructeur dans un ordre harmonique.

Le cylindre moral est hérissé de pointes saillantes, distribuées par la main de la nature, et dont la rencontre, en soulevant les touches des marteaux, fait jaillir successivement différentes idées; de la même manière que, dans un carillon, la rencontre des pointes du cylindre harmonique fait successivement frapper sur différens timbres et résonner différens tons. Et, de même que le cylindre harmonique est noté dans sa circonférence pour produire différens airs dont les uns sont graves et les autres enjoués, de même nous dirons que le cylindre de raisonnement est gradué dans sa circonférence pour former, par la saillie des idées, différens raisonnemens, dont les uns sont bons, beaux, justes, vrais, généreux, délicats, etc., et les autres passionnés, grossiers, égoïstes, dissimulés, etc.; et de même encore, que les airs sont graves ou légers, selon le

cran sur lequel se trouve placé l'axe du cylindre harmonique. Ainsi les raisonnemens sont bons ou mauvais, raisonnables ou sophistiques, suivant que l'axe du cylindre moral est appuyé sur le cadre du tableau de l'instinct divin, ou sur celui de l'instinct personnel.

142. — Actuellement, si l'homme a contracté l'habitude d'aimer les choses contenues dans le tableau de l'instinct divin, à la première proposition qui se présentera, machinalement l'axe du cylindre se portera sur le cadre de ce tableau, et la volonté faisant mouvoir le cylindre, l'imagination fera saillir des idées qui composeront un raisonnement bon, beau, juste, vrai, généreux, délicat, etc. Si l'homme, au contraire, a contracté l'habitude d'aimer les choses contenues dans le tableau de l'instinct personnel, machinalement l'axe du cylindre moral se portera sur le cadre de ce tableau, et la volonté donnant le mouvement, l'imagination fera saillir des idées qui composeront un raisonnement passionné, grossier, égoïste, dissimulé, etc.

143. — Tout raisonnement, par sa seule apparition dans l'esprit, donne naissance à un jugement et à une impulsion qui incite à l'action. Mais, comme l'homme est libre dans ses volontés, nous pouvons, avant de nous déterminer, avancer ou reculer le cylindre moral, pour le faire porter tantôt sur le cadre de

l'instinct divin, et tantôt sur celui de l'instinct personnel; et, c'est alors que nous sommes frappés par le phénomène d'une discussion qui semble s'établir dans notre sein, en nous laissant spectateur et juge, ce que le vulgaire appelle entendre disputer le bon et le mauvais ange.

Dans cette position, l'âme délibère, et, jetant successivement la vue, tantôt sur le tableau de l'instinct divin, et tantôt sur celui de l'instinct personnel, pour juger de l'espèce et de la valeur des raisonnemens dont elle est frappée; elle prend enfin une détermination, puis elle agit.

144. — Sans doute nous aurions pu choisir, pour comparaison, un mécanisme plus ingénieux et plus compliqué que celui d'un carillon; mécanisme qui, par la multiplicité de ses opérations, nous aurait parfaitement rendu raison de toutes les opérations de l'imagination; mais nous pensons en avoir dit assez pour faire concevoir clairement que les organes spirituels, bien que renfermés dans l'enceinte du cerveau et pour toujours invisibles à nos yeux, n'en existent pas moins que les organes corporels et qu'ils servent à l'âme pour rechercher, découvrir et combiner les souvenirs déposés dans le magasin des molécules mémoriales et dans la mémoire intellectuelle, de la même manière que les organes

corporels nous servent à voir, goûter et sentir les choses naturelles répandues sur la terre et dans les cieux qui nous entourent.

145. — L'univers, dans son ensemble, ne compose qu'une seule unité, qu'un code universel de lois naturelles régit et fait mouvoir.

L'unité principale de l'univers se divise en autant de fractions qu'il y a de tourbillons solaires répandus dans l'espace. Chaque tourbillon solaire se divise en autant de terres habitables, qu'il y a de planètes et de satellites circulant dans son enceinte. Chaque terre habitable se divise en autant de climats divers qu'il y a pour elle d'aspects solaires différens. Chaque climat se divise en autant de fractions animées, qu'il y a d'espèces d'être végétans et sensibles qui peuplent son territoire. Enfin, chaque espèce d'être se divise en autant de fractions de fractions, qu'il y a d'individus dans chaque espèce.

De même, le code universel des lois naturelles se divise en autant d'ordonnances particulières, qu'il y a de tourbillons distingués; chaque ordonnance se divise en autant de chapitres qu'il y a de terres habitables dans un tourbillon ; chaque chapitre se divise en autant de sections qu'il y a de climats par terre habitable ; chaque section se divise en autant d'articles qu'il y a, par climats, d'espè-

ces d'êtres végétans et sensibles. Enfin, chaque article se compose d'autant de dispositions particulières qu'il y a d'individus par espèce.

146. — Nous remarquerons que les lois naturelles, en leur qualité de volontés d'une intelligence immortelle, sont animées et puissantes par elles-mêmes, de manière qu'elles forment autant de machines morales, aussi réelles que les machines mathématiques, quoique les pièces organiques qui entrent dans leur composition, ne soient pas de même nature; car, aussitôt que l'occasion favorable à l'application de l'effort d'une loi naturelle a pris naissance, cette loi produit des effets réguliers, constans, et conséquences directes de la règle qui la constitue de la même manière qu'aussitôt que le mouvement est donné à une machine mathématique, elle produit des effets réguliers, constans et proportionnels à sa construction.

Ainsi, c'est par l'action des lois naturelles que tout est mû, combiné, organisé, développé, perfectionné, stabilisé, et que toutes les destinées s'accomplissent; aussi bien dans l'ordre moral, que dans l'ordre physique.

147. — L'univers considéré dans son ensemble forme une vaste monarchie constitutionnelle, dont le génie suprême est le monarque; le code des lois naturelles, la constitution; et la masse des êtres existans, le peuple gouverné. On remarque que cet em-

pire universel n'est jamais troublé dans l'ordre de son administration, parce que le souverain est ponctuel observateur des lois que sa sagesse a dictées; et que les différentes classes d'individus qui composent cette immense société sont constamment régies par des lois invariables, sans qu'aucun individu privilégié puisse en arrêter l'exécution, ni se soustraire à leur empire. Ainsi l'on peut croire que toute monarchie terrestre qui serait constituée et régie sur ce modèle, subsisterait et prospérerait, sans être troublée par des agitations intestines, ni renversée par des commotions politiques.

148. — Si l'on considère l'homme dans l'ensemble de son individu, on ne tarde point à faire sur sa composition naturelle des réflexions intéressantes, parfaitement applicables encore au gouvernement des sociétés humaines. En effet, on aperçoit au premier coup d'œil qu'il renferme dans son sein tous les élémens d'une monarchie; car il possède une ame principale qui doit régner, une raison naturelle qui doit servir de conseil et un peuple de sensitifs qui éprouve certains besoins dont on ne peut sans péril lui refuser la satisfaction. Mais pour que cette monarchie fasse le bonheur du souverain et du peuple, il faut qu'elle soit constitutionnelle, et que l'ordre de son administration repose sur une

charte inviolable, également respectée et du souverain et du peuple. Alors le souverain régnera sans faiblesse, sans fureur et sans crainte; il s'appuiera dans ses ordonnances sur les règles de l'équité, de la délicatesse et de la moralité; le peuple des sensitifs, malgré la vivacité de ses désirs, obéira sans murmurer, et la conduite générale de cet état sera civile et vertueuse.

Lorsque les choses seront ainsi, on pourra dire que l'âme de l'homme est un monarque constitutionnel, la loi morale une charte inviolable, la raison un sénat conservateur, et les passions une représentation populaire. Et, toutes les fois qu'une question s'élèvera, on verra les trois pouvoirs concourir à l'ordonnance de volonté, et l'action qui en sera la suite mériter l'estime.

Mais si dans l'homme il n'existe point de règles morales révérées; si la raison n'y exerce point un pouvoir conservateur, on pourra dire que cet état oscillera sans cesse du despotisme à la démogagie; car, tantôt l'âme obstinée, gouvernant par une volonté trop austère, fera le désespoir des sensitifs soumis à son empire et jettera le désordre dans la machine; et tantôt trop faible, ou trop amante du plaisir pour résister aux passions, elle s'abandonnera sans mesure et suivra le cours de leurs variations.

3e ÉCLAIRCISSEMENT.

—

Le mouvement ne pouvant naître de lui-même, la naissance du mouvement nécessite l'existence d'un Dieu.

149. — Le mouvement, dans toute l'acception du mot, est constamment l'effet d'une puissance : une puissance dans toute l'acception du mot, est constamment une source de force. Toute force jaillit d'une puissance par l'efficacité d'un pouvoir. Un pouvoir n'est mis en usage que par la détermination d'une volonté. Une volonté est la suite de la considération d'une intelligence. La considération d'une intelligence ne peut avoir lieu si les objets propres à cet effet ne sont point placés dans son champ d'action. Son champ d'action ne peut représenter ces objets qu'en en prenant la forme. Leur considération s'opère par le sentiment. Le sentiment est le propre d'une substance sentante. Enfin une substance sentante ne peut éprouver un sentiment que lorsqu'elle est vivante.

Donc, si une substance sentante est vivante, elle peut éprouver un sentiment. Si elle éprouve un sentiment, quelque chose a pris forme dans son champ d'action. Si du senti-

ment elle passe à la considération, il faut qu'elle soit intelligente. Si elle est intelligente, elle possédera le pouvoir d'une volonté; sa volonté sollicitera la puissance qui se rattache à son essence; de cette puissance une force jaillira, et le mouvement en sera l'effet.

Donc, toutes les fois que nous apercevrons un mouvement nous serons convaincus qu'il est l'effet d'une force; que cette force sort d'une puissance; que cette puissance agit par l'impulsion d'une volonté; que cette volonté est la suite de la considération d'une intelligence; que cette considération n'aurait pas lieu si l'intelligence n'était pas vivante. D'où nous concluerons que toutes les fois que nous apercevrons dans la nature, des effets actifs que nous ne pourrons pas rapporter à la volonté puissante des êtres intelligens dont l'enveloppe tombe sous nos sens, nous serons contraints de reconnaître, pour leur auteur, une intelligence dont la grandeur s'étend à la nature entière, et dont la vie permanente n'éprouve aucun changement. Car, si sa vie était susceptible de variations, il faudrait demander de quel autre être elle a pu la recevoir: mais, toujours faudrait-il qu'il existât par-dessus toutes choses une intelligence immortelle, puissante par elle-même et source de vie, pour que l'univers animé, dont nos

yeux aperçoivent la présence, puisse avoir existence.

L'immortalité de l'intelligence suprême se prouve encore par la différence qui existe, entre les lois naturelles et les lois humaines. En effet, l'expérience nous apprend que les lois humaines sont des ordonnances mortes, sans puissance personnelle, et qu'elles ne s'appliquent point d'elles-mêmes aussitôt que l'occasion propre à leur application a pris naissance. D'un autre côté, l'expérience nous apprend que notre intelligence est susceptible d'une grande activité et d'un sommeil profond, d'une activité moyenne et d'un repos modéré; de manière qu'il faut dire que sa vie est variable et marquée au sceau de la mortalité. De ces deux expériences, il suit, que toute ordonnance morte est l'expression de la volonté d'un esprit mortel.

Mais il n'en est pas de même des lois naturelles. Elles s'appliquent d'elles-mêmes, aussitôt que l'occasion propre à leur application a pris naissance; ce qui prouve qu'elles sont animées et pourvues d'une puissance personnelle. Donc, elles sont les ordonnances d'une intelligence dont la vie est immortelle et l'activité sans repos.

150. — Puisqu'il existe une intelligence immortelle, dont le champ d'action embrasse l'univers, comme la vie d'une intelligence

n'a pas lieu sans la présence des objets propres à former des considérations ; comme ces objets ne peuvent être présens dans le champ d'action qu'autant que le champ d'action en a pris les formes, il faut dire que, si l'intelligence est active, le champ d'action est passif, et le nommer entendement. Il faut ajouter : que la réunion de l'intelligence à l'entendement, forme essentiellement l'espèce de substance que l'on nomme esprit ; que ces deux essences sont inséparables, parce qu'en supposant leur séparation, on anéantit la substance spirtuelle, en réduisant à zéro les puissances qui la constituent ; car si les deux essences demeuraient ainsi séparées, elles ne pourraient jamais acquérir la vie qui réalise leur existence.

151. — De tout ce qui précède, il suit : que l'intelligence suprême étant immortelle, son entendement l'est aussi ; que dès-lors l'entendement divin contenait les principes et les modèles de toutes choses, sans quoi Dieu n'aurait pas vécu ; que par cela seul qu'il vivait, il était source de considérations, de jugemens, de volontés, de puissances, de forces et de mouvemens ; tandis que les principes et les modèles des choses, gissant sans vie dans son entendement, formaient le tableau perspectif de la nature. Ainsi, la création a pris naissance par un acte simple de la vo-

lonté suprême Dieu n'a crée aucune essence, aucun modèle de séries; tout était sa propriété. Mais il a voulu que tout fut animé: alors, sa volonté a déployé la puissance universelle, et de cette puissance immense découlent toutes les autres. Des puissances naissent les forces, les forces produisent les mouvemens, et la vie circule dans la nature entière.

152. — Les philosophes de l'antiquité démontraient la nécessité de l'existence d'une intelligence suprême, par l'expérience de la création du mouvement.

La matière brute, disaient-ils, se montre constamment inerte, sans désirs, sans volonté, sans force vive autre que celle qu'elle recevrait d'une puissance étrangère; force qui la transporterait et ferait mouvoir pendant quelque instans, pour l'abandonner ensuite petit à petit et bientôt la replonger dans son premier repos. Mais il n'en est pas de même des corps végétans ou vivans; ils recèlent évidemment une puissance active qui ne diminue pas par l'extinction successive des forces qui, sortant de leur sein, procréent des mouvemens.

Un homme est debout, il parcourt des yeux une distance et se propose de lancer vers un but un mobile qu'il tient à la main. Jusque-là tout est en repos; mais, à l'instant où sa

volonté est déterminée, il sort de l'intelligence qui a voulu, une force qui, passant dans les muscles du bras, fait mouvoir cette machine, et le mobile déposé dans la main part, transporté par une vitesse qui lui fait parcourir rapidement un espace; puis, cette force en agissant se disperse, s'éteint, et le mobile s'arrête. L'homme qui l'avait lancé n'a pas perdu sa puissance; il peut successivement en lancer d'autres avec des vitesses inégales, et sa volonté sera la seule règle qui déterminera la grandeur des forces que successivement il emploiera. Si le bras, pendant cet exercice, se fatigue et refuse enfin d'agir, il faudra dire que, semblable à toute autre machine, l'usage a augmenté le frottement des ressorts qui la composent, à tel point qu'étant devenu égal à la force qui, sortante de la volonté, sollicite son action, l'équilibre doit naître et le repos se manifester. Mais on ne pourrait pas dire que la force dont le bras est possesseur s'est épuisée; car une machine quelconque n'a pas de force qui lui soit propre, et constamment elle agit par l'impulsion d'une puissance qui lui est appliquée. Le mouvement est donc constamment l'effet d'une puissance; de manière que la puissance demeure constamment la même, quoiqu'il sorte constamment de son sein des forces qui commencent et finissent.

Mais les forces qui jaillissent de la puissance, n'étant pas toujours de la même grandeur, il faut qu'il existe des règles pour limiter ainsi leur émanation. D'un autre côté, les règles sont des lois qui ne peuvent exister que par une intelligence qui les crée par conception. Donc, si nous voyons naître un mouvement, il faudra dire : ce mouvement est l'effet d'une force, cette force sort d'une puissance ; cette puissance ne pouvait agir qu'en vertu d'une loi ; et cette loi devait son existence à la considération d'une existence : elle était l'expression de la volonté de cette intelligence. D'où il suit que l'intelligence , en général, est la cause première du mouvement.

Donc, l'ame de l'homme est une intelligence, puisque sa volonté suffit pour donner naissance au mouvement ; et comme sa volonté ne peut produire que des mouvemens d'une certaine étendue, cette espèce d'intelligence est limitée dans sa grandeur.

Donc l'ame de l'univers est une intelligence, puisqu'elle produit le mouvement universel qui anime la nature ; et cette intelligence est immense, puisque le mouvement qui en jaillit est universel. Elle est immortelle, puisque son mouvement est perpétuel. Les lois qui régissent la distribution du mouvement entre tous les êtres sont aussi l'expression de la volonté de cette grande intelligence ; parce que les

êtres doués d'une force limitée ne pouvant limiter eux-mêmes leur puissance, il faut nécessairement qu'elle soit déterminée et limitée par la conception et la volonté d'un être plus grand dont ils sont les sujets.

153. — L'existence d'une intelligence invisible et surnaturelle se prouve encore par les visions exactes de l'avenir. Mais cette preuve matérielle est l'une des plus fortes que l'on puisse apporter, et peut être légitimement repoussée par tous ceux qui n'en ont point une connaissance personnelle; car les faits de révélations ne sauraient être opposés qu'à ceux qui en ont éprouvé les visions. Je pourrais témoigner de plusieurs de ces faits. Beaucoup d'autres ainsi que moi pourraient en affirmer l'existence ; mais il serait ridicule de les proposer à tous les hommes indistinctement. Mon dessein est donc seulemement de rappeler cette expérience à la mémoire de ceux qui en ont été quelquefois frappés.

Toutes les fois qu'un homme profondément endormi, rêve, d'une manière claire et distincte, une localité régulière, une perspective fixe, et que, sur ce théatre, il aperçoit des évènemens naturels qui lui sont plus ou moins personnels, on dit que ce rêve est une vision; et, si quelques jours après, quelques mois, quelques années, ce que le songeur a vu se réalise exactement, on dit que cette vision

était une révélation. Tous ceux qui ont éprouvé ce phénomène doivent irrésistiblement conclure de cette expérience : 1° que les événemens majeurs sont inévitables ; 2° que l'arrêt de ces événemens est déposé dans le sein d'une puissance intelligente qui les connaît et peut les révéler.

De telles expériences conduisent au dogme ancien de la fatalité, et difficilement on pourrait se refuser à l'admettre en plusieurs circonstances; car, outre que chacun trouve dans sa vie particulière beaucoup d'événemens qui conduisent à cette conclusion, on peut dire qu'elle dérive directement des dogmes religieux tant anciens que modernes. En effet, les religions qui dominent sur la terre avec le plus de splendeur, enseignent que Dieu connaît l'avenir exactement. Or, il ne saurait connaître l'avenir exactement si l'avenir n'est point inévitable ; car, s'il était évitable, son événement serait douteux ; il serait présumable et possible, mais incertain. Une intelligence qui connaîtrait un pareil avenir serait savante sans doute, puisqu'il faudrait beaucoup de science pour calculer tous les possibles ; mais savante d'une science mondaine et d'une application incertaine; science bien différente de ce que l'on doit appeler connaissance exacte.

154. — Les philosophes de l'antiquité en-

seignaient aussi que tout ce qui prend naissance et paraît au monde est une forme invisible qui s'incorpore, et que la destruction rejette dans l'air pour rendre à la circulation l'ombre primitive. Ils enseignaient encore que la nature contient les ombres de chaque corps particulier, depuis son maximum de monstruosité jusqu'à son maximum de beauté, et que ces différentes nuances sont autant d'ombres éternelles particulières qui composent une série immense, mais non pas infinie : de manière, disaient-ils, que s'il était possible de saisir les corps vivans dans lesquels ces ombres sont enfermées, et de les conserver intacts sans dissolution, nécessairement on en épuiserait les races, et la nature deviendrait inhabile à la procréation de cette espèce, à moins que quelque accident igné ou la main de l'homme, ne rompît les chaînes de ces ombres, pour les remettre en circulation sous l'influence de la force active et vivifiante de la nature.

Peut-être est-ce par cette raison que les Égyptiens avaient embaumé les crocodiles par centaines de millions.

Peut-être est-ce pour cet effet que la nature a fossilisé les corps de ces animaux de l'ancien monde, dont on ne trouve nulle part les individus vivans.

4e ÉCLAIRCISSEMENT.

—

La perfection de Dieu et l'imperfection des esprits ont nécessité les malheurs de la mortalité.

155. — Dieu, dans le premier temps de l'éternité, voyait les racines des êtres, le tableau de leur perfectibilité renfermé dans le plan du mécanisme de la nature, et à l'extrémité, le cadre de la perfection de toutes choses. A cette époque, il n'y avait d'existant, au présent, que les racines des êtres; tout le reste était un possible à venir : ainsi Dieu ne voyait qu'un présent et un avenir. Par la création, le mécanisme de la nature a été réalisé : nombre de choses qui étaient à venir sont devenues présentes et ont passé ; ainsi le passé a pris naissance. A présent, Dieu voit le passé, le présent et l'avenir; mais le passé n'est autre chose qu'un avenir qui a traversé le présent, pour aller se caser dans le souvenir ; ainsi la vue de Dieu n'a pas changé de grandeur, puisqu'il n'a vu et ne voit encore qu'un même nombre de choses et de qualités.

Avant la création, disons-nous, le présent ne contenait à l'état d'existence actuelle que les racines des êtres : tout le reste était à venir.

Après la cessation de la création, par l'extinction du jeu de la nature, le présent contiendra les racines des êtres incorporés dans le cadre de leur perfection, et tout le reste sera passé. Cette troisième masse sera toujours égale à la première comme à la seconde. Ainsi la grandeur de la perception de la Divinité n'a pu changer et ne peut changer en aucun temps : caractère d'immutabilité qui ne peut s'appliquer qu'à elle seule.

Dieu est parfait, et l'éclat de sa perfection serait terni si l'on pouvait trouver quelque reproche à faire sur la grandeur de ses vues ou sur le défaut de leur exécution. Or, Dieu connaît la possibilité de toutes choses ; donc, sa perfection s'oppose à ce que quelque chose possible demeure éternellement sans être réalisé.

Dieu possédait une puissance incommensurable, dont les phénomènes de la nature nous démontrent chaque jour l'immensité : cette puissance pouvait agir sur les racines des êtres ; elle pouvait par son action, élaborer ces racines, et par cette élaboration, en opérer le perfectionnement ; elle pouvait, en exécutant les compositions qui devaient réaliser le projet des êtres, et en conduisant ces êtres à leur ultimatum de sensibilité, de lumière, de puissance et de vie, opérer la perfection de

chacun selon son genre, son espèce, sa race et son individu.

La perfection de Dieu commandait que cette puissance fût mise en œuvre et développée dans toute son étendue; car, si une partie de la grandeur de cette puissance demeurait ensevelie dans l'inaction pendant toute l'éternité, ce vide d'action, ce point éternellement mort, serait une tache éternelle sur la pureté de la perfection divine:

Mais, pour que la puissance de l'immortel agisse dans toute son étendue, il faut qu'elle commence son action sur chaque racine; que cette action se prolonge en croissant toujours jusqu'à ce que, parvenue à l'ultimatum proportionnel à chaque individu, elle finisse par y demeurer inhéremment adaptée pour conserver ainsi, en un état de stabilité éternelle, le résultat de son action; résultat qui n'est autre chose que la perfection relative à l'être sur lequel elle doit agir.

La perfection de Dieu exige donc que nous passions par le cercle de notre perfectibilité avant d'arriver à notre perfection; et, si la transition subite du néant à la perfection nous semble préférable à la nécessité d'une élaboration douloureuse, il faut nous rappeler que Dieu n'existe pas pour nous, ni par nous, mais que nous existons pour lui et par lui; qu'il est la fin à laquelle toutes choses se rapportent,

et que, si dans l'ordre particulier de notre intérêt personnel, le mécanisme de notre élaboration nous semble une mauvaise chose, dans l'ordre surnaturel de la nature divine, l'exécution de cette perfectibilité est une chose belle, sublime et nécessaire.

156. — On pourrait faire les objections suivantes :

Puisque Dieu possédait de toute éternité la puissance qui peut donner la vie et la perfection, le bonheur et la félicité, pourquoi n'a-t-il point de toute éternité, communiqué à toutes choses la puissance qui pouvait réaliser en elles la vie, la perfection, le bonheur et la félicité ? Car, it nous paraît que, si cette opération avait eu lieu, Dieu, dans l'éternité passée, aurait offert le tableau d'une perfection plus grande que celle que l'on peut y considérer. En effet, Dieu aurait été parfait et heureux dans son intelligence comme dans son entendement, puisque toutes les essences qui composaient la richesse de son entendement, auraient été parfaites dans leur développement et heureuses dans toute l'étendue de leur être, tandis que, si l'intelligence divine a été de toute éternité parfaite et heureuse, il est évident qu'il n'en est pas de même de l'entendement divin, puisque les différentes essences qui composent sa richesse, sont imparfaites en ce qu'elles sont mortelles et per-

fectibles, et ont été sans bonheur pendant tout l'espace de temps qu'elles sont demeurées sans vie ?

Nous n'apercevons point en quoi il était nécessaire que les essences sentantes fussent mortelles et perfectibles ; et leur mortalité, loin de paraître ajouter à la perfection divine, semble au contraire la ternir. Car, nous ne pouvons pas nous dissimuler que, si l'être de Dieu n'avait contenu de toute éternité que des êtres parfaits et immortels, sa perfection aurait été plus absolue qu'elle ne l'est en contenant des êtres imparfaits, susceptibles seulement d'acquérir l'immortalité. Ce ne peut être qu'à l'époque où toutes les essences auront acquis l'immortalité, que l'on pourra dire que l'unité de Dieu jouira d'une perfection absolue.

Donc, on peut imaginer quelque chose de plus parfait que Dieu ne l'est actuellement, en comparant Dieu dans l'éternité passée à Dieu dans l'éternité future. Donc, on peut avoir l'idée d'un Dieu plus parfait que celui dans le sein duquel nous sommes renfermés, puisqu'un Dieu qui ne contiendrait que des êtres immortels et parfaits serait d'une perfection plus belle, plus absolue, plus immuable que celle du Dieu auquel nous devons la naissance et la vie. Or, comme nous sommes forcés d'admettre en principe que, s'il existe un

Dieu, il possède nécessairement la perfection par excellence, nous sommes forcés à nier l'existence du dieu que vous nous présentez comme le générateur et le moteur de l'univers, comme le principe de la vie et de la perfection de toutes choses, et, par cela seul que nous pouvons vous donner l'idée d'un Dieu plus excellent en ce qu'il serait d'une perfection plus absolue et plus immuable? Nous sommes fondés à dire que l'existence de Dieu n'est pas nécessaire, parce que la nécessité n'admet point de possibilités qui lui soient contraires, parce que s'il existait un Dieu dans l'univers, l'esprit de l'homme ne pourrait pas se représenter ni concevoir l'idée d'un être qui paraîtrait plus excellent.

157. — Les objections qui précèdent sont fortes et captieuses au premier degré; mais nous allons en décomposer le raisonnement et faire connaître en quoi elles sont sophistiques par abus de mots.

1° La nécessité n'admet pas de possibilités qui lui soient contraires : cela est vrai; parce que la nécessité est la masse des conséquences qui découlent naturellement de l'essence d'un être; de manière qu'aussitôt qu'un être existe, les facultés et les puissances qui constituent son essence doivent produire des effets nécessaires. Ainsi, la raison de la nécessité relative à un être, se trouve dans l'existence du prin-

cipe de cet être, tandis que la raison de l'existence du principe d'un être ne se trouve nulle part; car il n'a pas d'autre raison de son existence que son existence même.

158. — En effet, il n'y avait pas de raisons dans le principe, pour qu'un Dieu existât, pour que ce Dieu fût plus grand ou plus petit, pour que les principes des choses naturelles existassent, pour qu'il fût un espace immense, pénétrable et susceptible d'être occupé. Ainsi, l'existence d'aucune de ces choses n'était nécessaire; mais aussitôt qu'il est démontré, qu'il existe un espace et qu'il existe des principes de choses naturelles, à l'instant il devient nécessaire que ces principes élémentaires occupent une partie de l'espace égale à leur étendue. Aussitôt qu'il est démontré que les principes élémentaires, par l'exercice de leurs affinités, peuvent s'unir et former des corps de différentes espèces, à l'instant, il devient nécessaire que la formation de ces corps ait lieu, pourvu toutefois que ces élémens possèdent la puissance d'exercer leurs affinités. Mais, s'il est démontré que ces éléments ne renferment point en eux mêmes le principe de leur mouvement et qu'ils ne se meuvent que lorsqu'ils sont unis, alors il est nécessaire de reconnaître l'existence d'une cause motrice autre que l'élement qui peut agir sur l'élément et lui communiquer l'action. Et, si l'on fait

cette réflexion, qu'un être est circonscrit dans son propre être, de telle sorte que les qualités qui le constituent ne peuvent s'étendre hors de lui ni s'exercer en un autre être que lui-même ; alors il devient nécessaire de reconnaître que l'univers ne forme qu'une seule unité, et que, de la composition particulière de cette unité, découlent une foule de nécessités; nécessités qui sont les conséquences naturelles de l'essence des principes des êtres; nécessités qui créent les effets et non les principes des êtres; nécessités qui ne peuvent jamais être une cause première, mais seulement une cause secondaire, dérivant des qualités constitutives des êtres.

Ainsi, il n'est pas exact de dire que s'il existe un Dieu dans l'univers, il doit nécessairement posséder la perfection par excellence, parce qu'il n'y a pas nécessité à ce qu'il soit plus grand ou plus petit, plus ou moins excellent, n'ayant pas d'autre raison de son existence que son existence même: mais il y a nécessité, dès l'instant qu'il existe, à ce que ses forces, ses facultés, ses puissances, soient développées dans l'étendue précise de leur grandeur, et produisent des effets proportionnel.

159. — 2° D'ailleurs, que signifie cette expression : *la perfection par excellence?* En quoi consistera l'excellence de la perfection? Sera-

ce dans la grandeur de la puissance, dans l'étendue de la science, dans l'immensité des moyens d'action, dans la supériorité exclusive de out objet de comparaison? Alors, le Dieu de l'univers, tel que nous l'avons dépeint, possédera la perfection par excellence. En effet, on a dit que Dieu serait plus parfait, si de toute éternité, il ne contenait en son sein que des êtres parfaits et immortels : or, dans cette supposition, l'unité divine serait un groupe d'immortels, et sans contredit, l'intelligence suprême trouverait dans les êtres immortels que son sein contiendrait, des objets de comparaison, qui rabaisseraient de beaucoup la sublimité de son immortalité, qui diminueraient immensément la grandeur de sa puissance, puisque ces immortels seraient immortels par leur propre essence, sans avoir rien reçu ni éprouvé le besoin de recevoir rien de l'intelligence suprême. D'un autre côté, cette intelligence suprême ne posséderait en moyens d'action que ceux qui lui seraient personnels et relatifs à sa propre béatitude : ce qui en circonscrirait énormément le nombre et l'étendue. Enfin, la science de cette suprême intelligence serait très limitée, puisque ne contenant dans son sein que des immortels, toutes les variabilités qui se rapportent aux changemens des êtres par mortalité, à leur élaboration, à leur perfectionnement, lui

demeureraient pour toujours complétement ignorées. On pourrait donc affirmer qu'un Dieu de cette espèce posséderait une perfection moins excellente que celle de celui que nous avons décrit, puisqu'il serait énormément moins grand dans sa puissance, extrêmement plus borné dans sa science et ses moyens d'action; puisque enfin, il trouverait dans les immortels des êtres qui lui seraient très comparables par la similitude de la nature, la perfection de la vie et la stabilité de la béatitude.

160. — 3° Dirait-on que l'on fait consister l'excellence de la perfection de Dieu dans l'excellence des êtres qu'il renferme? Alors, l'entendement divin seul serait plus excellent qu'il ne l'esl en effet; car il posséderait une masse immense d'êtres immortels par la seule propriété de leur essence, et, ce groupe de perfections accomplies, dépasserait de beaucoup en valeur une masse égale d'êtres mortels par essence et seulement perfectibles : alors, cet entendement divin, pour compléter sa perfection absolue, n'aurait rien à recevoir de l'intelligence suprême. Mais, dans cette supposition, l'existence de cette intelligence suprême cesserait d'être nécessaire : bien mieux encore, l'existence de l'entendement divin cesserait aussi d'être nécessaire; car il suffirait qu'un vide immense existât et renfer-

mât dans son sein une masse d'êtres de différens genres et de différentes espèces; parfaits, chacun dans le cercle de leur individu, en ce qu'ils posséderaient une immortalité propre à leur essence. Alors, il n'y aurait plus d'unité dans l'univers, plus de liaison, plus de communication entre les êtres; chacun jouirait en lui-même de son immortalité particulière.

Sans doute, il n'y avait pas de raison, dans le principe, pour que la chose ne fût pas ainsi, puisqu'il n'y avait pas même de raison pour qu'y eût quelque chose; mais notre mortalité et celle des êtres qui nous entourent, nous convainquent qu'il en est tout autrement.

161. — 4° Ajouterait-on, qu'un Dieu qui ne contiendrait que des immortels serait nécessairement préférable, puisqu'en un sein pareil nous jouirions d'un sort infiniment plus fortuné? D'abord, je ferai remarquer que ce choix de préférence est fait dans notre intérêt personnel; ensuite j'ajouterais qu'il est encore une erreur, parce que n'ayant pas d'autre raison du principe de notre existence que notre existence même, et notre essence étant mortelle et perfectible, nous ne pourrions, sous aucun point de vue, faire partie du Dieu que nous préférons; de sorte que, si dans l'univers, il n'existait qu'un Dieu de cette espèce,

les choses seraient autrement qu'elles ne sont; mais l'existence qui nous est personnelle aurait été et serait pour toute l'éternité, au nombre des impossibilités. Et ne disons point que nous serions immortels si nous n'étions pas mortels, parce que l'immortaliié et la mortalité forment deux essences qui ne se ressemblent pas; parce que la non existence de l'une de ces essences ne nécessite pas l'existence de l'autre ; parce qu'en principe, il n'y avait pas nécessité à ce que ni l'une ni l'autre fussent; parce qu'enfin, il n'y avait pas même nécessité qu'il y eût quelque chose.

162. — 5° On a dit que, puisque Dieu possédait, de toute éternité, la puissance qui pouvait donner la vie et la perfection à toutes choses; si, de toute éternité, il avait communiqué la puissance nécessaire pour la production de cet effet, Dieu aurait été, de toute éternité, heureux et parfait dans son intelligence. Cette manière de parler n'est pas encore exacte: en effet, si Dieu possédait, de toute éternité, la puissance qui pouvait donner la vie et la perfection à toutes choses, Dieu ne pouvait pas, de toute éternité, communiquer cette puissance; car, nécessairement la possession de la puissance devait en précéder la communication, puisqu'il fallait pour cet effet, que la puissance passât du possesseur à l'être qui ne possédait pas. Or, ce moment de

transition séparait à l'instant l'éternité en deux temps; savoir : Le temps passé de possession pour l'intelligence divine seule, et le temps présent de communication faite aux êtres privés par essence de mouvement et de vie.

Or, ce premier temps de possession formait le commencement absolu de l'éternité, et par conséquent un temps indivisible, incommensurable, quasi-éternel : Il n'était donc pas possible de communiquer le mouvement de toute éternité. Il aurait fallu que le mouvement et la vie eussent été propres aux êtres de toute éternité ; mais alors ils n'auraient pas été mortels, et nous sommes évidemment convaincus qu'ils le sont.

163. — 6° Soutiendra-t-on que Dieu ayant la puissance de faire passer les êtres mortels, directement de l'inertie à la perfection, cette action aurait été meilleure que celle par laquelle il leur fait parcourir leur cercle de perfectibilité ? On répond encore que non. Que, par cela seul qu'il existe des êtres perfectibles, il est nécessaire que ces êtres parcourent le cercle de leur perfectibilité pour atteindre, par cette voie, leur perfection ; parce que cette marche est la seule qui puisse ajouter à leur principe imparfait, ce qui lui manque pour atteindre la perfection dont il est susceptible, en introduisant et augmentant

successivement dans leur essence réfractaire le mouvement et la vie, pour incruster au fur et à mesure dans la mémoire intellectuelle les leçons sévères d'une longue et pénible expérience; leçons sans lesquelles la lumière intéritive, autrement l'instinct infaillible, ne prendrait point consistance; parce qu'aussi, cette marche est la seule qui puisse développer et employer la puissance divine dans toute l'étendue qui la caractérise. L'élaboration pénible que nous éprouvons, en notre qualité d'être mortel, est donc une loi de nécessité dont Dieu ne peut pas empêcher l'exécution; parce que sa perfection s'oppose à ce qu'il fasse quelque chose qui soit contraire à la sagesse et à la droite raison. Ainsi, il faut rapporter aux lois de la nécessité le plus grand nombre des douleurs, des infortunes et des catastrophes, dont les êtres mortels sont les victimes.

164. 7° Nous disons, qu'il serait contraire à la sagesse et à la droite raison que Dieu fît passer les êtres mortels, directement de l'inertie à la perfection. En effet :

L'expérience et le raisonnement nous apprennent que tous les êtres sensitifs et sensibles, le génie suprême excepté, sont mortels; c'est-à-dire, susceptibles de mort et de vie; susceptibles d'un sommeil plus ou moins profond pendant la mort, d'une activité plus ou

moins grande pendant la vie; susceptibles de ressentir des douleurs physiques ou morales, plus ou moins grandes, plus ou moins continues; de goûter des plaisirs physiques ou moraux, plus ou moins vifs, plus ou moins constants.

D'un autre côté, tout ce qui tend à faire éprouver une douleur à un être sensible est un mal, et tout ce qui lui fait éprouver un plaisir est un bien.

Or, le mal et le bien se succèdent par le seul fait de l'exercice de la mortalité. Il n'était donc pas possible de donner la vie à un être mortel et de le faire vivre mortellement, sans le soumettre aux influences successives et du mal et du bien.

L'être mortel est, à la vérité, susceptible de devenir immortel; mais son immortalité ne serait pas parfaite si, dans cet état, son bonheur n'était pas soutenu, et, en quelque sorte, de temps à autre, rafraîchi par le souvenir des douleurs éprouvées pendant l'exercice de la mortalité.

Il était donc nécessaire d'animer d'une vie mortelle l'être sensitif ou sensible qui venait à l'existence; et, puisqu'il avait commencé l'éternité par l'inertie du néant, le passage mathématique et raisonnable de la mort à la vie était la naissance à la vie la moins active, pour passer à une activité moyenne, s'élever

par une plus grande, et parvenir enfin à son ultimatum relatif. Il était sage de commencer par la vie mortelle pour finir par la vie éternelle; parce qu'il était nécessaire de posséder, pendant le cours de la béatitude, le souvenir des malheurs et des infortunes de la vie mortelle pour que la vie éternelle procure le plus grand bonheur possible, et pour que ce bonheur, lorsqu'il viendrait à s'éteindre dans la satiété, pût se ranimer par le souvenir du passé; parce qu'il était nécessaire que l'homme acquît la mémoire des images terrestres, des arts, des sciences, des actions, des opérations et des événemens humains, afin de pouvoir, en sa béatitude, appeler à sa volonté sous sa vue, le souvenir de ces différentes choses, pour les placer dans le champ de sa perception, les y fixer, les combiner, distribuer, animer, grouper, diviser, dissoudre, etc.; et par ce moyen créer, détruire et jouir de l'exercice délectable d'une puissance arbitraire.

165. — La raison mathématique, l'ordre et l'harmonie nous apprennent encore, que tout individu spirituel perfectible, par le seul fait de sa perfectibilité, correspond à un nombre déterminé de corps organisés, différents par leurs formes, leur mécanisme et les règles d'instinct qui s'y rattachent; que la variété de ces types d'incorporation est d'autant plus

nombreuse, par rapport à une même âme, que la perfectibilité essentielle de ces individus est plus étendue; enfin, que l'exercice de la vie mortelle commence par la corporalité la moins estimable, pour s'élever graduellement jusqu'à l'organisme qui, par l'élégance de ses formes, le perfectionnement de son mécanisme, et l'excellence de ses règles distinctes, se trouve à la hauteur de l'ame élaborée qui doit l'habiter pendant le reste de l'éternité. Mais, pour remplir ces destinées, et pour opérer ces effets, il faut nécessairement que l'ame qui s'élabore passe plusieurs fois de corps en corps, d'abord sur une même terre, pour s'élever de l'état sauvage à la civilisation; puis, dans cette civilisation, passer des bas états de l'industrie aux arts libéraux, à la science, à la pholophie, et enfin à la vertu consciencielle, à la force d'ame et à la maîtrise de soi-même. Il faut qu'elle passe ensuite sur d'autres planètes, pour acquérir, en un autre ordre de choses, de nouvelles capacités intellectuelles, de nouvelles vertus, et, parvenir enfin à la perfection définitive et personnelle, qui doit lui procurer la possession de l'héritage et du bonheur éternel qui lui sont prédestinés.

166. — Nous remarquerons que les idées organiques de toutes espèces et de tous degrés de perfection, par le seul fait de leur existence

éternelle au sein de la divinité, possèdent de toute éternité des propriétés développables ; que ees propriétés ne sont autre chose que les conséquences nécessaires qui découlent naturellement de la structure de leur mécanisme ; que ces conséquences forment autant de règles d'action qui, quoique mortes lorsque l'organisation est en repos, n'en forment pas moins des règles d'instinct, dont l'impulsion se fait ressentir au principe sensitif qui l'habite, aussitôt que ce principe commande le mouvement à l'organisme dont il remplit la capacité.

Nous remarquerons aussi, que ces règles d'action que nous nommons instinct, se rattachent à l'organisation qu'ils accompagnent aussi inhéremment que des propriétés mathématiques se rattachent à la figure géométrique dont elles découlent ; mais, que toutes ces choses sont par elles-mêmes insentantes, et dès-lors, dénués de vie propre et de sentiment personnel, lors même qu'elles agissent de manière que la destinée qui les concerne n'a de rapport direct qu'à l'exercice de la puissance divine qui, pour compléter son développement, doit mettre en œuvre ces mécanismes et les employer pendant un temps limité, afin que tout ce qui est possible soit réalisé, et que la mention de son existence puisse être consignée dans le souvenir du passé.

167. —Nous remarquerons enfin que, les tableaux de la mémoire intellectuelle, appartenant à la mémoire divine, sont permanens et indestructibles; que dès-lors ils peuvent être considérés comme des machines morales, constantes à toujours, et dont la réaction sur l'ame qu'ils entourent doit produire l'effet d'un instinct sollicitant; instinct qui, sans éclairer l'ame sur le principe de son impulsion, parce qu'il ne lui révèle aucun des événemens dont il est la conséquence, n'en est pas moins un sentiment puissant qui sollicite l'ame vigoureusement, et souvent la détermine.

Ainsi, par exemple: Supposons qu'un homme, dans son existence antécédente, ait commis quelques crimes et qu'il ait subi la punition voulue par la loi; dans l'existence présente, il n'aura pas le souvenir clair et distinct des circonstances, des événemens et des châtimens dont nous venons de parler, parce qu'un tel souvenir appartient à la mémoire divine, et, qu'en mourant antécédemment, il avait perdu sa mémoire mortelle. Mais, comme la mémoire divine de tout ce qui le concerne, est un tableau impérissable qui l'accompagne pour toute l'éternité, et qui, sur lui, peut réagir si l'occasion de commettre un crime de pareille perversité venait à se présenter. D'abord, sa nature vicieuse l'exciterait à le commettre; mais, à l'instant, l'instinct jaillis-

sant de la mémoire intellectuelle, combattrait cette inclination par une crainte vague de l'avenir et par une terreur indéterminée, assez puissante pour suspendre l'action qui, retardée, manquerait d'exécution. Viendraient ensuite des réflexions lumineuses; et l'homme, arraché à sa première passion, bénissant l'incertitude qui l'a sauvé d'un crime, graverait dans sa mémoire terrestre une note morale qui commencerait son amélioration.

Plusieurs expériences consécutives de cette espèce atténueraient le vice de sa nature; et cet homme, sortant de la vie, partirait meilleur qu'il n'y était entré.

Le souvenir intellectuel de la présente existence perfectionnerait l'instinct qu'il doit avoir dans la suivante, et ainsi d'existence en existence, jusqu'à son entier perfectionnement.

Cet exemple nous fait connaître que, dans l'homme vicieux et criminel, il ne faut point haïr l'homme même, parce qu'il est notre semblable, et qu'autrefois, peut-être, nous n'étions pas meilleurs; qu'il ne faut pas le traiter avec cruauté, l'humanité nous en faisant la défense; mais, qu'il faut encore moins, par un excès contraire, le traiter avec trop d'indulgence, parce que l'application d'une peine proportionnée au délit, les douleurs, le chagrin, le repentir que cette application fait naître, sont les seuls remèdes qui puissent ar-

rêter la croissance des vices, diminuer leur intensité et perfectionner l'instinct futur.

168. — Ce qui précède explique clairement comment une ame qui s'avance vers la perfection doit, à chaque changement d'existence, s'unir à un corps dont les organes possèdent un instinct plus relevé et des inclinations plus civilisées; car, puisque l'intelligence, par la force de son imagination et du libre arbitre qui l'accompagne grave dans sa mémoire terrestre, pendant le cours d'une existence mortelle, des règles d'actions physiques et morales dont la mention dans la mémoire intellectuelle, survit au trépas. Par ce seul fait, elle se met en rapport avec un organisme dont les instincts sont à pareille hauteur, et, par la seule puissance de l'affinité d'agrégation morale, la réunion de ces choses homogènes doit avoir lieu lors de la renaissance.

169. — On déplore sans cesse que le souvenir du passé ne renaisse point avec nous. Il semble que l'existence présente serait moins malheureuse, plus prudente, plus sage et plus améliorante, si elle était éclairée par l'expérience des existences antécédentes; mais, si la chose était ainsi, les sociétés humaines ne seraient plus ce qu'elles sont, ce qu'elles peuvent être. En effet, les affections, les haines, les passions de toutes natures renaîtraient avec nous: rien ne s'éteindrait dans le tom-

beau. Quel est celui qui, se souvenant d'une existence antécédente passée dans l'abondance et le plaisir, voudrait consentir à vivre dans une position moins privilégiée? Quel est celui qui, convaincu de son immortalité par le fait matériel des souvenirs du passé, pourrait être contraint à renoncer à son orgueil, à son ambition, à son égoïsme, à sa violence tyrannique, à ses inclinations ordurières; contraint à réagir sur lui-même pour extirper, par de pénibles efforts ses nombreux défauts? Non, la nature serait impuissante pour opérer le perfectionnement d'un esprit mortel.

D'ailleurs, la chose n'est pas possible, à l'état d'animalité, car notre mémoire cérébrale s'enrichit mécaniquement par l'action des sensations que nous procurent les organes des sens; elle n'a d'autre soutien que la substance et le mécanisme du cerveau; dès-lors elle doit nécessairement périr avec eux.

170. — Une expérience récente vient expliquer sa structure et les phénomènes de son usage : si, après avoir placé dans une chambre obscure une plaque argentée couverte d'une certaine préparation d'iode, vous mettez la glace réfléchissante en regard d'un paysage que les rayons du soleil éclairent, les objets réfléchis sur la plaque y traceront leur peinture avec la plus grande exactitude de perspective, et, en peu de minutes, le tableau sera

fait et rendu permanent comme à l'encre de Chine.

De même, lorsque les objets extérieurs viennent se peindre au fond de l'œil sur l'épanouissement du nerf optique, leur impression s'enfonce et va se placer dans un compartiment de substance médullaire, destiné pour cet effet; et là, les images introduites prennent une consistance stable, tracent les lignes de mouvement qui figurent les actions extérieures, et en même temps se lient par des traits infiniment minces avec les expressions qui indiquent les couleurs. : de cette manière, un cadre de choses et d'événemens est formé, il demeure vivant tant que les choses extérieures sont présentes et agissantes; mais, lorsqu'elles cessent de faire impression, le tableau dont nous venons de parler se dépose sur le fond de l'arène de vision, y entre à l'état de repos, et constitue ce que nous appelons une molécule mémoriale. Plus tard, veut on se ressouvenir de ce que l'on avait vu, l'ame projette, dans le magasin du souvenir, sa force d'imagination; cette force exhume le tableau dont nous venons de parler, le fait surgir dans le champ de vision et l'anime ; à l'instant les images qui le composent se meuvent, et, parcourant les lignes de mouvement tracées, elles renouvellent la vision de l'événement dont nous avions été témoins : événement colorié ; car,

les filets qui unissent les images aux expressions des couleurs, ont été ébranlés et leur simulacre s'est renouvelé.

Ainsi s'opère le souvenir exact d'un événement passé, tant que la mémoire demeure forte et vive; mais, lorsque l'organisme dépérit, elle obéit à la même loi. Les souvenirs doivent donc cesser d'être complets et s'effacer de plus en plus jusqu'au moment où la mort, éteignant la dernière étincelle de vie, réduit tout à l'inertie.

171. — Sans doute les choses ne se passent point ainsi dans la mémoire intellectuelle, et, si nous avions assez de force vitale et de lumière pour nous élever jusqu'à elle, il semble que nous y apercevrions distinctement le souvenir exact du passé, dans toute son étendue et dans tous ses détails. Mais d'abord, nous n'avons pas cette puissance : en second lieu, le tracé de ce souvenir est divin, et ses caractères sont d'une sublimité que l'immense infériorité de notre spiritualité ne nous permet pas de saisir.

172. — Mais, dira-t-on, quelque fois par révélation, on aperçoit l'avenir et alors, on était élevé à la hauteur de la mémoire intellectuelle, on y était frappé par le tableau du futur, on en saisissait les traits? Je répondrais non. — Lorsque, par révélation, nous apercevons l'avenir, ce n'est pas le tableau de la destinée dont nous

saisissons exactement les caractères, ils sont d'une nature incompréhensible pour nous; c'est le tableau de la destinée qui se révèle à nous, par un effet fantasmagorique, en faisant surgir dans notre mémoire cérébrale les peintures analogues à son tracé : peintures dont nous conservons le souvenir, parce qu'elles sont composées des matériaux de notre mémoire, et peuvent y demeurer; tandis que les caractères divins qui en ont créé le tableau, demeurent toujours fixés en leur localité, d'où ils ne sauraient être extraits, parce que leur base est divine et leur nature immuable.

173. — Tout tableau de choses, d'actions ou d'événemens a sa figure individuelle, significative, exprimant un enseignement moral et une lumière scientifique.

Cet enseignement et cette lumière font corps indestructible avec le tableau dont il est question, de la même manière que les propriétés mathématiques d'une figure géométrique font corps indestructible avec cette figure.

On ne peut pas dire que l'enseignement et la lumière dont nous parlons; soient de même nature que le tableau auquel elles se rattachent; pas plus que l'on pourrait dire que les propriétés mathématiques d'une figure géométrique, sont de même nature que la figure à laquelle elles adhérent.

Et cela est si vrai, qu'on peut voir maté-

riellement un événement, sans distinguer l'enseignement et la science qui en découlent; de la même manière que l'on peut voir une figure géométrique sans soupçonner ses propriétés mathématiques.

Les tableaux du souvenir et leur enseignement sont donc deux choses distinctes, dont les effets, en agissant sur l'ame, sont différens; car le tableau produit une vision de forme, de couleur et d'action simplement perspective; tandis que la lumière et l'enseignement qui en découlent produisent, lorsqu'ils sont sentis, un jugement moral et une conception scientifique.

Or, les souvenirs de la mémoire intellectuelle qui sont éternels, parce qu'ils sont divins; hors de notre portée, puisqu'ils ne sont pas à notre disposition, peuvent bien exister constamment présens à la vue de Dieu, sans que pour ce nous soyons frappés par leur vue matérielle; tandis que l'enseignement et la lumière qui s'y rattachent, étant mis à notre disposition par la loi de notre perfectibilité, doivent, toutes les fois que l'occasion s'en présente, agir sur nous par instinct, et nous éclairer dans le jugement que nous avons à prononcer pour la détermination de notre volonté.

174. — Pour concevoir ces effets, on peut se représenter l'ame humaine comme placée

en avant du lambeau de mémoire divine qui lui sert de cadre, ayant sous elle le néant d'action dont elle est sortie, devant elle la vie qu'elle parcourt, derrière elle la mémoire cérébrale mortelle, au-dessus d'elle l'enseignement et la lumière qui jaillissent des événemens et des travaux intellectuels tracés dans la mémoire divine, et plus haut les caractères historiques de cette mémoire éternelle; autrement, le tracé fidèle de tout ce qui nous est personnel dans le passé, dans le présent et dans le futur.

175. — Les phénomènes de révélation sont rares; ils sont produits en nous en exécution de l'ordonnance de notre destinée, et pour la création d'un effet moral qui ne pouvait être opéré que de cette seule manière.

Pour que notre ame pût, à sa volonté, se faire représenter dans sa mémoire cérébrale tous les tableaux qui constituent le souvenir du passé, il faudrait que toutes ses destinées fussent accomplies; que, par ce moyen, la mémoire intellectuelle se fût enrichie du maximum de force et de lumière qui, d'après la règle de notre essence, peuvent être mises à notre disposition. Jusque-là, nous devons être réduits à des persuasions d'instinct et à des figures d'imagination qui, bien que dérivant d'un souvenir intellectuel exact, n'en sont cependant pas et n'en sauraient être la

peinture réelle, parce que nous n'avons pas encore acquis, par des existences successives et par des travaux de tous genres, les capacités et les développemens intellectuels nécessaires à la production de cet effet.

176. — Quel tableau magnifique offre à nos regards le groupe d'un corps organisé! Quel merveilleux assemblage de pièces organiques différentes par leur structure et par les règles d'instinct qui les accompagnent! Toutes animées par une ame sensitive séparée; toutes agissant dans le sens qui leur est particulier, quoique recevant une impulsion commune et une vie générale; toutes nécessaires à l'exercice de la sensibilité du principe qui les habite, autant que cette peuplade de sensitifs est nécessaire à l'élaboration de l'ame principale qui les domine, autant que l'ame principale est nécessaire, elle-même, au développement de la perfectibilité des principes sensitifs soumis à son empire.

177. — J'ai démontré qu'il n'existe qu'un Dieu; que l'univers est renfermé dans son sein; que tout ce qui compose cet univers est sous sa dépendance, émane de l'effort de sa puissance et lui appartient en propre. De manière, qu'un être quelconque n'a de lui-même qu'une propriété secondaire, puisque le cadre qui constitue son essence est une idée divine; puisque les qualités qui, en s'incorporant

dans ce cadre, rendent l'être ce qu'il est, sont des dons de la générosité suprême. Quel aliment trouverons-nous donc désormais à notre orgueil? Tout ce que nous possédons de bon, de beau, de grand, de lumineux et de puissant, sont des accessoires que nous avons reçus de la libéralité du générateur universel. Sur quoi ferons-nous reposer le mépris que nous versons sur ceux qui nous entourent? Puisque chaque chose ayant, par son essence, une grandeur déterminée, rien ne saurait être vil en soi ; puisque le reproche de vilité ne doits'appliquer qu'au mauvais usage qu'un être raisonnable et libre peut faire des qualités placées en lui par la toute-puissance.

Sans mépriser rien en soi, il faut donc estimer chaque chose à sa valeur relative, selon le rang qu'elle occupe dans l'ordre des êtres. Mais, qui pourra juger les êtres perfectibles? Connaîtrons nous le cadre de leur essence? Saurons-nous à quelle époque ils sont sortis des ténèbres de l'inertie pour commencer une première existence ? Qui nous dira quelles sont les premières qualités qu'ils avaient reçues et comment ils en ont usé? Qui nous apprendra quelles sont celles qui doivent recevoir et ce qu'ils deviendront en s'élaborant par des existences successives? etc., etc.

5e ÉCLAIRCISSEMENT.

Le matérialisme et le spiritualisme se partagent le monde.

CAUSES DE L'ERREUR DU MATÉRIALISME.

178. — Celui dont l'esprit calme et réfléchi saisira les différentes conceptions de la pneumatologie, qui les comparera aux opinions philosophiques des âges antécédens, aux croyances religieuses des temps modernes, s'apercevra bientôt qu'il n'existe pour l'homme, dans tous les siècles, qu'un même fond de vérités éternelles sur lesquelles son imagination construit et quelquefois l'égare.

Il verra distinctement que les religions n'ont différé, ne diffèrent et ne différeront, que par la variété des emblêmes dont les hommes ont enveloppé, enveloppent et envelopperont ces vérités innées, que par l'usage et par l'abus qu'ils en ont fait, qu'ils en font et qu'ils en feront.

Il affirmera que les religions qui ont paru et qui paraîtront n'ont eu et n'auront jamais qu'une seule et même racine, qu'un seul et même tronc; que tout système religieux pris isolément, est une branche détachée d'un arbre unique, qu'il est facile de reconnaître et de rapporter à son entaille.

Il verra que la philosophie tire son origine du même fond de vérités, et qu'elle a, par-dessus les religions, l'avantage de s'éclairer d'un flambeau plus abondant en lumières, de scruter plus profondément, de porter ses regards plus au lointain.

Il reconnaîtra que le système des anciens mages de l'Orient, des brachmanes de l'Inde et des grands prêtres de Mymphis, était aussi celui d'Orphée, d'Hyppocrate, de Platon, Aristote et Pytagore; mais, qu'entre tous, Pytagore s'est distingué par la profondeur de son érudition et l'étendue de son ensignement, à tel degré, que, si l'incendie de son école n'avait pas privé le monde des leçons écrites de sa main, leur lumière éclatante aurait, depuis longtemps, dissipé les ténèbres qui couvrent en beaucoup d'esprits le mystère de l'existence éternelle d'une intelligence immense, propriétaire d'une puissance universelle et source immortelle de force et de vie.

179. — Pour reconnaître la vérité de ce qui vient d'être exposé, il suffit de jeter un coup-

d'œil sur les croyances anciennes et modernes, et d'en faire le rapprochement.

« Zoroastre et les mages d'Orient n'admet-
» taient qu'un seul principe primitif, immor-
» tel, plus ancien que la lumière et les ténè-
» bres, existant de tout temps dans une soli-
» tude adorable, sans compagnon et sans rival;
» auteur de tous biens, désintéressé, le plus ex-
» cellent de tous les êtres excellens, la plus sage
» de toutes les intelligences; instruit par lui
» seul, suffisant à lui-même et premier produc-
» teur de la nature.

» Ils reconnaissaient un autre Dieu mitoyen,
» nommé Mithras: première producion de la
» puissance éternelle, préposé pour être le
» chef de toutes les intelligences.

» Ils ne regardaient point le bon et le mau-
» vais principe comme co-éternels; ils disaient
» que la lumière, autrement Oromaze, émanée
» du premier principe, était éternelle, et que les
» ténèbres avaient été produits par le doute
» d'Ahrimane, chef des génies. »

Ils ajoutaient : « La lumière et les ténèbres
» doivent se combattre pendant neuf mille
» ans, l'un détruisant ce que l'autre fait, jus-
» qu'à ce qu'enfin l'enfer soit aboli. Alors, les
» hommes seront bienheureux et leurs corps
» deviendront transparens. Le Dieu qui a tout
» produit se cache pendant ce temps, cet in-
» tervalle n'est pas trop long pour un Dieu, mais

» il est semblable à un moment de sommeil. Il
» viendra un temps fixé par le destin où Ahri-
» mane sera totalement détruit et exterminé;
» la terre changera de forme et deviendra
» unie et égale; et les hommes heureux n'au-
» ront plus qu'une même vie, une même lan-
» gue et un même gouvernement.

180. » Les Egyptiens signalaient, par Osiris,
» le principe actif et très-saint; par Isis, la
» sagesse et le jugement par excellence; et par
» Orus, la production de la toute puissance,
» opérant sur le modèle de l'archytipe du
» monde.

Ils ajoutaient : « Dieu existait dans son unité
» solitaire avant tous les êtres : il est la source
» et l'origine de tout ce qui est intelligent et
» intelligible; il est le premier principe suffi-
» sant à lui-même, incompréhensible et le
» père de toutes les essences.

Ils admettaient aussi un Dieu médiateur comme les Perses; ils le nommaient « Emeph,
» comme chef de tous les esprits éthéréens;
» Orus, comme première production de la
» toute-puissance et règle de toute création;
» Amouri, en tant qu'il est sage; Ptha, en tant
» qu'il est la vie de toutes choses, et Osiris,
» en tant qu'il est auteur de tous biens.

» La théologie égyptienne, comme celle des
» hébreux, distinguait dans l'homme l'esprit
» pur, le corps céleste et le corps terrestre. »

181. — Orphée a dit : « Jupiter est le premier et le dernier, le commencement et la » fin : Tous les êtres émanent de lui ; il a produit l'univers; il est le père primitif et la » vierge immortelle; il est la vie, la cause et » la force de toutes choses. Il n'y a qu'une » seule puissance, un seul Dieu, seul roi universel de tout.

182. — Thalès disait : « Dieu est le plus ancien de tous les êtres ; il a produit l'univers; » il est l'intelligence qui a débrouillé le chaos; » il est sans commencement et sans fin, et » rien ne lui est caché.

183. — Pythagore enseignait : « Il n'y a » qu'un seul Dieu, qui n'est pas, comme quelques-uns se l'imaginent, placé au-dessus du » monde, hors des limites de l'univers; mais, » étant tout entier en soi, il voit tous les êtres » qui remplissent son immensité. Principe » unique, lumière du ciel, père de tous, il » produit tout et arrange tout; il est la raison, » la vie et le mouvement de tous les êtres.

184. — Thalès et Pythagore définissaient l'ame : « Une nature qui se meut d'elle-même, » ouvrage d'un Dieu éternel, substance immortelle à cause de son principe. »

Socrate, Platon, Aristote, etc., n'avaient pas d'autre croyance.

185. — La théologie payenne ajoutait encore : « Au siècle d'or, sous l'empire de Sa-

» turne, il n'y avait ni malheur ni crimes,
» ni travail ni peines, ni maladies ni mort. »

« Le corps est une prison, parce que l'ame
» est ici dans un état de punition, jusqu'à ce
» qu'elle ait expié les fautes qu'elle a com-
» mises dans le ciel. »

« Les ames pures qui ont travaillé ici-bas à
» se dégager de toute souillure terrestre, se
» retirent après la mort dans un lieu invi-
» sible qui nous est inconnu, où le pur s'unit
» au pur, le bon à son semblable, et notre
» essence immortelle à l'essence divine. »

« L'ame de l'homme tient le milieu entre
» les êtres qui contemplent toujours Dieu et
» ceux qui sont incapables de le contempler.
» Sous l'empire de Saturne, elle se rassasiait
» de cette contemplation et demeurait pure
» et sans tache; mais elle s'est corrompue en
» savourant les biens inférieurs dont le ciel
» était rempli : alors elle a perdu ses ailes,
» autrement sa vertu; le soleil l'a précipitée
» d'abord dans l'air, l'air l'a jetée dans la
» mer profonde, et la mer l'a vomie sur la
» terre, où elle demeure jusqu'à ce qu'étant
» punie et purifiée, elle retourne dans le lieu
» qui est conforme à sa nature. »

186. — « Les Brachmanes, plus anciens que
» les Égyptiens et les Grecs, enseignaient la
» même chose : et la mort, selon eux, était

» une naissance à une véritable et heureuse
» vie. »

187. — Enfin, les Chinois avaient des croyances semblables ; car, on lit dans leurs livres king ou sacrés : « Pendant le premier
» état du ciel, une pure volupté et une tran-
» quillité parfaite régnait partout, il n'y avait
» ni travaux, ni peines, ni douleurs, ni cri-
» mes ; rien ne résistait à la volonté de
» l'homme. »

« Les philosophes Hoainout-Sé, Vent-Sé et
» Liet-Sé, ajoutent : L'homme s'étant révolté
» contre le ciel, le système de l'univers fut
» dérangé ; le soleil s'obscurçit, les planètes
» changèrent leur route, et l'harmonie uni-
» verselle fut troublée ; la fécondité de la
» nature dégénéra en stérilité : toutes les
» créatures se déclarèrent la guerre les unes
» aux autres ; les maux et les crimes inondè-
» rent la face de la terre.

» Tous ces maux sont venus, dit le livre
» Likiyki, parce que l'homme méprisa le sou-
» verain empire ; il voulut disputer du vrai et
» du faux, et ces disputes bannirent la rai-
» son éternelle. Il regarda ensuite les objets
» terrestres, et les aima trop ; de là naquirent
» les passions. Peu à peu il fut transformé dans
» les objets qu'il aimait, et la céleste raison
» l'abandonna tout-à-fait : Voilà la source
» primitive de tous les crimes ; ce fut pour les

» punir que le ciel envoya tous les maux. »

188. — Le prophète juif, Moïse, dit : « Que » Dieu existait seul avant toutes choses ; qu'il » a créé le ciel et la terre, les plantes, les » animaux et l'homme ; qu'il avait planté un » jardin de délices, où le premier homme se » rendit coupable de désobéissance et d'or- » gueil, en mangeant la pomme de l'arbre de » la science du bien et du mal, et que ce péché » causa tous les malheurs de l'humanité. »

« Les rabbins Irira, Moschech, et Jitzach » enseignent, que toutes les substances spiri- » tuelles, les anges et les ames des hommes, » même l'ame du Messie, furent créés dans » le commencement du monde.

» L'ame du Messie parvint, par sa constance » dans l'amour divin, à une union étroite » avec la pure divinité, et mérita d'être le » roi, le chef et le conducteur de tous les es- » prits. »

« Les ames passent par plusieurs révolutions » avant de revenir à leur premier état ; mais, » après l'avènement du Messie, tous les esprits » seront rétablis dans l'ordre, et jouiront de » l'ancien bonheur dont ils jouissaient avant » le péché du premier père. »

189. — La religion catholique, basée sur celle de Moïse, a proclamé la venue du Messie, dieu médiateur, dans la personne de Jésus,

grand maître des Nazaréens, etc., la fin du monde, etc.

Ainsi, il est évident que les prêtres de toutes les religions, et les philosophes spiritualistes de tous les siècles, ont cru :

1° A l'existence d'un dieu primitif, seul et unique auteur de toutes choses ;

2° A l'existence d'un dieu mitoyen, nommé par les Grécs, Jupiter conducteur ; par les Persans, Mythras ; par les Égyptiens, Orus ; par les Indiens, Brama ; par les Hébreux, Messie, et par les Catholiques, le Christ ;

3° Que les ames sont immortelles ; qu'elles se sont dégradées par le péché d'orgueil, et, par là, ont encouru la peine du travail et de la mortalité ;

4° Que par l'exercice de la vertu, elles peuvent effacer leur péché originel, et se rendre dignes de remonter dans les cieux ;

5° Enfin, qu'un temps viendra où ce monde malheureux sera détruit, pour faire place à un monde de bonheur et de béatitude.

C'est donc avec raison, que nous avons avancé que dans tous les temps les hommes ont pirouetté sur un fond de dogmes semblables ; et que, ce fond est parvenu jusqu'à nous tel qu'il a été de tout temps, avec ses vérités éclatantes, ses suppositions arbitraires, et les erreurs qui en sont la conséquence.

190. — Depuis que les hommes existent sur la terre, les croyances se partagent en deux espèces : — Dans l'une, on admet l'existence des intelligences supérieures, autrement des dieux, — et dans l'autre, on nie l'existence de toute spiritualité, et on rapporte les phénomènes de l'intelligence et de la spiritualité au jeu d'une matière insensible, mise en mouvement par le hasard. De manière que, dans cette dernière croyance, l'ame directrice d'un corps vivant qui donne tant de signes d'une sensibilité personnelle, n'est point un être réel, mais un effet produit par le mouvement aveugle et simple d'une machine, de la même manière que le transport d'un corps, opéré par le mouvement, est l'effet aveugle d'une force qui agit sans avoir le sentiment de son action, ni celui de sa propre existence.

191. — Si les propriétés de l'ame se bornaient à déterminer à l'action un corps que plusieurs forces solliciteraient dans des directions, et pour des effets différens; trompé par des apparences, on pourrait dire que les spiritualistes prennent pour une cause, ce qui n'est qu'un effet.

Mais, quel est celui qui pourrait affirmer ce que l'expérience nous apprend, que la chose que nous nommons une ame n'a aucune sensibilité personnelle; et que, bien plus encore, elle n'est pas un être réel ni l'élément d'au-

cun être ? Car, quel est celui qui pourrait nier la conscience qu'il a de lui-même ; qui pourrait affirmer qu'il est sans imagination, sans considération intellectuelle, sans détermination libre, sans amour, sans haine, sans douleur, sans plaisir, etc., quelqu'événement qui puisse le frapper, et à quelqu'action qu'il puisse se déterminer ?

Mais, si une ame éprouve des sensations ; si elle a conscience de ce qu'elle éprouve, nécessairement, elle ne peut plus être un effet. il faut d'abord qu'elle soit un être particulier, il faut encore qu'elle soit distinguée de la foule immense des êtres dont les actions n'annoncent aucune sensibilité intérieure ; et, dès lors, il faut rapporter son principe à un genre de substances sensitives totalement différentes de celles qui donnent naissance aux corps bruts.

Si le matérialisme ne comptait au nombre de ses sectateurs que des hommes ignorans, grossiers ou barbares, on s'en étonnerait peu. Mais, comment des génies distingués par leur indusirie, par leur érudition, par la vivacité de leur imagination, par la douceur de leurs mœurs et leur civilité, ont-ils pu partager une opinion aussi extraordinaire ?

Quelle apparence a pu les tromper assez pour les déterminer à prononcer un jugement si contraire à l'instinct même de la nature ?

Comment se peut-il faire qu'ils n'aient pas ressenti que, quand ils se formaient une opinion, la conscience seule qu'ils avaient de cette opinion, était une preuve incontestable de la sensibilité personnelle à leur ame, et par conséquent de l'existence de cette ame, non pas comme un effet, mais comme un être réel? car, un effet ne peut jamais être conçu comme ayant le sentiment du fait qui le constitue, bien moins encore, sa vue claire et distincte.

192. — On a dit généralement, que la force et la vigueur de l'ame paraissant constamment dépendantes de la force et de la vigueur du corps ou de son état sanitaire, il fallait en conclure que le corps est la base principale dont l'ame est dépendante; que, dès-lors, le mécanisme est tout et l'ame rien; que, sans le mécanisme corporel il n'y aurait pas d'ame apparente : d'où il fallait conclure que l'ame était un produit du mécanisme.

Mais, tout mécanisme, dans l'idée mathématique qui le constitue, ne représente rien qui s'élève au dessus d'une existence matérielle sans force propre, sans sensibilité, sans sentiment, sans volonté. Et, puisque l'ame a conscience d'elle-même, il est impossible qu'elle soit un produit du mécanisme. Il faut donc, nécessairement, qu'elle soit quelque chose de différent; de manière que, si très

souvent les dispositions du corps exercent une influence marquée sur nos pensées et nos actions, il en faut chercher la cause dans l'union étroite du corps avec l'ame ; dans la nécessité où se trouve l'ame d'user du mécanisme pour consulter les choses extérieures ; et, dès lors, dans la nécessité où elle se trouve de recevoir des renseignemens justes et vrais, pour qu'elle puisse procéder à la composition de raisonnemens lumineux et sages. Car, la négation de l'existence de l'ame, comme être essentiellement distingué du mécanisme, ne peut, en aucune manière, rendre une raison satisfaisante des plus petits phénomènes de la spiritualité.

193. — Comment donc peut il se faire, je le répète, que des hommes qui savent raisonnner, résoudre des difficultés, apprécier nombre de choses que le vulgaire ne saurait pénétrer, soient au-dessous de la multitude dans la question d'une intelligence active, motrice de l'univers ?

Il faut, nécessairement, que la cause de cette bizarrie incompréhensible au premier coup-d'œil, de cette erreur qui choque si fortement le sentiment naturel, ait son principe dans la manière dont ces sortes d'esprits usent de leur lumière, et dérivent de la règle générale qui leur sert de base, pour juger la va-

leur de toutes les choses qui frappent leurs regards sur la terre et dans les cieux.

Et, en effet, nous remarquons que l'homme éclairé qui veut découvrir la vérité par le raisonnement, commence par s'assurer, par l'observation, de la réalité des faits dont il veut trouver la cause ; qu'il cherche ensuite, soit dans son être, soit dans les êtres qui l'entourent, suivant la question proposée, des similitudes comparatives à l'aide desquelles il puisse se former une idée claire et rationnelle de la chose qu'il recherche.

Cette manière d'opérer est parfaite, et la seule mesure que l'on doive employer toutes les fois qu'il s'agit de juger des choses mortelles, parce que l'on trouve entre elles des rapports de comparaison d'une similitude réelle. Mais, s'il faut apprécier une chose immortelle, et que l'on emploie cette méthode, nécessairement, on doit tomber dans l'erreur, parce que, dans ce cas, il n'y a point de rapport de similitude ; les rapports sont par différences. On doit donc obtenir pour résultat des raisonnemens et de la comparaison, un tableau idéal qui représente une chose mortelle, tandis que l'on cherchait une chose immortelle.

194. — Mais, dira-t-on, l'intelligence de l'homme, et l'intelligence divine, ont incontestablement entre elles des rapports de simi-

litude réelle ? Je répondrais, non. Les rapports qui existent entre ces deux choses sont des rapports par différences, parce que les qualités qui portent le même nom dans l'une et dans l'autre, ne sont point de même nature, et ne s'exercent point de la même manière, quoi qu'elles produisent les mêmes effets; dès-lors, elles ne peuvent être comparées par similitude.

Par exemple, nous reconnaissons dans la divinité une puissance passive, soutien de la forme des êtres et de leurs qualités constitutives, que nous nommons entendement; et, nous reconnaissons dans l'ame humaine une puissance passive, qui peut prendre la forme des êtres et de leurs qualités, et que nous nommons pareillement entendement. Mais quelle différence immense et essentielle entre ces deux choses! leur nature est complétement opposée. En effet, la puissance passive qui, en Dieu, porte le nom d'entendement, est comme la divinité entière, pénétrable et pénétrante au degré le plus absolu; de manière que tout en contenant les êtres de l'univers, elle n'en prend point la forme. Elle n'est point modelée par eux; elle les contient, les pénètre aussi exactement que l'espace proprement dit contient et pénètre toutes choses; et, l'intelligence divine qui fait corps avec son entendement, en connaît, en mesure, en

apprécie exactement et la forme et le fond ; d'où l'entendement divin, et dès-lors Dieu, est réellement et constamment propriétaire de toutes choses.

Mais la puissance passive qui, dans l'ame humaine porte le nom d'entendement, n'est jamais propriétaire d'aucun modèle, type de formes et de qualités. Si elle peut être pénétrée et modelée par déplacement, le modèle ne lui appartient pas; elle ne le pénètre point à la manière de l'espace, et la forme finit aussitôt que le modèle se retire ; de manière que, l'intelligence humaine qui fait corps avec son entendement, si elle mesure la forme créée dans son sein, ne peut avoir en aucun temps connaissance de l'essence constitutive et du fond du modèle.

D'après ce que nous venons d'expliquer, il est évident que l'entendement divin n'a qu'une passivité apparente, puisque jamais il ne prend forme à raison de sa pénétrabilité absolue ; tandis que l'entendement humain est réellement passif, prend forme sous l'empire de tous les modèles qui le pénètrent, et ne peut conserver la forme acquise, qu'autant de temps que le modèle demeure présent.

Quelle similitude peut-on trouver entre ces deux natures ?

195. — De même : nous reconnaissons dans

la divinité une puissance active, incommensurable, qui peut suffir à tout, dont Dieu est propriétaire de toute éternité, et dont il use de toute éternité dans toute l'étendue du besoin de sa nature, sans contrainte et sans opposition possibles ; de manière qu'il a une connaissance exacte, par conscience, de la grandeur de sa puissance, de la nature de cette puissance, et de sa méthode d'action ; et, ne peut jamais être une cause active aveugle.

Nous reconnaissons également dans l'ame humaine une puissance active, mais seulement lorsque cette ame est vivante ; puissance, tantôt plus grande, tantôt plus petite, dont l'emploi est sans cesse modifié, soit par la contrainte, soit par l'opposition ; que notre volonté et nos désirs les plus ardens ne sauraient rendre plus grande ou plus petite ; que nous perdons enfin, à notre très grand regret, et dont nous ne sommes dès-lors, en aucune façon, propriétaires ; puissance, qui déjà est un acte de la puissance divine, et non pas la puissance divine même ; qui diffère de la puissance divine autant que les forces physiques diffèrent des puissances naturelles qui leur donnent la naissance ; qui dès-lors est mortelle, et n'a qu'un temps à subsister, parce qu'elle n'a qu'un nombre limité d'effets à produire. Tandis que la puissance immortelle,

que l'on a surnommé créatrice, parce qu'elle est productrice de puissances secondaires, ne saurait s'éteindre dans la production des effets quelques nombreux et continus qu'ils puissent être, parce qu'elle est sans origine, et n'a que l'éternité pour limite de sa durée.

De sorte que l'ame humaine est, en quelque sorte, une demi-machine, une demi force aveugle, en ce qu'elle opère sans savoir comment. Quand bien même elle saurait pourquoi, elle n'a nulle connaissance, par conscience de la nature de la force par le moyen de laquelle elle opère, ni de sa grandeur, ni de sa méthode d'action.

Ici, la dissimilitude est encore complète, et la différence incalculable, parce que la mortalité et l'immortalité n'ont pas de rapport de similitude.

196. — Enfin, l'intelligence divine est unie à l'univers, comme l'intelligence humaine est unie à son corps; mais ces deux unions ne se ressemblent pas; car, l'univers est la propriété de Dieu, et le corps de l'homme n'est pas la propriété de son ame.

L'univers est renfermé dans le sein de Dieu; et l'ame de l'homme est renfermée dans son corps. Dieu fait vivre l'univers par sa seule présence en tous lieux, et l'ame de l'homme ne fait pas vivre son corps; ce corps tire d'ailleurs le principe et l'aliment de sa vie. Dieu

commande à l'univers en agissant par lui-même; et l'ame de l'homme commande à son corps et à ses idées par l'emploi d'une force étrangère qu'il ne lui est pas libre de posséder plus grande ou plus petite, et qui, souvent, lui échappe dans le moment où il la requiert avec le plus d'instances. Dieu apprécie la valeur de toutes choses, par une vue claire et distincte qu'aucun raisonnement ne précède; et le raisonnement, en lui, serait une appréciation secondaire inférieure en exactitude; tandis que l'ame de l'homme ne peut s'élever à la conception des choses et connaître leurs valeurs approximatives, que par le moyen d'un raisonnement pénible et souvent imparfait. La mémoire de Dieu est éternelle et incrustée dans sa propre substance, tandis que la mémoire de l'homme est mortelle et ne fait point partie de son essence; de sorte que, la science qui lui est personnelle, son instinct, sa raison, enfin toutes les machines spirituelles sans lesquelles il ne peut raisonner, conclure et juger, ne sont pas toujours à sa disposition, etc.

Ainsi, les unions dont nous parlons, et les méthodes d'actions, qui en sont la conséquence, ne peuvent être comparées que par différences.

197. — Si on réfléchit sur la nature de Dieu, pour se faire une idée approximative de la vérité, il faut donc comparer par différences;

parce que la similitude n'existe que par la fiction d'unité d'expression.

Ainsi, la supposition bramine, qui fait de l'ame humaine une émanation, une étincelle de la substance divine, est complétement erronée; et cette erreur est très dangereuse; car, si d'une part, elle exalte le courage de l'homme et soutient son énergie dans les travaux de la science et de la vertu; d'autre part, elle fortifie son orgueil en lui persuadant que, propriétaire de toute éternité, d'une force et d'une vie qui lui sont propres, il peut, par sa seule puissance, saisir le mouvement ambiant qui anime la nature, s'en s'approprier une forte quantité et s'élever ainsi à l'immortalité sans secours étranger.

Combien un semblable orgueil enfante, nourrit et enracine d'erreurs et de défauts!

Pour soutenir cette proposition, on n'a pu trouver d'autre preuve que le témoignage toujours trop antique de l'existence des Thaumaturges, possesseurs du Verbum Dei, ou des paroles cabalistiques, sans que jamais, dans un siècle éclairé, les savans qui employaient avec le plus de dextérité les puissances élémentaires, et qui, par leur secours, enfantaient des prodiges qui doivent tout leur éclat à l'ignorance des peuples et à la grossièreté de nos sens; ayant pu se faire connaître pour Thaumaturges, sorciers ou magiciens, de manière

qu'il faut une foi robuste et peu de lumières pour admettre une telle preuve; et la supposition tombe d'elle même, puisqu'elle se réduit à une proposition sans preuve.

198. — Une autre supposition, non moins erronée, mais moins dangereuse, est celle qui fait Dieu créateur de l'univers sans matériaux primitifs; l'expérience universelle ne fournit aucune preuve de cette possibilité; car, les créations dont nous sommes témoins sont constamment le fruit de la combinaison d'élémens existans. Et, l'intelligence humaine, quelques réflexions et quelques raisonnemens qu'elle puisse faire, ne peut, en aucune manière, concevoir la naissance de quelque chose qui naîtrait de rien. En vain prononcerait-on les mots de puissance absolue, divine, infinie, etc., de parole créatrice, etc. Dans une pareille circonstance et pour un pareil effet, tous ces grands mots demeurent vides de sens si, pour les appuyer, on ne recourt qu'à la preuve tirée de la croyance : à l'existence des Thaumaturges. Il faut donc encore une foi robuste et peu de lumières, ou la supposition tombe d'elle-même, parce qu'elle se réduit à une proposition sans preuve.

Si cette seconde supposition est une erreur, elle est moins dangereuse que la première, puisqu'elle sape et bat notre orgueil en ruine. Chétive créature, fruit d'une volonté divine

insolite et presque de hasard, nous sommes contraint de descendre à la plus profonde humilité; supportant avec résignation et sans murmure tous les maux qui nous inondent; fuyant avec ardeur le plaisir et l'éclat qui nous attirent et nous éblouissent; désirant avec ferveur et crainte un avenir heureux et stable. Sans doute, avec une telle croyance, les vertus paisibles peuvent naître et croître dans la société; la charité fraternelle se développer, le pardon des injures se multiplier, etc.; mais, le développement de la science doit se refroidir : le travail intellectuel qui seul peut élaborer et perfectionner l'intelligence humaine, doit se ralentir, etc.

D'un autre côté, les esprits dont l'imagination ardente ne saurait être retenue dans un cercle étroit, s'étonnent des imperfections nombreuses que la création offre de toutes parts; et, sans pouvoir résister à la lumière de leur raison, ils accusent le créateur d'ignorance, d'injustice, de caprice ou de mauvaise volonté, parce qu'ayant la puissance de faire parfaitement bien, son œuvre n'est pas sans défauts nombreux; parce que les animaux sensibles, comme l'homme, sans culpabilité, puisqu'ils sont sans raison, n'en sont pas moins malheureux, sujets à la douleur, à l'infortune, etc.

Ainsi, cette seconde supposition n'est pas

sans danger, parce qu'elle égare l'esprit et le cœur de l'homme.

199 *bis*. — Lorsque l'homme instruit a voulu connaître comment Dieu était uni à l'univers; comment il était présent et participait à tous les actes de sa puissance, il a pris pour flambeau le sentiment qu'il avait de sa propre intelligence dans son état de vie mortelle ; et, nécessairement, il a obtenu pour résultat de ses recherches la peinture d'une intelligence mortelle de la plus haute sublimité et non pas celle d'une divinité immortelle, et, lorsqu'ensuite, il a voulu se faire une idée de la béatitude de Dieu, il n'a conçu que l'idée d'une béatitude d'ame humaine parvenue à l'immortalité; et, poursuivant son raisonnement, il a conclu avec les Brachmanes de l'Inde, les Mages, des Perses, et l'Épicure d'Athènes, que les dieux, concentrés dans leur béatitude, regardent d'un air indifférent les vicissitudes des mondes et l'agitation des mortels.

Ainsi, il ne faut pas être sans lumières pour être matérialiste par raisonnement; et, si des hommes vertueux et éclairés ont partagé cette erreur ; c'est parce qu'ils ont raisonné par comparaison de similitude, au lieu d'employer des rapports par différence; c'est parce qu'ils ont pris pour règle de leurs conclusions la mesure de leur propre esprit.

Ainsi, tant qu'il y aura des hommes sur la

terre, il y aura des matérialistes par raisonnement, qui, malgré cette erreur, pourront être vertueux et sages.

6e ÉCLAIRCISSEMENT.

Nos yeux rapetissent plus de 21.000.000 de fois la perception de l'étendue réelle des choses visibles.

199. — Nous avons dit, vol. 1er. 372 : « Que » l'impression des corps extérieurs, reçue » dans l'entendement, était réverbérée par un » point central d'une nature plus parfaite que » celle de l'ame; que ce point central exer- » çait un pouvoir irrésistible, et créait *dans* » *la substance sensible un fantôme égal à l'étendue* » *du corps qui avait formé l'impression.* »

Nous avons dit, 373 : « *Que la forme du corps* » *auquel l'ame est liée, n'a aucun rapport avec la* » *forme de l'ame même, parce que le corps ne lui* » *sert pas de limites, mais qu'il est au contraire ren-* » *fermé dans sa capacité.* »

Enfin, nous avons dit au chapitre de la Mémoire et des Sensations : « *Que l'image mo*

» *culaire n'était pas ce que l'ame apercevait, mais* » *un fantôme beaucoup plus grand que cette* » *image.* »

Cette manière d'expliquer le mystère de la vision et des sensations, est tout ce que la philosophie ancienne et moderne a pu nous fournir de plus sublime et de plus vraisemblable; mais, toutes méthodiques que soient ces démonstrations, elles ne sont que des vérités tronquées; et nous allons essayer de peindre la réalité dans toute l'étendue de sa grandeur.

L'atôme est la plus petite portion de matière possible; il est sphérique, imporeux, et d'une exacte massivité, sans suture (voir 6 et 7).

Puisque l'atôme est une portion de matière dimensionnée, il est visible de sa nature; et puisqu'il est de la dimension la plus petite possible, nécessairement, il est visible sous l'apparence la plus petite possible, c'est-à-dire sous la figure d'un point.

200. - Dieu voit toutes choses en leur réalité; il voit donc l'atôme, clairement et distinctement, sous la figure d'un point; mais l'ame humaine n'a pas de moyens pour l'apercevoir. En effet : Prenons un miscrocope solaire d'une grande force, dont la lentille est estimée grossir sept millions de fois les objets; car, pour grossir sept millions de fois les objets, il

suffit de grossir moins de deux cents fois les diamètres, parce que les solides sont entre eux comme les cubes de leurs lignes homologues : Prenons, à l'extrémité de la pointe d'une aiguille, une très petite goutte d'eau, cette gouttelette, exposée au foyer du verre convexe de l'instrument, ne prend point en s'écartant un diamètre qui puisse s'estimer à la vue simple, plus grand que le quart d'une ligne.

Plaçons notre œil et considérons la goutte telle dont nous venons de parler, offre un développement dont l'étendue paraît immense; mais le fluide est d'une transparance parfaite, sans que l'on aperçoive la forme de ses molécules intégrantes, et sans même que l'on puisse soupçonner que ces molécules forment des corps dimensionnés.

Cependant, chaque molécule d'eau, ne peut pas être supposée composée d'un nombre d'atomes plus petit que trois, savoir : un volume d'oxigène de couleur blanche, et deux volumes d'hydrogène de couleur rousse; ce qui formerait un triangle équilatéral, dont les côtés seraient de la longueur de deux atômes.

Mais, notre vue aidée d'un microscope qui grossit sept millions de fois les objets, ne nous rend pas témoignage de leur existence. Donc, nous ne voyons pas les corps qui nous entourent dans l'étendue de leur réalité ; donc

la vue que nous avons des corps est énormément plus petite que leur étendue réelle : et, puisque le microscope qui grossit sept millions de fois les objets, ne nous rend pas sensible, même comme un point très petit, un corps de trois atômes, le rapetissement opéré par notre vue est au moins égal à sept millions multipliés par trois; c'est-à-dire, que nous apercevrions les objets au moins vingt et un millions de fois plus petits qu'ils ne sont. Le rapetissement immense opéré par notre vue, se prouve vulgairement par la seule inspection du fil d'une araignée. — En effet, le fil d'une araignée est tout ce que nous pouvons apercevoir de plus mince; cependant ce fil a été fabriqué par les six mamelons musculeux que cet insecte porte à sa partie postérieure, et qui sont chacun percé à leur pointe de mille trous de filière. Chaque fil déjà presque imperceptible, est donc formé de six mille fils accolés, totalement imperceptibles s'ils étaient séparés.

Une expérience d'un autre genre prouve que nos yeux rapetissent la perception des objets bien au-delà des vingt et un millions de fois. En effet :

202. — Si vous prenez un grain de substance métallique médicamentaire, substance qui peut se diviser en atômes, puisqu'étant simple, elle n'est pas composée de molécules

intégrantes; en le triturant assez longtemps pour obtenir la poussière la plus fine possible, vous obtiendrez une énorme quantité de petites parcelles, qui, séparées les unes des autres, seraient aperçues sous la plus petite apparence possible ; c'est-à-dire, comme la pointe de la plus fine aiguille.

Supposons que pour cette opération vous obtiendriez cent millions de points perceptibles; puisque nous avons démontré que le point visible le plus petit possible, était au moins vingt et un millions de fois plus gros qu'il ne paraissait être à la vue simple, il s'en suivrait que le grain de matière mis en expérience, contiendrait cent millions d'atômes multipliés par vingt et un millions ; autrement, deux quatrillions cent trillions d'atômes.

Actuellement, dinamisez, suivant la méthode d'Hanemann, ce grain de métal jusqu'à la trentième puissance, pour obtenir une unité décimale précédée de cinquante-neuf zéro; et, calculez ce qu'un grain de cette trentième dilution doit contenir d'atômes médicamenteux.

Puisque le corps primitif est supposé contenir deux quatrillons cent trillons d'atômes, chaque grain de la huitième dilution peut être considéré comme en contenant un, mais à la trentième dilution; c'est-à-dire, à quarante-

trois zéro plus loin, il faudrait un vigintillon de grain pour en contenir un.

C'est-à-dire que, prenant le pied cube d'eau pesant soixante-dix livres pour unité d'estimation, il faudrait une quantité épouvantable d'eau pour contenir un atôme; une quantité qui dépasserait plus de cent lieues cubes d'eau

Cependant, si vous donnez à un malade un grain de la trentième dilution approprié à sa maladie, vous faites naître une exacerbation quelquefois alarmante; ce qui sans contredit, n'aurait pas lieu, si ce grain ne contenait pas quelques atômes du métal dinamisé : et, ce qui est plus probant encore, un grain de cette trentième dilution fondant sous la langue, donne la sensation très caractérisée de sa saveur particulière.

Donc, le grain primitif contenait une quantité épouvantable d'atômes; donc, le point perceptible le plus petit possible contient bien au-delà de vingt-un millons d'atômes, peut-être même un décillion.

Donc, quand nous estimons le rapetissement opéré par sa vue à vingt-un millions, nous estimons encore sa force de perception de l'organe énormément au-dessus de sa réalité.

203. — L'expérience nous apprend que les corps extérieurs, qui nécessairement possè-

dent une grandeur fixe qui leur est personnelle, peuvent, suivant les organes et suivant les machines dont ces organes sont aidés, paraître tantôt plus grands et tantot plus petits; ce qui ne pourrait jamais être, si nous apercevions les corps mèmes; d'où l'on a judicieusement conclu, que l'ame aperçoit les corps par une image intérieure créée dans sa propre substance à l'occasion de l'impression faite par les corps extérieurs, sur les organes dont l'ame est entourée.

L'on a reconnu que l'image représentative d'un corps extérieur, était nécessairement informée dans l'ame, pour que cette ame pût l'apercevoir; d'où l'on a très judicieusement conclu que la capacité de l'ame était plus grande que la dimension de l'image aperçue. Mais, comme le cerveau habité par l'ame, n'a pas plus de six pouces de diamètre à la vue simple, et que la majeure partie des choses que nous apercevons, sont d'une étendue plus considérable, il a fallu conclure que l'ame, par son champ d'action, s'étendait au dehors, et que les molécules mémoriales étaient réverbérées pour former dans le champ d'action du sens visuel de cette ame, un fantôme égal au corps extérieur qui avait fourni l'impression : il a fallu dire que l'on apercevait point l'image moléculaire de la rétine ni celle de la mémoire, mais un fantôme beaucoup plus

grand qu'elles; que le corps était renfermé dans la capacité de l'ame, etc.

204. — Mais si l'on fait attention à ce que nous venons d'observer, que les corps extérieurs sont énormément plus étendus que la vue que nous en avons; alors, tout ce que nous verrons aura véritablement la grandeur que nous apercevrons, et notre entendement sera assez vaste pour contenir ces grandeurs; parce que, quoique le cerveau habité par l'ame ne paraisse pas à la vue simple dépasser six pouces de diamètre, ce qui semble au premier abord déterminer pour l'entendement qui l'occupe, une dimension aussi petite, comme les choses vues par l'organe de l'œil, sont en réalité, immensément plus étendues que le rapport de ce sens ne le témoigne, il suit que la dimension du cerveau, attestée par la vue simple, n'est pas la mesure réelle de la capacité de ce cerveau, ni la mesure de l'étendue de l'entendement humain; car, nous venons de voir précédemment par l'expérience du microscope qui grossit sept millions de fois les objets, que notre vue les rapetisse au moins vingt-un millions de fois.

205. — Mais, démontrons plus amplement et mathématiquement, par une opération géométrique, l'énormité du rapetissement opéré par le sens de la vue corporelle.

Supposons un plan, élevé sur le sol, dont la base serait de cent pieds, et la hauteur égale.

Plaçons-nous en face de ce carré, à la distance de cent pas par exemple, de manière à ce que, en fermant un œil, nous puissions diriger le rayon visuel de l'autre, perpendiculairement au centre de l'objet; non-seulement nous apercevrons l'objet tout entier, mais nous verrons encore, tant à droite qu'à gauche, au-dessus et par devant, un espace et des objets dont la surface équivaut à plusieurs fois la grandeur carrée du carré que nous considérons : ce qui démontre que l'image formée sur la cornée par l'étendue du carré, n'occupe pas toute la surface de cette cornée, mais tout au plus le quart ou le tiers de son étendue.

Actuellement, cette image sur la cornée est une section de la pyramide formée par les rayons réfléchis, et dont la base est la grandeur carrée, soumise à notre perspective : Voyons quelle est l'étendue de cette section, proportionnément à celle de la base.

Je suppose, attendu que seulement une petite partie de la cornée est couverte par l'image, que les côtés de la section dont nous parlons soient chacun de trois lignes, la surface totale sera de neuf lignes carrées.

Mais, les côtés de la base sont chacun de

100 pieds, autrement de 14,400 lignes, ce qui donne, pour la surface totale, 2,073,600 lignes carrées.

En divisant la surface du grand carré par la surface du petit, j'obtiens au quotient leur rapport, lequel est de 230,400 : L'image sur la cornée est donc deux cent trente mille quatre cents fois plus petite que celle du corps extérieur.

Mais, cette image ne peut-être aperçue par l'ame qui n'habite point l'organe de l'œil ; il faut donc chercher plus avant.

Au fond de l'humeur vitrée, apparaît la rétine, développement du nerf optique, dont le diamètre recevant les images, est à peu près de deux lignes, et, cette rétine opère encore une section sur la nouvelle pyramide dont l'image de la cornée est la base.

Supposons que l'image sur la rétine a une demi-ligne de côté, pour nous conformer à la supposition que nous avons faite pour obtenir le rapport entre les deux sections de la première pyramide calculée : Alors, puisque la section sur la cornée a trois lignes de côté, le rapport de la surface de l'image sur la rétine à l'image sur la cornée, sera comme 1 est à 36.

Multipliant le premier rapport obtenu de un à deux cent trente mille quatre cents, nous aurons pour rapport de la surface de l'image de la rétine à la surface du corps extérieur,

8,294,400 ; c'est-à-dire, que l'image sur la rétine sera huit millions deux cent quatre-vingt quatorze mille quatre cents fois plus petite que la surface du corps extérieur. —

Mais, l'ame n'aperçoit point encore cette image, car elle n'est pas là.

Je suppose que cette image, pour opérer la sensation et la vue intérieure, se meuve le long des couches optiques en suivant le filon nerveux sans diminuer de grandeur, et qu'elle vienne aboutir à la base des corps cannelés pour frapper le volume de l'ame qui touche en cet endroit ; perdre par le choc sa vitesse pour entrer à l'état de molécule mémoriale, et projeter cette vitesse dans le volume de l'ame pour y opérer la formation d'une image de sa grandeur : image dont la sensation est nommée par nous perception de forme, de volume, de figure, etc.

Nous apercevons alors : mais, que voyons-nous ?

Une figure égale en étendue à la molécule mémoriale qui nous a frappés, puisque cette figure en est la copie exacte.

Mais, le volume de la molécule mémoriale vient d'être estimé huit millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents fois plus petite que celui du corps extérieur qui a formé l'impression ; donc, l'impression faite dans l'ame est huit millions deux cents qua-

tre-vingt-quatorze mille quatre cents fois plus petite que le volume du corps extérieur.

Mais, cette impression nous apparaît sous un diamètre de cent pieds au carré, donnant une surface de 2 millions 73 mille 600 lignes carrées, qui, multipliées par quatre, pour obtenir des demi-lignes carrées, comme est l'image de la rétine, donnent un produit de 8 millions 294 mille 400; donc, pour connaître l'étendue réelle d'un corps extérieur, qui fournit une impression de vision, il faut multiplier par 8 millions 294 mille 400, le rapport de rapetissement qui existe entre l'image de la rétine, et le volume apparent du corps matériel. On reconnaîtrait alors que les corps extérieurs sont 68 trillions, 797 billions, 51 millions, 360 mille fois plus étendus que la perception que nous éprouvons à leur occasion, autrement, que la perception que nous en avons.

206. — Si on voulait avoir une formule algébrique générale, on dirait : soit X la surface réelle d'un corps extérieur; — C, la surface de l'image correspondant sur la cornée; — I, la petite image sur la rétine; — P, la perception de l'ame; — R, le rapport de rapetissement entre la grandeur extérieure et son image sur la cornée R', le rapport de rapetissement entre l'image de la cornée et celle de la rétine.

Alors on aurait $X = C \times R$; $C = I \times R'$, et

I = P. Substituant dans la première équation la valeur de C, on aura X = C X R' X R; puis, substituant la valeur de I, l'équation sera X = PXR'XR, formule applicable à toutes les perceptions visuelles pour l'estimation du rapport de la grandeur réelle à la grandeur apparente.

D'après ce que nous venons de démontrer, si nous nommons grandeur matérielle, la grandeur mathématique et réelle des corps, et grandeur spirituelle, leur grandeur apparente imaginaire, c'est-à-dire celle dont nous sommes frappés par le rapport de la vue, nous reconnaîtrons que la grandeur matérielle et réelle des corps extérieurs, est 68 trillions, 797 billions, 51 millions, 360 mille fois plus grande que leur grandeur spirituelle, et qu'une ame, dont l'entendement pourrait être estimé seulement du diamètre d'un pouce, posséderait réellement une capacité spirituelle de 179 millions, 686 mille, 981 toises cubes.

D'où nous concluons qu'il n'est pas étonnant que les images des corps extérieurs, quelque grandes qu'elles puissent être, prennent forme dans l'entendement et tombent sous le sens de l'intelligence.

Nous conclurons aussi qu'un espace spirituel aussi vaste, est suffisant pour contenir et conserver le tracé fidèle et circonstancié de

nos destinées futures, de nos destinées accomplies et de nos existences parcourues.

207. — Puisque les corps extérieurs sont plusieurs millions de fois plus grands qu'ils ne paraissent être, il était nécessaire d'entourer l'ame d'organes qui en atténuassent extrêmement la sensation, pour que l'univers lui devienne sensible dans son ensemble et dans ses détails. Nous dirons la même chose de toute autre sensation, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du tact dont l'ame n'aurait pas pu supporter la véhémence intrinsèque.

208. — Résumant tout ce qui précède, nous le concentrerons dans le raisonnement suivant :

L'atôme est la plus petite portion de matière possible, et puisqu'il est une portion de matière, il est dimensionné et visible de sa nature.

S'il est la plus petite portion de matière possible et visible de sa nature, il ne peut être visible que sous la plus petite apparence possible. —

Or, la plus petite apparence possible visible est la grandeur d'un point. —

Donc l'atôme est visible de sa nature sous la grandeur d'un point; donc la grandeur d'un point est sa grandeur naturelle, mathématique et réelle.

Si l'œil n'aperçoit pas l'atôme sous la

grandeur d'un point, il suit de là, que l'œil rapetisse les objets, puisqu'il ne rend pas témoignage de l'existence de toutes les grandeurs qui sont soumises à sa vue; et, si fortifié par un microscope qui grossit sept millions de fois les objets, il ne voit point encore la grandeur d'un corps de trois atômes, il suit qu'il rapetisse plus de vingt et un millions de fois les objets, et qu'il ne commence à apercevoir, sous la figure d'un point, que les objets qui sont en volume, immensément plus étendus que cette perception.

209 — Mais si l'œil n'aperçoit une étendue matérielle que lorsqu'elle est en réalité au moins vingt et un millions de fois plus volumineuse que l'aperçu d'un point, il suit de là que toute étendue linéaire qui serait tracée par une matière dont la profondeur serait, en réalité, moindre que vingt et un millions de points, n'apparaîtrait pas même sous l'apparence d'un point, et dès-lors, ne pourrait tomber sous nos sens. Ainsi, le tracé des molécules organiques qui constituent les plantes, les animaux et les hommes, peuvent facilement circuler dans l'atmosphère, nous entourer, nous choquer de toutes parts, sans que nos sens puissent jamais nous rendre témoignagne de leur existence; parce que les lignes qui en forment le tracé, toutes matérielles qu'elles soient, ont

une épaisseur réelle moindre de vingt et un millions de points, etc., etc.

209 *bis*. — Nous remarquerons aussi que ces expressions, *grossir les objets*, *rapetisser les objets*, donnent à l'ame une fausse idée de la grandeur naturelle des corps; car les corps ne peuvent pas varier dans leur grandeur réelle, mais les apparences de ces grandeurs peuvent varier à l'infini, suivant les mécanismes employés à leur vision : Ainsi, pour parler correctement, il faudra dire : *grossir la vue des objets*, *rapetisser la vue des objets*. Alors, il ne semblera point à l'intelligence que le rapport fait par son œil est la mesure mathématique et réelle des objets extérieurs qu'elle considère, elle sentira que la vue qu'elle en a, ne peut être que proportionnelle en plus ou en moins, avec les grandeurs réelles des corps naturels; facilement elle approfondira ce que nous venons d'expliquer. Elle se convaincra que la vue que nous avons de la nature, est une perception en miniature; que les êtres sont en principe énormément plus grands qu'ils ne nous paraissent être; et que, si Dieu ne nous avait pas entourés d'organes qui en rapetissent énormément la perception, ils nous apparaîtraient constamment comme incommensurables, de manière que nous ne pourrions distinguer que les animalcules que nous nommons infiniment petits, non pas parce qu'ils le sont en effet,

mais parce qu'ils sont imperceptibles pour nous, et qu'ils ne peuvent tomber sous nos sens que lorsque notre œil est aidé par un microscope qui grossit plusieurs millions de fois la vue des objets.

210. — Ce que nous venons d'expliquer nous apprend que les intelligences mortelles peuvent apercevoir les choses naturelles plus grandes ou plus petites, parce qu'elles n'aperçoivent point les choses en elles-mêmes, mais seulement par une représentation intérieure créée dans leur entendement par le rapport que fait l'organe employé à la reconnaissance des choses extérieures; rapport qui peut être plus grand ou plus petit selon le mécanisme de l'organe employé à cette reconnaissance, tandis que Dieu voit les choses en elles-mêmes et dans toute leur étendue, parce qu'elles ne lui sont pas extérieures; parce qu'elles sont des formes de son propre entendement, et que, dès-lors, il les aperçoit intellectuellement et sans intermédiaire: d'où il suit, que son aperçu ne peut ni varier ni différer en grandeur.

211. — Mais, si Dieu voit et sent les choses en elles-mêmes et dans toute leur étendue, tandis que nous n'en avons qu'une sensation au moins vingt-et-un millions de fois plus petite, il suit de là que Dieu aperçoit et sent au moins vingt-et-un millions de fois mieux que nous. Ainsi par exemple : entre une seconde

de temps et la seconde qui lui succède, il apprécie vingt-et-un millions de fractions de temps aussi distinctement que nous apprécions le temps qui sépare une seconde de la seconde qui lui succède; entre un ton naturel et celui qui le précède ou qui le suit, Dieu entend et apprécie quarante-deux millions de fractions harmoniques aussi distinctement qu'entre deux tons naturels nous apprécions un dièze ou un bémol, etc., etc. Quelle immensité de vue dans le génie suprême! Quelle perfection dans sa sensibilité! Et, notre intelligence est écrasée sous cette immensité, si au lieu de calculer par le rapport de 1 à 21 millions, nous adoptons celui que nous avons démontré (204) de 1 à 68 trillions, 797 billions, 51 millions, 360 mille.

7e ÉCLAIRCISSEMENT,

—

Principe de l'esprit et de la vie. Analyse exacte de l'ame humaine, et de son transport en d'autres planètes.

212. — 1° L'esprit. —

L'esprit généralement se compose de puis-

sance de sentiment, avec ou sans puissance de perception.

La puissance de sentiment se qualifie sensibilité, et la puissance de perception, intelligence.

213. — 2° La vie. —

La vie généralement se compose de force d'action avec ou sans force de lumière.

La force d'action agit sur l'entendement par impression, elle éveille la sensibilité et fait éprouver à l'intelligence un sentiment. Le sentiment transmis affecte passivement l'intelligence; car, lorsque la force d'action en pénétrant dans l'entendement, éveille la sensibilité et porte à l'intelligence le sentiment de cette affection, elle agit sur l'intelligence par impression en faisant naître la perception : ainsi, l'intelligence est toujours passive, à la manière de l'entendement, quand elle reçoit une sensation.

La force de lumière en agissant sur l'entendement, augmente la vivacité du sentiment; mais son action sur l'intelligence éveille le génie : alors, l'intelligence devenue forte par la penétration de la lumière, ainsi secourue, peut saisir la force d'action; et, agissant à son tour, peut juger, vouloir, puis imaginer; c'est-à-dire, désirer, chercher, découvrir, former des images dans l'entendement, les rapprocher, les juger, les élaborer, les per-

fectionner, enfin former des groupes scientifiques plus ou moins lumineux.

214. — La vie est une chose très différente de l'esprit, de manière qu'un esprit peut être vivant ou sans vie, sans pour cela cesser d'être esprit. Mais, l'esprit qui réunirait dans son essence la force d'action et la force de lumière à la puissance de sentiment et à la puissance de perception, nécessairement serait un immortel, puisqu'il posséderait la vie en propre; tandis que tout autre esprit dont l'essence n'embrasse qu'une puissance de sentiment, avec ou sans puissance de perception, est nécessairement un esprit mortel, puisqu'il ne peut vivre que par l'emprunt d'une force d'action, avec ou sans force de lumière, dont la propriété ne lui appartient pas, et dont, dès-lors, il ne peut user qu'au degré et pendant le temps permis par le propriétaire.

215. — Il faut bien qu'il y ait un immortel, puisque l'expérience nous apprend que tous les esprits qui nous sont connus, sont mortels; et que cependant nous voyons la force d'action agir de tous côtés, tantôt sur la matière et tantôt sur les esprits puisque nous voyons la force de lumière se manifester plus ou moins, tantôt dans un esprit et tantôt dans un autre.

Il faut encore que la force d'action et la force de lumière soient assez grands pour suffire

en même temps à la vie éternelle de l'immortel, et aux vies temporaires des esprits mortels répandus dans la vaste étendue de l'univers; car, il serait peu raisonnable de croire que si la chose n'était point ainsi, l'immortel se montrerait assez dupe pour se priver d'une partie de la vie nécessaire à son bonheur, à cette fin, de mouvoir de la matière et d'animer des esprits mortels : à coup sûr, ces choses ne doivent l'intéresser qu'autant que leur mouvement et leur animation ne lui imposent aucun sacrifice.

216. — Il y a donc un esprit immense, composé de puissance de sentiment, puissance de perception, force d'action et force de lumière; dès lors vivant de toute éternité, autrement un immortel. Et, il y a des esprits mortels, composés de puissance de sentiment avec ou sans puissance de perception, qui, pour passer de l'état de mort à l'état de vie, peuvent recevoir par emprunt un peu de force d'action et un peu de force de lumière, tantôt plus, tantôt moins, pendant un temps plus long ou pendant un temps plus court; mais toujours sans puissance de retenir, et sous l'obligation indispensable de rendre au premier appel.

217. Nous dirons donc, il n'y a qu'une seule puissance d'action dans l'univers, une seule source de force et de vie matérielle : c'est la

puissance éternelle de la divinité immortelle, puissance qui répand partout une force de mouvement unique et simple, propre à produire tous les effets possibles, sans que la variété de ces effets apporte aucun changement dans son principe ; parce que constamment elle agit selon la règle qui ressort de l'essence de chaque chose, une par elle.

De même : il n'existe qu'une seule lumière intellectuelle, une seule source de vie spirituelle dans l'univers, c'est la lumière scientifique immortelle de l'intelligence divine; et, cette lumière répandue partout, peut produire tous les effets possibles d'illuminations spirituelles, sans que la diversité de ses effets, plus ou moins nébuleux, suivant les sujets sur lesquels elle agit, apporte aucun changement dans la grandeur et la pureté de son principe; parce que constamment elle éclaire dans le rapport de la science, de l'expérience et des travaux de l'esprit qu'elle inspire.

218. — Nous ajouterons : les principes matériels et spirituels qui existent et forment l'univers, ne sont pas excellens ; mais, on ne peut s'en prendre à personne, parce qu'ils ne doivent leur existence à personne. Tous les effets qui nous choquent, nous révoltent, nous affligent ou nous font souffrir, sont donc les conséquences inévitables de l'imperfection essentielle de la matière et des esprits, et dé-

coulent nécessairement de leur mortalité primitive.

Ainsi, Dieu a fait et fait tout le bien qu'il peut faire; et, son intelligence généreuse en nous prêtant sa force et sa lumière, en conservant autour de nous le dépôt de ses bienfaits, nous conduit au bonheur éternel, par la seule voie raisonnable qui soit en sa puissance.

219. — Dieu est essentiellement sensible sans irritabilité, et généreux sans injustice; parce qu'étant immortel, il connaît, il aime, il mesure, il apprécie de toute éternité, tout ce qu'il possède en son sein.

Tandis que nous, êtres immortels, solitaires dans l'éternité passée, concentrés sur nous-mêmes, n'aimant que nous parce que nous ne possédons rien autre chose, nous sommes essentiellement égoïstes, irritables, ignorans, et par suite orgueilleux par amour-propre, injustes par intérêt personnel ou par partialité, généreux par vanité ou par faiblesse, jaloux par ambition, vindicatifs par rancune, cruels par fureur, etc.

220. Si l'immortel est seul et unique en son espèce, il n'en est pas de même des esprits mortels. Les corps animés soumis à nos observations, par la différence de leurs actions, de leurs mouvemens et de leurs gestes, rapportés au principe moteur que leur enveloppe cou-

vre, nous font connaître la différence qui existe dans la nature de ces différens moteurs.

Ainsi, les corps bruts sont souvent animés par le mouvement, sans que pour cela nous puissions les nommer esprits; parce que n'ayant pas de sensibilité, ils ne possèdent aucune racine de l'esprit.

Les végétaux sensitifs donnant quelques marques de sensibilité, nous font connaître que le principe moteur, supérieur en leur être, est au dernier rang de la spiritualité, et qu'il ne possède que la puissance d'un sentiment confus sans perception.

Les zoophytes, et dans les corps animaux les moteurs organiques, par l'exercice de leurs appétits et la démonstration de leurs goûts variés, apprennent que leur principe spirituel joint à une puissance de sentiment assez étendue, une puissance de perception très raccourcie, de manière que la puissance de lumière ne peut les éclairer: raison pour laquelle nous les classons parmi les sensitifs, ne reconnaissant encore en eux qu'un entendement qui distingue par sentiment délicat, mais sans perception intellectuelle.

Les grands animaux pourvus des cinq sens physiques, ayant de la mémoire et rêvant dans le sommeil, par le petit nombre de choses auxquelles leur intelligence peut s'appliquer, nous font connaître que, si leur enten-

dement possède une grande puissance de sentiment, leur intelligence n'a de puissance de perception que ce qu'il faut pour distinguer clairement les sensations, pour obéir ponctuellement aux impulsions de l'instinct ou de la mémoire; de manière que, si la force de lumière les éclaire, leur intelligence n'est point assez pure pour, à l'aide de cette lumière, saisir la force d'action, et, réagissant sur leur entendement, imaginer, raisonner, découvrir les choses qui ne tombent point sous les sens, inventer, etc. Aussi, les voyons-nous constamment déterminés et régis par les règles du bon et du mauvais rapportées à leur propre être, sans autre considération; c'est pourquoi nous les classons parmi les êtres sensibles.

L'homme pourvu comme les grands animaux de sens physiques, d'une mémoire très étendue, sentant et appréciant les propriétés qui ne tombent point sous les sens; ce qui le rend susceptible de parler, d'imaginer, d'inventer, de calculer l'avenir, etc. — L'homme, distinguant très bien les règles du bien et du mal, et celles du bon et du mauvais, se montre constamment très élevé au-dessus des animaux que nous avons nommé brutes, et doit être classé parmi les animaux raisonnables : non-seulement son entendement est très étendu, mais son intelligence est d'une grande pénétration, lorsque la force de lumière la frappe,

son génie s'éveille, elle saisit la force d'action mise à sa disposition, et en use en maître puissant et clairvoyant. Mais, malgré cette supériorité, l'esprit de l'homme est aussi mortel, comme toutes les classes des esprits inférieurs; de manière que, si son éternité lui garantit l'existence indestructible de son principe d'être, rien dans son essence ne lui assure la possession continuelle de la vie. Ainsi, ce n'est point en lui qu'il faut chercher la preuve de son immortalité future; c'est de l'existence du premier moteur, de l'analyse de ses perfections et des nécessités qui en découlent, de la marche de la nature et des indices qu'elle nous présente, qu'il faut en tirer la conséquence pour en fonder la démonstration.

221. — La mortalité est une mauvaise chose, sans doute; les inconvéniens qui en dérivent sont nombreux et graves; mais la chose est ainsi. Il est satisfaisant dans le calcul de l'avenir, et salutaire pour l'ordre de nos travaux de savoir, d'une manière claire et précise, à quoi nous devons réduire le principe spirituel qui nous constitue; ce que son essence renferme, et ce que nous devons attendre de sa perfectibilité. Un retour attentif sur nous-mêmes, un examen calme et réfléchi de nos modifications à l'occasion de certaines impressions, et dans certaines positions, doi-

vent nous éclairer assez, pour que le jugement que nous en porterons soit lumineux et convainquant.

222. — Ainsi, l'expérience nous apprend qu'il existe dans notre être spirituel, une partie modifiable que nous appelons entendement, passive à tel dégré, qu'elle se laisse constamment modeler par les impressions qui lui arrivent du dehors, sans jamais en repousser aucune ; ce qui a toujours fait croire que l'entendement n'avait pas la puissance de réaction.

Mais l'expérience nous apprend aussi, que cet entendement est plus volumineux et plus étendu que notre partie intellectuelle ; car, il arrive souvent que dans un rêve, par exemple, l'intelligence se trouve frappée par une terreur qui lui annonce l'apparition d'une chose désastreuse : l'intelligence ne peut éprouver ce sentiment que par l'avertissement qu'elle reçoit de l'entendement qui, frappé par cette forme qui arrive, transmet à l'intelligence un pressentiment. Or, si l'intelligence était aussi étendue que l'entendement, puisqu'elle possède la puissance de perception, à l'instant où elle éprouve le sentiment de terreur, elle verrait l'objet qui l'a fait naître ; ce qui n'arrive point. Il faut qu'un moment s'écoule ; l'objet terrible se montre, parce qu'il s'est avancé dans le champ de l'entendement;

l'intelligence l'aperçoit, et sent en même temps la raison du pressentiment qu'elle éprouvait; donc, l'entendement est plus volumineux et s'étend plus loin que l'intelligence. Cette différence si singulière entre l'étendue de l'entendement et celle de l'intelligence, nous fait soupçonner que l'entendement humain pourrait fort bien n'être autre chose qu'une partie de cette découpure de l'entendement divin qui concourt à la formation de notre être spirituel; de manière que l'intelligence qui ne saurait apercevoir hors d'elle-même, étant moins volumineuse que le champ d'action qui constitue son entendement, ne peut être frappée que par les formes et les mouvemens introduits dans l'espace qu'elle occupe.

223. — L'entendement, ainsi que l'intelligence, peuvent être frappés par des formes et par des sentimens d'un très grand nombre d'espèces, mais l'apparition de ces formes et la durée de ces sentimens sont instantanés; car, l'instant qui les a vu naître s'écoule et ils ne sont plus; cependant, quelques temps après, l'intelligence en retrouve le souvenir, et, réagissant sur l'entendement, en renouvelle le sentiment. Donc, si rien dans l'ame ne demeure permanent, ce qui s'est montré dans son sein, en disparaissant, va se caser dans un magasin qui, sans faire partie de l'esprit pro-

prement dit, est à sa disposition, et entre dans le composé de son être spirituel.

Ce qui prouve que, dans l'esprit, rien ne peut demeurer stable, et que, par le développement de notre perfectibilité, nous n'apportons aucun changement dans son essence primitive, c'est que l'homme, par expérience de la vie et par l'usage du raisonnement, se crée des règles de volonté, des balances de jugement et des goûts de passions qui, s'ils demeuraient en notre intelligence, nous seraient constamment en aide; tandis qu'il arrive souvent que, l'ame rêvant, les choses les plus monstrueuses se présentent à notre vision, sans que nous soyons choqués de leur absurdité; nous commettons, sans effet et quelquefois avec plaisir, des crimes qu'à notre réveil nous détesterions: non-seulement nous ne jugeons pas raisonnablement les choses soumises à notre aperçu, mais nous ne leur appliquons pas même les règles du simple bon sens; nous demeurons stupides, embarrassés, sans force et sans action.

Il faut donc d'abord, comme nous l'avons dit, que les forces qui constituent la vie ne nous appartiennent point, puisque nous pouvons nous trouver ainsi complétement privés d'énergie : il faut encore que les règles de volonté, les balances de jugement, et les goûts de passions que nous nous sommes créés,

n'aient pas été gravés dans notre propre substance, sans quoi nous en éprouverions constamment l'appui mais qu'ils aient été déposés dans quelqu'autre chose qui, sans faire partie de notre intelligence, est cependant à sa disposition ; puisqu'aussitôt qu'elle se trouve animée par une force d'action et une force de lumière assez grande pour lui procurer le réveil, à l'instant elle trouve les choses dont nous venons de parler sous sa main, les apercevant et les sentant comme si elles faisaient partie d'elle même.

224. — Ainsi, lorsque l'intelligence humaine, par le travail de l'instruction, s'élabore et semble se perfectionner, elle ne change en rien le fond de son essence ; mais, elle croît en ressources, autrement en puissance, en accumulant autour d'elle, dans quelque chose de stable qui lui est uni, des connaissances et des lumières de toutes espèces, dont elle use, avec d'autant plus de force et d'étendue, que la vie qu'elle reçoit du moteur suprême est plus grande en force d'action et en force de lumière.

Il est donc évident que, si rien ne peut être gravé dans l'esprit de l'homme pour y demeurer constamment présent, il en est de même, nécessairement, pour tous les esprits inférieurs ; et que, dès-lors, toutes les acquisitions que peut faire un esprit mortel, ne peuvent

être conservées que dans une substance supérieure pourvue d'une puissance de conservation qui ne peut tirer son origine que de l'immortalité. C'est donc, avec raison, que nous avons enseigné que tout ce qui nous était personnel, était pour l'éternité, gravé et conservé dans une section de l'entendement divin; que cette section formait un lambeau de la mémoire divine, lambeau qui, nous accompagnant partout, constituait ce fond de génie et ces facilités de conception que nous appelons vaguement dons de la nature; mémoire, enfin, qui, forte par elle-même, par réaction sur nous, opère les phénomènes du souvenir, du jugement et de l'imagination, en agissant par ces modes intellectuels que nous avons nommé raisonnement simple, raisonnement composé, instinct personnel, instinct divin.

225. — L'analyse que nous venons de faire nous apprend que le radical de l'ame humaine, le seul que nous puissions nommer le moi, proprement dit, est cette partie de notre être spirituel qui possède la faculté de voir et de sentir, et que nous nommons généralement l'intelligence.

L'entendement est une partie accessoire qui nous appartient par réunion, entre dans le composé de notre nature, mais ne jaillit point de notre essence.

L'imagination est une force qui tire son principe de la vie universelle mise par le moteur suprême à la disposition des êtres animés; force qui, sollicitée par le désir de l'intelligence, fait mouvoir les machines du raisonnement et de l'instinct; machines qui se chargeant des souvenirs déposés dans l'entendement, composent ces groupes d'idées dont l'introduction dans le champ de notre intelligence, provoquent notre perception en nous donnant une sensation.

L'ame n'est donc pas un être simple; plus elle serait simple, moins elle aurait de facultés: plus, au contraire, elle est composée et chargée dans sa composition, plus elle doit être savante, forte et pénétrante.

226. — Si l'ame n'est point un être simple, chacune des choses qui la composent est simple et homogène. Ainsi, le champ de l'entendement, dans toute son étendue, est susceptible de prendre forme et de conserver la forme acquise; ce qui le constitue dépositaire fidèle de l'instinct et de l'histoire passée, présente et future, des travaux et des actes de l'intelligence à laquelle il est uni. En même temps qu'il est aussi dans la partie mise à notre disposition, l'arène où les idées se meuvent sous l'empire de l'imagination, où naissent les formes qui, en modifiant notre intelligence, lui procurent une sensation.

L'imagination, dans toute l'étendue du champ d'action, de l'entendement et de celui de l'intelligence, est une puissance, source constante de vie, de force et de lumière.

L'intelligence, enfin, est uue puissance de perception et de sentiment qui s'exerce avec une égale force dans toute l'étendue de son champ d'action. Quelquefois il semblerait que l'intelligence, tout homogène qu'elle soit, aurait un centre de sensibilité plus énergique que le reste de sa sphère, en ce que l'on remarque, que lorsqu'elle a perception d'un tableau étendu qui contient un grand nombre d'objets, elle ne semble voir distinctement et apprécier fortement qu'une partie minime de ce tableau, quoiqu'elle ait cependant dans le même temps la perception générale du tout. Ce jugement serait une erreur; car, si on prête une attention sérieuse à cette espèce de modification, on s'aperçoit bientôt que la vivacité de la sensation, plus grande en un point qu'en tout autre, provient de l'impression de l'idée plus forte en ce point, parce qu'elle est plus corporelle et mieux éclairée, et non pas d'une différence d'énergie dans la substance pensante.

Les choses doivent être ainsi; car, tous les tableaux qui attirent l'attention de l'intelligence et provoquent sa perception, sont le fruit d'une opération extérieure qui se trans-

met au dedans, en obéissant aux lois de la perspective. Il y a donc, dans la production de l'image interne, des objets plus saillans et plus animés, qui, dès lors, doivent être sentis plus fortement.

227. — Cette propriété de l'intelligence humaine, dont nous avons une parfaite connaissance par l'usage que nous en faisons habituellement, nous donne la conception facile de l'universalité de Dieu.

En effet, si l'intelligence humaine peut, en portant sa vue sur un vaste tableau, en apercevoir du même coup-d'œil tous les objets; Dieu, dont l'étendue embrasse l'univers par sa substance intelligente homogène, doit à plus forte raison, en apercevoir tous les détails, puisqu'il est pénétrable et pénétrant au degré le plus absolu, et qu'il aperçoit les choses en elles-mêmes, sans intermédiaires, sans reflets d'image, sans secours étranger.

Une autre propriété que l'expérience découvre dans l'intelligence humaine, est de pouvoir croître en pénétration ; action qui, en l'élevant à la similitude de la pénétrabilité absolue de Dieu, la perfectionne, et lui procure cette lumière intuitive qui fait concevoir sans avoir besoin de raisonnement préalable.

228. — Ce que nous venons d'expliquer démontre, que l'ame humaine se perfectionne toutes les fois qu'elle acquiert de la science et

de la pénetration, quel que soit la voie spirituelle qu'elle parcourt pour se procurer cette extension de spiritualité. Seulement, on remarque que les voies tortueuses et passionnées sont scabreuses et douloureuses, tandis que les voies franches et raisonnables sont sereines et agréables. D'où il suit que, pour le plus grand bonheur actuel des esprits qui s'élaborent, il faut préférer les dernières voies aux premières, car on échappe au tourbillon terrestre, plus rapidement par le sentier de la vertu que par le chemin de la lumière; et, la science que l'ame humaine acquiert, en se gravant dans la mémoire intellectuelle, conserve l'extension de spiritualité et l'élévation de pénétration, pour l'avenir dans lequel nous nous avançons sans cesse.

229. — La mémoire intellectuelle, autrement divine, est d'une simplicité, d'une exactitude, d'une fixité et d'une ampleur que l'on ne saurait comparer à la complication, à l'inexactitude, à la mobilité et au rétrécissement de la mémoire terrestre; et, la mémoire terrestre serait souvent infidèle, surtout pour le souvenir des choses scientifiques, si elle n'était aidée et rectifiée par le concours de la mémoire intellectuelle.

230. — Les destinées d'une ame, les événemens de son existence et les travaux de son génie, sont tracés dans la mémoire intellec-

tuelle en caractères divins; et, ces caractères ne sont lisibles, dans leur essence et dans l'étendue de leur expression, que par Dieu seul; parce que Dieu seul, est d'une intelligence assez pénetrante et assez lumineuse pour les apprécier dans toute leur étendue.

Mais une ame humaine est si nébuleuse comparativement, et d'une conception essentielle si distante en grandeur, qu'elle ne saurait lire ces caractères en eux-mêmes et dans l'étendue de leur expression. De manière que, toutes les fois que ces caractères, en agissant sur l'entendement, sollicitent l'ame à une perception, l'ame, quelle que soit sa pénétration, ressent confusément quelque chose d'analogue aux idées qu'elle doit acquérir : sensation que nous appelons instinct. Elle s'avance alors, si on peut ainsi parler, dans le champ de sa perception; elle entoure, elle saisit l'impression faite dans son entendement; elle s'efforce de la comprendre, mais c'est en vain : elle sent que sa pénétration est au-dessous de la perfection de cette figure et que le sentiment qu'elle éprouve, en cette occasion, n'a ni clarté, ni lumière. Cependant, elle fait de nouveaux efforts; usant de la puissance de mouvement qui accompagne ces caractères, elle emploie son imagination, et, par son aide, cherche dans sa mémoire terrestre des figures

et des expressions pour traduire et rendre rationnel le sentiment qu'elle éprouve.

Alors, elle commence à apercevoir quelque chose qui est à la hauteur de sa conception; éclairée par cette première lumière, elle continue son travail, et, toujours guidée par ces caractères divins qu'elle a saisis et qu'elle n'abandonne pas, elle s'avance dans la perception intuitive de l'objet qui lui a été présenté, et, si elle parvient à le saisir dans toute son étendue (en la manière possible à sa nature), elle s'en aperçoit par un témoignage secret, qui semble lui dire : c'est cela. Si, dans sa traduction, elle se trompe, le témoignage secret lui dit : ce n'est pas cela. Enfin, si malgré tous ses efforts, elle n'a pu traduire qu'une partie, ce témoignage lui dit : c'est quelque chose de semblable, mais ce n'est pas tout. Le témoignage dont nous parlons nous est rendu par la lumière divine qui accompagne les caractères de la mémoire intellectuelle, et, sans cette lumière, il nous serait constamment impossible de distinguer la vérité de l'erreur, et, dès-lors, de connaître réellement, d'inventer, de perfectionner, etc.

231. — Combien de fois je me suis senti travaillant de la sorte ! combien d'efforts d'intelligence j'ai fait pour saisir ces caractères en eux-mêmes et pour les comprendre dans leur réalité ! Mais, toujours il a fallu reconnaître

que je ne pouvais atteindre à leur sublimité ; que leur nature n'était pas proportionnelle à la mienne, et que la traduction que mon intelligence pouvait en faire, par les plus grands efforts, se réduisait à une esquisse de l'objet principal sans y pouvoir rattacher la peinture de tous ses rapports; peinture qui, si nous pouvions la sentir, formerait comme la perspective d'un immense tableau où l'œil se perdrait et où l'ame extasiée, transportée d'émotion, considérerait sans distinguer.

232. — Dans la mémoire intellectuelle (si on peut ainsi peindre ce que l'on en ressent), on dirait que, sous le tracé de notre destinée, s'écrit, au fur et à mesure de leur arrivée, dans un ordre parfait, mais pour nous, bien peu saisissable, chaque événement de la vie et chaque fruit d'un travail de l'esprit. De manière que, si notre intelligence était assez relevée et assez éclairée, toutes les fois qu'un caractère de cette mémoire imprimerait son type dans notre entendement, à l'instant notre imagination, en traduisant l'impression, nous donnerait la connaissance entière de l'objet mis sous nos yeux, et, en même temps, celle de son antécédent passé et de son conséquent futur. Mais notre mémoire terrestre est un laboratoire trop étroit, trop nébuleux, formé d'images trop peu denses et souvent trop incomplètes, pour que nous puissions espérer

de pouvoir atteindre dans ce monde, un aussi agréable degré de perfection dans les travaux de notre imagination.

Il faut prendre patience; l'avenir est devant nous et une plus grande perfection organique nous attend.

233. — Ce que nous venons de définir nous conduit naturellement à expliquer le mécanisme qui résulte de la correspondance de nos existences parcourues, avec nos destinées accomplies, et des travaux de notre esprit avec nos destinées futures; à expliquer alors, comment se forme notre rapport moral avec l'avenir, et comment ce rapport nous transporte d'un tourbillon méthéorologique dans un autre de valeur différente, et, pour mettre notre intelligence à même de concevoir ce que nous avons à dire sur ce sujet profond, il faut remettre sous nos yeux la figure mathématique représentative de l'être spirituel humain. — 140 *bis*.

234. — L'enveloppe sphérique A, nous avons dit, est le lambeau de la mémoire divine relatif à notre être, au centre duquel nous sommes renfermés.

La mémoire divine éternelle de sa nature, joint au souvenir exact du passé le tracé fidèle de l'avenir; elle contient donc la description de notre perfectibilité, et, en correspondance,

le narré des progrès que nous avons fait dan cette carrière.

Or, voici comment on peut concevoir ces choses. Supposons que la description de notre perfectibilité commence par le minimum de développement de nos puissances morales; ce minimum sera représenté par un corps intellectuelle figuratif du corps terrestre, que nous devons habiter en premier ordre; figure qui, par le tracé de ses compartimens, désignera quelles sont les molécules organiques qui doivent composer le corps terrestre relatif; désignera, dès-lors, quelles seront les fonctions animales, les goûts physiques, et, par suite, les sensations dont l'ame sera frappée, les actions auxquelles elle sera déterminée; quelle sera la grandeur de la liberté; quel chemin elle pourra faire dans la carrière de l'industrie; de combien elle pourra élever son intelligence et sa force de lumière. Dernière considération à l'extrémité de laquelle sera tracée une variété qui désignera une amélioration dans les inclinations physiques, les goûts, la grandeur de liberté, la puissance d'intelligence et de lumière, et la vertu : dernière considération qui conduira à une seconde variété d'inclinations physiques plus relevées, de goûts plus estimables, d'une plus grande puissance de liberté, d'un plus grand développe-

ment d'intelligence et de lumière, d'une plus haute vertu, etc.

Ce premier corps et ses variétés correspondent à un tourbillon planétaire fixe et distingué. A leur suite sera tracé un corps intellectuel du second degré avec ses variétés, et qui correspondent à un autre tourbillon planétaire pareillement proportionnel et particulier.

Enfin, la description de notre perfectibilité se terminera par un corps intellectuel dont les compartimens désigneront une perfection organique indélébile, proportionnée au développement spirituel le plus élevé, relativement à nous, et qui, pour le reste de l'éternité, doit nous servir d'habitation.

235. — Actuellement, lorsque, par l'application du décret de la création, une ame est tirée de la mort éternelle pour être lancée dans le tourbillon de la vie, le premier corps intellectuel, par où nous avons vu commencer notre cercle de perfectibilité, descend dans la sphère de néant, et s'y établit. A l'instant, l'intelligence qui occupe cette sphère, ressent confusément quelque chose qui l'incite à l'action. Bientôt après, elle se meut, et, transportée par la force du tourbillon de vie dans lequel elle est plongée, poussée, pressée par le contact des choses qui l'entourent, elle cherche machinalement un point pour se fixer, et

s'attache à celui pour lequel son instinct lui révèle un rapport ; par ce moyen mécanique, elle vient au monde. Après sa naissance, frappée par les événemens de la vie, elle agira suivant leur impulsion. Plus tard, éclairée par l'expérience, elle pourra comparer, réfléchir, adopter certain ordre de pensées, se former des règles de jugement, etc.

236. — Ces différentes opérations de l'ame, ainsi que les événemens qui les auront amenées, s'inscriront et se traceront, au fur et mesure de leur arrivée, dans la mémoire intellectuelle, plusieurs existences successives, accomplissant successivement le développement spirituel relatif, tant au premier corps intellectuel qu'à ses variétés. A la mort qui suivra la dernière variété, le premier corps intellectuel qui habitait la sphère de néant, remontera dans la sphère A, reprendre sa première position, dans le cadre de ses destinées, ayant sous lui, en correspondance, le narré de ses existences parcourues, et des travaux de l'ame à laquelle il était uni. Tandis que le corps intellectuel du degré suivant, descendra dans la sphère de néant, pour prendre son habitation au milieu de l'intelligence humaine; y demeurer jusqu'à ce que ses destinées relatives soient accomplies, pour retourner se caser dans la mémoire divine, laissant la place libre au troisième : et ainsi de suite,

jusqu'à ce que toutes les conditions de destinées, étant accomplies relativement à toutes les organisations mortelles que l'ame doit successivement occuper, cette ame arrive enfin à l'organisation indélébile qu'elle doit conserver pendant le cours de la béatitude éternelle.

Corps indélébile qui, pour l'éternité, la maintiendra vivante sur une terre dont la nature riche, féconde et sans perturbation, satisfera à tous ses désirs; terre de béatitude sur laquelle l'ame, pénétrée d'une volupté habituelle et indéfinie par le sentiment de sa vitalité indélébile, trouvera de la jouissance en toutes choses, et variera ses plaisirs par le seul fait de la transition d'une sensation à une autre.

237. — Les phénomènes de l'ivresse, peuvent aider à concevoir l'état de félicité dont nous parlons.

L'ivresse, en effet, n'est autre chose qu'un sentiment de volupté indéterminée qui reçoit différens noms, suivant la cause qui le produit. Ainsi, l'on dit une ivresse spiritueuse, une ivresse narcotique, une ivresse d'amour, une ivresse d'harmonie, une ivresse de perspective, une ivresse de mysticité, etc. Mais, toutes ces situations, quelle que soit leur cause, sont toujours le même fond de bonheur, plus ou moins animé.

Voyons ce qui se passe dans l'ame en ces circonstances, et en quoi le plaisir se distingue du bonheur.

238. — Un buveur qui sait user largement sans abuser, porte dans tout son être une surexcitation vitale ; et, le fond de bonheur que chacun porte dans son sein, participant à ce mouvement, s'exhume, s'anime, et fait naître dans l'ame la sensation d'une volupté indéterminée qu'elle savoure à longs traits, et dont la cause est spiritueuse.

L'ame jouit du bonheur; les choses les plus simples et les moins spirituelles suffisent alors pour lui procurer du plaisir, parce qu'il suffit qu'une image quelconque qui, dans d'autres temps serait indifférente, se dessine sur le fond de volupté pour en prendre le vêtement et pour former, en quelque sorte, sur ce fond, un point saillant plus brillant et plus vif, et dont la sensation doit être plus forte en volupté ce que l'on appelle un plaisir.

239. — Un asiatique, mollement étendu sur un divan, prend un mélange d'opium et de café, et se procure ainsi une ivresse dont la cause est narcotique. Dans cette situation, il ressent une volupté indéterminée, qu'il appelle félicité; et, les fantômes que son imagination projette sur cet arène, sont par lui savourés : il les nomme délices ; et, en effet, la sensation de chacun doit être un plaisir.

240. — Un amant, assis auprès de sa maîtresse qu'il adore, et dont il est aimé, s'abandonne au sentiment d'une ivresse d'amour. L'un et l'autre, en quelque sorte enchantés, se parlent sans rien dire; un simple geste, en tout autre temps insignifiant, un coup-d'œil, un sourire, une petite grimace, font une impression vive de plaisir, parce qu'ils sont autant de points saillans et brillans sur le fond de volupté.

241. — Un musicien ardent, par l'exécution d'une symphonie mélodieuse, se pénètre d'une volupté indéfinie, dont la cause est l'harmonie.

Dans cette situation, les pensées futiles ou graves, tristes ou joyeuses, vives ou languissantes, furibondes ou généreuses, procurent toutes une sensation de plaisir, parce qu'elles sont toutes des points saillans sur le même fond de volupté, et que toutes, elles en portent le vêtement. En d'autre temps, leur sensation serait indifférente ou désagréable.

242. — Un spectateur, élevé au-dessus d'un vaste horizon que des accidens sans nombre, de choses et de terrains découpent en mille points de vue différens de forme et de nuance, promène ses regards et se sent extasié : il est pénétré d'une volupté indéfinie dont la perspective est la cause.

Cependant, à sa droite se deroule un long

replis de flamme, de fumée et d'étincelles, un épouvantable incendie ; à sa gauche, au lointain, un sombre nuage, que la foudre sillonne, porte la terreur et la dévastation sous ses flancs ; devant lui une mer furieuse s'élève jusqu'aux nues, ses flots écumant frappent le rivage qui gémit, et l'écho porte au loin le bruit tumultueux d'une tempête.

Dans toute autre circonstance, chacune de ces choses serait pénible à voir isolément; mais ici la vue de chacune d'elles est un plaisir, parce que toutes elles se dessinent sur le fond de volupté que la perspective a fait naître, pour y former autant de points saillans, dont la sensation doit être nécessairement plus vive et plus voluptueuse que le fond même dont ils ont pris le vêtement.

243. Le docteur Yong, dont les pensées profondes ont exhumé le fond de bonheur, est pénétré d'une volupté indéfinie dont la nupticité est la cause.

Dans cet état, il erre parmi les tombeaux; le silence de la nuit, l'aspect lugubre des mausolées, les idées funèbres qui viennent l'assaillir et produire dans son imagination le dialogue des ombres; tout ce qui le frappe produit en lui un sentiment de plaisir. Pour tout autre, ce serait un sentiment de terreur ou de dégoût; mais, chacune de ces choses a pris forme sur un fond de volupté indétermi-

née, pour y former des points saillans; leur sensation doit être un plaisir.

244. — Ainsi donc, le bonheur est la sensation d'une volupté indéterminée; et le plaisir est la sensation d'un point saillant, élevé sur ce fond délicieux par un dessein qui, rompant l'uniformité circonscrite, concentre, exalte la sensibilité, et forme ainsi un plaisir.

Si donc le corps est indélébile et pourvu d'une vitalité constante, l'ame doit être pénétrée d'une volupté habituelle et indéfinie, et, dès-lors, toute sensation produite sur ce fond de volupté par une vue, par une audition, par un contact quelconque, doit-être nécessairement un plaisir faisant distraction à l'uniformité du bonheur.

245. — La description que nous venons de faire, explique, d'une manière très conceptible, comment s'établit un rapport moral entre nous et l'avenir, et comment ce rapport, par son effet naturel et mécanique, nous fait passer successivement d'une existence mortelle à un autre, pour nous conduire irrésistiblement à l'immortalité, dans laquelle nous devons goûter éternellement un bonheur égal à la grandeur de notre essence spirituelle parvenue à son plus haut point de développement.

246. — Si nous prenons pour guide la science de l'anatomie comparée; si nous sommes frap-

pés des rapports de correspondance qui existent entre la charpente osseuse d'un corps animal, et les muscles qui doivent en être les moteurs; entre cette première combinaison et les autres pièces qui doivent compléter l'organisation ; entre cette machine ainsi composée et les goûts, les appétits, les passions, le caractère naturel de l'être sensible qui doit l'habiter et présider à ses mouvemens, nous pouvons ajouter :

Tout corps intellectuel, figuré dans la sphère A, contient à chaque point central de ses compartimens, un atôme élémentaire d'une nature déterminée, et la réunion de tous ces atômes, par le calcul de leur puissance, donne un résultat dynamique qui est en rapport avec une planète particulière.

247. — Lors donc que le premier corps intellectuel qui commence la série de nos destinées, descend dans la sphère de néant que l'intelligence occupe, et s'y installe; par ce fait, l'ame est mise en rapport avec une planète spéciale; et, tant que le corps intellectuel dont nous venons de parler, ou ses variétés demeureront dans la sphère de néant, cette ame ne pourra changer d'atmosphère; elle devra nécessairement circuler sur la même planète, changeant seulement d'existence à chaque renaissance. Mais quand les destinées relatives à ce premier corps, seront accom-

plies, et qu'il remontera dans la sphère A, cédant la place au corps intellectuel qui le suit dans la série des destinées, il est évident que ce second corps, dont les compartimens et les points atomiques centraux ne sont pas semblables, doit mettre l'ame dans laquelle il descend, en rapport direct avec la planète à laquelle il correspond. Cette ame doit donc, à l'instant, fuir le premier tourbillon planétaire dans lequel elle circulait, s'élancer dans l'espace, et tendre avec vitesse à l'étoile vers laquelle son rapport sympathique l'entraîne. Même raisonnement pour le troisième corps intellectuel, etc.

Ainsi, il n'est pas besoin, pour changer de planète, d'un consentement ni d'une volonté actuelle et temporaire du moteur suprême. Tous ces changemens doivent s'exécuter irrésistiblement, en vertu de l'efficacité constante et immuable de sa volonté éternelle.

248. — Tout ce que nous venons de dire, nous aide à concevoir ce que c'est qu'un être spirituel mortel; et, comment il existe des êtres spirituels de différentes espèces. Car, à présent, nous sentons assez bien qu'un esprit sensitif, par exemple, ne peut éprouver qu'un sentiment de douleur et de plaisir; que ce sentiment est confus parce que cet esprit n'est pas de nature à prendre forme et à distinguer; que, dès-lors, lorsque la douleur le frappe,

son mouvement naturel est de fuir, autrement, de se concentrer; opération qui donne au mécanisme qu'il anime un mouvement de contraction, de reploiement: lorsque le plaisir se fait sentir, son mouvement naturel est, au contraire, d'avancer, c'est à-dire de se porter à la circonférence, de se dilater; opération qui donne au mécanisme qu'il anime un mouvement d'expansion, de déploiement.

Nous sentons qu'un esprit sensible a d'abord la propriété de l'esprit sensitif; mais que, ne pouvant en outre prendre forme, lorsqu'il ressent de la douleur ou qu'il éprouve du plaisir, il distingue en même temps quelque chose : de manière que, sans que l'on puisse dire dans toute l'acception du mot qu'il raisonne; cependant, par cela seul qu'il distingue, il compare, il juge et se détermine par l'effet d'une volonté qui a nuance de liberté, mais qui n'est pas libre à proprement parler; car, n'ayant d'autre conseil que l'instinct personnel, d'autre lumière que la mémoire des images matérielles et du corps des événemens, il ne peut vaciller dans sa détermination, et doit être entraîné par la sensation composée qu'il éprouve.

249. — Nous sentons enfin qu'un esprit raisonnable possède la propriété de l'esprit sensitif, ce qui lui fait aimer le plaisir et fuir la douleur; qu'il possède les propriétés de l'es-

prit sensible, que, comme lui, il peut prendre forme et distinguer, conserver la mémoire des images matérielles et du corps des événemens, recevoir les conseils de l'instinct personnel et n'envisager que sa satisfaction particulière; ce qui fait que, souvent, sa volonté n'a qu'une nuance de liberté, mais qu'il peut être plus et jouir d'une véritable liberté; parce que, non-seulement, le corporel des choses modifie son entendement; mais encore, son son intelligence distingue et sent ce que le corporel de ces choses réunit de physique, de chimique, de mathématique et ce que l'instinct divin découvre en elles de métaphysique et de moral. D'où il suit que cette espèce d'esprit peut exercer une volonté libre, distinguer le bien et le mal du bon et du mauvais; choisir sans contrainte et, dès lors, être vertueux ou criminel, mériter une punition ou une récompense.

250. — Ainsi, l'humanité se partage naturellement en deux classes très distinctes, selon que l'instinct personnel prédomine, ou bien l'instinct divin.

Car, l'instinct personnel règne sur les affections du cœur, lesquelles sont du domaine de la sensibilité; et, l'instinct divin règne sur les affections de l'esprit, lesquelles sont du domaine de la raison.

Si donc, dans l'homme, le cœur est plus

fort que l'esprit, cet homme appartient à la classe animale; il obéit à la violence de ses passions, à l'impulsion du bon et du mauvais, et se confond avec la généralité des brutes. Si l'esprit, au contraire, est plus fort que le cœur, cet homme appartient à la classe plus élevée; il obéit à l'impulsion du bien et du mal; la raison règle ses affections et ses désirs; il s'élève au-dessus de l'animalité, entre dans le cercle du génie et devient véritablement homme.

251. — Le principe de l'enseignement catholique est d'une grande pureté, parce qu'il tend à rendre l'esprit plus fort que le cœur, et, dès-lors, à faire entrer l'homme dans la carrière de la spiritualité, chemin qui conduit à la perfection.

Mais, il n'est pas de même du principe d'enseignement des religions anciennes; beaucoup d'entre elles tendaient à conserver le cœur plus fort que l'esprit.

252. — Rien n'est plus intéressant pour l'homme, que la connaissance exacte de son être et des conséquences qui en découlent, c'est-à dire que la connaissance exacte de l'espèce et de la valeur du principe qui le constitue; de l'espèce et de la valeur du bonheur ou de l'infortune que l'avenir lui prépare. Aussi, dans tous les siècles, les philosophes savans ont-ils employé tout ce qu'ils

avaient d'expérience, de logique et de force d'imagination, pour rechercher et découvrir les vérités naturelles qui ont un rapport avec ce profond mystère, et qui peuvent en dissiper les ténèbres épaisses.

Leurs efforts laborieux n'ont pas été sans produit, et malgré les nombreuses erreurs qu'ils ont enfantées, il faut avouer que chacun d'eux a déchiré quelques lambeaux du voile immense qui couvre la nature; que plusieurs se sont élevés à une hauteur étonnante; et que, s'ils avaient pu faire un pas de plus, la vérité apparaissait complète et nue. Mais, soit erreur dans le choix du point du départ, soit écart dans la méthode du raisonnement, soit insuffisance de lumières dans les sciences naturelles, la physique, la chimie et les mathématiques, on a vu tous les philosophes s'arrêter et demeurer impuissans, au pied de la dernière difficulté : l'*analyse intuitive des substances spirituelles*.

253. — Les lumières de la pneumatologie générale secondée par les points de vue inusités et les observations neuves des éclaircissemens qui précèdent, nous ayant soulevé au-dessus des antiques barrières et lancé dans le dernier retranchement de la spiritualité, nous allons rassembler ce qui vient d'être strictement démontré comme appartenant à l'essence de l'ame humaine, à sa nature et à son

avenir, pour en former un tableau clair, précis et saisissable pour la grande majorité des intelligences.

Nous dirons donc :

L'ame humaine existait de toute éternité dans l'entendement divin où elle occupait un espace égal à sa grandeur. Elle était renfermée dans un cadre de mémoire divine qui contenait la science de sa perfectibilité, et le calcul de ses destinées, et qui pouvait recevoir encore, pour en conserver éternellement le souvenir, l'histoire de ses existences et de ses travaux intellectuels.

254. — L'essence de l'ame humaine possède deux qualités principales, une pénétrabilité et une puissance de perception ; par le moyen de sa pénétrabilité, un modèle de sensation peut s'imprimer sur sa capacité, et une lumière de sentiment s'introduire dans sa substance. L'impression du modèle de sensation produit un effet physique, et la lumière du sentiment un effet moral ; de sorte que l'ame apprécie par sensation un objet matériel, et par sentiment une vue intellectuelle. La sensation est superficielle, bien que l'impression en retentisse intérieurement ; le sentiment, au contraire, est intérieur et profond. Ainsi, il est essentiel de ne nommer sensation, que le sentiment des impressions matérielles, et de réserver le mot de sentiment, pour exprimer les

vues intellectuelles et morales. Ainsi, la sensation sera appréciatrice des formes perspectives et des impressions sensuelles qui sont l'effet direct des événemens et des choses, tandis que le sentiment sera appréciateur de la lumière morale qui découle intellectuellement de l'existence et de l'action de ces mêmes choses.

255. — Nous avons personnalisé l'impressionnabilité sous le nom d'entendement humain, quoiqu'en réalité elle ne soit point une chose séparée de l'intelligence, mais simplement la qualité de pénétrabilité appartenant à cette intelligence. Nous avons encore, sous le même mot d'*entendement,* confondu, comme les philosophes qui nous ont précédé, deux choses très différentes, savoir : La découpure divine dans laquelle nous sommes encadrés, dont nous avons fait connaître antécédemment les nombreuses qualités, et la puissance passive de l'ame humaine, qui n'est au fond que l'impressionnabilité de son intelligence; erreur qu'il est essentiel de rectifier en distinguant positivement le cadre de mémoire divine de l'impressionnabilité de l'ame humaine, et en remarquant que la pénétrabilité de ces deux choses est essentiellement différente.

256. — En effet, la pénétrabilité de l'entendement divin est absolue, c'est-à-dire, que les modèles qu'il possède existent dans sa ca-

pacité, et, qu'en même temps qu'il en environne toutes les faces, il en pénètre intimement tout le corps; tandis que la pénétrabilité de l'ame humaine n'est que superficielle, de manière qu'elle ne reçoit point de modèle en son sein, mais seulement à sa surface; qu'elle ne pénètre point, qu'elle n'est point pénétrée, mais seulement qu'elle est modelée.

Ainsi, il arriverait, si prenant un cachet on le posait sur une surface fluide, le fluide refoulé en entourant les bosses, et pénétrant les creux, se trouverait modelé suivant l'image du cachet.

En étudiant profondément la manière dont nous sentons, on ressent que les choses se passent de cette sorte, car nous n'apercevons jamais que, suivant les lois de la perspective: c'est ainsi qu'un tableau, dont on sait que la surface est rase, ne laisse pas d'être vu comme s'il contenait des enfoncemens, des formes en relief et des plans d'inclinaisons différentes, séparées par des distances.

257. — Puisque telle est notre manière d'être, il est évident que, dès qu'un modèle de sensation cesse de nous toucher, nous devons cesser de le sentir.

Il est évident encore, que les substances spirituelles mortelles, sont moyennes proportionnelles entre la matière insensible et la spiritualité divine, en ce que, si elles ressem-

blent à la divinité par le sentiment et l'intelligence, elles ressemblent à la matière par l'impénétrabilité, la circonscription d'étendue et la mobilité.

Ainsi, il n'y a bien réellement que trois genres de substanc s dans l'univers; savoir : la matière, la spiritualité mortelle et la spiritualité immortelle.

Ainsi, la pénétration de l'ame humaine n'est point absolue ; car si la lumière divine la pénètre pour y faire naître un sentiment, les qualités corporelles ne font que la modeler pour y faire naître une sensation.

Ainsi, le mouvement, tout matériel qu'il est, en ce sens qu'il n'a pas sentiment de son existence, n'en est pas moins incorporel; ce qui le constitue, attribut essentiel d'une substance dont il émane, et reçoit sa puissance.

258, — Par le moyen de la sensibilité identique à la puissance de perception, l'ame humaine peut éprouver deux genres de situations morales : le plaisir et la douleur auxquels se rattachent deux inclinations, l'amour et la haine.

L'amour appelle le plaisir et nous y attache, la haine repousse la douleur et nous en éloigne; de sorte que nous aimons irrésistiblement tout ce qui nous plaît, et que nous

haïssons irrésistiblement tout ce qui nous blesse.

Ainsi donc : pénétrabilité, puissance de perception, capacité de plaisir et de douleur, d'amour et de haine, composent toute notre essence.

259. — Sans mouvement propre, sans puissance d'action, nous sommes essentiellement mortels; enfoncés dans une mort absolue, vrai néant, dont nous ne pouvons sortir sans recevoir de plus grand que nous, le secours de la vie.

Par la création, nous avons reçu le mouvement et nous avons été mis en contact avec des choses vivantes; alors notre essence est passée à l'état de nature, par l'addition d'une force d'action et d'une puissance de mémoire dont nous avons reçu la dotation ; ce qui nous a constitués êtres spirituels. Par cette combinaison, l'instinct divin, règles qui jaillissent de la science de notre perfectibilité, et l'instinct personnel, règles qui ressortent de notre mécanisme corporel, et de notre expérience, en s'unissant, enfantent la raison, le bon sens, et le libre arbitre. Tandis que la force d'action produit directement la volonté, et par son union avec la mémoire, donne naissance au raisonnement et à l'imagination.

Quant au jugement, il n'est qu'un aperçu de rapports; la science est un amas de con-

naissances ; la lumière intellectuelle, un résultat de science, de travail et d'instinct; on ne peut donc pas mettre ces choses au nombre des qualités constitutives.

Ainsi : Cercle de perfectibilité et d'existences parcourues, — pénétrabilité, — puissance de perception, — capacité de plaisir et de douleur, — d'amour et de haine, — force d'action et puissance de mémoire, composent toutes les qualités naturelles de notre être spirituel. Qualités qui, par leur usage et leur action, font surgir en nous l'instinct divin, — l'instinct personnel, — la raison, — le bon sens, — le libre arbitre, — la volonté, — le raisonnement, — l'imagination, — le jugement, — la science, — et la lumière intellectuelle.

260. — Au sortir de notre mort éternelle, dans les premiers instans du développement de noire vitalité, le sentiment confus des instincts a déterminé nos premières actions, puis les événemens qui nous ont frappés. L'impression que nous en avons reçue, les remarques et les réflexions qui en ont été les conséquences, en se gravant dans notre mémoire terrestre, ont en même temps commencé autour de nous, dans la mémoire divine qui contient la science de notre perfectibilité, l'histoire de notre existence parcourue et des travaux de notre esprit pendant le même temps ; et, cette

histoire, en se combinant avec la science de notre perfectibilité, a préparé une amélioration dans l'instinct qui devait nous éclairer en une autre existence.

Marchant ainsi d'existence en existence, nous avançons nécessairement vers la perfection dont nous sommes susceptibles; revenant à chaque mutation, nouveau corps, nouveaux organes; naissant à nouveau monde, nouvelle civilisation, acquérant nouveaux développemens, nouvelles sciences, nouvelles vertus, d'où irrésistiblement nous devons finir par arriver aux lieux de béatitude parfaite et de vie inextinguible, lorsque notre nature spirituelle aura conquis toute la perfection dont elle était susceptible.

261. — Si on réfléchit à l'action irrésistible et nécessaire qu'exerce continuellement la force universelle répandue dans la nature, on ne tarde point à s'apercevoir qu'il pourrait fort bien se faire que le nombre des morts, dans toutes les espèces, ne dépassa pas de beaucoup le nombre des vivans, malgré l'apparence de prodigalité que, chaque jour et chaque année la nature semble offrir à nos regards, comme si ses ressources de production étaient immenses comparativement à ce qu'elle produit.

En effet, toute substance inorganique insentante, constamment obéit à l'impulsion de

quelque force physique ou chimique, dont les effets sont apparens ou occultes, de manière qu'aucune substance inorganique insentante, toute inerte qu'elle soit par elle-même, ne peut être considérée comme jouissant d'un repos absolu, puisqu'elle est plongée dans le tourbillon du mouvement.

Toute substance insentante organisée est une mécanique toujours prête à recevoir l'impulsion d'un moteur qui lui serait appliqué, et qui, suivant la complication du mécanisme, lui ferait produire des effets apparens plus ou moins nombreux, variés, dissemblables même opposés : telles sont les molécules organiques figurées en traits atomiques, errant dans l'atmosphère, mues nécessairement par le mouvement universel dans le sein duquel elles circulent, et tendant dès-lors sans cesse à prendre forme par incorporation et à s'unir ainsi à un moteur proportionnel.

262. — Toute substance est une mécanique morale organisée par qualités sentimentales et intellectuelles, et, suivant la complications de son mécanisme spirituel, elle est propre à l'animation d'un nombre plus ou moins grand de molécules organiques ou de corps organisés, d'où il suit que les moteurs animans sont nécessairement en nombre moins grand que les molécules organiques et les corps organisés.

263. — Puisque les moteurs animans, autrement les ames, sont comme toutes autres choses, plongés dans le tourbillon du mouvement, ils ne sauraient résister à l'impulsion que sans cesse ils reçoivent : d'abord dans leur propre être par le simple ressort de leur nature, et ensuite par l'action extérieure, tant des corps organisés qui les attirent, que des molécules organiques qui s'efforcent de venir à l'existence, qui, les rencontrant dans la circulation générale, les poursuivent et tendent à se les attacher. Ainsi, les ames que l'on croit souvent endormies par les pavots de la mort, sont au contraire dans une grande agitation et ne peuvent demeurer longtemps dans cet état d'isolement, malgré les accidens nombreux qui retardent leur reconnaissance.

264. — D'où il suit que le sommeil du tombeau est de courte durée ; que peu de moteurs animans sont à l'état de mort, tandis qu'un beaucoup plus grand nombre de molécules organiques demeurent dans cet état, faute de trouver dans la nature assez de moteurs pour les animer toutes en même temps.

Ainsi, il y a grande apparence que le nombre des morts, ne dépasse pas pas de beaucoup le nombre des vivans; et par suite, il y a grande apparence que les épidémies, les épizooties et les accidens de toutes espèces qui détruisent les êtres vivants, sont nécessaires pour

renforcer par fois la cohorte des morts, et par ce moyen fournir à la nature les matériaux dont elle a besoin pour perpétuer l'occupation terrestre par voie de génération, et maintenir dans sa splendeur habituelle le tableau de l'animation planétaire.

265. — D'un autre côté, si l'on fait attention que tout être spirituel, quel que soit son degré sensitif, sensible ou raisonnable, par cela seul qu'il est perfectible, doit avoir sa destinée particulière; que tout ce qui existe dans la nature est sous la main du destin et aux ordres de la puissance universelle; que la destinée d'un esprit quelconque ne peut s'accomplir sans le concours de l'accomplissement des destinées d'autres esprits, que dès-lors, il faut qu'il entre en contact avec eux, qu'il soit frappé par leur action, que sur eux il réagisse, et qu'ainsi il se modifie, s'élabore et se perfectionne sous l'empire de ces différentes impressions, on sentira bientôt combien il est peu lumineux de regretter à outrance la perte d'un être sensible dont la possession nous était agréable; d'un autre dont l'avenir brillait à nos yeux, paré des plus flatteuses espérances; d'un autre enfin, dont le puissant appui semblait nous préserver de tous orages; car tantôt l'animal aimable et caressant dont les gentillesses dissipaient notre ennui, doit aller ailleurs devenir le fidèle compa-

gnon et le consolateur d'un esprit malheureux que le désespoir pourrait abattre sans cet appui sentimental ; tantôt cet enfant que nous chérissons ne plonge dans l'ombre que parce qu'une situation sociale plus favorable à son éducation et à son perfectionnement l'appelle en d'autres lieux et à un autre tronc ; tantôt enfin, ce protecteur à l'ombre duquel nous vivions en paix et nagions dans le plaisir, ne nous est enlevé, que parce que le temps est venu de nous abandonner à nos propres forces afin que les travaux pénibles de notre esprit et les leçons dures de l'expérience en se gravant dans la mémoire intellectuelle, nous fassent cheminer en avant pour obéir aux exigences de notre destinée.

Ainsi, chacun change de place autant pour l'accomplissement de sa propre destinée que pour aider à l'accomplissement de celle des autres.

266. — On remarque que dans toutes les espèces, les sujets les plus distingués et dont le groupe de qualités conquièrent irrésistiblement l'estime et l'attachement, fournissent généralement une carrière de courte durée. Ce fait ne doit pas étonner; d'une part, comme ils sont rares dans la nature, leur emploi doit être réclamé sur divers points, et ils ne peuvent faire, en chaque localité, qu'une apparition momentanée, seulement exemplaire; d'autre

part, comme ils sont plus perfectionnés, leur marche intellectuelle doit être plus rapide, et dès-lors ils doivent employer moins de temps pour accomplir la portion de destinée marquée pour une existence.

267. — Les réflexions extraordinaires du chapitre que nous venons de parcourir nous conduisent naturellement à un examen plus approfondi de la mortalité, comme caractère essentiel des esprits de toutes les classes, et des effets qu'elle nécessite ou qu'elle produit; effets qui, considérés avec une sérieuse attention, doivent résoudre des problèmes depuis trop longtemps insolubles pour nous.

Nous sommes mortels, c'est-à-dire nous ne possédons essentiellement aucun mouvement, aucune lumière qui nous soit propres. Il faut que nous soyons frappés par un mouvement qui nous pénètre plus ou moins profondément pour éprouver un sentiment plus ou moins vif. Il faut que nous soyons frappés par une lumière plus ou moins abondante, pour apercevoir plus ou moins distinctement, soit des qualités matérielles, soit des choses morales ou de raisonnement.

Bien que notre substance spirituelle soit homogène, et que les cinq sens physiques, ainsi que les quatre sens moraux, soient partout en elle; cependant, comme chacun d'eux requiert pour son exercice, une quantité diffé-

rente de mouvement et de lumière, il est évident que, suivant que nous avons été pénétrés par plus ou moins de mouvement et de lumière, nous devons, dans un même temps, mettre en usage un nombre de sens plus ou moins grand, comme aussi les développer plus ou moins; le tout proportionnément à la quantité de lumière et de mouvement dont nous pouvons disposer.

268 — Il est encore évident que, puisque notre ame peut demeurer totalement privée de mouvement et de lumière, si un mouvement entre en elle par un point, ce point doit être plus éclairé et plus animé que le reste de sa substance. Sans doute, le mouvement et la lumière reçus se distribuent à la totalité de la substance spirituelle, de manière que, toute entière, elle se ressent animée; que, toute entière, elle se ressent pénétrée d'un même sentiment; mais, le mouvement et la lumière ne peuvent y être uniformes partout, ni le sentiment de même intensité : d'abord, parce que naturellement leur plus grande abondance est au point d'entrée; en second lieu, parce que ces forces, tombant sous la main de l'intelligence qui peut en disposer, elles peuvent être employées par elle, soit à la considération attentive des objets contenus dans la sensation, soit à l'appel des choses qui y ont rapport dans le souvenir, puis, à l'élaboration et à la con-

sidération de ces souvenirs. De manière que, par ces différentes opérations, la lumière et le mouvement changent de situation et d'intensité, selon que l'ame les emploie en un lieu de sa substance plutôt que dans un autre.

269. — Ainsi, il faut dire que, lorsque l'ame aperçoit, ressent et conçoit, toute l'étendue de son être n'aperçoit point, ne ressent point, ne conçoit point au même degré de force et de clarté; que, plus l'espace occupé par la perception, le sentiment et la conception, est étendu, plus l'ame se ressent éclairée et convaincue; que là seulement est le grand éclat de mouvement et de lumière, et par suite le sentiment le plus vif de perception et de conception; tandis que le reste de la substance n'éprouve qu'une perception, un sentiment et une conviction qui, à partir du foyer, sont toujours de plus en plus faibles jusqu'au périmètre sphérique qui fait la borne de l'esprit.

Cet effet peut être représenté par un bruit éclatant, qui, à partir du point où il est né, se répand en s'affaiblissant, ou bien encore, à un flambeau dont les cercles rayonnans, sont d'une clarté successivement moins éclatante, à mesure qu'il s'éloigne du point de départ pour se développer dans l'ombre.

270. — L'ame ayant un volume déterminé, car, autrement, elle n'aurait pas de bornes et serait infinie, possède nécessairement une

face antérieure, une face postérieure, deux côtés latéraux, une partie inférieure et une partie supérieure.

J'accorde, qu'à toutes ses faces et à tous ses côtés, elle est de même nature, de manière qu'elle pourrait également, en ces différens points, faire les mêmes opérations spirituelles de vision, de sentiment ou de raisonnement; mais, comme elle est placée dans un cerveau dont les différens compartimens ne sont pas magasins de mêmes objets, il est vrai de dire que, par rapport au sentiment que nous avons des actions de l'ame, nous ressentons que ses opérations spirituelles, selon leur espèce, s'exécutent tantôt en avant, tantôt en arrière, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous.

Par exemple : les sensations procurées par la vue, semblent être à l'avant, comme aussi celles de l'odorat et du goût; celles de l'harmonie semblent occuper le milieu, et, de là, répandre la volupté dans toute la capacité de l'être spirituel : les recherches de la mémoire semblent se faire en arrière; le calcul des considérations élevées, semble se faire dans la partie supérieure; enfin, les considérations d'intérêt personnel et de volupté grossière semblent s'opérer dans la partie inférieure.

271. — Comme l'ame est homogène, il est évident que ces différentes manières de sentir ne s'opèrent ainsi en différentes localités, que

parce que l'ame est, par son incorporation, mise en contact avec différentes pièces de l'organisme, dont les situations sont fixes, et dont la propriété est de fournir à l'ame des élémens de sensation d'un ordre positif et distingué; de manière que l'ame, qui peut, à sa volonté, s'occuper tantôt d'une chose, et tantôt d'une autre, trouve toujours du même côté un même ordre de choses; ce qui tend à lui faire croire que son être spirituel est organisé, et que, par cette organisation, les différens sens sont placés en une position fixe et inamovible, à peu près comme elle aperçoit placés dans le corps, les organes des sens; mais c'est une erreur. L'ame est homogène, possède à tous les points de son étendue toutes ses facultés, est libre dans la cavité de son entendement, et peut s'y mouvoir de telle manière qu'il lui plaît, ainsi que le prouve le déplacement des sens par l'application du magnétisme animal; elle peut alors mettre en contact, avec les compartimens du cerveau, les différentes faces de son volume, sans ressentir dans ses sensations aucune différence avec sa manière de sentir habituelle, parce que les compartimens du cerveau, qui sont fixes, lui fourniront toujours, du même côté, les élémens de sensation qui sont de leur spécialité.

272. — Deux choses fournissent à l'ame la

lumière et le mouvement ; savoir : les organes des sens et de la mémoire intellectuelle.

Le mouvement et la lumière, fournis par les organes des sens, accompagnent une sensation matérielle et finissent avec elle : ils sont instantanés, parce que les organes des sens sont mortels et ne fournissent qu'après avoir reçu.

Le mouvement et la lumière, fournis par la mémoire intellectuelle, sont continus ; parce que la mémoire intellectuelle est immortelle, possède en propre, et peut, à l'appel de l'ame, fournir aux besoins de son travail, sans se dépouiller.

273. — L'ame ne peut pas éprouver des sensations matérielles à sa volonté, parce que les organes des sens n'agissent qne lorsqu'ils sont excités par l'action des choses extérieures, et que ces choses ne sont pas soumises à sa volonté ; mais elle peut se procurer à volonté des sensations spirituelles, parce que la mémoire intellectuelle fait partie du cadre de son être spirituel, et qu'elle a puissance pour en requérir le concours.

La mémoire intellectuelle, concourant donc, fournit du mouvement et de la lumière dans la proportion de sa richesse actuelle ; c'est-à-dire en raison combinée de la portion de destinée qui, présentement s'accomplit, et des acquisitions faites antécédemment ; acquisitions qui, comme nous l'avons déjà dit, ne

peuvent en aucun temps, même pendant le sommeil de la mort, perdre rien de leur grandeur, ni de leur vertu, parce qu'elles sont dans le souvenir même de Dieu, et dès-lors, immuables comme lui.

Ce mouvement et cette lumière entrant dans la mémoire terrestre, donnent vie aux idées dont la nature est analogue à la pensée que l'ame veut éclaircir; ces idées mises en mouvement prennent forme dans l'ame qui à l'instant les sent, puis les considère, les combine, et par ce moyen obtient un résultat plus lumineux que ce qu'elle avait conçu jusqu'alors. Ce résultat se grave dans la mémoire terrestre, et en même temps se fixe dans la mémoire intellectuelle, tant pour en conserver le souvenir éternel, que pour augmenter la masse de mouvement et de lumière destinés pour être à la disposition de l'ame.

Ainsi s'opère successivement notre perfectionnement, de manière qu'après un certain nombre d'existences parcourues, remplies d'expérience et de réflexions profondes, la lumière et le mouvement que la mémoire intellectuelle peut mettre à notre disposition, se sont tellement accrues; la rapidité de notre jugement, notre force d'imagination, d'intelligence et de pénétration ont pris une telle extension, que Dieu seul peut nous recon-

naître, parce que lui seul connaît l'intrinsèque de notre être et nos antécédens.

274. — Il serait donc aussi déraisonnable qu'impudent de décider, qu'un être sensible dont les opérations spirituelles nous sont actuellement connues, ne pourra dans aucun temps et quelque forme matérielle qu'il revête, éprouver des sentimens, ni concevoir des pensées d'un ordre plus relevé que celles qui paraissent aujourd'hui former les bornes de son intelligence.

En effet, qui ne connaîtrait l'homme que dans son enfance, ne pourrait jamais imaginer à quelle hauteur d'industrie, à quelle élévation de génie, sa virilité l'appelle! qui ne connaîtrait l'homme que dans sa caducité, n'aurait aucune idée vraie des travaux de son âge mur!

Il y a donc des situations corporelles et des conditions organiques tout aussi nécessaires à la splendeur de l'esprit que le mouvement, la lumière et l'expérience de la mémoire intellectuelle.

275. — Lorsque l'homme veut prendre son repos, les paupières s'abaissent, le timpan se détend, la membrane olfactoire se relâche, et les membres s'engourdissent; mais, il reste encore un peu de mouvement dans le cerveau et un peu de sentiment dans l'ame. Quelquefois il arrive dans cette situation, qu'un ta-

bleau de perspective se présente à la vue de l'esprit: ce tableau a peu d'étendue, il est mal éclairé, cependant on y distingue, comme en un crépuscule, les formes et les contours des objets; l'ame sent très bien que c'est le tableau d'un rêve et qu'elle n'y figure pas encore; il lui semble qu'ayant la tête passée dans le rêve pour l'apercevoir, comme par optique, le reste de son corps n'est pas encore engagé.

Si elle veut demeurer en cette situation de perspective, sa réflexion augmente en intensité; le tableau qu'elle voyait disparaît, et elle sent qu'elle s'est rapprochée du réveil. Si au contraire, elle désire apercevoir plus distinctement le tableau qui excite sa curiosité, à l'instant la perspective s'agrandit, le tableau s'éclaire, mais la réflexion et le jugement disparaissent, et l'ame ne fait plus que voir et sentir : elle rêve en effet.

276. —Pour rendre raison de ce phénomène, il faut dire que, dans la première situation; le mouvement et la lumière qui demeuraient encore dans l'ame, se partageaient entre la réflexion de son indépendance, et la vision du tableau offert en perspective; que la portion employée à la vision optique, n'était point assez grande pour illuminer le tableau et mettre en mouvement les pièces de son ensemble; que l'ame en joignant, par son désir, la portion de force employée à la réflexion, à celle

qui éclairait l'avant-scène du rêve, a donné la vie au tableau, mais qu'elle a perdu la puissance de réfléchir, parce qu'elle s'est dépouillée du mouvement et de la lumière dont elle avait besoin pour cette opération.

De même, dans un accès de délire superficiel, l'ame rêve, et le malade par ses gestes et ses paroles fait connaître la nature des objets dont la vision le frappe et l'agite. Si par l'action d'une question prononcée d'une voix pleine et sonore, ou d'une passe magnétique opérée, vous divisez le mouvement et la lumière en provoquant une réflexion, le malade revient tout-à-coup à lui, les traits de son visage changent et deviennent graves, il répond à votre question, reconnaît tout ce qui l'entoure; mais, vous cessez de parler, il cesse de réfléchir : les forces divisées se réunissent, et il retombe dans son rêve. Il n'en serait pas ainsi, si la lumière et le mouvement dont l'ame est alors pourvue, étaient assez grands pour fournir en même temps à la vision d'un rêve et à l'opération d'une réflexion; car, l'ame en réfléchissant dépouillerait le rêve de la lumière et du mouvement qui l'animent, et le rêve disparaîtrait.

Un effet semblable est produit, lorsqu'un homme souffre avec violence une douleur physique et qu'il appelle à son secours la force morale, il ne tarde pas à s'élever au-dessus

de la douleur qui semble diminuer et devenir supportable : par cette opération l'ame a réparti plus également les points de sensation dans sa substance, ce qui a diminué l'intensité de chaque point.

Par un raisonnement de même nature, on expliquerait l'absence de raison dans les fous, les visions exactes et les actions mécaniques des somnambules, etc., etc.

277. — Mais ce que nous avons dit, suffit pour démontrer et prouver qu'un esprit mortel est mort totalement lorsqu'il ne possède en son sein aucune force de mouvement ni de lumière ; qu'il est vivant lorsqu'il possède en son sein du mouvement et de la lumière ; que sa vie est d'autant plus forte, plus active, plus pénétrante, plus expensive, etc., que le mouvement et la lumière qu'il possède sont en plus grande quantité ; que toute l'étendue de son volume n'est pas en même temps animée par une force et une lumière qui soient au même degré ; ce qui fait qu'il n'est jamais vivant d'une vie de même grandeur ; d'où l'on peut conclure :

1° Que, s'il était parvenu à son état de perfection, c'est-à-dire, si toutes ses destinées étaient accomplies, sa mémoire intellectuelle posséderait pour toujours, une force d'action et de lumière assez grande pour porter son intelligence au maximum de développement,

et sa sensibilité au maximum de bonheur et de félicité,

2° Qu'avant d'atteindre à cet état de perfection, suivant qu'il possède plus ou moins de mouvement et de lumière, il peut apparaître comme pourvu d'intelligence et de pénétration, ou simplement comme doué de bon sens, ou même encore comme réduit à l'exercice de la sensibilité seule.

278. — Si l'on considère, d'un autre côté, que le mouvement et la lumière, qui parviennent à un esprit par l'action des organes corporels, sont en raison de la perfection de ces organes; que le mouvement et la lumière fournis par la mémoire intellectuelle, n'agissent sur l'ame qu'en se combinant avec la mémoire terrestre : d'où il suit que leur force et leur éclat, sont toujours proportionnés à la richesse de cette mémoire. On concevra facilement qu'il faut de bons organes et un vaste cerveau pour s'élever à la connaissance profonde des arts et des sciences, et qu'une ame renfermée dans un encéphale trop étroit, ne saurait atteindre ce brillant développement.

On pourra conclure encore, que les animaux qui paraissent placés à un degré très inférieur par la privation du don de la parole, pourraient fort bien un jour acquérir ce don

en s'élevant successivement d'existence en existence jusqu'à l'humanité.

279. — Plusieurs exemples ont appris que l'homme, par l'effet simple d'une maladie, peut perdre la mémoire du langage, et avec elle le souvenir des sciences qu'il possédait; qu'une blessure grave à la tête peut développer dans un sujet borné une imagination, une intelligence et une facilité inattendue.

L'état du cerveau est donc une chose essentielle au développement des facultés de l'ame comme à l'exercice du don de la parole. En effet, pour voir et sentir tout ce que les sens physiques peuvent nous faire connaître, pour éprouver tous les sentimens de plaisir et de douleur, d'amour ou de haine, qui correspondent à la sensation de ces choses, et du tout conserver le souvenir, il suffit d'un compartiment mémorial, dans lequel se gravent les images fidèles des choses que nous avons vues et senties, et où nous puissions en retrouver le simulacre exact. Mais, pour exprimer par la parole le souvenir du passé, et peindre les visions et les sentimens dont nous sommes présentement affectés, il faut une mémoire bien plus étendue; car il faut que dans un compartiment, autre que celui dont nous venons de parler, soient gravées les expressions d'un langage, les cadres rhétoriques et logiques qui donnent à l'expression d'une

chose, soit de la grâce, soit de la finesse, soit de la lucidité ; il faut encore, que ce second compartiment, s'unisse au premier, par un tissu de traits infiniment minces, et tellement abondans, qu'ils puissent joindre les images du souvenir avec les expressions du langage qui doivent formuler la parole, avec les cadres rhétoriques et logiques qui doivent donner à cette parole de la grâce, de la finesse, de la force ou de la lucidité.

Mais, si la masse cérébrale n'est pas assez volumineuse pour fournir à la mémoire une grandeur et un développement tels que nous venons de l'exiger, il est évident que l'esprit incarné, qui ne possédera que le premier compartiment, pourra très bien voir et sentir, se ressouvenir de ce qu'il aura vu et senti ; par ses gestes exprimer, autant que la pantomime peut donner de latitude, les passions et les sentimens qu'il éprouvera, mais non point articuler des sons grammaticaux et des figures de langage.

Il est encore évident qu'il ne pourra s'élever à la conception des arts et des sciences, tandis que celui qui possédera les deux compartimens, pourra s'élever à toutes sortes de travaux spirituels, conserver la mémoire de leurs résultats, l'exprimer par un langage, et se montrer paré de toutes les facultés brillan-

tes qui distinguent l'homme instruit et civilisé.

280. — Ainsi, l'esprit renfermé dans un cerveau trop étroit, est à l'état de brute, tandis que celui dont l'encéphale est vaste, est à l'état d'homme et peut, suivant la richesse de sa mémoire intellectuelle et les travaux de son génie, apparaître plus ou moins grand sur l'arène de la société.

Si les choses sont ainsi, ce qui est très vraisemblable, il ne faut pas s'étonner si, dans la société, chaque homme, tout semblable qu'il soit à l'homme en général, porte cependant dans son caractère et sa physionomie, un type particulier qui le fait distinguer de tout autre : ainsi, celui ci a la mielleuse hypocrisie du chat; celui-là, la finesse tortueuse du renard; un troisième, la férocité sanglante du tigre; un quatrième, la cruauté et lâcheté du loup; un autre, l'irritabilité de l'ours; un autre, le noble courage du lion; un autre, la gloutonnerie du pourceau; un autre, la lubricité du bouc; un autre, le dévouement esclave du chien; un autre, l'innocence et la timidité de l'agneau, etc., etc. : chacun aurait ainsi conservé le caractère distinctif de son développement primitif.

Ainsi, tous les animaux, en passant par l'humanité, acquéreraient le don de la parole, deviendraient propres à former des peuples

civilisés, et pourraient, à leur béatitude, être groupés par familles, et ajouter à leur bonheur individuel les charmes d'une société affectueuse et durable.

Il suivrait de là, qu'il n'existe réellement que trois ordres de spiritualités : la spiritualité immortelle d'un seul individu appelé Dieu ; la spiritualité mortelle sentante, caractérisée par la sensibilité dont les individus possèdent les cinq sens physiques, de la mémoire, du jugement et une volonté, ce qui embrasse toutes les races humaines et toutes les espèces de brutes; enfin, la spiritualité sensitive, dont les individus ne possèdent point tous les sens physiques, et qui renferme alors les moteurs des molécules organiques des zoophytes et des plantes.

281. — Il suivrait peut-être mieux encore, qu'il n'existe que deux genres de spiritualités : la spiritualité divine immuable, unique, immortelle, et la spiritualité humaine, composée d'un nombre immense d'individus distincts, inégaux en grandeur, quoique perfectibles, tous muables, et dès-lors mortels, c'est-à-dire, susceptibles de mort et de vie, de ténèbres et de lumière, et dont la vie, dès-lors qu'elle devient éternelle, demeure toujours tachée de mortalité. Alors, les principes sensitifs qui animent les zoophytes et les organes animaux, seraient à l'état de première éducation; dans

la seconde, ils occuperaient le cerveau d'une brute; dans la troisième, ils seraient placés dans la tête d'un homme, etc., croissant ainsi en force intellectuelle à mesure que la mémoire divine, qui les accompagne, se chargerait de plus en plus de tableaux d'expérience, de morale, d'événemens et de clarté de lumière; et, comme la différence dans l'étendue du volume de chaque esprit, suffit seule pour nécessiter une différence dans son éducation morale, autrement dans sa destinée, il serait vrai d'affirmer que, bien que tout esprit mortel fût au fond de la même essence, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, cependant il existerait une diffiérence appréciable entre chacun, ce qui les classifierait naturellement par séries: de manière que, lorsqu'ils seront parvenus à leur perfection, ils formeront de véritables espèces naturelles distinguées les unes des autres par la proportion des qualités qui constituent le caractère et le génie, en même temps que chaque esprit se fera remarquer par la différence de vivacité dans son caractère et de lucidité dans son génie; ce qui spécifiera son individualité.

282. — Eclaircissant cette dernière pensée pour en faire sentir, en même temps, la justesse et la profondeur, nous dirons :

L'universalité de toutes choses se divise en deux grandes masses parfaitement distinguées;

la première, par le caractère d'immortalité qui lui est propre, et la seconde, par le caractère de mortalité dont elle est grevée.

La première masse, indivisée et indivisible, est parfaitement homogène, quoiqu'on distingue très bien en elle quatre choses principales et insemblables ; savoir : l'intelligence par excellence, la science absolue, la puissance qui n'a de limites que l'impossible, et la vie éternelle : cette masse forme donc un être unique et simple, immense, indépendant et souverain. On l'appelle l'immortel, autrement Dieu.

La seconde masse, dépendante de la première et moindre en immensité, n'est point homogène; elle se compose de substances particulières, qui se ressemblent par les qualités d'étendue, de mobilité et d'inertie; ce qui les constitue susceptibles de combinaisons, de variations, d'action et de repos, enfin, de mortalité, mais qui diffèrent par le fond de leur essence.

Ainsi, cette masse contient deux grandes classes de choses, divisibles par elles-mêmes et divisées de toute éternité.

283. — La première classe est l'étendue spirituelle mortelle, sentante et perfectible, dont le caractère distinctif est la sensibilité. Chaque parcelle de cette étendue est sentante de la même sensibilité; mais, suivant la grandeur

de chacune, il faut une cause d'émotion plus ou moins grande pour porter au maximum cette sensibilité.

Or, les causes d'émotion sont des sensations; les sensations naissent du contact des choses et de l'impression des événemens; donc, suivant la grandeur d'un esprit, il faut le contact d'un nombre de choses plus ou moins grandes, et l'impression d'un nombre d'événemens plus ou moins vifs en circonstances, pour satisfaire au besoin de sensation de chaque esprit, selon son étendue, et pour saturer sa sensibilité.

Donc, plus un esprit est étendu, plus il faut de sensations, de connaissances, de lumières scientifiques et de développement d'intelligence, pour remplir toute la capacité de sa sensibilité.

Donc, plus un esprit est étendu, plus il faut lui appliquer d'existences nombreuses et variées en événemens de toutes natures, pour opérer sa perfection.

Donc, les esprits les plus petits, ayant moins de chemin à faire, quoiqu'ils marchent moins vite, peuvent arriver aussitôt à la béatitude.

Donc, les esprits les plus petits, quoique leur béatitude exige la possession d'un nombre de choses moins grandes, lorsqu'ils y seront parvenus, seront aussi heureux, comparativement, que les esprits les plus grands, que l'im-

mortel même; puisque leur besoin de bonheur sera complétement satisfait.

284. — Mais, cette différence de besoin, pour la satisfaction complète du bonheur, constitue une différence dans les goûts, les appétits et les désirs, autrement dans le caractère, et nécessite, dès-lors, une différence dans les événemens de la destinée et dans les biens dont la possession réalise le bonheur.

Ainsi, il est évident, qu'en supposant identique le fond essentiel de chaque esprit, par cela seul que chacun diffère en grandeur, cette grandeur constitue réellement une différenec naturelle entre chaque individu, et crée des espèces et des familles.

Ainsi, quand bien même il n'y aurait pas de différence essentielle entre un esprit et un autre, il y aurait une différence naturelle, et, cette différence consisterait dans les tableaux de destinée et de saturation de bonheur, qui leur correspondent dans la science universelle de Dieu.

Et, comme la spiritualité mortelle est morcelée de toute éternité, nul esprit ne peut changer de grandeur, comme il ne peut changer de destinée ni de béatitude; parce que la science de l'immortel est fixe, immuable, et que la force et la vie qu'il déploie, ne peuvent agir et produire des effets que suivant les règles et dans les proportions fixées par cette

lumière éternelle : Il suit encore que la perfection future de toutes choses devient inévitable.

285. — La seconde classe de choses mortelles, caractérisée par l'insensibilité, contient plusieurs substances nommées qualités corporelles, élémens matériels, etc., divisibles et divisés de toute éternité par atômes, autrement en corpuscules de la plus petite dimension possible, inertes par eux-mêmes, mobiles et distingués par leurs qualités intrinsèques, physiques et chimiques; susceptibles d'agrégation et de séparation, par l'exercice de leurs affinités latentes; propres à former les corps et les machines corporelles de toutes espèces, qui produisent des effets matériels correspondant à la nature de leur composition, et à la quantité de mouvement qui les meut. —

Choses dont l'existence est nulle par rapport à elles-mêmes; qui n'étaient pour Dieu qu'une base spéculative, et dont l'usage et l'emploi ne se rapportent particulièrement qu'aux esprits mortels, auxquels ils doivent fournir le vêtement organique et les impressions sensuelles qui peuvent satisfaire à l'exigence des sens matériels.

Et, comme cette seconde classe de choses mortelles, contient plusieurs substances dont les atômes peuvent s'unir en proportions différentes, elles peuvent former des corps va-

riés, dont les volumes sont susceptibles d'augmentation et de diminution, sont soumis au mode de la composition et de la destruction; mais dont les principes sont inaltérables et imperfectibles, quelques formes qu'elles subissent, quelques combinaisons qu'elles realisent, quelques variations qu'elles éprouvent.

286. — Quoiqu'il ne soit pas nécessaire qu'il existe plusieurs essences spirituelles mortelles, et que la seule différence des grandeurs établisse une différence notable pour la satisfaction complète de chaque esprit; cependant il est possible que la spiritualité mortelle, sentante, perfectible, soit comme la matière insentante, imperfectible, un genre qui renferme plusieurs principes qui se ressemblent par plusieurs qualités, et qui diffèrent par d'autres : ce qui donne lieu à cette variété infinie que l'on remarque dans les goûts, les inclinations et les tendances morales de chacun, et dispose l'observateur à les classer en séries immenses par le nombre de leurs termes, et en outre, distinguées par le fond de leur essence.

8e ÉCLAIRCISSEMENT.

Incorporation de l'ame. Santé et maladies. Dissertation homéopathique.

---

287. — Nous avons dit que la vie consistait dans une force d'action, avec ou sans force de lumière : —

Nous avons observé que la vie des sensitifs se réduisait à une force d'action sans force de lumière ; que celle des zoophytes, joignait à la force d'action une étincelle de lumière; que l'ame des brutes, vivait par une force d'action jointe à une force de lumière assez grande pour leur procurer un certain bon sens; enfin, que l'ame humaine, dans son état de vie, réunissait à la force d'action et à la lumière du bon sens, une lumière de raison qui la distinguait énormément de toutes les substances spirituelles inférieures.

Comme les organes animaux ne sont habités que par des sensitifs et des zoophytes, il est évident que la vie d'un corps et la vie de l'ame qui lui commande, ne sont pas de même nature; et que par conséquent, elles doivent

s'exercer séparément, sans autre correspondance entre elles, que le contact de leur union : contact qui, permettant au mouvement de passer de l'un à l'autre, donne naissance à une action réciproque, qui, dans le temps où elle a lieu, produit instantanément deux effets contraires; car, si le mouvement s'élance de la vie animale, c'est la vie animale qui se dilate, mais en même temps elle repousse la vie de l'ame principale, si, au contraire, elle s'élance de la vie principale, c'est la vie de l'ame qui se dilate, et en même temps elle repousse la vie animale. Ainsi, l'une des deux, toutes les fois qu'elle est trop forte, opprime l'autre.

Ce jeu réciproque est incontestable, et des expériences sans nombre en attestent l'existence. Mais le mystère de cette singulière liaison n'est pas connu d'une manière satisfaisante. Essayons de le pénétrer.

288. — Les brutes et les hommes rêvent pendant le sommeil. Chacun a pu remarquer que, lorsque cet effet a lieu, le rêveur se voit distinctement circonscrit dans un corps dont il se reconnaît pourvu lorsqu'il est éveillé. Ce corps est le type intellectuel que nous avons vu précédemment être dessiné dans le cercle de perfectibilité, d'où il descend pour s'installer au centre de la sphère de néant, lorsque nous sommes appelés de la mort éternelle

pour entrer dans le tourbillon de la vie. C'est à ce corps intellectuel, enfermé dans la capacité du cervau, apparaissant dans le champ de l'entendement, qu'aboutissent toutes les sensations matérielles transmises par les réseaux nerveux répandus dans les organes des sens; c'est à son centre de gravité organique qu'est placé le centre intellectuel de l'ame dont les facultés nommés sens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du tact, s'exercent dans un espace que nous avons reconnu précédemment être moins étendu que le champ de l'entendement. Ainsi, c'est de lui qu'il faut dire que la forme du corps, auquel l'ame est liée, n'a aucun rapport avec la forme de l'ame même; parce que ce corps ne lui sert pas de limites, et qu'il est, au contraire, renfermé dans sa capacité.

C'est ce corps intellectuel, d'une étendue pleine et entière, sans matière composée, inaltérable, divisé en compartimens correspondant aux différentes pièces de l'organisme, sans être organisé lui-même, qui forme le germe essentiel du corps humain; qui, par les forces d'attraction dont la nature l'a revêtu, assemble les molécules organiques lors de la fécondation; et, par la règle de ses compartimens, fait placer chaque chose au lieu qu'elle doit occuper dans le corps naissant: opération qui s'exécute sans acte d'intelli-

gence, et avec autant de facilité que l'on voit plusieurs fluides, de différentes densités, mélangés, se précipiter et prendre place dans l'ordre de leur pesanteur spécifique. C'est l'esquisse caractéristique de ses compartimens combinés avec la mémoire intellectuelle (sorte de produit qui représente l'état spirituel de l'ame) qui, dans le flot séminal versé sur le germe essentiel, choisit en quelque sorte, mais toujours par simple attraction, les molécules organiques dont la construction mécanique est en rapport plus exact avec les inclinations de l'ame qui vient à renaissance, et qui, par ce moyen, grave à la surface du visage et aux protubérances du crâne, dans la démarche, le son de la voix, les attitudes et les mouvemens, les signes du caractère naturel et des capacités.

C'est en lui qu'est déposé, dans chaque compartiment, la force d'action correspondant à la vie de chaque pièce de l'organisme.

C'est par l'amour simple, que l'intelligence a de la santé, que ces différentes forces sont mises en mouvement : 1° pour entretenir l'équilibre entre les puissances des différentes pièces de l'organisme; équilibre sans lequel il n'y a pas de santé, et par conséquent, point de régularité dans la vie générale, ni dans l'exercice des puissances et des facultés de chaque chose ; 2° pour ranimer la vie qui s'é-

teint dans quelques points ; 3o pour repousser les forces dynamiques, qui se condensent sur quelques autres, et troublent l'économie générale.

Depuis longtemps cette action est reconnue; et, c'est par rapport à elle que l'on a dit, que dans les maladies, c'est la nature qui opère la guérison, et, qu'un médecin n'est habile, qu'autant qu'il sait la seconder.

289. — Comme le corps intellectuel est toujours entier, il n'est pas étonnant de voir des personnes qui ont perdu quelques membres, avoir encore le sentiment de leur existence et de leur forme, toutes les fois que la réminiscence des douleurs qu'elles ont souffertes avant d'en être privées, se renouvelle avec vivacité.

290. Lorsque les organes corporels réclament le sommeil pour réparer leurs forces atténuées, le centre intellectuel de l'ame, s'éloigne du centre de gravité organique du corps intellectuel, et se porte à un point de sa surface. Dans un évanouissement, dans une léthargie, la même chose a lieu : une douleur trop vive produit le même effet; mais, si le centre intellectuel dépassait la surface, la mort serait arrivée, le mouvement s'éteindrait dans toute l'étendue de l'organisme, et, chaque sensitif, chaque zoophyte, secouant la

poussière dont il était revêtu, rentrerait dans la circulation générale.

291. — Lorsque dans une partie du corps matériel, entrainée par les courans du sang et des humeurs, quelques molécules étrangères pourvues des forces dynamiques qu'elles doivent à leur division atomique, viennent s'installer, leur fixation et leur action troublent la vie paisible du sensitif qui réside en ce lieu, et l'affectent douloureusement par le changement qu'elles opèrent dans son mouvement habituel. Le principe sensitif irrité, repousse ces forces étrangères, pour les chasser hors de son périmètre; mais par cette action, il jette le désordre dans les parties voisines qui se défendent à leur tour, et toutes ensemble, elles portent au corps intellectuel que L'ame renferme, le sentiment de leur affection, demandant mécaniquement des secours. L'ame, alors, éprouve une douleur; la confusion des demandes lui empêche de distinguer le point réellement envahi; mais à l'instant elle commande, et, de tous les points du corps intellectuel qui ont été frappés, elle expédie les forces que la nature a mises à sa disposition pour rétablir l'équilibre. Ce n'est souvent qu'après une longue répétition d'efforts, qu'elle parvient à rétablir la santé, et, si elle pouvait être aidée dans ce combat, par quelques secours reçus de l'extérieur, sa victoire

serait plus prompte et moins douloureuse.

292. — Pour lui procurer le secours dont elle a besoin dans ces circonstances, la médecine habituelle emploie différens remèdes composés, qu'elle applique à l'organisme, soit au dehors, soit au dedans, et qui doivent, tantôt par opposition et tantôt par dérivation, neutraliser les causes qui troublent la santé. Cette manière de traiter a, sans doute, quelqu'avantage; car, si l'expérience a fait connaître qu'une chose fait, en beaucoup de circonstances, cesser des accidens graves, il serait imprudent, criminel peut-être, de ne pas l'employer lorsque quelques symptômes en réclament l'usage. Cette régle est de rigueur pour l'application au dehors; mais à l'intérieur, le tableau change; toute substance confiée aux viscères pour être distribuée dans les membres, n'est pas digérée de la même manière, tantôt suivant la nature des organes, et tantôt suivant leur état d'alors. La question est de savoir quelle sera la partie mise en circulation; car, tout ce qui conservera sa forme de première composition, retenu par l'affinité d'agrégation, demeurera dans l'état neutre, et, la partie qui produira de l'effet, sera celle-là seulement qui, réduite et divisée jusqu'à l'extrême petitesse, aura perdu sa force d'adhésion et jouira, par conséquent, de toute l'énergie de ses forces de composition.

La portion médicinale, ainsi préparée, sera portée par la circulation dans tout le système organique; s'il n'en parvient point assez à la partie attaquée pour opérer sa guérison, les accidens seront un instant suspendus; mais la maladie, bientôt, reprendra son cours, et souvent, s'aggravera; s'il en arrive, au contraire, une trop grande quantité, la partie affectée absorbera tout ce dont elle a besoin, et rejettera l'excès sur les parties saines avec lesquelles elle correspond. Alors, la maladie primitive s'éteindra; mais il succédera une affection chronique plus dangereuse souvent que le mal primitif.

Comment donc juger avec certitude l'effet qu'un remède administré doit produire, puisque cet effet dépend d'une préparation organique qui se dérobe à la pénétration du médecin?

293. — Mais, puisque l'ame principale qui dirige un corps, est pourvue des forces nécessaires pour entretenir l'équilibre entre les différentes parties agissantes de l'organisme, toutes les fois que les forces ne sont point en trop grande quantité sur quelques points, il est certain que, si au lieu de confier à la circulation le transport des matières qui portent avec elles les forces nécessaires à la destruction de celles qui incommodent, on pourrait les adresser directement au cerveau; l'ame

s'en saisirait à l'instant, les expédierait au point souffrant, et, sans secousse, opérerait rapidement une guérison radicale.

1° Pour reconnaître quelle est la substance qui doit opérer la guérison radicale d'un mal révélé par des symptômes, il faut chercher, par des essais faits sur l'homme en santé, quelle est la substance qui produirait sur lui un effet dont les symptômes seraient semblables à ceux que l'on veut combattre; car, mathématiquement, toute force est neutralisée par une force pareille agissant en sens contraire. Ainsi, la loi homéopathique ne diffère en rien de la loi générale de l'équilibre. (1).

2° Pour faire parvenir directement à l'ame principale les forces dont il est question, il faut lui adresser les molécules médicinales par le canal des réseaux fibreux des organes du goût et de l'odorat, qui, peu distans, correspondent promptement avec elle ; et, afin que ces molécules puissent s'élever par ces tubes infiniment petits, il faut qu'elles soient triturées très longtemps pour leur joindre, par le frottement, les impondérables qui doivent leur servir de véhicule. Il faut ensuite que le

(1) Le docteur Hanhemann nomme ainsi la loi de neutralisation, des semblables par les semblables, loi médicale que ses nombreuses expériences, constamment concluantes, lui ont fait proclamer.

produit de cette trituration soit grandement délayé, afin que les atômes, totalement séparés les uns des autres, perdent complétement leurs forces de cohésion, et, par ce moyen, acquièrent, dans leur affinité de composition, toute l'énergie dont elles sont susceptibles ; mais, alors il faut employer des doses très petites, sans quoi elles agiraient avec la violence d'un poison.

La méthode médicale homéopathique du célèbre docteur Hanhemann, vient de révéler ce secret ; elle fait connaître que, pour rétablir la santé troublée par quelques maladies, on peut employer l'action de l'ame ou l'action du corps; qu'en s'adressant à l'ame, l'effet est plus prompt, sans secousse et radicalement curatif; tandis que, pour employer les forces de l'organisme, les méthodes de traitement sont éminemment plus obscures, plus incertaines et souvent dangereuses et perfides.

294. — Le pouvoir magique des médicamens réduits à des doses infinitésimales, ne doit point étonner. On a pu remarquer, dans tous les temps, dans les poisons du serpent à sonnettes, de la vipère, du frélon, de la mouche à miel, qu'une quantité inappréciable, par sa petitesse, produisait, sur l'économie animale, des effets extraordinaires. Le principe des maladies épidémiques, répandu dans l'air, se dérobe à toute analyse, tant les mias-

mes qui le composent sont d'une petitesse extrême. Généralement, les phénomènes les plus admirables de la nature, dans la création des mines, dans la végétation des plantes, dans la génération des êtres, s'opèrent par l'action de substances gazeuses agissant par les forces que leurs atômes exerçent; forces que ces atômes empruntent de l'atmosphéroïde impondérable qui entoure chacun d'eux; atmosphéroïdes qui le reçoivent directement de la toute puissance universelle.

Ainsi, toute substance composée, réduite à ses molécules intégrantes, et toute substance simple, réduite à ses atômes, exercent le maximum de la puissance qui constitue leur nature, tandis, qu'au contraire, toutes substances dont les molécules intégrantes où les atômes sont réunis par affinité d'agrégation, demeurent réduites, par les forces de cohésion, au minimum de leur puissance. On peut nommer les forces d'affinité de composition, forces de création et principe de vie; car, c'est d'elles que naissent la fermentation, la combinaison et l'action; et les forces d'affinité d'agrégation, forces de destruction et principe de mort; car, c'est d'elles que naissent l'équilibre qui se manifeste par le repos, le repos qui conduit à l'inertie, et l'inertie qui amène la décomposition.

295. — Ces observations conduisent à pen-

ser, que la vie croissante des animaux et des plantes, est due au développement des forces d'affinité de composition, et que leur vie décroissante tire son origine de l'augmentation des forces d'affinité d'agrégation. Ainsi, lorsque, par la décomposition du corps, l'ame échappe au joug des forces de compression, et que la cohésion est rompue, on ne peut pas dire qu'elle demeure inerte et insevelie dans l'ombre du tombeau, puisque par l'opération de la mort, elle a reconquis le maximum de ses forces d'expansion; et que, jouissant alors de toute l'énergie de l'affinité de composition, elle doit circuler avec activité, sous l'influence de la découpure divine qui règle ses destinées, cherchant sans repos, par l'exercice continu d'une sensivité délicate et d'un instinct prononcé, une organisation nouvelle, dont les goûts, et le jeu passionné, correspondent aux racines de ses désirs, et soient ainsi proportionnels à son état habituel.

294. — Puisque les choses sont ainsi, il ne faut pas s'étonner si un ombrion qui vient à l'existence croît dans les premiers jours avec une si grande rapidité; si la rapidité de sa croissance diminue au fur et mesure que son volume augmente; si les passions de l'adolescence sont si vives; si dans cet âge heureux le cœur est expansif, montre tant de générosité et si peu d'amour pour l'existence; si dans la

vieillesse au contraire, le cœur est froid, l'imagination inactive, l'égoïsme concentré et l'attachement à la vie porté jusqu'à l'extrême, etc., etc.

297. — Le pouvoir étonnant des médicamens réduits à des doses infinitésima, les est si opposé aux croyances anciennes, leur action sur l'organisme a si peu de rapport avec l'enseignement immémorial, et les phénomènes nouveaux qu'ils engendrent concordent si bien avec la pneumatologie, qu'il nous paraît important d'en rechercher les causes pour en fonder la théorie. Nous dirons donc :

Il existe dans la nature physique deux grandes séries de forces dont les effets créent et détruisent, ces forces ont été classées les unes sous le nom d'affinité d'agrégation, et les autres sous le nom d'affinité de composition.

Les forces d'affinité d'agrégation sont des forces compressives qui s'exercent par cohésion et se maintiennent par adhérence, tandis que les forces d'affinité de composition sont des forces expansives qui s'exercent par tendance et se maintiennent par attraction.

Ainsi, les forces d'affinité d'agrégation enchaînent les puissances de la matière, et les forces d'affinité de composition les développent.

Aussi, voyons-nous la chimie employer successivement le marteau, le pilon, pour expulser

les forces de cohésion, vaincre l'adhérence des molécules intégrantes du corps dont on veut employer la poussière à quelques combinaisons; et lorsque ces moyens sont trop faibles pour ce dessein, recourir aux impondérables, diviser en atômes, réduire en gaz, et obtenir ainsi des produits qui, revêtus des seules forces d'affinité de composition, développent une énergie que l'on était loin de soupçonner.

298. — Ces phénomènes ont d'abord surpris les savans qui les ont vu apparaître, mais, après en avoir étudié la cause, ils se sont aperçus que les corps dont la massivité frappe nos sens, ne sont pas les agens les plus énergiques de la nature. Ils ont découvert que les impondérables, dont la théorie n'est encore qu'au berceau, exerçaient une inflence beaucoup plus générale et plus puissante. Ils se sont enfin convaincus que les impondérables eux-mêmes devaient cet excès de puissance à la facilité avec laquelle ils peuvent, sous certaines conditions, se charger abondamment de la force de mouvement qui remplit l'espace, pour l'abandonner sans effort aux corps avec lesquels ils entrent en contact.

C'est ainsi que les atômes de l'électricité déposés sur la surface d'une roue de verre sur laquelle ils sommeillent, réveillés par le

frottement des coussinets d'une machine électrique, entrent en mouvement, font appel à leurs homogènes agglomerés autour des atômes de l'azote qui roule dans l'atmosphère, se saisissent d'une vitesse extrême, et créent, par leur courant, ce fluide terrible qui engendre la foudre.

C'est ainsi que le calorique caché dans un corps combustible mis en mouvement par un frottement rapide, se saisit du calorique latent qui adhère aux atômes de l'oxigène, fait naître une flamme, dévore le courant d'air qui l'alimente et le corps dont il est primivement sorti, pour créer des vapeurs qui, lorsqu'elles trouvent des obstacles à leur dilatation, font connaître à quel degré de force s'élève la vitesse dont elles sont pourvues.

C'est ainsi que la poudre à canon, mise en jeu par une étincelle, se réduit en gaz, et sous cette forme, saisie d'une puissance énorme, projette avec rapidité le mobile pesant qui s'oppose à son expansion, etc.

299. — De ces expériences et de beaucoup d'autres analogues que chacun peut citer, on a été forcé de conclure, que toute substance dont les molécules intégrantes ou les atômes sont réunis par affinité d'agrégation, demeure restreinte par les forces de cohésion, au minimum de sa puissance, tandis qu'au contraire toute substance composée réduite à ses molé-

cules intégrantes, et toute substance simple réduite à ses atômes, doit exercer le maximum de la puissance qui constitue sa nature, parce que les parcelles séparées reçoivent alors de l'atmosphéroïde impondérable qui entoure chacune d'elle, toute la force et tout le mouvement dont elles sont susceptibles. On voit un exemple de cette loi dans les pompes à feu, la chaudière doit contenir pour l'expansion des vapeurs un vide déterminé, si, faute de remplir au fur et mesure de l'évaporation, on laisse s'établir un vide double de celui qui devait exister, la puissance de la vapeur ne double pas, mais elle centuple et la machine saute en éclats.

Donc, si on veut donner à une substance qui paraît inerte et sans vertu, les qualités dont elle est susceptible, il faut d'abord la broyer longtemps pour expulser, par un frottement continu, les forces de cohésion; il faut ensuite largement étendre cette poussière par l'addition d'un fluide qui, donnant de l'espace aux molécules, les sépare entièrement et les mette à même d'exercer sans contrainte toute leur puissance intrinsèque : et, plus la division sera poussée vers l'extrême, plus les molécules ou les atômes seront mis à nu, plus la force qu'ils recevront de la nature sera grande, plus dès-lors leur action sera puissante.

Ainsi, les expériences de la physique et de

la chimie, mettent en évidence le principe des doses infinitésimales.

300. — Il est encore une remarque très essentielle à faire :

Il n'existe dans l'univers qu'une seule source d'action de force et de vie, un seul principe de mouvement ; c'est la puissance divine immortelle, et, il existe autant de machines, règles de mouvement, qu'il y a d'atômes et de corps dans l'univers.

La puissance divine est capable de produire tous les effets possibles, et elle les produit en agissant tantôt suivant la loi qui ressort de l'essence de la chose par laquelle elle agit, et tantôt suivant la loi qui ressort de sa nature.

En effet :

Appliquez le mouvement à plusieurs atômes isolés de différentes espèces, quoique ce mouvement soit unique et simple, comme les essences sont différentes, et que de la différence de ces essences il ressort des règles d'action dissemblables, le mouvement se modelant sur ces lois fera produire à ces atômes des effets différens, sans que l'on puisse dire que le mouvement ait subi, dans son principe, un changement ni une altération, il n'aura fait qu'agir suivant la loi qui ressort de l'essence de chaque chose mue par lui.

Appliquez le mouvement à plusieurs machines construites différemment, comme elles

sont le fruit d'une création, ce qui donne lieu à l'existence d'une nature, le mouvement toujours unique et simple se modèlera sur les lois qui ressortent de ces différentes natures et leur fera produire des effets différens.

Appliquez le mouvement à un corps matériel quelconque, comme il est le fruit d'une création, ce qui donne lieu à l'existence d'une nature, le mouvement toujours unique et simple lui fera produire des effets autres que ceux qui seraient ressortis de l'action de ces atômes composans; parce que, dans cette condition, il se modèlera, non pas suivant la règle de l'essence des atômes, mais selon la règle de leur nature, c'est-à-dire, selon la règle qui naît de leur union.

Ainsi, le mouvement toujours unique et simple, est capable de produire tous les effets possibles, sans que la variété de ces effets apporte aucun changement dans son principe.

301. — Ainsi, un atôme quelconque de matière, est lié avec la nature entière par le rapport de son essence; en ce que cette essence est une règle d'action qui entre dans le cadre universel de toutes les actions possibles; en ce qu'elle forme dès-lors une partie de ce tout scientifique incommensurable, et que par cela seul, elle a un rapport particulier avec chaque partie de ce tout immense. D'où il suit qu'un

atôme quelconque peut agir sur une infinité de choses, tantôt suivant la règle de son essence lorsqu'il agit isolément, et tantôt suivant la règle de sa nature lorsqu'il est à l'état de combinaison.

302. — Ainsi une substance décomposable, dynamisée à la dixième, centième, millième puissance, est encore à l'état de molécule intégrante, et agit suivant les règles de sa nature. Mais, à la millionième puissance, terme où les métaux demeurent dissouts et ne forment plus de précipité, les atômes agissent suivant les règles de leur essence, et, si vous poussiez plus loin la dinamisation, vous augmenteriez la quantité de leur mouvement sans rien changer à leur mode d'action.

303. — C'est par cette raison qu'un grand nombre de substances, telles que, par exemple, le lycopode, le charbon, le sucre de lait, la silice, etc, se montrent inertes dans leur état naturel ou poussés à une petite atténuation, tandis qu'au-delà de la millionième puissance, elles exercent sur l'organisme une action étonnante.

C'est par la même raison qu'un poison redoutable dans son état naturel, cesse d'être délétère lorsqu'il est divisé au-delà de la millionième puissance.

C'est encore par la même raison qu'une chose bénigne et inoffensive dans son état

naturel, peut devenir un poison par l'extrême division.

Ainsi, les effets produits par une substance divisée au-dessous de la millionième puissance, diffèrent souvent beaucoup des effets produits par la même substance élevée à la millionième puissance et au-delà.

La force universelle n'agit pas dans ces deux cas de la même manière, puisque dans l'un, elle est dirigée dans son action par la règle qui ressort de la nature de la substance, et dans l'autre par les règles qui ressortent de l'essence de chacun des atômes composans. Aussi, remarque-t-on souvent, comme dans le *secale cornutum*, que les substances délétères prises à doses allopathiques, produisent des symptômes et des accidens qui sont combattus victorieusement par les doses infinitésimales de ces mêmes substances.

304. — Si la physique et la chimie s'accordent à rendre ce témoignage que les puissances de la matière sont d'autant plus énergiques, que cette matière est devenue moins apparente et moins corporelle, un grand nombre d'observations d'histoire naturelle et d'hygiène rendent un témoignage semblable. En effet, l'arôme des fleurs et des parfums est-il saisissable autrement que par l'odorat? le principe délétère qui rend les poisons de la vipère, du serpent à sonnette, du scorpion, si redou-

tables, a-t-il pu jamais être séparé par l'analyse? les miasmes désastreux des épidémies, des fièvres contagieuses, des hôpitaux infectés, ont-ils, dans les milieux aériens où ils étaient infusés, offert des différences avec l'air le plus pur? Non, toutes ces choses sont insaisissables, parce que la petitesse de leurs molécules est extrême et leur division, atômique; cependant, combien grande est leur puissance. Donc, la puissance des infinimens petits surpasse de beaucoup celle des atômes agrégés; donc, c'est par les atômes que le mouvement entre dans le monde, et c'est par les agrégations qu'il en sort.

Cette dernière remarque confirme cette proposition, que la vie croissante des animaux et des plantes est due au développement des forces d'affinité de composition, et que leur vie décroissante tire son origine de l'augmentation des forces d'affinité d'agrégation.

305. — Déjà et depuis longtemps on s'était fait ces questions : 1° pourquoi les ombrions, lorsqu'ils viennent à l'existence, croissent-ils, dans les premiers jours, avec une si étonnante rapidité, et pourquoi la rapidité de leur croissance diminue-t-elle au fur et mesure que leur volume augmente? 2° comment la vie des corps organisés peut-elle être entretenue par les alimens qu'ils absorbent, quand on les voit digérer pendant plusieurs années sans rien re-

tenir du produit de cette opération, sans augmenter de volume ni de masse? et, d'où le corps de l'homme agissant peut-il extraire tant de calorique, tant de force et de vitesse qu'il dépense, quand les alimens qu'il consomme, et dont il rend à la nature la pesanteur spécifique, ne paraissent en contenir qu'une très petite quantité? 3° pourquoi certains vieillards qui prennent autant de nourriture qu'un homme actif du premier âge, loin de croître en force, ou au moins de se conserver au même degré, diminuent-ils tous les jours de puissance et finissent-ils par s'éteindre?

A toutes ces questions, il était impossible de répondre catégoriquement; car, les théories des infinimens petits et d'un mouvement unique et simple, propre à produire tous les effets possibles, en agissant tantôt par les atômes, et tantôt par les masses, n'étaient pas même soupçonnées; mais aujourd'hui on peut répondre affirmativement et dire :

1° Les ombrions qui viennent à l'existence croissent, dans les premiers jours, avec une extrême rapidité, parce qu'ils jouissent en ces premiers instans de toute l'expansion de leur force d'affinité de composition; et, la rapidité de leur accroissement diminue au fur et à mesure que leur volume augmente, parce que plus leur volume s'accroît, plus la force d'affinité d'agrégation, qui fonde alors son em-

pire, neutralise la puissance de l'affinité de composition.

2° La vie des corps organisés est entretenue par les alimens qu'ils absorbent, parce que la digestion, en décomposant les corps absorbés, isole leurs élémens, les entoure d'impondérables, et les saisit du principe de mouvement qui circule partout; de manière que, pour entretenir le mouvement de la machine dans laquelle ils sont enfermés, il suffit qu'ils passent à cet état de combinaison qui les constitue matières à déjection, état de combinaison qui, par l'affinité d'agrégation, les dépouille de leur puissance d'expansion pour en enrichir le système qui les contient, et qui, promptement à son tour, perd cette acquisition par l'emploi qu'il en fait dans ses efforts mécaniques.

3° Si le vieillard n'a pas un avantage égal à l'homme du moyen âge, c'est parce que son système organique plus solidifié, et dès-lors plus dépouillé de ressort, par l'intensité des forces d'affinité d'agrégation, ne peut plus user de la totalité des forces mises à sa disposition.

306. — Voyons maintenant, comment agissent les puissances dynamiques des atômes médicinaux, et pour le découvrir, faisons quelques observations préliminaires.

La dissection du corps humain a fait

connaître qu'il était composé d'un grand nombre de pièces différentes entre elles par leur configuration, leur tissu, leur position; toutes animées d'une vie générale, et cependant vivant et fonctionnant différemment : ce qui a fait penser qu'elles formaient toutes des zoophytes pourvus d'instincts differens, et dont l'action concurrente constituait la vie de l'homme à l'état de santé.

L'expérience du mouvement volontaire, et le développement de l'appareil intellectuel inégal en grandeur, suivant les sujets, mais toujours de même espèce, dans un même genre ont démontré que, si le corps proprement dit, dont le siége de la vitalité paraît être placé dans la poitrine, jouissait d'une vie particulière et d'une force industrielle à lui propre, il fallait aussi reconnaître l'existence de quelque chose de supérieur et de plus éclairé, dont le trône paraît être placé dans la tête, et qui jouit aussi d'une vie particulière, d'une force et d'une industrie qu'il ne faut pas confondre avec celles du corps.

L'examen attentif de cet être compliqué, a fait apercevoir que la liaison, entre les deux choses qui le composent, était opérée par un réseau de fibrilles capillaires, dont le cîme est au cerveau, et dont les ramifications se répandent dans toutes les parties de l'organisme, pour aboutir à la peau; et que, c'était par le

moyen de cet arbre fibrillaire que les sensations du dehors se transmettaient au dedans, et que les ordres du dedans s'expédiaient dans les membres.

Enfin, des réflexions profondes sur la nature et la variété des sécrétions humorales de différentes espèces, ont fait décider que la création des humeurs étant due à l'élaboration par digestion de substances semblables, aussi bien dans l'homme sain que dans l'homme malade, la différence dans les sécrétions humorales ne pouvait être attribuée qu'à la différence de l'action de quelques organes mis en jeu d'une façon plutôt que d'une autre. D'où l'on a conclu que ce serait prendre la nature au rebours, que d'attribuer une maladie à l'abondance ou au vice d'une humeur quelconque, parce que l'abondance ou le vice de cette humeur, au lieu d'être une cause morbifique, est au contraire le produit d'une cause désorganisative.

307. — Les observations qui précèdent, nous autorisent à conclure :

1° Si les différens zoophytes dont l'assemblage forme le corps animal, par leur mouvement et leur opération normale, constituent l'état de santé, il est évident que si l'un d'eux vient à être troublé dans ses fonctions habituelles par une cause quelconque, à l'instant cette perturbation vicieuse doit se manifester

aux lieux qu'il occupe, et se révéler par un symptôme.

2° Puisque les différens zoophytes qui composent un corps, non-seulement sont assemblés de proche en proche, mais encore correspondent entre eux par les ramifications fibrillaires que leur distribuent les plexus nerveux appliqués à l'exercice de la vie animale, il est évident que si une partie organique quelconque entre à l'état de souffrance, tous les filets nerveux qui y aboutissent sont ébranlés d'une manière perturbatrice, et par ce seul fait, portent le trouble à leurs racines. Donc, l'état maladif d'un seul point organique ne peut point se borner au seul point affecté : le mal doit retentir plus au loin, et plusieurs symptômes, naissant de cet effet, doivent amplifier l'image de la maladie.

3° Puisque l'ame, principe du mouvement volontaire, par les ramifications sans nombre des dix paires de nerfs qui rampent sous le cerveau, correspond exactement avec toutes les pièces qui composent le groupe corporel, rien de douloureux ne peut naître dans une partie quelconque, sans que l'ame en soit à l'instant avertie, et, comme elle déteste la douleur, aussitôt qu'elle en est frappée, elle doit user de toutes les forces que la nature a mises à sa disposition pour en repousser l'impression et pour en détruire la cause.

4° Quelque petite que soit la force qui accompagne un atôme médicinal, on ne saurait évaluer son effet à zéro, quand elle agit sur un système organique irritable et sensible; car, combien est atomique la parcelle de mouvement qui, détachée par la volonté, pour être expédiée dans les membres, produit un effort dont la puissance et la résistance étonnent.

5° Enfin, aussitôt que l'équilibre normale est rétabli, tous les symptômes morbides doivent disparaître, et les digestions, les sécrétions et les déjections doivent rentrer dans l'ordre de santé.

308. — Si on réfléchit sur les différentes choses que nous venons d'exposer, on s'apercevra bientôt que les corpuscules médicinaux agissent sur l'organisme par l'ébranlement des fibrilles nerveuses, qui, secouant les muscles et les parties organiques auxquelles elles aboutissent, déterminent une action qui produit des symptômes et des sécrétions humorales de différentes espèces. De manière que, si l'atôme miasmatique qui produit une maladie, fait naître un grand nombre de symptômes, il faut dire que c'est parce qu'il est implanté à un sommet de réunion fibrillaire telle, que toutes les parties qui se montrent affectées, dépendent et sont sujettes des ramifications

dont le sommet de réunion est occupé par le miasme; et que, si un autre miasme était placé à un sommet de réunion plus éloigné, au lieu de produire un si grand nombre de symptômes, il n'en ferait apparaître que quelques-uns, forts et douloureux peut-être, mais circonscrits dans une sphère étroite.

309. — Si donc, on emploie un spécifique pour anéantir plusieurs symptômes graves circonscrits dans une sphère étroite, il est évident que ce spécifique qui a la propriété d'en produire un plus grand nombre, peut, en parcourant sa route, produire plusieurs symptômes étrangers à la maladie, avant d'arriver au point occupé par le miasme qu'il doit combattre corps à corps, si l'on peut ainsi parler.

Si, après l'effet produit par le premier spécifique, on voit subsister quelques symptômes, c'est parce que l'on avait à combattre plusieurs miasmes implantés à différens sommets de ramifications fibrillaires, qui n'étaient point placés sur la même route. De manière que, après avoir neutralisé un des miasmes, il faut promptement choisir un autre spécifique, qui, prenant une autre route, aille saisir le second, etc., etc., et cette autre route est indiquée par la similitude des effets. On voit que c'est avec raison, que l'on dit que la gué-

rison est d'autant plus facile et d'autant plus rapide, que le spécifique correspond plus exactement à un plus grand nombre de symptômes; parce que dans ce cas, l'atôme médicinal n'ayant qu'un seul point à atteindre, produit d'un seul coup tout l'effet désiré.

On doit encore expliquer l'effet produit d'une autre manière, et dire que, si on considère une affection locale comme une maladie dynamique qui affecte l'organisme entier, et le groupe des symptômes comme le résultat des efforts que la nature fait pour rétablir l'équilibre, il est évident que pour seconder ces efforts, il faut agir dans le même sens et dès-lors employer des substances dont l'action produit des symptômes semblables.

310. — Dans ces différentes circonstances, l'ame ne peut se refuser à expédier des secours aussitôt qu'elle les a reçus, puisqu'elle souffre. Elle ne peut se tromper sur leur direction, puisque la ramification fibrillaire, par où le sentiment interne de douleur arrive au cerveau, est le chemin direct qui conduit au point souffrant, et que, la sensibilité de l'ame étant affectée au point par où elle souffre, nécessairement et mécaniquement, elle réagit par cet endroit. Donc l'ame agit forcément et sans pouvoir commettre d'erreur, sous la direction simple et irrésistible du mécanisme de l'union.

311. — Le docteur Hanhemann appelle miasme, tout atôme et réunion d'atômes dont les forces dynamiques implantées dans un point de l'organisme, y font naître une perturbation morbide. Ainsi, les atômes délétères sont des miasmes qui donnent des maladies, et, les atômes médicinaux sont des miasmes qui les combattent ; mais on ne donne particulièrement le nom de miasmes qu'aux atômes qui font naître en nous, une perturbation morbide inattendue, et constituent une maladie naturelle.

Il ressort des observations de Hanhemann, qu'un miasme délétère implanté comme il vient d'être dit, n'a pas souvent assez de force pour troubler l'organisme ; mais, qu'il recrute alors, par affinité d'agrégation, pendant un certain nombre de jours, de mois, d'années quelquefois, dans les fluides qui servent à la nourriture de la partie organique où il est fixé, les atômes qui lui sont homogènes, et, qu'il ne dévoile sa présence par des symptômes, que lorsqu'il est devenu assez nombreux pour envahir le point central de l'organe, maîtriser la force vitale qui agit par ce point, et troubler ainsi la santé.

312. — On voit encore que les maladies aiguës, doivent leur existence au nombre des forces dynamiques de leurs causes, et que les maladies chroniques doivent leur existence

à la vivacité des miasmes qui les entretiennent, d'où il suit que les maladies aiguës doivent être combattues par des doses médicamenteuses rapprochées, et les maladies chroniques, par des doses plus éloignées.

313. — La neutralisation des atômes miasmatiques, s'explique en cette manière : si un atôme médicinal est de même nature que le miasme délétère, ces deux atômes loin de se neutraliser joignent leurs forces, et la perturbation organique augmente. Si, au contraire, ils sont d'une nature différente, quoique propres à produire des symptômes semblables, alors, l'affinité de composition combine les natures dissemblables; l'affinité d'agrégation combine les forces dynamiques semblables, et, de cette opération chimique, il naît une molécule neutre, que la force vitale expulse, et qui, récoltée soit par les vaisseaux lymphatiques, soit par les vénules employées à la sécrétion de la déjection des organes, est bientôt versée dans la masse des déjections habituelles.

314. — On a remarqué qu'une substance dynamisée au-delà de la millionième puissance, employée à forte dose, produit une exacerbation grave et une impression si profonde, qu'après la disparition de l'affection que l'on voulait combattre, l'organisme se montrait longtemps encore blessé et souf-

frant, tandis que, si on avait employé la même substance dynamisée, seulement au centième, quoiqu'alors la quantité pondérante du remède fut énormément plus grande, il n'y aurait point eu d'aggravation, ou que si il y en avait eu une, le mal aurait disparu sans laisser dans l'organisme aucune trace de lésion.

Ce fait prouve que les substances atténuées à un très-haut degré de division, sont pourvues d'une énorme force d'action, laquelle ne peut être le produit d'une grande masse par une petite vitesse, mais bien le produit d'une petite masse par une grande vitesse, et, comme c'est à la vitesse que sont dues la profondeur de la pénétration et la longueur de l'agitation, il est évident que si beaucoup de vitesse anime des mobiles de petites masses, un grand effet perturbateur doit être produit, tandis que si peu de vitesse anime des mobiles de fortes masses, on doit obtenir un effet plus doux et de moindre durée.

315. — Il n'est donc pas indifférent d'employer une substance peu atténuée, ou la même substance poussée à une extrême division, avec d'autant plus de raison que, au-dessous de la millionième puissance, on agit par des molécules intégrantes, et au-dessus par les atômes composans, dont la règle d'action est essentielle et diffère dès-lors de la puis-

sance naturelle des molécules intégrantes.

Aussi, a-t-on remarqué que les substances médicinales, à doses allopathiques, donnent les accidens indiqués par l'expérimentation, tandis qu'à doses homéopathiques, elles combattent et détruisent ces mêmes accidens.

Ainsi, pour donner une dose plus forte, ce serait une erreur de choisir une goutte de teinture mère, puisqu'elle se compose de molécules intégrantes et d'atômes réunis par petites masses ; c'est la dose d'une atténuation élevée dont il faut doubler, tripler, quadrupler le nombre des globules, si on le juge nécessaire, ou mieux c'est une goutte de la billionième, trillionième, etc., puissance qu'il faut administrer sur un petit morceau de sucre qui fond dans la bouche ; administration que l'on répète tous les quarts d'heure ou toutes les cinq minutes quand on ne voit pas diminuer les accidens qui menacent d'une mort prochaine, comme dans le choléra-morbus, la pustule maligne avancée, la morsure de la vipère, le typhus abdominal, la rage déclarée, etc.; puis, lorsque l'amélioration se prononce, on en soutient l'effort, on en régularise la marche en donnant des gouttes d'une atténuation inférieure, dont l'action, moins vive, ébranle moins fortement, mais agit continûment, modérément et sur une large échelle.

316. — On a remarqué pareillement que,

lorsqu'une substance médicamenteuse a été divisée jusqu'à la millionième puissance, les divisions subséquentes, dix millionième, billionième, trillionième, etc., sont généralement d'une pareille énergie.

Cet effet est d'accord avec la théorie; car il est évident que si, à la millionième puissance, les atômes médicamenteux sont assez séparés pour n'être plus restreints dans leur énergie par la force d'affinité, d'agrégation, il doit en être de même pour toutes les divisions subséquentes; que, dès-lors, aucune fraction de ces puissances, ne peut différer dans l'espèce, ni dans l'énergie de leur action: seulement toutes les substances ne peuvent pas être poussées au même degré d'atténuation, parce qu'elles ne contiennent pas toutes, sous un même poids, la même quantité d'atômes médicamenteux; de manière que les dilutions, poussées trop loin, cesseraient d'en contenir aucune, et seraient dès-lors inertes.

317. — On recommande expressément, en homéopathie, de n'employer que des dilutions de substances simples, c'est-à-dire que des dilutions de substances telles que nous les présente la nature dans le suc des plantes et les métaux; car, de telles substances ne sont pas réellement simples, mais des mélanges que la nature a préparés, et ces mélanges se montrent plus actifs et plus spéciaux que ne le se-

rait la substance principale qui en fait la base.

Ainsi, par exemple :

L'éponge brûlée contient de l'iode, — du carbonne, — du phosphore, — de la chaux, — du chlore, — de la soude, — une trace de silice, d'alumine et de magnésie.

La noix vomique contient de la strychnine, — de la brucine, — et de l'acide igasurique.

La belladone contient de l'atropine, — de l'acide acétique, — de l'azote, — de la potasse, — du chlore, — du soufre, — de la chaux, — du fer et de la silice.

La jusquiame contient de l'hyosciamine, — de l'acide gallique, — de la résine, du phosphore et de la magnésie.

La bryone contient de la bryonine, — de l'amidon, — de l'huile verte, — de la résine, — de l'albumine, — de l'acide malique, — du carbonne, — de la potasse, — et de la chaux.

La coque du levant contient de la pricrotoxine, de la stéarine, — de l'acide margarique, — et de l'acide ménispermique.

L'ellébore contient de la vératrine, — de l'élaine, — de la stéarine, — de l'acide gallique, — de l'amidon, — de la chaux, — de la potasse et de la silice, etc. — L'expérience apprend que les bases principales : L'iode, —

la strychnine, — l'atropine, — l'hyosciamine, — la bryonine, — la picrotoxine, — et la vératrine, sont loin de pouvoir combattre victorieusement toutes les affections morbides que guérissent très bien les substances naturelles dont elles sont extraites.

318. — Il est nécessaire, généralement, de rejeter les préparations pharmaceutiques qu'emploie l'allopathie, parce qu'ordinairement il naît de ces mélanges de nouvelles combinaisons chimiques inconnues à celui qui fait la préparation et à celui qui l'ordonne ; de manière que, souvent l'effet attendu n'est pas produit, ou qu'il est remplacé par une action délétère qui aggrave la position du malade.

Mais il serait irrationnel de rejeter toutes espèces de mélanges comme nuisibles plutôt qu'utiles au rétablissement de la santé, puisque la nature nous donne la preuve du contraire, par l'effet des mélanges qu'elle prépare. — Bien mieux, lorsque pour la préparation homéopathique, on frotte un métal sur une pierre à rasoir, et sous l'eau, pour obtenir un grain de poussière qui doit être ensuite trituré avec le sucre de lait, si on use le métal, on use aussi la pierre, et, la poussière obtenue contient un peu de silice, et une trace de carbonate de chaux et d'allumine dont la présence n'est pas indifférente pour la production

des effets symptômatiques. Il peut donc être utile et bon quelquefois de mélanger plusieurs substances, pourvu qu'elles ne soient point de nature à se combiner pour former des corps nouveaux.

Ainsi, il ne faudrait pas unir de l'or avec du mercure ou du cuivre; il ne faut pas mélanger un suc de plante avec un autre, etc. Mais, par exemple, l'essence de térébenthine est spéciale pour les névralgies, les rhumatismes et les sciatiques; si le malade donne, en outre, des symptômes sporiques, on se trouvera bien d'ajouter quelques atômes d'esprit de soufre; si les douleurs sont plus vives au genou, c'est le phosphore qu'il faut ajouter; s'il y a irruption de boutons brûlans, cancéreux, c'est l'arsénic qu'il faut préférer, etc.

319. — Hanhemann enseigne, dans son traité des maladies chroniques, que toutes, elles tirent leur origine de trois sources uniques: la syphilis, la sycose et la psore, et que la psore, à elle seule, en produit les sept-huitièmes.

Mais, en examinant attentivement son raisonnement et ses preuves, il paraîtrait que ces sources sont en plus grand nombre. En effet, la syphilis simple, que le chancre accompagne, se guérit radicalement par l'administration d'une dose légère de mercure soluble. La sycose simple, que le poireau accompagne,

se guérit par une dose légère de thuya occidental; et la gonorrhée simple, sans chancre et sans poireau, se guérit également par une simple goutte de persil frais, ou de baume de copahu, et, tous ces accidens réunis se nomment généralement syphilis. On aperçoit distinctement trois natures différentes, qui correspondent à trois spécifiques différens; seulement, quelques similitudes les rapprochent et les rattachent à un même genre, qui est l'affection primitive des organes de la génération.

320. — Il en est de même de la psore, qu'il n'est pas exact de nommer une source naturelle, unique, parce qu'elle est composée de plusieurs virus, qui ont entre eux une telle affinité, que souvent ils se réunissent pour former un tout homogène.

En effet, pour vaincre la psore simple, accompagnée de son symptôme d'irruption ordinaire, il suffit d'une légère dose d'esprit de soufre; mais, pour vaincre la psore chronique, un assez grand nombre de spécifiques sont nécessaires. Il faut donc que la psore chronique ne soit point une psore simple, mais le résultat de la combinaison de plusieurs principes délétères de nature différente, qui, par l'effet d'une puissante affinité, ont coutume de se réunir et de se combiner pour former un tout unique et compacte. De manière que, pour

vaincre la psore chronique, il faut en quelque sorte la décomposer, pour attaquer et détruire séparément, par les spécifiques qui leur sont propres, chacune des sections miasmatiques qui la composent; ce qui s'opère au fur et mesure que ces différentes choses se produisent en évidence par les symptômes qui les caractérisent.

Ainsi, les miasmes galeux, teigneux, scrofuleux, cangréneux, cathareux, ulcéreux, érésipélateux, goutteux, en s'unissant deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, etc, donnent naissance à une infinité de combinaisons psoriques, d'où jaillissent ces mille et une formes que l'on attribue à la psore. Dans cette hypothèse, il n'est pas étonnant, lorsqu'au lieu d'attaquer par un spécifique une forme de la psore, on la repousse par un traitement extérieur, de voir ce principe refoulé, exhumer, du fond de l'organisme, l'action délétère d'un de ses co-associés; car, chacun de ces virus agit spécialement sur des parties distinctes. C'est ainsi que la gale fait ses ravages sur la peau, surtout à la proximité des articulations; la teigne au cuir chevelu; le catarrhe dans les membranes muqueuses; l'ulcère dans les muscles et les glandes; la goutte dans le tissu cellulaire et les articulations, etc.

321. — La doctrine homéopathique peut se résumer dans les axiomes suivans : —

L'homme est composé d'une machine organisée, que l'on appelle le corps, et d'un être sensible, que l'on appelle l'ame.

Le corps et l'ame vivent chacun de leur côté d'une vie particulière, et, par le moyen de leur étroite liaison, agissent réciproquement l'un sur l'autre.

Ainsi, les affections morales ont pour cause une affection organique; et, pour se rendre compte exactement de l'étendue et de la gravité d'une maladie, il faut joindre au tableau des symptômes physiques, le tableau des symptômes moraux, sans quoi l'appréciation serait incomplète et le jugement inexact.

322. — L'union du corps et de l'ame, et leur correspondance intime, par échange d'action, offrent le phénomène d'une vie générale, dont les spécieuses apparences tendent à les confondre comme ne formant qu'un seul être matériel et physique. L'enseignement allopathique a ce défaut et conduit directement au matérialisme.

L'école homéopathique, au contraire, les distingue et les sépare dans le calcul qu'elle fait de leurs forces respectives.

323. — En conséquence elle enseigne : —

Que l'âme de l'homme habite le cerveau, que son union avec le corps organisé est opérée par le moyen du réseau nerveux fibrillaire dont la racine est au cerveau, et dont les ramifications

sans nombre se répandent dans tous les organes, et jusque dans la peau.

Ces fibrilles, ébranlées dans une partie du corps, portent au cerveau un mouvement qui fait naître une sensation ; ébranlées, au contraire, à leur sommet de réunion dans le cerveau, elles portent dans les organes du corps un ordre de mouvement d'où résulte une action mécanique, et par suite un effet matériel.

Si donc un organe, au lieu de fonctionner suivant l'ordre de santé, est mis en état de perturbation par l'effet d'une blessure, d'un coup, ou par l'action d'un de ces corps étrangers que l'on appelle miasmes, virus, etc., à l'instant le réseau fibrillaire répandu dans cet organe, porte au cerveau un mouvement dont la sensation est, non-seulement anxieuse et désagréable, mais souvent douloureuse.

De même, si l'imagination anime dans le cerveau, le tableau représentatif d'une action qui produit naturellement un effet sur le corps, le réseau nerveux ébranlé dans sa cime, porte à l'organe appréciateur de l'objet mis en perspective un mouvement qui le fait agir.

Ainsi, l'ame de l'homme et son corps sont deux objets distincts qu'il ne faut pas confondre dans l'étude des maladies, et dont il faut employer cumulativement les efforts pour rétablir la santé.

324. — On emploie les puissances du corps, en confiant les substances médicinales à la digestion et à la circulation ; mais, si l'on veut que l'ame participe à la curation, et précipite la guérison, il faut lui adresser les forces dynamiques, qui ressortent des atômes médicamenteux, en atténuant les substances au-delà de la millionième fraction, afin que, réduites à cette petitesse, elles puissent s'élever au cerveau par les canaux imperceptibles des fibrilles nerveuses qui tapissent la langue, le palais, le larynx, l'œsophage, et les fosses nasales.

325. — Le principe d'une maladie, ne se manifeste que par ses effets, et, sa nature intime demeure toujours secrète ; car l'autopsie ne dévoile jamais que des causes secondaires qui sont les effets consécutifs d'une cause première qui ne se dévoile pas. Il n'y a donc d'appréciable dans les maladies que les symptômes.

326. — Les symptômes d'une maladie ne forment point une maladie; ils sont seulement les signes qui révèlent de quelle espèce sont les efforts que fait la nature pour rétablir la santé. Si donc, on veut lui aider, il faut lui porter des secours, dont l'action sur l'organisme génère des forces de même espèce que celles qu'elle emploie. Mais, les substances suffisamment divisées pour pouvoir exercer

leur puissance dynamique, agissent sur les corps animaux d'une manière caractéristique, et donnent naissance à des symptômes semblables à ceux que l'on observe dans les maladies.

327. — Si donc, on possède une substance dynamisée qui produise sur l'homme sain un groupe de symptômes semblables à celui que l'on observe dans une maladie donnée, il est certain que cette substance est la seule qui puisse produire dans l'organisme des efforts en tout semblables à ceux que fait la nature pour rétablir la santé; la seule dès-lors qui puisse la secourir avec une victorieuse efficacité et précipiter miraculeusement la guérison.

Si, au contraire, on ne possède qu'une substance d'une symptômathie approximative, elle est encore la seule que l'on puisse employer, faute de mieux; son effet sera de diminuer le groupe des symptômes, de faire disparaître les plus alarmans, et de rendre ainsi la guérison plus facile.

328. — Les humeurs dont les déjections arrivent au début d'une maladie, ou se poursuivent pendant son cours, ne sont pas la cause de cette maladie, mais le produit d'une action organique anormale, qui sourdement travaillait et travaille à leur création. Si donc, il est parfois utile d'aider à leur sortie, lors du début, il n'est jamais rationnel de s'entêter à

les combattre par des remèdes que l'on supposerait neutralisateurs; car ce moyen serait loin d'être curatif.

329. — Le sang n'est jamais trop abondant si on en excepte quelques cas particuliers qui n'attaquent point la règle; car, si par fois il gonfle et tuméfie les vaisseaux, si sa marche est rude et précipitée, c'est l'effet d'une fermentation que l'on fait promptement disparaître en secondant les efforts de la nature, tandis que l'emploi des moyens antiphlogistiques laisse souvent des regrets.

330. — Lorsque la curation s'opère par l'emploi des contraires, si le traitement a quelque durée, la convalescence est pénible, l'organisme affaissé et la vie raccourcie : heureux encore si une affection chronique peu réductible, n'a pas succédé. Tandis que, lorsqu'une maladie est guérie par les semblables, le passage de la perturbation organique à la santé est rapide, sans convalescence, le corps retrouve en peu d'instans toutes ses forces, et sa vitalité n'a pas diminué.

331. — L'homéopathie rationnelle ne repousse rien par système, elle s'exerce dans un cercle large, accueille avec faveur toutes les découvertes qui agrandissent le domaine de l'art de guérir, et consulte toutes les sciences pour s'éclairer de leurs lumières. Ainsi, il est rationnel de joindre les moyens chimiques et physi-

ques aux moyens thérapeutiques, pour attaquer et détruire toute maladie grave qui menace d'une fin funeste.

332. — L'homéopathie est la médecine des miracles, la médecine des temples égyptiens, la médecine des mages de l'Orient, comme l'arche de Moïse était une machine galvanique, le temple de Delphes une machine électrique, la statue de Memnon une machine physiomathématique, etc. Car, toutes les sciences que nous connaissons, jusqu'à l'étude du ciel et la haute métaphysique, ont été cultivées par les peuples qui nous ont précédés, et, plusieurs d'entre elles ont été poussées si loin, qu'à peine nous sommes à la hauteur de l'antiquité.

Entre les anciens et nous, il y a cette différence, que nous épanchons parmi les peuples et rendons vulgaires les connaissances que nous possédons et les découvertes que nous faisons, tandis que dans l'antiquité la science s'enfouissait dans les temples comme un trésor caché, dont on ne pouvait, sans sacrilége, l'extraire pour la répandre au dehors.

333. — Le flot des barbares, en envahissant les peuples civilisés, en pillant les temples, en massacrant et dispersant les savans, a éteint le flambeau des sciences, parce que la classe moyenne n'en était pas pénétrée, et les peuples vaincus sont demeurés dans l'ignorance.

Les barbares vainqueurs, en fixant sur le sol envahi leurs hordes vagabondes, ont créé une nouvelle civilisation, ressuscité l'agriculture et les arts, et sur les débris épars parmi les ruines des empires, reconstruit l'édifice des sciences, mais sans couvrir leurs travaux du voile du mystère.

Alors, la chirurgie, la médecine, la pharmacie, l'étude de la pathologie, de la thérapeutique, de la matière médicale, de la chimie et de la physique, ont cessé d'appartenir à des corporations secrètes.

334. — De ce nouvel état de choses, il est né plusieurs arts distincts qu'exercent un grand nombre d'individus dont l'industrie serait détruite, et la fortune anéantie, si la médecine homéopathique était universellement exercée.

En effet, que deviendrait le peuple des médecins? un seul pourrait suffire aux besoins d'une ville entière, d'un canton rural entier. Que deviendrait le peuple des pharmaciens? un seul pourrait suffire aux besoins de l'Europe entière. Et, alors, que deviendrait l'étude de la chimie, les manufactures de produits chimiques, le commerce des médicamens indigènes et exotiques? La société moderne serait ébranlée, une infinité de positions honorables bouleversées, et des sciences précieuses abandonnées sans culture.

335. — Sans doute, à ces bouleversemens l'hu

manité gagnerait quelque chose, un grand nombre d'infirmités incurables seraient guéries, ou soulagées et rendues supportables; presque toutes les maladies aiguës qui conduisent au tombeau, cesseraient de faire des victimes; la basse population serait secourue presque sans dépense. Mais qu'est-ce, dans la balance de la société moderne, que de pareils avantages en comparaison de l'existence, et du bien-être d'un si grand nombre de gens instruits de différens degrés, qui ne pourraient subsister, sans les douleurs et les maladies qui attaquent l'humanité, sans les sacrifices pécuniaires qu'imposent à toutes les classes la nécessité des traitemens et la consommation des médicamens.

Les lumières homéopathiques peuvent donc éclairer les médecins de notre siècle sur le choix opportun des médicamens; mais la médication hanhemanique par doses infinitésimales, ne doit être le partage que des amateurs et des hommes généreux qui consacrent leur vie à faire du bien à leurs semblables. Ainsi, cette méthode curative doit être connue, elle l'est en effet; mais elle est repoussée par toutes les corporations médicales, parce qu'elle menace d'une ruine certaine un trop grand nombre d'existences.

La médication allopathique, plus fructueuse pour ceux qui l'exercent, se soutiendra donc

toujours en crédit. De manière, que celui qui veut se soustraire à son empire, doit s'appliquer à maintenir sa santé dans un état de prospérité toujours égale, en procurant à son corps une nourriture substantielle et salubre et, si la fortune ne lui permet pas de choisir à son gré, parmi les nombreuses préparations culinaires, que la délicatesse du goût a fait inventer, il peut encore se procurer cette situation fortunée, base de l'indépendance physique et de la force morale, en se bornant à la consommation d'une seule substance, la plus excellente, la plus nourrissante et la plus salubre de toutes les céréales; je veux parler du maïs ou blé de Turquie. Car, on peut la consommer en farine crue, en bouillie, en grains, sous forme de potage; la préparer au lait, au beurre, à l'huile, à la graisse; l'associer même aux légumes, aux racines potagères, etc.

Il convient également aux tempéramens forts et aux tempéramens délicats, et fournit un suc nourricier, préférable à tous autres alimens.

PENSÉES MORALES

DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.

—

336. — Lorsqu'on réfléchit attentivement sur les phénomènes du mouvement et de la vie, on ne tarde pas à s'apercevoir que cette force vive n'appartient ni à la matière brute, ni à la matière organisée, ni aux esprits mortels; car, ces différentes choses reçoivent et perdent successivement le mouvement et la vie. On est alors contraint d'accorder que la puissance active existe hors des choses mortelles, dans un principe surnaturel dont la seule qualité visible est l'action qui produit le mouvement et la vie.

337. — Mais, si la matière brute, si la matière organisée et les esprits mortels reçoivent et perdent successivement le mouvement et la vie, il faut dire qu'il n'existe rien dans ce monde dont la vie actuelle n'ait été précédée de l'inertie, et, à quelque temps reculé que l'on fasse remonter la pensée, on rencontrera la même observation. Donc, il faut convenir que l'état de mort, pour toutes choses, a précédé l'état de vie; donc il fut un temps où rien de mortel n'était agissant, ni vivant

338. — Mais, puisque la puissance active

qui produit le mouvement et la vie, existait essentiellement, de toute éternité, hors des choses mortelles, comment se peut-il faire qu'à une époque quelconque, cette force vive se soit introduite et répandue dans le sein mort de la nature pour y organiser, produire, animer, conserver et détruire successivement les êtres de toutes les formes et de toutes les espèces ? puisqu'auparavant elle n'agissait pas, elle n'a pu agir que par l'effet de cette espèce d'impulsion, que nous nommons un commandement; mais, un commandement est la prononciation d'une volonté, une volonté n'a pas lieu sans sentiment, désir, connaissance et jugement, autrement sans intelligence; donc le principe de la puissance active, qui produit le mouvement et la vie, est intelligent, sent, désire, connaît, juge, commande et fait mouvoir. Ainsi, il faut définir Dieu, *la puissance universelle intelligente, source unique de mouvement et de vie.*

339. — Si le principe du mouvement, autrement Dieu, a vécu si longtemps sans rien produire, la production actuelle dont nous sommes témoins, bien que l'effet libre de sa volonté, n'en était pas moins un effet nécessaire. Tôt ou tard, il fallait que les choses fussent ainsi, par cela seul que la puissance active existait, et qu'elle pouvait être mise en œuvre. Il fallait que toutes les choses possi-

bles prissent naissance, par cela seul que la nature en contenait les matériaux ; et que, le mouvement une fois introduit, devait nécessairement produire successivement toutes les combinaisons et les organisations, les événemens et les effets possibles. N'accusons donc point le ciel des vices et des misères dont le tourbillon du monde offre le triste tableau. Le principe de ces déplorables choses ne dépend point de la volonté de l'Etre-Souverain, dont la puissance anime tout ; il est la conséquence directe et nécessaire de la défectuosité innée des racines des êtres. Ces racines ne peuvent être rectifiées et produire des effets estimables, qu'en recevant par addition successive la force et les qualités nécessaires à leur perfectionnement : force et qualités que Dieu seul peut leur rattacher d'une manière fixe et inaltérable, en leur prêtant un secours généreux. Ainsi, en toutes situations, nous devons à Dieu, amour, respect et reconnaissance.

340. — Dieu existe par lui-même unique en son espèce, aussi étendu que l'univers au moins, pénétrant et pénétrable comme l'espace immuable comme lui ; mais, il est seul propriétaire de vie, de force, de science et de félicité, lui seul est donc immortel et nul ne saurait le devenir que par lui.

341. — Dieu, vivant de tout éternité, savoure

de toute éternité une félicité sans nuages. Cette félicité constante lui procure nécessairement une sérénité parfaite, et l'idée de sérénité repousse la supposition de toutes perturbations intellectuelles, telles que le courroux, la haine, la fureur. Ainsi Dieu n'a pas les vices de l'homme.

342. — Dieu est vivant, savant, puissant et serein de toute éternité : du groupe de ces qualités, découlent nécessairement une charité universelle, indéfinie, et une équité de la plus grande exactitude, sans miséricorde comme sans vengeance. Dieu n'a donc pas l'injuste partialité de l'homme, et ne peut, comme lui, donner par privilége, refuser par caprice, faire grâce sans raisons.

343. — La charité indéfinie de Dieu le porte sans cesse à la générosité. La charité et la générosité s'opposent à la création de toutes douleurs, de toutes infortunes de quelque nature qu'elles puissent être, et, si Dieu répand tant de misères sur l'espèce humaine, les animaux et les plantes, s'il trouble si souvent la nature, il faut nécessairement qu'il y soit déterminé, et en quelque sorte contraint par les jugemens de sa très haute sagesse ; car, jamais il n'a manqué de science pour éclairer volonté, ni de puissance pour l'exécuter.

344. — Dieu ne peut pas, comme l'homme, exercer une puissance arbitraire, parce qu'il ne peut être comme lui variable, ignorant,

capricieux. Ainsi, sa puissance universelle, répandue dans la nature, agit régulièrement par ordre de raison, suivant sans écarts le cours de la nécessité, et produisant sans précipitation, comme sans retard, sans erreur et sans confusion, l'accomplissement des destinées particulières à chaque chose, et, dans le même temps, des destinées communes à un grand nombre.

Dans cet état d'action, Dieu est nécessairement immuable et sans passions, appréciant tout par sa lumière absolue, sentant tout par son tact universel, animant tout, produisant tout par sa force immortelle, sans que l'on puisse dire qu'il éprouve une émotion à l'égard de quoi que ce soit; parce que son intelligence éternellement saturée de volupté, ne saurait être, en aucune manière, troublée dans la jouissance de sa félicité.

Cette manière d'être de Dieu est si différente de celle que nous pouvons éprouver, si peu homogène à notre espèce de spiritualité, que nous avons peine à la comprendre, en ce que nous ne trouvons en nous de points de comparaison que par différences. Aussi, quand nous pensons profondément aux qualités et à la manière d'être de l'intelligence divine, nous sentons vaguement quelque chose d'immense, de mystérieux, qui semble être plutôt un rêve qu'une réalité, tant les sensations que cette considération nous procure sont étranges, né-

buleuses, indéfinies. Ce que nous ressentons alors, est semblable à ce que ressent un génie inventeur quand il poursuit une découverte dont il a le sentiment instinctuel, et qu'il tente, par mille efforts peu productifs, d'éclairer la vérité qu'il soupçonne, pour s'en rendre maître et la saisir.

345. — Dieu est notre maître, parce que notre essence primitive n'étant autre qu'une idée divine, il est de nous propriétaire absolu; il est notre créateur, parce que, sans le mouvement qu'il nous communique, nous serions encore plongés dans l'abîme de l'inertie; il est notre bienfaiteur, parce que la vie et la lumière dont il nous gratifie, sont les dons les plus excellens ; par ces qualités, il est notre père dans toute l'extension du mot, et un père aimant, bon et généreux, par conséquent aimable et chérissable au plus haut degré.

De même, il est maître et propriétaire absolu de toutes choses, créateur de la nature vivante, et père universel de tous les êtres passés, présens et futurs.

346. — Dieu est tout puissant, c'est-à-dire que sa puissance s'étend à la création de tout ce qui est possible, mais non pas jusqu'à la création des choses absurdes; car l'absurde est impossible. En effet, Dieu ne peut pas s'anéantir, parce qu'il ne peut pas détruire ce qui existe par soi-même; il ne peut faire du

mal pour le plaisir d'en faire, parce que l'amour du mal étant contradictoire avec la charité, la générosité, l'équité et la sagesse, serait absurde en lui; il ne peut pas réaliser des plans dont il n'aurait pas l'idée; il ne peut pas faire des corps matériels sans matière; faire que la partie soit aussi grande que le tout, faire qu'un même corps soit dans le même temps en deux lieux différens, ou que deux corps séparés et distingués n'en soit qu'un; que le passé n'ait point eu d'existence, etc. Puisque Dieu ne saurait faire le mal pour le plaisir de le faire, de quelques douleurs que nous soyons affectés, ne murmurons pas contre lui; apprenons à supporter patiemment ces duretés inévitables. L'empire de la nécessité s'étend à tout; mais la nature mortelle n'aura qu'un temps, consolons-nous dans la vue du grand avenir; car tout être sensible doit un jour acquérir la félicité.

347. — Puisque Dieu existe, celui qui est convaincu de son existence, ne peut se refuser à l'aimer, parce qu'il est le père commun de tous les êtres, la source unique de toutes vies, de toutes sciences, de toutes puissances, et le seul espoir de bonheur et d'immortalité.

348. — Travailler à l'amélioration des masses, est une action louable; l'espérer est une belle illusion; se sacrifier, pour y parvenir,

est une folie respectable qui, quelquefois, profite à l'humanité.

Avant nous, vivaient des peuples réunis en nations, formant des royaumes et des empires; comme nous dominés par des sommités sociales, enchaînés par des dogmes religieux, liés par des mœurs et des usages, éclairés par des savans, instruits par de beaux exemples; comme nous parlant de vertu; cherchant la science, et courant après le bonheur, ils ont travaillé pendant des siècles. et leurs travaux ont porté des fruits. En parlant avec art de la vertu, ils ont enfanté l'hypocrisie, qui fait un si grand nombre de dupes, et couvre si bien les piéges que l'on tend à l'ignorance et à la bonne foi; en cherchant la science, ils ont trouvé l'indusirie, qui fait la splendeur des villes et la richesse des campagnes, la raison mathématique qui dissipe l'erreur et détruit les préjugés, laissant à leur place le doute et l'incertitude, et, découvert la subtilité morale qui apprend à l'homme quelle est sa force, combien il peut vendre son indépendance et sa liberté; ce qu'il peut faire en premier ordre pour lui; ce qui lui revient du bien qu'il fait aux autres; à quoi se réduit la chaîne des promesses et du serment, de l'honneur et de la fidélité; ce qu'il doit craindre de l'ambition et de l'égoïsme de chacun; ce qu'il peut espérer de leur amitié conventionnelle, et de leur

vanité; en quoi la vertu rigide peut être utile parfois; en quoi souvent elle est nuisible, etc. En courant après le bonheur, ils ont fait naître le plaisir sous toutes les formes; s'enivrant de jouissances, ne saisissant jamais que des ombres, et poursuivant sans cesse le bonheur qui sans cesse se dérobe et fuit; s'ils vivaient, ils courraient encore. Enfin, parvenues à l'ultimatum de la civilisation, ces nations se sont écroulées sur elles-mêmes, et leurs lambeaux pourris, répandus sur le sol qu'elles habitaient, et où elles infectent encore les races qui leur ont succédé, rendent un témoignage pénible des tristes fruits de leurs travaux.

Il serait à souhaiter qu'un sort plus heureux nous fût réservé. Peut-être serait-il possible d'éviter ce terrible écueil, contre lequel sont venus se briser successivement tous les peuples, si nous étions conduits et guidés dans la carrière difficile de la civilisation, par des méthodes plus saines et plus sages; mais un si bel espoir a peu d'appui. Car tout, dans l'univers, est en rapport mathématique réciproque, et, si les races humaines venaient à dépasser un certain degré de perfection, l'ordre naturel terrestre cesserait de leur être proportionnel, et l'harmonie générale serait troublée.

349. — Notre planète est si défectueuse, que ses puissances et ses phénomènes semblent se

composer d'un quart de bien noyé dans trois quarts de maux. Aussi, l'on remarque que celui-là seul peut y prospérer, qui compose sa règle morale d'un quar tde vertus mélangées de trois quarts de vices ; qu'une vertu trop pure constamment s'y trouve persécutée, et qu'un vice trop éclatant ne tarde pas à se briser contre un écueil.

Il faut donc reconnaître que la nature terrestre, par les actes de sa puissance, souvent nous enseigne le vice et rarement la vertu ; que, dès-lors, elle est régie par les règles du bon et du mauvais ; autrement, d'harmonie planétaire, et non par celles du bien et du mal qui appartiennent à l'harmonie générale; et, lorsque dans le cœur de l'homme bien né, nous découvrons les lois de la pitié, de la générosité, de la charité, et de l'amour des semblables, de la modestie et de l'équité, de la tempérance et de la probité, c'est à tort qu'on nomme ce code de vertus la loi naturelle; il est évidemment une loi surnaturelle. Car, si un assez grand nombre d'hommes en ressentait intérieurement l'impulsion, c'est au principe de la raison qu'ils doivent cet avantage; principe qui distingue l'humanité des autres espèces animales, qui doit faire l'espoir de l'homme qui raisonne et lui enseigner que sa destinée l'appelle à une vie plus pure et à une existence meilleure, par cela seul qu'il en pos-

sède la capacité, et qu'il porte en son sein les règles d'une nature généreuse, charitable et probe.

350. — La nature terrestre, si elle est brillante dans ses procréations, et magique dans ses effets, se montre inégale et passionnée, tantôt avare, et tantôt prodigue; si elle protège les espèces par des soins et des moyens dignes d'admiration, elle couvre de son mépris les individus, et les abandonne aux fléaux de la cruauté et de la barbarie. Par l'instinct, elle leur enseigne la ruse et la férocité, et, les opposant les uns aux autres, elle les livre aux fureurs de leur voracité réciproque : elle donne la pâture au plus fort, etc. Ainsi, il faut dire que, si la nature terrestre se fait remarquer par la beauté de sa puissance, il est un point de vue sous lequel elle présente un aspect hideux.

De même, les sociétés humaines sont brillantes par l'éclat de leur industrie, et majestueuses par la lumière vive que projettent au lointain les travaux de leurs génies; mais, sous un autre point de vue, elles apparaissent dangereuses, viles et méprisables.

De même encore, la vie terrestre est aimable, est agréable, par le seul fait de l'animation, et du sentiment satisfaisant qui en accompagne l'existence; mais les événemens qui en composent le cours sont généralement insipides,

souvent pénibles, et quelquefois insupportables.

351. — Les formes grossières des vallons et des montagnes, le gisement irrégulier des couches du sol, les cristallisations confuses des métaux et des fossilles, les perturbations désastreuses des météores, les irrégularités des saisons, la multiplicité des insectes de tous genres qui dévorent les produits du territoire, la diversité peu gracieuse dans les espèces animales, les maladies sans nombre qui attaquent et font souffrir tout ce qui vit et respire, la rareté des génies méthodiques parmi les hommes, et les défauts incorrigibles de notre espèce qui rendent impossible son perfectionnement universel, en promenant constamment, parmi les peuples, la lumière et les ténèbres, la civilisation et la barbarie, quelques vertus et une foule de vices, semblent indiquer qu'il faut classer notre planète parmi les productions brutes de la création, et, tout au plus au troisième rang de bonté ascendante, en prenant, pour point de départ, le minimum du bien.

352. — Ainsi, notre terre et celles qui lui ressemblent ne sont pas autre chose que de véritables enfers; car, les êtres sensibles, dans toutes les classes et dans toutes les positions, y sont sans cesse agités et tourmentés par des misères de toute nature, et, si parfois quelques

plaisirs, quelques jouissances font distraction à ces douleurs, leur durée est si courte, qu'ils semblent plutôt un palliatif perfide contre le désespoir qui terminerait l'existence, qu'un don généreux pour nous conduire au bonheur; d'un autre côté, les méchans toujours y prospèrent aussi longtemps qu'ils conservent leur adresse.

L'enfer, dans l'opinion vulgaire, est un monde de souffrances excessives et sans fin, qui, dès-lors, ne peut, sous aucun point de vue, améliorer l'état spirituel d'une ame, et doit, au contraire, porter sa dégradation à l'extrême. Cet effet est révoltant : l'enfer satisfait à la vengeance implacable d'un Dieu sans passions et d'une miséricorde infinie? Cette contradiction est absurde, etc. L'enfer n'est donc point ce que le vulgaire pense ; il sera, il doit être le théâtre du premier développement de notre vitalité, et, par conséquent, un monde de passions, de vices et d'erreurs, une école d'adversité.

Ayons donc pitié des esprits ténébreux au milieu desquels nous vivons, qui se tourmentent, nous tourmentent, et contre lesquels nous réagissons. Ils sont nos frères, et, comme nous, plongés dans un commun tourbillon d'expériences douloureuses.

353. — Les élémens corporels et spirituels, dont l'action produit les maux dont la nature

terrestre est souillée, et les élémens corporels et spirituels dont l'action produit les biens dont on remercie la Providence, sont également indestructibles; leur mélange primitif, formé par le grand être, n'a pu varier, ni s'altérer par la succession des siècles, et, dès-lors, les effets successifs, produits d'une cause constante, doivent constamment offrir les déplorables tableaux des combats acharnés, sans cesse renaissans, du mal et du bien.

354. — Le mal paraît-il porté à son comble, et prêt à opérer, pour toujours, la destruction de toute espèce de biens; ne désespérez pas, s'il vient d'atteindre son maximum, sa végétation a atteint son ultimatum, et elle ne peut tarder à décroître, pour laisser germer et s'épanouir le bien qui doit lui succéder.

Le bien marche-t-il d'un pas rapide et conquérant; n'espérez pas qu'il puisse anéantir les racines du mal; sa prospérité ne doit avoir qu'un temps : il ne dépassera pas le maximum qui correspond à sa nature, et le mal, à son tour, viendra le remplacer.

355. — C'est ainsi que, dans la succession des siècles, vous verrez tour-à-tour le mal et le bien dominer sur la nature terrestre, sans que leurs proportions générales viennent à changer, parce que leurs élémens primitifs demeurent intacts, font partie des principes de la nature terrestre et ne peuvent varier de

proportions, que lorsque la main toute puissante, qui les a mélangés, procédera à leur remaniement.

356. — C'est ainsi que la vertu sera partout enseignée, partout rendue recommandable par quelques rares exemples, sans que les vertus publiques deviennent plus nombreuses et plus pures; sans qu'il soit plus prudent de se confier aux discours insinuans, aux protestations affectueuses des peuples civilisés.

C'est ainsi que nous condamnerons sans cesse les vices de nos concitoyens, sans apercevoir en quoi nous leur sommes semblables, et sans devenir sensiblement meilleurs ni plus estimable.

357. — C'est une grande folie que d'espérer trouver sur la terre le bonheur; il n'est aucune position dans l'état civilisé, pas plus que dans l'état sauvage, qui puisse le procurer.

C'est donc une erreur dangereuse d'enseigner à la jeunesse, que, maîtresse de son destin, elle peut conquérir le bonheur.

Sur la terre, on ne peut éprouver que parfois du plaisir, on ne peut atteindre que l'indépendance et la tranquillité; mais, ces choses réunies ne méritent pas de porter le nom de bonheur; elles lui ressemblent trop peu.

358. — Et, quel bonheur une ame éclairée et sensible peut-elle goûter sur une terre où le

plaisir de la table repose sur les hécatombes des êtres sensibles, où l'on ne peut vivre agréablement que du produit du meurtre et du carnage, où les plaisirs de l'amour sont si brutes, si stupéfians et suivis de tant d'accidens physiques et moraux, où la tranquillité ne peut être assurée que par le maintien d'une force militaire, dont les actes conquérans ou répressifs sont si condamnables aux yeux de la raison, où l'ordre et la tranquillité ne peuvent être entretenus que par l'exercice du pouvoir d'un nombre immense de fonctionnaires publics de toutes couleurs, dont l'existence ne trouve son excuse que dans la nécessité de réprimer les vices et de contenir les passions des citoyens ; où des maux de toute nature assaillissent et tourmentent l'humanité? etc., etc. Non, l'avenir seul peut nous mettre en possession du bonheur, par l'acquisition de la béatitude qui doit succéder aux vicissitudes des existences planétaires.

359. — Les ténèbres dont l'esprit de l'homme est couvert, et l'amour de son propre être, donnent naissance à des vices et à des passions qui tourmentent et déshonorent l'humanité. Mais, de toutes les passions, la plus dangereuse et la plus détestable est la jalousie, fille du désir et de l'égoïsme, compagne ardente, aveugle et cruelle de l'amour. Elle diffère peu de l'envie, fille de l'orgueil et de

l'ambition; et ses traits similaires, souvent, dissimulent sa véritable origine.

Cette furie étend sa main puissante sur le règne animal tout entier : reptiles, quadrupèdes, oiseaux, hommes, tout est soumis à son déplorable empire.

Parfois un cœur imprudent évoque son apparition; il ne sait pas que le poignard empoisonné, dont elle frappe sans cesse, blesse tout ce qui l'approche; que ses blessures s'irritent, s'enflamment et développent de cuisantes douleurs qui, souvent, entraînent à la rage, à la fureur et à des crimes atroces.

Malheur à la maison où elle établit son domicile, elle sera bouleversée de fond en comble! Malheur à celui qui la porte dans son sein, elle fera son désespoir et le tourment de ceux qui l'entourent! La lumière et la raison sont la seule égide qui rend ses traits impuissans.

360. — Si les hommes s'améliorent difficilement en masse, plus facilement ils se perfectionnent dans l'étroite liaison des sociétés particulières. Les corporations amicales et généreuses, modestes et laborieuses, religieuses et savantes de l'antiquité, nous en ont légué les précieux exemples. En vain espérerions-nous autant d'une lumière abondante versée sur la multitude; dans la grande société, les savans s'isolent, s'éloignent les uns

des autres, et souvent se haïssent; la vanité les aveugle, la jalousie les dévore; travaillant seuls et sans aide, souvent ils s'égarent, et, par l'éclat de leur réputation, entraînent dans l'erreur une foule de génies plus petits, qui se guident à leur fanal. D'un autre côté, les méchans, formés en colonnes serrées, tantôt sourdement, et tantôt de vive force, attaquent avec opiniâtreté les sociétés philantropiques, les institutions généreuses, les doctrines fraternelles, l'instruction lumineuse, les mœurs cosmopolites et jusqu'aux hommes, qui, par quelques efforts, essayent d'affranchir leurs semblables et de perfectionner leur espèce. Faut-il donc s'étonner si les choses, bonnes et raisonnables, ne peuvent subsister longtemps.

361. — Peut-être, si les hommes éclairés, sages, désintéressés, s'agrégeaient fortement par les liens d'une association universelle et d'un mutuel secours, leur groupe fort de l'élévation des pensées, de la morale des discours, et de la vertu des actions, opposerait au torrent destructeur une digue puissante, inébranlable. Car, on remarque que les sociétés secrètes, en soumettant l'homme à l'ordre de leurs réglemens, en éclairant son esprit par l'étude des sciences ignorées du vulgaire, en l'unissant à ses semblables par la chaîne de la fraternité, suffisent seules pour faire éclore l'industrie, pour donner naissance à l'art de

gouverner, et conduire rapidement à la civilisation les peuples ignorans et barbares, dans le sein desquels elles se sont répandues.

Si les sociétés secrètes produisent cet heureux effet, c'est lorsque leurs membres disséminés parmi la société, s'éclairent par son contact et rectifient le vice de leurs penchans par l'étude de leurs semblables. Car, on ne peut se connaître qu'en observant les autres, parce que nous portons les défauts d'autrui par devant, et les nôtres par derrière.

Mais, des sociétés cloîtrées demeureraient impuissantes; car, si par une étude solitaire leur science grandit, le défaut d'observations et d'expériences conserve leur cœur dans son état de défectuosité primitive.

362. — Parmi les sociétés secrètes, deux espèces sont particulièrement recommandables : le mutualisme et le cosmopolitisme.

Par le mutualisme, chaque sociétaire doit, à son co-associé, tous les secours spirituels et matériels dont il peut disposer.

Par le cosmopolitisme, on doit à tous, sans distinction de rang, de pays ni de couleur, secours et protection aux infortunés.

Les sociétés savantes et morales de l'antiquité reposaient sur ces deux principes; elles s'éclairaient par l'étude de la nature et de la philosophie, se soutenaient en fortune par l'exercice lucratif des arts libéraux, se garan-

tissaient de la corruption par l'usage modéré de tous les biens mortels, échappaient du joug des puissances sociales, par leur libéralisme et leur indépendance secrète, se dérobaient aux regards de l'envie jalouse, de la spoliation avide et de l'ambition persécutrice, par la modestie et la simplicité; et, leurs membres peu connus, dépouillés de préjugés, disséminés par groupes qu'une seule et même chaîne morale réunissait en un corps robuste, compacte et puissant, jouissaient du plus grand bonheur physique et de la meilleure éducation intellectuelle qu'il soit permis d'atteindre dans ce chaos d'humanité, dont le perfectionnement universel est impossible; car, le tempérament de l'ordre physique planétaire ne peut se prêter à l'opération d'un tel phénomène : le désir de l'opérer, quelque généreux qu'il soit, est une utopie, et sa tentative une absurdité.

363. — Trois choses sont bonnes dans les sociétés humaines : la première, est la communauté des femmes, telle qu'elle était organisée et régie dans les temples de Persépolis et de Mymphis; la seconde est la charité admirable des Bracmanes, qui s'étend à toutes les ramifications de la vie animale, et protège tout ce qui vit et respire; la troisième, enfin, est la liaison étroite amicale qui unissait les savans et les sages de l'antiquité, pour

ne former qu'un seul peuple de frères modestes, laborieux, charitables et désintéréssés.

Si, à ces trois institutions, on joignait la supposition d'une nature terrestre riche en produits et sans perturbation météorologique, on formerait la perspective du globe planétaire et de la société civilisée qui attendent l'homme de cette terre, lorsque, élaboré par plusieurs existences successives, il se sera élevé à la hauteur d'un meilleur ordre de choses.

364. — Espérer notre salut d'un retour momentané sur nous-mêmes, ou bien encore des sacrifices offerts sur notre tombe par des parens, des amis ou des mercenaires, c'est une erreur dangereuse; car, les règles morales que nous adoptons et les actions qui en sont la suite, donnent seules à notre ame la teinte qui détermine son destin futur. Ainsi, il faut faire, pendant le cours général de notre vie, le plus de bien et le moins de mal qu'il nous sera possible. Il faut apprendre à juger les biens mortels, suivant leur juste valeur, pour en reconnaître la vanité et nous en détacher; car, si notre affection repose sur des biens terrestres, s'il nous est impossible de les quitter sans regrets, c'est en vain que nos désirs appellent un meilleur ordre de choses, notre retour sur la terre est certain.

365. — La vie est un passage de courte du-

rée; l'existence terrestre un voyage difficile et souvent pénible. Celui qui unit son sort au sort d'un autre, augmente le nombre de ses plaisirs, et double leur vivacité, partage le fardeau des misères et diminue leur âpreté, s'il est uni par les liens d'un compagnonnage amical et réfléchi; mais, dans le cas contraire, il quadruple les rigueurs de son destin, et mieux vaudrait cent fois conduire seul son navire à travers les orages et les tempêtes.

366. — Lorsque nous demeurons convaincus que l'existence terrestre est un passage orageux, un rêve pénible, notre ambition se borne à la conquête d'un médiocre patrimoine ou d'une industrie qui peut suffire aux besoins d'une vie frugale, nous méprisons la fortune, les honneurs, la puissance, le luxe et la mollesse; car, toutes ces choses se rapportent à notre état corporel, et nous n'avons droit qu'à leur usufruit, tandis que les développemens spirituels, que nous emportons dans le tombeau, nous accompagnent et nous suivent en tous lieux.

367. — Lorsque nous faisons attention que l'amour doit son empire à l'ivresse sensitive qui précède, accompagne et suit l'émotion d'un organe, nous n'adorons point une femme, nous ne sommes point l'esclave de ses désirs; car si la nature lui a donné des graces et de la beauté, de l'art et de la finesse, c'est

parce qu'elle est née pour plaire et pour favoriser, protéger, soigner le premier le développement de la postérité : il serait dangereux et imprudent de s'abandonner aveuglément à ses conseils. Si elle porte en ses mains des chaînes de roses, elle doit cet avantage à la vivacité et à la frivolité de son esprit, à la sensibilité de son cœur et à la force de ses passions ; mais elle est rarement réfléchie et son génie a peu de profondeur. Elle est d'ailleurs sujette à des vicissitudes de tempérament qui influent si fortement sur son moral, qu'il serait peu raisonnable de conclure de ses pensées présentes à ses pensées futures.

368. — Le poids du cerveau révèle la capacité intellectuelle et la grandeur de la science de celui qui la possédait. Ainsi, l'on trouve que le cerveau des hommes d'un génie supérieur dépasse soixante-trois onces ; que celui des hommes ordinaires varie, suivant leur instruction, de trente-sept à cinquante-quatre onces ; que celui d'un nègre un peu intelligent s'élève à trente sept onces ; que celui d'un idiot n'en dépasse pas vingt-quatre, enfin que celui d'une femme ne s'élève pas au-delà de quarante-huit onces, et qu'il pèse proportionnellement de quatre à huit onces moins que celui d'un homme dont l'esprit est du même genre.

L'examen attentif des crânes a fait aussi connaître que le calcul de l'angle faulxial est

infidèle pour l'appréciation du génie, en ce que la capacité du cerveau d'un nègre est égale à la capacité du cerveau d'un blanc, et, en ce que le cerveau de l'orang-outang n'a pas plus de rapport avec le cerveau du nègre qu'avec celui du blanc ; de manière que l'on peut dire que l'éducation, la science et le travail de l'esprit sont les seules choses qui manquent au nègre pour donner à son cerveau un poids égal à celui de l'européen.

369. — Lorsque l'on considère, que dans la procréation des êtres, les générateurs ne sont que des instrumens que la nature emploie, on ne peut plus adorer ses enfans, et par une faiblesse malheureuse laisser croître et fortifier leurs défauts ; car, si nous devons aimer ces étrangers que le destin nous envoie, et travailler à leur prospérité, les plus grands biens dont nous puissions leur faire don, sont une éducation lumineuse, les leçons d'une morale délicate et pure, et l'exemple des vertus sociales.

370.—Une religion quelle qu'elle soit, pourvu que sa morale soit bonne, suffit à l'adolescent. Mais l'homme, parvenu à sa mojorité, éprouve le besoin d'une plus grande lumière, et sa raison choisit alors parmi les théories révérées, celle qui dans les profondeurs de son enseignement conserve de la clarté, et réunit le plus grand nombre de probabilités.

Le corps d'une religion se compose du dogme et de la morale; mais la pureté de ces choses n'entraîne pas la pureté de l'autre; et, comme l'effet salutaire que doit produire toute religion est de conduire la multitude dans le sentier de la vertu, plutôt que dans le chemin de la lumière, celle qui joint une morale pure à des dogmes erronés, doit toujours être préférée à une autre dont le dogme serait lumineux et la morale vicieuse. Il ne faut pas s'étonner si les dogmes religieux ont été, dans tous ces siècles, tachés d'erreurs et de superstition; il ne faut pas accuser d'ignorance ou de fourberie, ceux qui les ont proclamés sous cette forme mensongère : la barbarie plus ou moins prononcée des peuples que l'on voulait convertir à la morale, nécessitait un enseignement vicieux. Que cet enseignement serve donc à nous faire apprécier, à sa juste valeur, l'épaisseur des ténèbres qui couvraient à ces époques l'esprit et le cœur des peuples catéchisés.

L'homme apporte en naissant un sentiment religieux qui lui fait rechercher et adorer les puissances secrètes, causes premières et souveraines de toutes les manifestations matérielles qui frappent nos sens. Ce sentiment est le principe de toute religion; et, l'appréciation que le génie de l'homme fait des puissances secrètes, constitue la religion. Ainsi,

la religion est plus ou moins sublime, selon que l'appréciation humaine est plus ou moins lumineuse.

Mais, dès le principe de l'existence de l'humanité, le sentiment religieux a dû se développer sous la forme d'une religion; et au fur et mesure que les connaissances humaines ont acquis plus d'extension et de profondeur, cette religion a dû s'éclairer et s'élever. Donc, naturellement, la religion tend à se perfectionner de siècle en siècle, pour parvenir enfin à la plus grande lucidité, à la plus grande pureté et à la plus haute élévation que la nature humaine lui permet d'atteindre.

Et, en effet, si nous jetons un regard sur le passé, nous remarquerons que le premier pas fait dans cette carrière a enfanté le fétichisme; opinion dans laquelle des dieux monstrueux et pervers, fruits d'une imagination ignorante et nébuleuse, habitent sur la terre, dans les forêts, les montagnes, les cavernes, les lacs et les fleuves, pour y exercer leur empire sur une étendue limitée que l'on suppose être leur domaine.

Le second pas a conduit au polythéisme, idolâtrie plus civilisée où des dieux, d'une forme élégante et de mœurs plus urbaines, habitent le ciel, d'où parfois ils descendent pour se manifester sur la terre et y exercer leur puissance.

Le troisième a été le Parsisme, père du Manichéisme, qui présente le bien et le mal sous la forme de deux divinités indépendantes, éternelles, qui se combattent sans cesse ; dont l'une crée les biens qui alimentent le bonheur, et dont l'autre crée les maux qui le troublent et le détruisent.

Le quatrième est le Braminisme enseignant une seule divinité en trois personnes qui ont créé le monde, qui le gouvernent, le transforment, et appellent à la béatitude tous les esprits mortels par le travail de la science et la purification de la nupticité.

Le cinquième est le Judaïsme, dans lequel un dieu, unique et simple, crée toutes choses bonnes et mauvaises, fait le bien et le mal, et distribue les punitions et les récompenses avec une équité mémorable.

Le sixième a été le Catholicisme, lumière des temps modernes, dont la doctrine proclame comme les Bramines, l'existence d'un seul dieu en trois personnes, qui, par sa providence, distribue le bien et le mal, punit et récompense ; mais qui éclaire et ne fait grâce que quand bon lui semble, et qui partage les mortels en deux classes, dont l'une très minime doit jouir d'un bonheur éternel, tandis que l'autre presque immense, doit souffrir des supplices sans fin.

Sans doute, chacune des théories qui pré-

cèdent, contient quelques vérités, assez de vérités même pour qu'en les réunissant en un seul faisceau on donne à l'humanité une religion lumineuse, pure et consolante.

Aussi avons-nous actuellement à faire un septième pas, à élever la religion de l'avenir; et, pour que cette religion soit la dernière édification de la raison humaine et une vérité sans ombres, il faut qu'elle donne la définition exacte et le développement étendu d'une essence intelligente, unique, immortelle, toute puissante, qui, de son immensité, embrasse l'univers; qui possède de toute éternité l'essence de toutes choses; qui met en œuvre par la création tous les principes qu'elle recèle, et qui les conduit à la perfection par l'éducation successive des existences planétaires, sans s'écarter des règles de la plus haute connaissance, de la plus généreuse bienfaisance, de la plus rigoureuse équité, et de la plus profonde sagesse.

371. — Faites beaucoup de cosmopolites, et vous briserez les fers des nations. L'homme qui réfléchit habituellement devient insensiblement cosmopolite; car, tous les hommes appartiennent au même genre de spiritualité, et, par cela seul, sont frères. L'amour du pays ne peut plus se renfermer dans une circonscription de territoire; d'abord, il s'épanche au-dehors et se répand sur la terre en-

tière; puis, bientôt après, le cœur éclairé par l'esprit s'élance dans l'univers, et cherche une meilleure patrie L'amour des semblables ne peut plus se restreindre aux affections d'une famille, au dévouement, à une nation particulière; il embrasse le globe, cherchant partout sans distinction de mœurs ni de langage; puis, bientôt après, le cœur éclairé par l'esprit s'élance dans l'univers et s'élève vers une société plus civilisée.

372. — Qu'importe au cosmopolite le climat qui fournit aux besoins de son existence, et le gouvernement qui pèse sur les lieux qu'il habite; il sait qu'un gouvernement, quel qu'il soit, fût-il même sage et juste, ne peut satisfaire aux besoins de tous; parce que la société se compose d'élémens hétérogènes que la nature enfante et qu'il n'appartient point à l'homme de détruire, ni d'enchaîner pour toujours. Il sait, qu'un choix fait avec discernement, sévérité, scrupule, rassemble ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité; mais, n'est pas encore sans défauts nombreux, sans élémens de corruption et de dégénérescence. Ainsi, c'est sur lui seul qu'il s'appuie avec fermeté et confiance; c'est dans l'avenir seul qu'il espère.

Le présent n'est pour lui qu'un spectacle enseignant, une expérience éclairante, la douleur un mal passager sans valeur, le plaisir

un moment d'ivresse sans estime, etc., etc. Libre et sage en tous lieux, fort de sa conscience, inaccessible à la crainte, on ne le voit point s'avilir en offrant de l'encens à la force; il se conforme aux lois et aux usages, n'attaque point au-dehors les préjugés respectés, élève sa famille dans la religion tolérée qui présente plus de lumières et moins d'inconvéniens; laborieux, il se soutient par l'industrie; équitable, il conquiert l'estime; charitable, il se fait aimer; amant de la science, il la cultive dans la société de ses amis, sa véritable famille.

373. — Le cosmopolite s'assujétit difficilement à la pratique d'un métier; une telle occupation, périodiquement régulière, borne l'intelligence, absorbe tous les momens et produit peu. Il préférerait les arts agréables qui donnent à l'imagination de l'essor, à l'esprit de la vivacité, telles que la poésie, la sculpture, la musique, la peinture, etc. Si la médiocrité de ses bénéfices ne le destinait point aux oisifs que la fortune a couronnés, il s'adresse donc au commerce, s'il a de la prudence et peu d'instruction; mais, si son érudition est profonde, il préfère l'enseignement des sciences et l'exercice de la médecine.

374. — Le cosmopolitisme n'exclut pas le mutualisme.

En effet, le mutualisme est un pacte d'ami-

tié et de dévoûment, dont la république des abeilles nous donne constamment l'exemple; car, on voit s'élancer de la ruche des groupes par deux, et, plus souvent, par trois, qui suivent la même direction, récoltent ensemble, reviennent ensemble, et, dans l'attaque comme dans la défense, se portent un secours acharné.

Les demi-sauvages Écossais, Irlandais, Celtes et Germains des siècles précédens, nous ont laissé le souvenir du dévoûment mutuel, dans l'étroite liaison de leurs frères de lait. — Les initiations aux mystères antiques, le patronage voué aux enfans nouveaux nés par le baptême catholique, etc., en sont autant d'espèces.

Les sociétés de compagnonnage, de charbonnerie et de maçonnerie de nos temps modernes, en consacrent le nœud, mais sur une plus large échelle.

Le mutualisme est donc enfant du cœur de l'homme, tandis que le cosmopolitisme est enfant de son esprit; et, la charité universelle naît de la sensibilité et de la générosité qu'enfante la science de l'esprit réunie à la civilisation du cœur. Or, l'homme possède un cœur et un esprit, il peut donc facilement réunir le mutualisme au cosmopolitisme.

375. — S'il existait une secte de cosmopolites, voyons ce qu'elle pourrait être :

Elle existerait sans statuts, par la seule force de conformité d'opinions, comme toutes les autres sectes philosophiques ou religieuses; et elle se diviserait naturellement en sept classes par la similitude du travail. Ainsi, il y aurait des travailleurs, des commerçans, des artistes, des lettrés, des professeurs, des médecins et des sages.

Leur symbole commun serait le gui, parce que cette plante s'établit entre la terre et le ciel, sur le tronc d'un arbre dont la force et la majesté sont en décroissance; auquel elle n'emprunte qu'une résidence et un point d'appui, sans troubler sa végétation et sans précipiter sa ruine.

Le but exclusif serait la civilisation, par la rectification des penchans; l'amélioration morale, par l'augmentation des lumières; la conquête de l'indépendance intellectuelle et de la félicité mentale, par le calcul habituel du grand avenir; enfin, l'aisance modeste dans le temps présent, par le travail et l'économie.

La règle générale serait l'indifférence absolue pour toute espèce de gouvernement, d'usages nationaux, de conventions et de coteries, etc., etc. — Laisser chacun penser et agir selon son goût et ses moyens, sans louer ni blâmer aucune chose dans l'ordre social; car, le monde va toujours assez bien en sa qualité

de province de l'enfer. Ainsi, le cosmopolite rapporterait spécialement ses actions, ses projets et ses démarches au bien-être physique et moral de ses amis et de ses semblables en pensées.

Enfin, toute réunion de membres, fortuite ou ménagée, ne fusse que pour une partie de plaisirs, pourrait se transformer en assemblée délibérante par le désir d'une majorité. Alors, seraient élus, par acclamation, un président pour la police du discours, un orateur pour le développement des questions; et, la solution de la majorité demeurerait confiée à la mémoire de chacun.

376. — Dans chaque classe, le mutualisme formerait de petites sociétés par groupes de deux à trois, de trois à quatre, etc., d'une intimité et d'un dévoûment mutuel réel, peut-être même, parfois, assez forts pour mettre en commun la totalité des biens, des bénéfices, des économies, et jusqu'à la possession des femmes et la propriété des enfans.

Malgré ces communautés privées, chaque classe n'en formerait pas moins un cercle distinct, réuni par la conformité de ses occupations journalières et maintenu en bonne harmonie par des officiers portant le nom d'arbitres, élus à la majorité des voix, chaque année, dans chaque section, mais sans tenue de registres ni d'écritures.

Enfin, toutes les classes réunies ne formeraient qu'une seule secte de cosmopolites éclairés, conseillés et dirigés seulement par les sages, et sans dépendance d'aucun chef supérieur étranger, d'aucune hiérarchie administrative qui pourrait lui donner la forme d'un corps social.

377. — Cependant chacun verserait en un même trésor le produit de son travail et de son économie; comme en une caisse d'épargne.

Chacun travaillerait utilement, selon son art, jusqu'à sa cinquante-cinquième année, époque à laquelle il pourrait opérer sa retraite sans encourir aucun blâme.

Chacun, pour satisfaire aux besoins de la vie, se réunirait en un pensionnat, parce qu'une telle manière de vivre est plus économique.

Chacun serait soigné dans ses infirmités et ses maladies, dans un hospice commun, par une raison semblable.

Enfin, la secte entière répandrait ses bienfaits dans toute l'humanité; mais chaque classe, chaque section aurait sa caisse de bienfaisance pour secourir plus particulièrement en premier ordre les individus de sa classe, et en second ordre ceux des autres classes. La charité cosmopolite enfanterait encore des petites sociétés mutualistes d'officiers de santé, dont le but exclusif serait de secourir, par la

médication homéopathique, l'humanité souffrante dans toutes les classes, et surtout les pauvres que la médecine vulgaire a continué de conduire à la misère et au désespoir.

Ces sociétés médicatrices vivraient sobrement, seraient vêtues simplement, ne refuseraient des secours à personne, et ne taxeraient personne.

Elles soigneraient le pauvre avec zèle et sans rétribution; elles recevraient du riche la gratification qu'il offre, pour la déposer dans le tronc du pauvre, dont elles seraient les économes et les dispensateurs.

Enfin, elles exerceraient une charité universelle, ardente et large, sans autre désir, sans autre tendance que d'être utile à leurs semblables; d'éclairer leur intelligence et de perfectionner leur cœur.

378. — La charité universelle commande à l'homme d'offrir à son semblable les secours temporels et spirituels qui sont à sa disposition, il est donc raisonnable et bon que le plus faible s'adresse au plus fort pour obtenir de lui ce dont il a besoin; mais l'homme est le conseiller naturel d'un homme, et la femme le conseiller naturel d'une femme. Ainsi, jamais il ne sera décent qu'une femme déroule aux yeux d'un homme, surtout s'il est célibataire, l'histoire de ses faiblesses, moins encore de ses turpitudes.

379. — Obéir au destin sans résistance, supporter la nécessité sans murmure, borner raisonnablement ses désirs, *c'est prendre les choses comme elles sont et s'en contenter*. La nature ne donne pas cette qualité; chacun naît avec une disposition plus ou moins grande pour l'acquérir; ce qui fait que chacun peut, avec plus ou moins de facilité, en prendre l'habitude, et en pratiquer les méthodes.

Il est un grand nombre de circonstances où le sentiment qui nous affecte de douleur et de dépit, absorbe toute notre attention, domine notre volonté; et, nous souffrons alors une douleur beaucoup plus cuisante que celle que nous éprouverions, si la règle sage dont nous venons de parler se présentait toujours à l'esprit, chaque fois qu'une sensation désagréable vient nous affecter. Le seul moyen de pouvoir se procurer cet avantage, est de s'habituer à répéter souvent soit à nous, soit aux autres, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, cet axiome simple : *Il faut prendre les choses comme elles sont et s'en contenter*.

Il est étonnant que l'on n'enseigne point à l'enfance ce précepte dont le secours est si puissant et souvent si nécessaire pendant le cours orageux de la vie. Lorsqu'il est fortement gravé dans la mémoire, il se présente de prime-abord, aide à la réflexion, et forti-

fie la volonté : au lieu d'être, comme il arrive ordinairement, la conclusion d'une consolation pénible, il devient la règle du cœur, il entre dans la composition des premières réflexions, tempère leur amertume, abrège le nombre des considérations désagréables, et, en refroidissant le sentiment, prépare une détermination très supportable.

380. — Si, d'un autre côté, on se rappelle que le monde terrestre est une province du royaume de l'enfer ; que l'espèce humaine est un peuple de génies ténébreux, rêvant grâces, beauté, force, courage, honneur, combats, gloire, empire, conquêtes, hasard, fortune, puissance, amour, plaisir, bonheur, amitié, fidélité, dévoûment; passions exaltées de toutes sortes, vertus conventionnelles de toutes nuances, erreurs physiques et morales de toutes espèces, et de toutes grandeurs, Si on se rappelle que rien au monde ne doit être pris au sérieux, parce que tout est illusoire, passager et périssable ; que l'existence terrestre n'est qu'un songe tumultueux, pénible, douloureux, fatiguant dans presque tous ses événemens, ses impressions, ses situations et ses espérances ; non-seulement on saura prendre les choses comme elles sont, et s'en contenter, mais encore, reconnaissant que toutes ces choses n'ont d'autre but réel que d'émouvoir par le besoin, de modifier par la

douleur, d'éclairer par le travail et l'étude, d'instruire par le raisonnement et l'expérience, de perfectionner enfin, par une série de leçons plus ou moins sévères, l'intelligence humaine; loin de mépriser et de haïr la nature et son chaos d'actions, l'homme raisonnable et sans préjugés, travaillera sans cesse au développement de son génie, à l'accroissement de sa force intellectuelle et à la stabilité de son indépendance morale.

381. — Toutes les actions des hommes ont pour principe l'amour de soi. Ce sentiment est profond, indestructible, parce qu'il est éternel dans tous les êtres; il est juste, équitable, puisque nous ne possédons rien de plus précieux que nous-mêmes. Et, comme il est dans notre nature de jouir par le plaisir, et de souffrir par la douleur, nécessairement nous inclinons à nous approprier, à consacrer à notre usage tout ce qui nous plaît, comme à repousser, à éloigner loin de nous tout ce qui nous blesse.

L'exercice de l'amour de nous, réduit à ce cercle étroit, forme l'égoïsme aveugle dont nous déplorons souvent la dureté.

L'amour de nous, répandu dans un cercle plus large où sont admis : l'estime de soi, que l'on appelle amour-propre; l'estime des louanges d'autrui, que l'on appelle vanité; l'estime des grandeurs apparentes, que l'on

appelle orgueil, et l'estime de l'exercice de la puissance, que l'on appelle ambition, forme l'egoïsme éclairé générateur des travaux de l'humanité, créateur des actions héroïques et des vertus sociales.

Enfin, si l'amour de soi s'exerce dans un cercle qui n'admet que l'estime de soi, l'amour du bien général, la haine du mal de toute espèce, le désir de sa perfection particulière, et l'estime de l'amélioration de de toutes choses; alors, l'égoïsme est rationnel, ses tendances sont réglées par une raison froide, ses actions dirigées par une charité universelle, et les vertus qu'il enfante, sont généreuses sans ardeur, persévérantes sans découragement, uniformes sans satiété, pures et sublimes.

382. — Une naissance illustre, une grande fortune, beaucoup d'honneur et de puissance, ne sont pas des faveurs du ciel, mais des dons malheureux, qui fortifient les erreurs de l'homme, protègent ses vices naturels, obscurcissent la raison et retardent son élaboration intellectuelle. Désirer ces choses, marcher à leur conquête, c'est s'éloigner du chemin de la vertu modeste, se préparer pour l'avenir des siècles de misères, et retarder son bonheur. Car, la couronne de l'immortalité ne nous sera donnée, que lorsque nous l'aurons conquise par l'étude amère de la vérité,

source de la vraie lumière, et par la pratique ardente de la charité universelle, source des vertus pures, soutien de la civilisation céleste.

383. — Lorsqu'une terre féconde est habitée par un peuple rare, si la lumière et l'industrie s'y introduisent, la population croît avec rapidité, les vertus civiles naissent et se développent; ce peuple alors apparaît brillant, paré des grâces de la jeunesse, et, chacun envie son sort. Cependant, la population croissante absorbera le territoire; la postérité exubérante ne pourra se soutenir que par l'industrie; et le temps enfin viendra, où le sol et l'industrie réunis ne pourront suffire à tous.

Si une petite population ne protége pas assez un peuple contre les entreprises violentes des étrangers, pour qu'il conserve longtemps sa liberté; si une grande population se fait respecter de ses voisins, et prospère à l'ombre de sa force, une population par trop nombreuse devient un grand mal pour toutes les classes de la société; les neuf douzièmes souffrent des privations, un grand nombre est contraint de pourvoir à ses besoins par toutes voies. Alors, cette nation doit se corrompre, s'abrutir, puis s'écrouler.

Pour maintenir la population dans un état proportionné à la richesse du sol et au débouché de l'industrie, les gouvernemens n'ont

encore employé que la guerre étrangère, les discordes civiles, les colonies, les corporations cloîtrées et les sociétés meurtrières; mais de tels moyens sont dangereux ou détestables. Cependant la science offre des méthodes innocentes et faciles : interrogez l'agriculture? demandez-lui quel moyen la nature emploie pour faire couler les fleurs des céréales et des arbres fruitiers? et, l'observation vous répondra que la fécondation étant le produit d'une fermentation, cet effet n'a pas lieu si le pollen a été dépouillé de son calorique par un brouillard réfrigérant, ou si le pistil de la fleur a été momentanément privé de son mouvement péristallique par le contact d'une vapeur ou d'un fluide paralysant.

Ainsi, la nature emploie des moyens extérieurs, mais l'homéopathie en fournit un assez grand nombre d'une parfaite innocence; car l'amour et la génération sont des états maladifs. L'eau imprégnée de peroxyde rouge de fer, dont les lotions chaudes guérissent avec rapidité les inflammations cutanées, les brûlures, l'irritation des organes et des tuniques membraneuses, les coupures profondes, les blessures d'armes à feu, etc., est une préparation simple, peu coûteuse, et dont les effets merveilleux se révèlent en une infinité de circonstances.

384. — Les morts sont-ils quelque chose, ou ne sontils rien ?

Sur cette question les opinions se partagent, parce que l'on a coutume de sous-entendre une question toute différente, laquelle est: ceux que nous nommons les morts sont-ils vivans, ou sont-ils sans vie ?

La première question n'offre aucune difficulté, quelque soit le système de croyance adopté; tout le monde tombe d'accord qu'il est établi et prouvé par l'expérience et la science que les élémens des choses demeurent constamment inaltérables quelqu'opération qu'on leur fasse subir; qu'en aucune circonstance, ils ne peuvent naître, ils ne peuvent périr ni se métamorphoser en un autre, d'où l'on accorde généralement que dès l'instant qu'une chose révèle son existence par l'impression qu'elle fait snr nos sens, en vain viendrait-elle à disparaître, ses élémens n'ont pas cessé d'être : d'où il suit invinciblement que les morts, par cela seul qu'ils ont été vivans, après la mort ne peuvent cesser d'être quelque chose, puisque les élémens dont la réunion les avait constitués êtres vivant, n'ont en aucune manière perdu leur existence. Mais il n'en est pas de même de la seconde question : *les morts sont ils vivans, ou sont-ils sans vie ?*

Ici les opinions doivent être nécessairement

divergentes; car l'expérience ne nous fournit aucune preuve matérielle sur laquelle on puisse fonder une probabilité raisonnable, nous errons sans guide dans le vaste champ des possibilités, n'ayant d'autres bornes à nos suppositions que l'absurde; d'autre fanal pour notre croyance que le système élémentaire que nous avons adopté; mais sans certitude possible, dès lors sans conviction irrésistible et inébranlable.

385. — L'antiquité croyait à l'existence des ombres. Selon l'opinion des Égyptiens, des Grecs, des philosophes de tous les pays et des chrétiens des premiers siècles, ces ombres étaient corporelles, quoique généralement invisibles, pénétrables comme l'air et dès-lors insaisissables, quoique par fois visibles : elles constituaient ce que l'on appelait l'ame, le principe sensible, le moi personnel, etc. Sous cette forme, puisant dans l'espace le mouvement nécessaire à l'entretien de la vitalité, sans avoir besoin de recourir à la consommation d'alimens, sans labeur imposé par la nécessité, elles erraient dans les lieux où les retenait une passion dominante, un désir violent ou une volonté inébranlable à leur dernier soupir; soit pour suivre encore les pas d'un ami fidèle, d'une maîtresse chérie; soit pour tourmenter, par des rêves affreux,

l'ennemi cruel dont elles avaient à se plaindre, etc.

386. — De telles ombres existent-elles?

Il est difficile de l'affirmer, il est difficile de le nier, parce que les faits sans lesquels on ne peut décider cette question, ne sont point assez généraux pour fonder une conviction; de sorte que, autant celui qui possède une expérience particulière a raison de croire, autant celui qui n'en a pas, a raison de nier.

J'avoue que l'existence de ces ombres est d'une très grande probabilité, que les conceptions de la pneumatologie semblent en établir la certitude; mais à l'état d'invisibilité, de manière que, demeure toujours intacte la question de savoir si les morts, après leur trépas, ont conservé ou reçu une certaine vitalité qu'ils peuvent librement exercer; et, cette question n'est pas soluble, car aucune expérience matérielle irrécusable ne peut venir au secours du raisonnement. De manière, qu'il est impossible de spécifier quelle espèce de vitalité l'ame, rendue à la circulation générale, reçoit du mouvement universel, et comment elle en use.

387. — Encore une question douteuse dont Salomon, le plus savant et le plus sage des Rois Juifs, expose le doute dans le livre de l'Ecclésiaste qui lui est attribué, question fondée sur une vieille croyance qui fleurit

sur les bords de l'Indus et règne sur une partie considérable de l'Inde.

L'ame des animaux est-elle d'une essence inférieure à celle de l'homme? Au premier coup d'œil l'ame des animaux semble être très inférieure à l'ame humaine; il est vrai que les animaux et les hommes sont également maltraités par la nature, et à tel degré, qu'il semblerait qu'elle n'a pas plus d'estime pour les uns que pour les autres; car ce sont les mêmes misères pour naître, croître, vivre et se perpétuer; les mêmes accidens, les mêmes maladies, les mêmes infirmités, la même décroissance, la même décomposition.

Mieux encore: les animaux sont en quelque sorte privilégiés, puisqu'ils reçoivent en naissant un vêtement qu'ils conserveront toute leur vie, et qui, dans tous les temps leur suffira contre l'intempérie des saisons; puisqu'ils peuvent trouver partout, sans être assujétis à d'autre travail que celui de la simple recherche, une nourriture suffisante pour le soutien de leur existence; puisqu'ils apportent en naissant un instinct qui, sans étude préliminaire, fait leur éducation et éclaire leur jugement.

En vain, observera-t-on que la dotation que reçoivent les animaux, au lieu de témoigner en leur faveur, accuse au contraire d'impuissance intrinsèque leur principe spirituel,

en ce que ce privilége révèle que la nature, pour produire par eux les phénomènes auxquels elle voulait donner naissance, a été contrainte de leur accorder de prime-abord ce que l'infériorité de leur spiritualité ne leur permettait pas d'acquérir.

En vain soutiendra-t-on que par cela seul que les organes des animaux sont aussi parfaits que ceux de l'homme, sans que cependant aucun animal puisse profiter de l'éducation à la manière de l'homme, sans qu'il puisse comprendre le langage, acquérir de la science, et, s'il ne peut parler, exprimer ses conceptions par signes, ainsi que le font les sourds et muets éduqués, il est prouvé que les animaux pèchent plutôt par le fond de de leur intelligence que par le défaut de leur mécanisme corporel.

388. — On pourra toujours répondre que ces apparences sont trompeuses comme le sont tant d'autres aux différens âges de l'homme, en ce que l'exercice de l'intelligence d'un être pensant dépend beaucoup plus de la quantité de mouvement et de lumière dont son esprit est pourvu que de la perfection des organes mis à sa disposition.

On ajoutera : j'en appelle à vous-mêmes, l'homme se montre presque sans intelligence, sans idées régulières, sans jugement, pendant l'enfance et la caducité, et si, lorsqu'il a reçu

une éducation soignée, il fait apparaître de la mémoire, une imagination brillante, un jugement profond, ce n'est qu'à l'état de réveil, dans les momens où il jouit de la vitalité la plus expansive. Mais, voyons-le donc dans les bras du sommeil, au milieu d'un rêve fixe, clair, distinct, sans nébulosité, vous observerez que ses sens physiques y développeront un tact fin, assuré, énergique, mais que son intelligence réduite en quelque sorte à l'exercice de la simple sensibilité, se montrera ignorante, stupide et sans jugement.

389.—Le développement de l'intelligence et l'excellence de ses qualités spirituelles dépendent donc plûtot de la quantité de mouvement et d'activité dont l'esprit est pourvu, que de la perfection des sens dont il est entouré.

D'ailleurs, pourquoi cette distinction dans la spiritualité mortelle? Cette division en trois classes : en sensitivité, sensibilité, raison? Les classes des immortels ont disparu devant la science moderne ; il n'est resté qu'une seule spiritualité, immortelle, toujours égale à elle-même, sans augmentation ni diminution possibles de science ni de puissance : pourquoi la spiritualité mortelle ne serait-elle pas aussi seule et unique en son espèce, bien que séparée en individus distincts? et, puisque l'expérience démontre constamment que tous les esprits sont susceptibles d'éducation, suscep-

tibles dès-lors de s'acheminer par une élaboration successive vers un état plus parfait, pourquoi ne pas reconnaître que les ames des animaux sont, au fond, semblables aux ames humaines? pourquoi ne pas accorder que la seule chose qui les distingue est la différence de leur développement; différence qui ne dépend que de leur antiquité dans le monde, c'est-à-dire du nombre et de l'espèce des existences mortelles qu'elles ont parcourues depuis leur sortie du néant, autrement de la mort éternelle.

390. — La spiritualité immortelle ne peut se comparer à la spiritualité mortelle. Car, par cela seul que la spiritualité immortelle est source unique de mouvement, de force et de vie, elle forme nécessairement une essence indivisible dont toutes les parties imaginables sont parfaitement homogènes, irrésistiblement réunies par l'attraction invincible de cette homogénéité parfaite, et dès-lors inséparables, tandis que la spiritualité mortelle, par cela seul qu'elle forme une foule incommensurable d'individus distincts qui peuvent vivre et agir isolément, ainsi que nous en sommes convaincus par une constante expérience, ne peut être considérée comme une essence unique d'une parfaite homogénéité. Donc, si Dieu est une essence unique, il n'en est pas de même des esprits mortels. Donc, chaque

être spirituel mortel est un être particulier séparé ; et, quoiqu'on puisse réunir tous les esprits mortels sous un genre unique de mortalité, quoiqu'on puisse par le raisonnement les séparer en trois classes distinctes qui se rapprochent par des similitudes et se séparent par des différences, il n'est pas exact de nommer ces classes des essences particulières, parce qu'il n'est pas nécessaire que ces essences particulières existent comme principe d'un certain nombre d'esprits semblables.

391. — Ainsi, le genre de spiritualité mortelle peut bien n'être autre chose qu'une progression incommensurable d'individus distincts, qui commence par l'infiniment petit de spiritualité, pour s'élever, de terme en terme, par une différence infiniment petite, jusqu'au terme le plus élevé que l'antiquité nommait le premier des génies célestes, le chef de toutes les intelligences ; et, si nous sommes entraînés à former des classes différentes par le fond de leur essence, c'est parce que notre expérience journalière nous les fait apparaître sous ce point de vue ; mais, en réfléchissant profondément, nous ne tarderons pas à reconnaître que ce jugement peut être une illusion, et reposer sur des apparences trompeuses.

Nous reconnaîtrons également que, quoique semblable au fond, chaque esprit diffère d'un

autre en grandeur, ne fût-ce que d'une quantité infiniment petite.

392.— Le dogme de la fatalité, aussi ancien que l'espèce humaine, a constamment réuni sous son étendard, parmi les sauvages et les nations policées, la majeure partie des hommes. Un si grand nombre d'expériences et de raisonnemens viennent à l'appui de sa croyance, qu'il est difficile de se refuser à l'admettre; mais, en même temps, un certain sentiment instinctuel soutenu par des considérations élevées et respectables, s'oppose à son acceptation dans la plénitude de son étendue. D'où peut provenir ce singulier combat entre deux propositions contraires, qui, toutes deux, trouvent également leurs preuves dans le sentiment naturel, le raisonnement et l'expérience, et à tel degré, qu'un même homme, tantôt accorde la fatalité d'une manière absolue, et tantôt la nie sans réserve? il faut alors nécessairement que ce dogme ne soit point absolu, et que, s'il est applicable à un grand nombre de choses, un grand nombre d'autres échappent à la puissance de son inexorable loi; et, en effet, les élémens matériels que la nature contient, et les racines spirituelles qui y sont répandues, possèdent essentiellement de toute éternité des qualités constitutives, indestructibles, inaltérables, qui doivent nécessairement produire des effets particuliers

à leur nature aussitôt que le mouvement vient à leur être appliqué; d'un autre côté, les êtres qui peuplent le monde, aussitôt qu'ils sont animés, doivent produire des effets, et se porter à des actions qui sont les conséquences rigoureuses de leur composition et de leur organisation.

393. — Ainsi, beaucoup d'effets deviennent inévitables, et, en ce sens, nécessaires; et, comme le mouvement et la vie ne se distribuent qu'à des êtres mortels, comme la mortalité, défaut éternel de tout ce qui n'est pas Dieu, est une source constante de trouble, de détérioration et de destruction, ce qui lui fait enfanter des maux sans nombre, il est évident que la nature doit verser à flots, sur les êtres sensibles, des accidens, des maladies, des infirmités et des douleurs physiques et morales, dont la majeure partie sont inutiles pour le perfectionnement d'une intelligence, nuisibles même pour la production de cet effet, et, dans tous les cas, au moins superflus; mais comme il n'y a de radicalement nécessaire que les événemens qui peuvent et doivent opérer le perfectionnement des intelligences lancées dans le tourbillon de la vie, il ne doit y avoir d'inévitable et de fatal que les choses sans lesquelles cet effet ne saurait être produit; toutes celles qui y sont contraires ou superflues, échappent dès-lors à la loi inexo-

rable, et peuvent être évitées par l'emploi judicieux des arts et des sciences. Il y aura donc fatalité pour un grand nombre de choses, mais non pas pour la totalité des choses. Ainsi, un homme né dans le malheur et pour le malheur, éprouvera des infortunes ; mais s'il a du courage et de l'industrie, il en palliera l'intensité, il détournera beaucoup d'autres maux dont il aurait été frappé sans son énergie; et, s'il ne peut s'élever à une hauteur sociale remarquable, il végétera paisiblement dans un ordre moyen, plus heureux souvent que celui dont l'éclat excite l'envie.

De même, l'homme né avec des infirmités qui, peut-être, au fond, sont nécessaires à la rectification de certaines inclinations spirituelles vicieuses, invétérées; celui qu'un accident grave ou une maladie mortelle menace d'une convalescence douloureuse et souvent d'un dépôt chronique, dont les infirmités iraient toujours en croissant jusqu'à la fin de la vie, pourra recevoir de l'art de la médecine un soulagement notable, et souvent une guérison complète; mais non pas un prolongement d'existence au-delà du maximum fixé dans sa destinée, car le destin a toujours la haute main sur tout ce qui peut nous arriver, et sur tout ce que nous pouvons faire, etc., etc.

394. — Le mal est tout ce qui tend au trouble,

à la détérioration, à la destruction; le bien, tout ce qui tend au calme, à l'amélioration, à la conservation.

Le mal et le bien sont si opposés qu'il semble que leur création ne peut être rapportée à l'exercice de la puissance d'un même principe. Aussi, dans tous les temps, les esprits superficiels ou médiocrement éclairés, n'ont-ils point hésité de rapporter la création du bien à la puissance d'un principe bon et généreux, et la création du mal à la puissance d'un principe mauvais et cruel. C'est sur ce sentiment que s'était élevée la religion des Mages, qui adoraient Oromase comme le dieu de la lumière et du bien, et Ahrimane comme celui du mal et des ténèbres. C'est encore cette croyance qui forme la base du Manichéisme; c'est aussi elle qui, en admettant l'existence de Dieu, a créé les démons. Il est vrai que la nature terrestre offre tant de mal et si peu de bien, qu'il était assez naturel de donner au principe du bien et à celui du mal, une puissance égale, et de croire à l'existence de deux immortels opposés de goûts et d'inclinations; il est même à remarquer que cette manière de voir est, au fond, celle de beaucoup d'esprits. Cependant, avec un peu de réflexion, il est facile d'apercevoir que le mal, tendant sans cesse au trouble, à la détérioration et à la destruction, n'a pas d'autre principe que

la mortalité; mortalité, qui n'est point un être intelligent, puissant, agissant, mais simplement un défaut éternel, incréé, inhérent à toute substance qui n'est pas Dieu.

Ainsi, il n'est pas besoin de Dieu des ténèbres, ni de démons, pour opérer le mal que nous observons en un si grand nombre de choses, il découle naturellement de l'existence seule de ces choses et de leur mortalité.

395. — Eteindre dans tous les cœurs l'amour de la liberté, est une chose impossible. On le tenterait en vain, poursuivez, détruisez tout ce que vous rencontrerez de cœurs généreux, ils ne resteront pas longtemps ensevelis dans le tombeau; bientôt ils renaîtront, rapportant avec eux l'instinct de l'indépendance et la haine des tyrannies; et, quand ils auront passé par l'enfance et l'adolescence, vous les retrouverez dans l'âge viril, forts de leurs propres pensées, et prêts à tenter, par de nouveaux efforts, l'affranchissement de leur espèce. Bien mieux, le temps qui s'écoule vous moissonnera, vous renaîtra à votre tour dans une condition opprimée, et, dans cette position, personne, plus que vous, ne montrera d'amour pour l'indépendance, et de haine contre la puissance; personne, avec plus d'audace, ne s'élancera dans la carrière orageuse des chefs de partis; et, si la fortune

vous élève à une grande hauteur, bientôt vous changerez de face; autant vous faisiez paraître d'amour pour la liberté générale, autant vous développerez de licence effrénée et d'opposition à l'affranchissement de vos semblables; car, tout homme, qui dans son cœur allie l'ambition à l'amour de la liberté, était antécédemment tyran des faibles et courtisan des forts.

396. — Comment l'espèce humaine pourrait-elle réaliser la perfection imaginaire que l'homme philosophe et sage désire en elle? Celui dont l'expérience est assez longue, la science assez élevée, et la vertu suffisamment pure, pour ne conserver aucun lien de préjugé, ni de faiblesse, qui le rattache à cette planète, descend dans la tombe, s'éloigne et ne revient plus. L'homme de moyenne vertu renaît pour demeurer quelque temps encore; le sauvage, ignorant et barbare, plonge dans l'ombre, et se glisse dans les sociétés civilisées. Pour faire l'éducation morale de ces différens esprits, il faudra renouveler les fortunes et les malheurs, les agitations et les catastrophes, les industries vicieuses et criminelles, savantes et vertueuses, qui avaient élaboré ceux qui viennent de quitter cette terrible école. Faut-il donc s'étonner si l'histoire des peuples anciens, trace, pour le fond des événemens, des révolutions, des arts et des

sciences, l'histoire des peuples modernes; c'est toujours la même école, la nature terrestre n'a pas changé, et conserve sa méthode d'enseignement : l'avenir en sera la répétition. Et, celui-là seul peut échapper aux tourmens dont elle est prodigue, qui, séparé du tourbillon et travaillant dans le cercle étroit de ses homogènes, se hâte de compléter la cargaison dont il a besoin pour naviguer plus au loin.

397. — Celui qui travaille pour le bonheur de la postérité, travaille pour lui. Car, à son retour, il trouvera consolidées, les institutions généreuses qu'il aidait à fonder, l'industrie prospère qu'il aidait à perfectionner, l'administration protectrice qu'il aidait à régulariser, la justice civile dont il épurait la probité, la liberté individuelle dont il défendait les droits, la science élevée dont il agrandissait l'étendue; et, de ces différentes choses, il récoltera les fruits savoureux.

Au contraire, celui qui, n'envisageant que sa satisfaction particulière et rapportant tout à sa personne, à ses vices, à ses désirs, travaille au malheur de la postérité, travaille contre lui. Car, à son retour, il naîtra sous le joug des misères qu'il aidait à créer, et souffrira, d'autant plus, la douleur de leur influence, qu'il aura contribué plus ardemment à leur création.

398. — Vertus et vices. —

— Les vertus fondamentales sont :

La raison, — la délicatesse de sentiment, — la charité, — la modération, — l'équité, — la sérénité et la force d'ame.

— Les vices opposés sont :

La déraison, — la dureté, — la rancune, — la colère, — l'improbité, — l'aigueur et la faiblesse d'ame.

Généalogie des vertus.

—

399. — *La raison* est cette lumière froide, austère, de perception intellectuelle, qui nous fait apercevoir les qualités et les propriétés positives des choses mises en jugement, qui nous fait distinguer les similitudes qui les rapprochent et les différences qui les séparent; et qui, par une logique sévère, conclut les conséquences rigoureuses qui naissent directement, soit de leur comparaison, soit de leur union dans le raisonnement.

La raison jaillit de la pénétrabilité essentielle de l'ame impressionnée par la lumière et la puissance divine de son cadre.

La délicatesse de sentiment est cette lumière conscientielle qui nous pousse vers le bien en général, et vers le beau quelqu'il puisse être;

qui, par une appréciation instinctuelle, nous fait distinguer les différens degrés du beau et du laid; et qui, par une impulsion d'amour, nous entraîne à préférer le plus beau et le meilleur.

La délicatesse de sentiment résulte de la sensibilité essentielle à l'ame éclairée et soutenue par l'instinct divin.

La charité est l'expansion de cette puissance d'amour qui nous est essentielle, qui nous fait aimer et estimer tout ce qui nous touche et nous entoure, dans la proportion de sa valeur naturelle, et qui met à la disposition des êtres souffrans, de toutes les classes, tout ce que nous possédons de puissance morale et de puissance physique.

La charité est l'emploi de notre inclination essentielle d'amour développée par notre volonté, éclairée et fortifiée par les puissances divines de notre cadre; de manière que, si la raison est froide, la charité est ardente, et la délicatesse de sentiment modérée.

Celui qui possède à un haut degré ces trois vertus, possède toutes les autres; car :

De la raison et de la délicatesse de sentiment, naît la charité;

De la raison, de la délicatesse de sentiment et de la charité; la modération.

De la raison, de la délicatesse de sentiment, de la charité et de la modération; l'équité.

De la raison, de la délicatesse de sentiment, de la charité, de la modération et de l'équité; la sérénité.

Enfin, de la raison, de la délicatesse de sentiment, de la charité, de la modération, de de l'équité et de la sérénité ; la force d'ame.

Ces sept vertus réunies constituent la vertu pure, la sagesse, et s'allient au travail et à l'industrie.

De leur groupe découlent toutes les lumières et tous les principes de bien sans lesquels une ame est sans bonheur, une société sans vie, sans ordre et sans harmonie.

Généalogie des vices.

—

400. — *La déraison* est cette lumière de perception intellectuelle irrégulière, qui nous fait apercevoir, dans les choses mises en jugement, des qualités et des propriétés nébuleuses et mensongères; qui confond les similitudes avec les différences, et, par une logique sophistique, s'écartant des règles du bon sens, conduit à des conséquences obscures et fausses.

La déraison est ardente, jaillit de la péné-

trabilité essentielle de l'ame que la sensation entraîne, jointe à la sensibilité qu'égare une imagination sans règle et sans frein.

La dureté est cette concentration de notre puissance d'amour sur nous-mêmes, qui nous rend indifférent au sort de tout ce qui n'est pas nous, dont un égoïsme étroit est la seule loi, et dont la sombre lueur tient le cœur glacé.

La dureté doit son existence au défaut d'expansion de notre sensibilité et de notre amour; elle est froide de sa nature.

La rancune est ce souvenir de haine qui, repoussant la raison, la délicatesse de sentiment et la charité, appelle la vengeance, en forme les projets, en calcule les effets, et crée les inimitiés.

La rancune naît de l'exaspération de notre sensibilité et d'une trop grande expansion de notre puissance de haine.

Celui qui possède à un haut degré ces trois défauts, est capable de tous les vices; car :

De la déraison et de la dureté, naissent la colère et la rancune, mères de la vengeance.

De la déraison, de la dureté, de la colère et de la rancune, naît l'aigreur; et, ces cinq vices réunis, enfantent l'improbité et la faiblesse d'ame; faiblesse qui, malgré sa lâcheté, s'allie fort bien avec la cruauté, et donne naissance à la paresse et à l'ignorance.

Du groupe de ces vices découlent toutes les erreurs, tous les principes de mal, et, par suite, tous les défauts, toutes les obscénités, tous les crimes qui rendent une ame malheureuse, méprisable, détestable, qui corrompent, avilissent une société, détruisent l'ordre, anéantissent l'harmonie.

FIN DE L'ANALYSE.

TABLE

DES TITRES DE L'ANALYSE.

—

Introduction. Quatre sortes de choses existent par elles-mêmes, et nécessairement. 11
Du principe et de l'élément. 31
Principes matériels. 32
Principes spirituels. 33
Numération des principes matériels. 35
Numération des principes spirituels. 37
Des élémens matériels. 39
Des élémens spirituels. 40
Des esprits et des ames 41
Unité divine. 45
Origine des élémens matériels. 51
Origine des élémens spirituels. 52
Monde intellectuel. 53
Monde matériel et sensible. 56
Essence des choses. 58
Nature des choses. 60
De la création. 62
De l'homme. 72
De la société. 77
Du principe républicain. 79
Du principe despotique. 80

De l'union du despotisme au républicanisme. 84
Droits imprescriptibles. 88
De la royauté. 90
De la souveraineté du peuple. 95
Du sénat arbitral. 102
De la justice. 104
De la garde nationale. 106
De la garantie des pouvoirs. 110
Observations. 113
1er Eclaircissement. — Essence et compartimens d'une ame. 119
2e Eclaircissement. — Organes des sens moraux. 135
3e Eclaircissement. — Le mouvement ne pouvant naître de lui-même, la naissance du mouvement nécessite l'existence d'un Dieu. 144
4e Eclaircissement. — La perfection de Dieu et l'imperfection des esprits ont nécessité les malheurs de la moralité. 154
5e Eclaircissement. — Le matérialisme et le spiritualisme se partagent le monde : causes de l'erreur du matérialisme. 183
6e Eclaircissement. — Nos yeux rapetissent plus de 21,000,000 de fois la perfection de l'étendue réelle des choses visibles. 206
7e Eclaircissement.—Principes de l'esprit et de la vie:—Analyse exacte de l'ame humaine et de son transport en d'autres planètes. 223
8e Eclaircissement. — Incorporation de l'ame. — Santé et maladies. — Dissertation homéopathique. 292
Pensées morales de différentes espèces. 340

SYNTHÈSE.

La synthèse du système embrasse l'universalité de toutes choses considérées sous l'empire des trois âges de l'éternité, savoir :

Le temps primitif, le temps secondaire, et le temps dernier.

CHAPITRE PREMIER.

Temps primitif.

Le temps primitif est le premier âge de l'éternité ; ce temps immense, sans fin par une extrémité, se termine à la création ; et, sous son empire, toutes choses mobiles bornées au cercle étroit de leurs qualités essentielles, cernées par un repos absolu, gisaient isolées, attendant le mouvement et l'action de la puis-

sance univeselle, dans le sein de laquelle elles étaient renfermées.

§ 1

Pour la création de l'univers tel que nous le connaissons être, quatre choses primitives existaient par elles-mêmes et nécessairement. Savoir :

1° L'espace, inerte, immuable, infini, insentant, pénétrable.

2° La puissance universelle, intelligente, immortelle, source unique de mouvement et de vie, de science et de félicité.

3° La matière corporelle, inerte, insentante, imperfectible, impénétrable, limitée.

4° La matière spirituelle, pénétrante et pénétrable, inerte, sentante et perfectible.

L'inertie est la privation absolue de toute force personnelle. 1,2,9.

§ 2.

QUALITÉS DE L'ESPACE.

L'existence de l'espace est de première nécessité ; car, si d'abord il n'y avait pas d'espace, en quels lieux une chose quelconque pourrait-elle prendre naissance et se placer?

L'espace est une chose physique réelle.

Sa première qualité est l'étendue absolue.

Il est pénétrable,
Pénétrant,
Immobile,
Infini,
Insentant. 2,9.

Il est donc une capacité primitive, nécessaire à l'existence d'un volume quelconque.

§ 3.

QUALITÉS DE LA PUISSANCE UNIVERSELLE.

La puissance universelle est de seconde nécessité, ; car, en vain posséderait-on un espace infini, que pourrait-on faire sans puissance ? 4,9,45,134,135.

La puissance universelle, considérée seulement comme puissance isolée, ne peut avoir conscience d'elle-même. Dès lors, elle ne peut par une impulsion qui lui serait propre, agir et produire ainsi le mouvement qui crée, transporte, anime et donne la vie.

Elle ne peut donc avoir son existence à part ; d'où il suit qu'elle appartient et forme un attribut d'une autre chose qui a conscience d'elle-même, et qui, par conséquent, peut avoir une volonté, et, par cette volonté commander à la puissance qui, agissant alors,

crée le mouvement dont l'effet est l'animation des substances sur lesquelles elle agit.

Mais, la conscience de soi est le caractère distinctif d'une intelligence. Cette chose dont le mouvement dépend est donc une intelligence. 7.

Cette intelligence est universelle, puisque son attribut de puisance est universel.

Elle est active et vivante de toute éternité, puisqu'elle possède de toute éternité la puissance qui donne le mouvement et la vie.

Si elle possède de toute éternité le mouvement et la vie, elle exerce de toute éternité les autres attributs de l'intelligence, qui sont : la perception, la conception et la génération de la science.

Si de toute éternité, la perception, la conception et la génération de la science existent en elle, elle est nécessairement, de toute éternité, savante d'une science qui embrasse toutes les possibilités qui ressortent et peuvent ressortir du mouvement et de la combinaison de la matière corporelle et de la matière spirituelle qu'elle enveloppe de sa puissance universelle.

Mais, la raison, la sagesse, l'équité, la bonté sont enfans de la science ; et, plus la science est étendue, plus ces vertus sont grandes. Donc, l'intelligence suprême dont nous parlons, autrement Dieu, est raisonnable, sage,

équitable et bon au suprême degré, puisqu'il l'est nécessairement de toute la grandeur de la science qu'il possède. 219.

Et comme, Dieu possède de toute éternité la puissance, la vie et la science, nécessairement il n'a point eu d'enfance, et son état primitif était une adolescence.

Je dis que son état primitif était une adolescence, parce qu'alors, la puissance, la vie et la science n'étaient employées par lui qu'à la réalisation de sa béatitude et à la contemplation de l'avenir dont il pouvait, à volonté, devenir le créateur.

Tandis que, dans l'état actuel, il emploie la puissance, la vie et la science dans toute l'étendue de l'univers qu'il renferme, à animer, élaborer et conduire à leur perfection toutes les choses dont il est possesseur ; ce que j'appellerai un état viril.

Comme je nommerai vieillesse le temps où toutes choses ayant atteint la perfection, Dieu jouira de la vue et du sentiment positif de sa béatitude éternelle, comme aussi de la perfection actuelle de toutes ses perceptions primitives et de la béatitude universelle de tous les êtres qui en étaient susceptibles.

Mais, il n'aura pas de caducité, comme il ne pouvait avoir d'enfance, en raison de son immortalité.

§ 4.

QUALITÉS DE DIEU.

On trouve en Dieu deux essences inséparables, également immortelles et par conséquent propriétaires de puissance et de vie de toute éternité.

Savoir :

L'intelligence divine et l'entendement divin.

L'intelligence divine se montre puissante, d'une puissance active sur laquelle repose la liberte de la volonté, et qui donne le mouvement et la vie.

L'entendement divin paraît puissant d'une puissance passive, qui conserve inaltérable l'essence de chaque chose dégagée de mouvement et de vie, et qui en soutient l'éternité à travers toutes les mutations et les apparences que le mouvement et la vie leur font subir. 37,38,39.

L'intelligence divine ne paraît pas sensitive, mais clair-voyante, judicieuse, savante et libre dans sa volonté, au degré le plus absolu. Possédant la science et la puissance, elle ne peut recevoir aucune lumière nouvelle, aucune impression étrangère, mais bien agir sur toutes choses, comme source unique de mou-

vement et de vie. Elle est donc le principe impérieux qui commande à tout; le principe suprême, sans lequel rien ne pourrait acquérir de développement ni de perfectionnement.

L'entendement divin, au contraire, paraît sensitif, contient et conserve de toute éternité les matériaux de l'esprit divin, des molécules organiques et du chaos, ainsi que la mémoire éternelle du passé, du présent et du futur. 42. Il est donc le principe qui fournit à toutes choses les élémens de son être, et des variations de cet être en toutes circonstances, et qui conserve pendant l'éternité, chaque être, dans l'état de perfection que l'action élaborante de l'intelligence divine lui a procuré; il paraît recevoir et exécuter fidèlement les ordres de l'intelligence qui complète l'être de Dieu.

Il n'est pas difficile de concevoir la vie éternelle de Dieu et sa perception universelle, en comparant ses qualités à celles dont nous jouissons dans notre état de vie mortelle.

En effet, l'ame de l'homme aperçoit tout ce qui est figuré dans sa substance, par le mouvement qui accompagne une sensation. Cet aperçu dure autant de temps que la figuration subsiste; et, cette figuration subsisterait toujours, si le mouvement et la lumière étaient une propriété de l'ame.

Mais, Dieu est propriétaire du mouvement qui figure son entendement et de la lumière qui éclaire son intelligence; donc, il n'est pas étonnant que sa vue et sa puissance, appliquées au passé, au présent et à l'avenir, soient constantes et immuables. 5, 6, 9, 36, 37, 38, 39, 43, 150, 151, 338, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347.

§ 5.

PREUVES DE L'EXISTENCE DE DIEU.

La création du mouvement nécessite l'existence d'un Dieu. 149, 152.

Car, le mouvement n'appartient point à l'essence de la matière, ni à l'essence de l'espace, il est l'effet d'une puissance agissant avec connaissance de cause et, par conséquent, tire son origine d'une intelligence. Il est l'expression de la volonté d'une intelligence vivante, agissante.

Mais, comme les esprits mortels ne sont pas toujours à l'état de vie, et que même, leur état de vie n'est pas toujours de même grandeur, il suit de là que le mouvement, dont ils disposent, est un mouvement d'emprunt fait sur la masse que développe, dans l'univers, la puissance universelle.

Ainsi, Dieu est source unique de mouvement

et de vie, de science et de bonheur; il est l'ame de l'univers, et l'univers est son corps : ce corps est sa propriété subjective, absolue, et ne peut être animé, ne peut vivre que par lui.

L'homme sent naturellement la nécessité de l'existence d'un Dieu : son esprit, par une étude franche et profonde, aperçoit distinctement son immensité, sa puissance et ses sublimes qualités; mais, son cœur difficilement se pénètre de la reconnaissance affectueuse qu'il doit à ses bienfaits, parce qu'il n'éprouve point de sympathie, ne lui étant point homogène, et, plus difficilement encore, il s'abandonne en toute sécurité à sa direction paternelle, à travers les orages de la vie et le vague de la mort, ce passage d'une manifestation à une autre, parce que son ignorance et la nébulosité de son sentiment ne le pénètrent point d'une vive croyance.

Le caractère de mobilité, commun à la matière spirituelle ainsi qu'à la matière corporelle, permet au mouvement de pénétrer les corps et les esprits, de les transporter, mouvoir et faire agir; ce qui crée tous les phénomènes d'action dont nous sommes frappés en considérant le tableau de la nature vivante.

L'existence de Dieu se prouve par l'efficacité des lois naturelles, 115, 146, et par la ré-

vélation des événemens futurs. 153. Dieu est parfait. 155, 156, 160. Les principes mortels ne sont pas excellens. 218, 221; mais, il n'y avait pas de raison pour qu'ils fussent rien de bon, ni même quelque chose. 157, 158, 159.

§ 6.

QUALITÉS DE LA MATIÈRE CORPORELLE.

La matière corporelle est de troisième nécessité; car, sans matériaux primitifs, on ne peut rien créer ni rien organiser. 12, 13, 14, 15, 16.

Elle se compose de plusieurs élémens différens par leurs qualités physiques et chimiques.

Chaque élément est un amas de corpuscules infiniment petits, nommés atômes.

Les atômes sont tous d'une dimension fine, invariables en leurs affinités,

Impérissables,
Mobiles.

Chaque atôme, par le résumé de ses qualités intrinsèques, est une règle de mouvement qui forme une pensée éternelle. 300, 301.

De manière que, comme les atômes sont mobiles, lorsque le mouvement leur est appliqué, ce mouvement produit des effets différens,

suivant la matière par laquelle il agit, parce qu'il se règle sur la pensée qui en détermine l'essence. Et, comme la mobilité des atômes permet au mouvement de développer leurs affinités, s'ils entrent en contact, ils s'unissent et forment des corps dont la résultante est une règle d'action différente de celle qui appartient à chaque principe isolé; autrement, une pensée accidentelle.

De maniere, que le mouvement, agissant par un corps, produit des effets différens de ceux qui seraient résultés de son action, par chacun des élémens composans, unis séparément.

Il n'y a qu'une cause générale, unique et simple, c'est la puissance de mouvement; et, cette puissance agit différemment, suivant les substances matérielles par lesquelles elle agit.

Ainsi, les forces physiques, chimiques, mathématiques, sont des élémens imaginaires. En tout et partout, c'est toujours la puissance universelle qui agit; et les forces accidentelles ne sont autre chose que l'expression de son mode d'action.

Toutes les fois que la puissance universelle agit, une force semble naître; et, quand elle cesse d'agir, cette force semble périr épuisée par son action, de manière que l'homme, témoin des phénomènes des actions, prend pour des principes distincts et séparés les apparences

protéeïques d'une cause unique, et, de cette manière proclame une erreur.

Le caractère distinctif de la matière corporelle est l'insensibilité et l'imperfectibilité. *Voy*. 3, 9, 16 *bis*, 17, 18, 19, 24, 25, 28, 40.

§ 7.

QUALITÉS DE LA MATIÈRE SPIRITUELLE.

La matière spirituelle est de quatrième nécessité ; car, sans esprits et sans ames, on ne peut former des animaux ni des hommes.

La matière spirituelle embrasse plusieurs substances, différentes par leurs qualités de génie et de sensibilité. Voy. 220, 248, 249.

Chaque substance spirituelle est divisée, de toute éternité, en fragmens de grandeurs inégales, formant une série proportionnelle qui commence au plus petit pour se terminer au plus grand, et dont la différence de terme à terme est infiniment petite.

Ces substances ne sont pas, comme la matière corporelle, séparées en atômes infiniment petits, pourvus d'affinités physiques et chimiques impénétrables, imperfectibles, et susceptibles de composition et de décomposition.

Mais, elles sont séparées en volumes homo-

gènes, invariables dans leurs grandeurs primitives,

Sensibles,
Pénétrans,
Pénétrables,
Mobiles,
Et perfectibles,

non susceptibles de composition et de décomposition.

De manière, que chaque parcelle spirituelle forme un être distingué de tout autre, éternel, impérissable, que nous nommons un esprit, une âme. *Voy.* 8, 9, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 41.

Chacun de ces êtres est renfermé dans un lambeau de cette mémoire divine qui appartient à l'entendement divin. *Voy.* 222, 223.

Ce lambeau contient : le tableau des possibilités relatives à cet être, autrement sa destinée, le souvenir exact écrit en caractères divins des existences successives que cet être a parcourues, et des travaux de son génie, ainsi que la morale des événemens dont il a été frappé. *Voy.* 229, 169, 170, 171, 172, 173, 174.

Au moyen de quoi ses instincts s'éclairent, s'élaborent et se perfectionnent (*Voy.* 175); ce qui le met à même de s'élever de civilisation en civilisation, jusqu'à sa perfection défini-

tive, point culminant où il atteint la béatitude.

Sa perfectibilité est la conséquence de sa sensibilité, de sa pénétrabilité, de sa mobilité, et de ce lambeau de mémoire divine qui lui est uni de toute éternité, et qui, conservant les lumières acquises, l'éclaire spontanément en toutes occasions, et, dans la béatitude, l'enivrera de volupté. *Voy.* 230, 231, 232.

L'ame s'instruit et s'élabore par l'action des sensations, sous l'influence des événemens planétaires. *Voy.* 167, 168.

Les existences mortels sont largement semées de travaux et de peines, parce que le plaisir, en nous enivrant, nous effleure et ne laisse à nos esprits qu'un souvenir vague, tandis que la douleur, grave des traces profondes et d'un souvenir positif.

Sous l'empire des temps primitifs, une ame ne possédait que ses qualités essentielles; lesquelles sont :

1° Une pénétrabilité, par le moyen de laquelle elle peut recevoir une impression.

2° Une sensibilité par le moyen de laquelle elle peut avoir conscience d'elle-même et de ce qui la frappe, éprouver de la douleur et du plaisir.

3° Une inclination d'amour qui lui fait aimer tout ce qui lui plaît, et qui l'en rapproche.

4° Une inclination de haine qui lui fait haïr tout ce qui la blesse, et qui l'en éloigne.

Car, le lambeau de mémoire divine dans lequel elle est encadrée, qui contient l'histoire de sa perfectibilité, la mémoire de ses existences, la lumière morale qui jaillit du souvenir des événemens, l'arène où les idées peuvent naître, enfin la force d'action dont elle peut disposer, appartient à l'essence divine. *Voy.* 253, 252, 254, 257, 256, 255, 258, 259, 390, 391.

Pour se former une idée conceptible de la forme d'une ame et de ses opérations spirituelles, il faut imaginer une figure mathématique, parce qu'une figure est la seule chose qui puisse prendre forme dans l'entendement, et se prêter à la conception de l'intelligence. *Voy.* 140 *bis.*»

Nous considérerons donc le lambeau de mémoire divine qui enveloppe la parcelle d'esprit mortel, comme une sphère, et nous nommerons sphère de néant la partie du noyau que le volume de cette parcelle occupe.

Nous dirons : que, dans les temps primitifs, l'esprit concentré, arrondi sur lui-même, ne jouissait que du sentiment confus de son existence éternelle ;

Qu'il fallait qu'il reçût le mouvement pour pouvoir changer de forme, s'allonger dans l'espace divin qui l'entourait ; et, sans se déta-

cher entièrement du point central, élever sa tête intellectuelle, d'abord à une médiocre hauteur, zône où il rencontre les sensations corporelles et l'instinct personnel ; puis, à une plus grande hauteur, zône où il est frappé par des sensations scientifiques et morales, et enfin à la sommité, zône qui contient le tracé de ses destinées, le souvenir de ses existences parcourues, la morale qui jaillit des événemens accomplis et les lumières de l'instinct divin. *Voy.* 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135.

Il n'est pas possible qu'un homme, qui raisonne avec connaissance et prudence, puisse confondre sous une même acception l'esprit avec la matière, parce que ces deux choses se distinguent et se séparent par des qualités essentielles, éminemment appréciables. 282.

Car, l'esprit diffère de la matière proprement dite, par trois qualités morales, et une qualité physique dont la matière est privée.

En effet,

L'esprit possède : 1° Une capacité d'impression qui permet la sensation et développe la conscience de soi et de son état, ce que nous nommons sensibilité.

2° Une capacité de conception qui génère la connaissance et le jugement; autrement, l'intelligence.

3° Une capacité de détermination qui gé-

nère la force et l'action; autrement, la volonté. Choses que l'on ne remarque en aucune circonstance dans la matière proprement dite.

D'autre part, l'esprit possède essentiellement l'indivisibilité; car, un esprit quelconque est une unité primitive dont le volume est fixe, immuable, infractionnable, parce qu'il n'a pas de masse intrinsèque, tandis qu'un objet matériel quelconque n'est autre chose qu'une accumulation d'unités primitives atômiques, dont la somme forme la masse intrinsèque, de manière que son volume est muable, susceptible d'augmentation et de diminution, et divisible à l'infini, c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'on retrouve au quotient l'unité primitive atômique, dont la répétition et l'accumulation avaient créé la quantité matérielle mobile, insentante, que nous venons de nommer un objet. Le raisonnement qui fonde l'immatérialité de l'ame et son indestructibilité sur la négation de son étendue, est une absurdité.

Car, si l'ame n'a pas d'étendue, elle n'a pas de volume possible; si elle n'a pas de volume possible, elle ne peut occuper aucun point dans l'espace; mais, si elle ne peut occuper aucun point dans l'espace, elle ne peut être nulle part, et si elle ne peut être nulle part, elle n'existe pas.

Ajouter, que si l'ame était étendue, elle serait composée; et, dès-lors, divisible et péris-

sable, est une autre absurdité. Car, l'espace, la chose du monde la plus étendue et du volume le plus immense, tout divisible qu'il soit par la pensée, ne peut être ni décomposé, ni anéanti.

Donc, la distinction entre la matière et l'esprit ne doit pas reposer sur des qualités corporelles, mais bien sur des qualités morales.

Ainsi, tout ce qui a conscience de soi et de son état, est esprit, tandis que tout ce qui ne peut avoir conscience de soi ni de son état, est matière.

Les esprits ne sont pas de même grandeur. 279, 280, 281, 282.

CHAPITRE DEUXIÈME.

—

Temps secondaire.

Le temps secondaire est le second âge de l'éternité ; il commence à la création et se termine à l'extinction des vicissitudes de la nature.

Sous son empire, les êtres sont mortels, et la durée des choses se mesure par les siècles

et les années. Le vivant périt et le mort le remplace, etc. 260, 262, 263, 264, 265, 266, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 261.

Dans le temps primitif, les êtres existaient à l'état de racines, enveloppés dans le cercle de leur essence, entourés du projet de leur perfectibilité.

Dans le temps secondaire, ils existent à l'état de nature composée, et se développent par le secours du mouvement. 212, 213, 214, 215, 216, 217.

Car, l'essence et la nature sont deux choses très différentes. 48, 49, 50, 51, 52, 53; et, l'univers est une seule unité. 145, 146, 147.

§ 1.

DE LA CRÉATION EN GÉNÉRAL.

La création, dans toute l'acceptation du mot, n'est que la réunion de plusieurs simples pour former un composé.

Pour opérer une création, il faut d'abord posséder des élémens primitifs; puis, les animer et les combiner par le mouvement. 44, 46, 47.

Ainsi, la création se réduit à la communication d'un mouvement propre à opérer la combinaison des racines des êtres. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 137.

Dieu était seul possesseur de la puissance universelle; lui seul a donc pu créer; et, si parfois, le chimiste crée des corps que l'on ne trouve pas dans la nature, c'est parce qu'il use de la puissance de mouvement mise à sa disposition par la création.

La création a pour but d'élaborer les êtres pour les conduire par transitions successives, de plus en plus relevées, jusqu'à leur perfection définitive. Ainsi, la création, chaque jour, se continue, se perpétue, sous l'empire de la nature, et ne sera terminée que lorsque toutes choses perfectibles auront atteint leur perfection, et passeront alors au dernier âge de l'éternité.

La création, appliquée aux êtres minéraux, unit différentes substances qui étaient séparées, et revêt leurs volumes d'une figure mathématique qui n'était point celle de leurs atômes, en même temps qu'elle crée une résultante chimique différente des affinités de chaque substance composante, prise séparément.

Appliquée aux êtres végétaux, non-seulement elle crée des fluides, des liqueurs, mais encore des tissus, des canaux, une circulation et une espèce de vie; le tout enchassé dans un mécanisme élégant, qui, fixé au sol par des racines, subit les phénomènes de l'enfance,

de l'adolescence, de la virilité, de la vieillesse et de la caducité.

Appliquée aux êtres animaux, elle combine la matière spirituelle avec la matière corporelle, et crée des machines libres, ambulantes sur le sol, remplies de productions organiques, dissemblables par leurs formes et leurs opérations diverses, dont le groupe mortel parcourt comme les plantes les différentes phases de l'enfance, de l'adolescence, de la virilité, de la vieillesse et de la caducité.

La vie mortelle était nécessaire. 10, 155, 161, 162, 163, 164.

§ 2.

COMPOSITION DE L'HOMME.

L'homme est un animal raisonnant, tantôt raisonnable et tantôt déraisonnable, tantôt logique et tantôt sophistique. Il doit ces avantages à la possession d'un compartiment cérébral dont les brutes sont privées, qui retient la mémoire des expressions et des figures du langage, et qui constitue le don de la parole. 60, 61, 62, 63, 64, 148, 250, 251.

L'homme est, parmi les animaux, le plus élégant dans sa forme, le plus fort dans la proportion de sa grosseur, le plus adroit par la construction de son mécanisme, et le plus

intelligent par la masse de son cerveau; de manière que, plus les cerveaux ont de pesanteur, plus les esprits, qui les habitent, possèdent de pénétration et d'érudition. 368.

Il est composé de deux choses très distinctives, savoir :

L'ame et le corps.

1° L'ame. 124, 136, 137, 138, 139, 140.

La portion spirituelle éternelle qui, dans le temps primitif, gisait ensevelie dans le repos, ayant été mise en contact par la volonté de l'intelligence divine, avec la portion d'entendement divin qui la renfermait, elle s'est trouvée douée de force d'action et de puissance de mémoire.

Alors, elle est devenue une ame naturelle; et, à ses qualités primitives de pénétrabilité, de sensibilité, d'amour et de haine, elle a trouvé réunies de la mémoire et de la force d'action.

Ce qui l'a rendu capable de voir, de sentir, d'apprendre, de composer, de raisonner, vouloir, agir, etc.

Mais, elle ne peut voir, sentir, apprendre, que par le moyen des sensations; et, elle ne peut se procurer des sensations qu'autant qu'elle peut user d'un mécanisme sensuel mis à sa disposition. 141, 142, 143, 144.

Ainsi, plus le mécanisme des sens, tant in-

ternes qu'externes, a de perfections, plus une ame peut comparer avec exactitude, raisonner avec sublimité, vouloir avec force, agir avec énergie, etc.

Donc, la grandeur intrinsèque d'une ame ne peut pas se mesurer exactement par les apparences actuelles de son développement. De manière, qu'il est probable que les animaux, qui ne jouissent pas du don de la parole, pourraient l'acquérir par une organisation plus compliquée que celle qu'ils habitent. *Voy.* 278, 279, 280.

L'ame s'éclaire par l'expérience, et acquiert des capacités par le travail. —

Si donc une ame est frappée par la sensation d'un événement significatif, l'enseignement qui en ressort forme une lumière.

Plusieurs lumières de la même espèce, accumulées, créent une facilité de conception pour un certain ordre de choses; ce que nous appelons une capacité.

Or, comme la mémoire divine conserve éternellement le souvenir, il est évident que quand une ame passe d'une première existence dans une seconde, elle rapporte intactes les lumières et les capacités qu'elle s'était procurée antécédemment par l'expérience et le travail. *Voy.* 260, 273, 274, 277, 278.

D'où il suit, qu'elle marche irrésistiblement d'existence en existence, vers la perfection,

parce que les lumières et les capacités d'une existence antécédente grandissent dans l'existence suivante par la continuation de l'expérience et du travail; son essence ne change pas, mais sa nature s'améliore. *Voy.* 227, 228, 224, 225, 226.

2° Le corps.

Le corps est une mécanique formée par l'assemblage de plusieurs systèmes organiques qui se lient, s'entrelacent et se prêtent un mutuel secours.

Chaque pièce organique est une machine à part habitée par une ame sensitive, susceptible de plaisir et de douleur, d'amour et de haine, préposée pour l'action du mécanisme qu'elle fait mouvoir. *Voy.* 165, 166.

Selon que cette ame sensitive est affectée, elle transmet au cerveau, par le réseau fibrillaire qui lie l'ensemble, une impression qui frappe l'ame principale, fait naître une sensation, provoque un désir, une volonté, etc.

Le corps jouit d'une vie particulière qui l'entretient en santé par l'exercice corporel, par la digestion des alimens, la circulation des fluides et la régularité des fonctions organiques.

Cette vie peut-être troublée par une infinité de causes, tantôt c'est un miasme délétère qui s'introduit par la respiration ou se communique par le contact, et qui dérange les fonc-

tions habituelles ; tantôt c'est un accident qui froisse la machine et la disloque ; tantôt enfin, c'est un abus de force, c'est un excès d'emploi de quelques parties organiques, qui changent la température du corps, irritent les tissus, enflamment les fluides et créent ce que l'on appelle une maladie.

Enfin, lorsque le corps est usé par le temps ou par les accidens d'une maladie mortelle, la vie s'éteint, le mécanisme se décompose, et ses élémens sont reversés dans le magasin général, mais le sommeil de la mort est court. *Voy.* 295, 296, 154.

§ 3.

CRÉATION DE L'HOMME.

L'ame enfermée dans sa découpure divine éternelle, poussée par le mouvement universel qui meut la nature, erre sur le sol et sur l'onde.

Elle peut s'enfoncer dans leur profondeur, et circuler partout librement ; car, sa substance est plus déliée que celle du magnétisme, qui cependant ne trouve nulle part d'obstacles à sa pénétration. *Voy.* 289, 288, 287, 290.

Son état spirituel, caractère du moment, résultat logique de ses destinées et de ses existences parcourues, forme une règle de tendance qui l'attire ou la repousse toutes les fois que, rencontrant un corps en pleine vie

elle entre en contact avec ce corps animé.

Si quelques points de similitude dans les passions, les habitudes, les tendances, sont assez forts pour établir quelque peu d'attraction sympathique, à l'instant cette ame entre dans le corps qu'elle a touché; puis, entraînée vers le centre de la vie animale, elle court se revêtir des élémens et des figures qui la fixent sous la forme d'un germe naturel.

Absorbant alors le mouvement qui l'entoure, elle forme en son sein un réservoir de forces; puis bientôt réagissante, elle augmente la température du corps qui la renferme, agite ses nerfs, trouble l'imagination de l'ame qui vient de lui donner asile, et ordonne qu'on la conduise aux portes de la renaissance.

Souvent cet ordre est écouté, suivi; la tentative a lieu et l'ordonnateur ainsi que l'exécuteur jouissent, pendant quelques instans, de l'ivresse sensitive qui accompagne et couronne cette espèce d'entreprise.

Souvent aussi le but n'est point atteint, alors, le premier s'endort pour recommencer une nouvelle circulation qui doit le ramener à une nouvelle épreuve; et le second, passant par un instant de stupeur, recouvre son premier calme.

Mais si l'ame, conduite aux portes de la renaissance peut prendre pied, conserver son mouvement et la température des élémens

qui l'entourent, elle ne tarde point à s'enfoncer dans un nouveau foyer d'action, et à s'établir au milieu d'un magasin de pièces organiques vivantes, parmi lesquelles elle choisit, par attraction sympathique, tout ce qui est nécessaire à la formation du corps qu'elle doit habiter. *Voy.* 288, 59.

Si le magasin dont nous parlons est incomplet, il pourra manquer un membre ou quelques parties d'un membre.

S'il y a trop de pièces semblables d'une certaine espèce, il y aura quelque chose d'excédent.

Si les pièces organiques ne sont pas proportionnelles entre elles, il y aura des défectuosités.

Enfin, si ces pièces nagent dans un fluide altéré, on apportera en naissant un virus congénial.

Quelques mois de prison dans le sein de sa mère, suffiront au corps nouvellement construit, pour acquérir la régularité de formes et la solidité qui lui permettent d'être exposé aux influences des choses extérieures.

Alors, il entrera dans le monde pour y parcourir une existence humaine.

Une méthode de création pareille à celle que nous venons de décrire, perpétue les animaux brutes et les plantes.

Pendant l'entr'acte qui sépare une existence

d'une autre, une ame n'est pas dans un repos absolu ; car, elle circule, elle touche, elle est frappée ; ou bien encore, elle se meut dans un corps vivant homogène à son espèce : elle peut donc éprouver des sensations du genre sensitif, et peut-être par fois rêver le passé. 295, 294.

En aucun temps, elle n'a pu être une étincelle de la divinité, ni prendre vie sans avoir préexisté. 196. 197.

Les existences planétaires ne sont point heureuses, car l'ordre de la nature terrestre est un véritable enfer. *Voy.* 355, 356, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354.

L'homme n'est donc pas né pour le bonheur — ainsi, il faut prendre les choses comme elles sont, et s'en contenter. *Voy.* 357, 358, 379, 380.

§ 4.

PLACEMENT ET ACTIONS DE L'AME.

L'ame humaine incorporée, peut être considérée comme ayant sous elle, le néant d'action dont elle est sortie ; devant elle, le monde terrestre qu'elle habite ; derrière elle la mémoire cérébrale mortelle et l'instinct personnel; au-dessus d'elle, la morale des événemens accom-

plis ; plus haut, la mémoire intellectuelle dont le souvenir est ineffaçable, ainsi que l'instinct divin qui en découle ; enfin, au comble, l'histoire de sa perfectibilité et le tracé de ses destinées. *Voy.* 140 *bis*, figure.

Mais, pour concevoir ses actes, dans son état d'union avec le corps, il faut encore lui assigner une position telle, que l'on puisse aisément se rendre compte des phénomènes qu'elle développe.

Supposons donc que l'ame est placée dans le cerveau, dont elle ne peut occuper en même temps toute l'étendue, parce que son volume est plus petit, et qu'elle y adhère par un point d'où elle peut s'étendre de toutes parts, en s'allongeant et s'infusant dans les productions organiques que l'encéphale renferme. Nous dirons :

Lorsque l'ame occupe les ventricules intérieurs du cerveau, elle est traversée par le septum lucidum qu'elle pénètre, elle a devant elle les corps cannelés et la mémoire du langage ; sous elle, la substance médullaire et la voute à trois piliers ; derrière elle, les productions médianes et le cervelet dont les lames nombreuses conservent la peinture des événemens et des corps matériels ; au-dessus d'elle, la faulx, et sur les côtés, les lobes viscéraux dont la pie-mère revêt les fissures.

Dans cette position, elle est à l'état de ré-

veil, recevant par le contour de sa surface et par le travers de son centre, les impressions vives que lui apportent les organes des sens et les sommets fibrillaires de ce réseau nerveux qui pénètre tout l'intérieur du corps et s'épanouit à la peau.

Dans cette situation, ses sensations sont vives, positives, entraînantes. *Voy.* 272, 273.

Veut-elle pour juger leur valeur, appeler le témoignage du passé? elle allonge en arrière quelque peu sa subtance et l'infuse dans le souvenir.

A l'instant, la mémoire répond à ses désirs; mais sa réminiscence, quoique positive, lui retrace des objets peu éclairés; parce que, comme ils ne frappent que la petite portion d'ame qui couvre leur tableau, leur sentiment, répandu dans l'ame entière, ne peut égaler en vivacité celui qu'exciterait une sensation vive appliquée à la masse.

Dans le même temps, elle élève son intelligence vers le souvenir immortel des évènemens accomplis, et se fait éclairer par l'instinct divin. *Voy.* 173.

L'instinct divin consulté règle sa réponse, non pas sur le souvenir divin des événemens accomplis, mais sur leur morale d'alors; car, la morale d'un événement n'est autre chose que le jugement prononcé par l'esprit joint au sentiment ressenti par le cœur, sous l'empire

de l'événement : de sorte, qu'un même événement appliqué à plusieurs hommes dans le même temps, ou à un même homme dans deux temps différens, ne produirait pas la même lumière morale; parce que la différence des inclinations, des goûts, des habitudes et de la science, donnerait à l'appréciation de chaque esprit et au sentiment de chaque cœur, une nuance très différente. *Voy.* 217.

Alors, l'ame raisonne et pense profondément. L'ame quitte-t-elle cette position, naturellement, ou par l'effet d'une passe magnétique? Elle s'éloigne des ventricules, pénètre la voûte, s'écarte à la base du cerveau dans la substance médullaire, et, par les fibres extensibles et contractibles qui pendent sur ses côtés, entre en contact avec les dix paires de nerfs qui rampent sous le cerveau; elle passe ainsi à l'état de somnambulisme, bornée à l'exercice du sens du tact, sur une très large échelle.

A-t-elle au contraire abandonné les ventricules pour se porter vers la faulx et la pénétrer? Elle est entrée dans ce sommeil paisible qui n'admet ni sensation, ni rêve, car elle habite alors une membrane tendineuse dépourvue de sensibilité.

Mais, si dans cette situation sa substance vient à s'animer quelque peu, naturellement elle se projette vers les productions encéphaliques postérieures, magasins des tableaux cor-

porels et de l'instinct personnel, et, rêve alors. *Voy.* 275

Le rêve est plus ou moins distinct, selon que l'ame dispose d'une force d'action et d'une force de lumière plus ou moins grande.

Il est plus ou moins ridicule, selon que l'ame se promène dans le souvenir, en suivant les filons de la mémoire, ou en les coupant par travers.

Enfin, il est clair, distinct et révélateur, lorsque la lumière divine en prépare les tableaux, en exhumant de la mémoire terrestre, les images dont le groupe peut peindre le fond moral d'un événement futur qu'elle veut révéler.

Dans le délire l'ame est entièrement épanchée dans le magasin du souvenir, et, elle ne reçoit aucune des impressions qui lui sont adressées par le septum lucidum et par les productions qui joignent les ventricules, parce qu'aucune partie de sa subtance n'y est présente.

Dans la folie, l'ame est en partie répandue dans le fond des ventricules et pour le reste projetée dans la mémoire, ce qui fait que, dans leurs accès, les fous sont aussi fortement affectés et convaincus de réalité par la perception des rêves qui les frappent, que par la sensation des choses extérieures soumises à l'investigation des sens; ce qui prouve, qu'il

suffit que la moitié d'une ame soit frappée par l'impression d'une chose, pour que la sensation soit claire et distincte, mais que, pour être lumineuse et raisonnée, il faut que l'ame soit frappée à une de ses extrémités par la perception d'une chose, et à l'autre extrémité, par la lumière de sciences, d'expériences et de sentimens, qui répond à cette chose, pour que le jugement qui découle de cette comparaison puisse se former à son centre et opérer la conception. *Voy.* 276.

En variant ainsi les différentes positions de l'ame, on peut acquérir une idée satisfaisante de ses opérations.

Il est même probable, que si un cerveau frais était soumis à un courant galvanique modéré, et sous l'influence d'une température de vingt degrés, on pourrait, avec un puissant microscope, découvrir les filons de la mémoire, les traces de l'instinct personnel, et dépeindre sans erreur le mécanisme de nos sensations, de nos désirs et de nos volontés.

Car, un puissant microscope, en grossissant 7,000,000 de fois la vue des objets, rend visible à la vue d'un observateur ce qui lui échappait auparavant, sans cependant le mettre à même d'apercevoir tout ce qui est visible de sa nature; parce que le sens de la vue corporelle rapetisse incroyablement la perception

des grandeurs réelles. *Voy.* 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207.

Ainsi, nous ne voyons pas les objets, lorsque notre vue en rapetisse trop l'étendue, et ceux que nous apercevons ne nous apparaissent pas sous leur grandeur réelle, mais sous une grandeur imaginaire apparente, que nous croyons réelle, bien qu'elle ne soit que simulaire.

Cette erreur est naturelle, et nous ne pouvons nous y soustraire, que lorsque nous sommes parvenus à reconnaître que l'image interne formée dans notre ame, à l'occasion de la sensation, est la seule chose que nous puissions apercevoir; que cet aperçu est réel, mais spirituel, et diffère énormément des grandeurs extérieures qu'il représente.

De sorte, qu'un cerveau dont le diamètre apparent serait de six pouces, par exemple, aurait une dimension réelle d'un grand nombre de millions de toises, et qu'une ame qui en occuperait seulement la millième partie, aurait un diamètre réel d'un grand nombre de milliers de toises. *Voy.* 204.

La subtance de l'ame ne peut être modifiée que par le mouvement et la lumière dont Dieu est la source.

Les sensations corporelles la frappent et la modèlent, comme un cachet modèlerait un fluide; et, elle aperçoit alors, elle sent, elle

entend par la projection et la figuration interne du mouvement et de la lumière qui accompagnent la sensation.

De manière que, l'ame ne voit et ne sent que sa propre substance figurée par mouvement et par lumière en corporalité spirituelle, c'est-à-dire en corporalité formée d'une substance sentante, indivisible autrement que par la pensée, jouissant des attributs de toutes les qualités corporelles, sans être rien de ce que l'on appelle matière élémentaire, corporelle, divisible en atômes, etc.

C'est par cette raison que l'ame n'a aucune connaissance des productions et des tissus encéphaliques, quoiqu'elle les pénètre et les parcoure dans tous les sens, suivant les idées dont elle est affectée; parce que, pour les connaître, il faudrait que l'entendement divin les figurât par mouvement et par lumière, comme il figure les produits de l'action des sens et du travail de l'imagination.

On peut comparer Dieu, vivant éternellement, avec l'homme vivant temporairement; et, de cette comparaison, il naît des lumières éclatantes.

Par exemple :

L'ame de l'homme, pénétrée par le mouvement qui accompagne une sensation, devient qualités corporelles et corps spirituel pour toutes les parties où le mouvement s'u-

nit à elle. Je dis corps spirituel, parce que ces corps ne sont pas formés d'une matière insentante, divisible par atômes, mais d'une substance qui sent sa manière d'être :

Corps spirituels, parce qu'ils sont en même temps sentis par le reste de la substance homogène, rendue intelligence vivante par son union avec la lumière divine qui brille dans la découpure divine, où cette ame est renfermée.

Mais, l'existence de cette espèce de corps et leur vision sont instantanés, parce que le mouvement et la lumière dont nous parlons ne sont pas la propriété de l'essence de l'ame.

En Dieu, au contraire, le mouvement et la lumière sont la propriété de son essence; de manière que les corps spirituels, formés de la substance de ce que nous appelons l'entendement divin, sont éternels et indestructibles, parce que le mouvement qui les forme et qui entre dans leur composition, appartient à l'essence divine et y demeure éternellement, en même temps que l'intelligence divine, propriétaire éternel de la lumière de perception et de sentiment, les sent, les juge, les apprécie éternellement aussi dans toute la profondeur de leur être et des conséquences de leur existence; ce qui constitue cette science incommensurable, vivante, active, qui embrasse et qui forme un des attributs éternels de la divinité. *Voy.* 210, 209.

Ce que nous venons de peindre en Dieu, est :

1° Le monde intellectuel, primitif, éternel de toute éternité, immuable, et dont, par conséquent, tous les êtres et toutes les choses ne peuvent être attaqués, ni altérés par aucune situation mortelle ;

2° Le monde intellectuel secondaire, quasi-éternel, pareillement inaltérable dans toutes les pièces qui le composent, qui se forme depuis la création, et qui n'atteindra son complet qu'à la dernière heure de l'existence de la nature mortelle.

Ce second monde est le souvenir divin de toutes les actions, de tous les événemens, de toutes les situations, de toutes les impressions appliqués aux êtres qui parcourent le cercle de la mortalité ; souvenir qui prend forme dans la substance de l'entendement divin, autour des êtres auxquels il correspond, et ne peut s'effacer ; qui sur les êtres, dont il est l'histoire, peut réagir, et, pendant le temps de cette réaction, les replacer dans la situation où ils étaient sous l'empire de l'événement ; ce qui le constitue, en quelque façon, personnel aux esprits mortels.

Ce nouveau monde doit sa naissance et sa formation à l'emploi de la matière insentante, susceptible de composition et de décomposition ; car, sans elle, il n'était pas possible de

créer des existences mortelles, et, par suite, d'en conserver le souvenir réactif. Et, ce souvenir, formé de la substance de l'entendement divin, est par son essence immortelle trop au-dessus de notre intelligence, pour que nous ne puissions en saisir les caractères; il faut qu'ils se révèlent à nous, en agissant par l'impression d'une corporalité matérielle inférieure à notre sublimité. *Voy.* 230, 172.

Ainsi, si la matière insentante n'avait pas existé, nous serions encore ensevelis dans le néant d'action, sans possibilité d'en sortir; car, dans le monde intellectuel primitif, il n'y aurait point eu d'avenir, ni de perfectibilité réalisable, etc.

Dieu est toutes choses, en ce sens que l'universalité de toutes choses ne forme qu'une unité dont Dieu seul est propriétaire. Car, toutes choses qui sont en Dieu, appartiennent à Dieu, dépendent de Dieu, complètent l'être de Dieu, mais ne sont pas Dieu; parce qu'il n'y a positivement de Dieu que l'intelligence divine, vivante, source de vie qui connaît tout, conçoit tout, peut tout et anime tout, par acte de volonté. Toutes les autres choses sont des formes éternelles en Dieu, à Dieu, et non pas Dieu. En effet, un atôme de matière, par exemple, est un tableau de propriétés intrinsèques et de rapports physiques, chimiques et mathématiques avec toutes les autres choses

de l'univers ; tableau qui constitue une idée primitive.

Ce tableau n'est pas Dieu, il est ce que nous appelons une idée ; et, si Dieu n'était pas vivant de toute éternité, on pourrait séparer cette idée de la connaissance que Dieu en a ; car, la connaissance de Dieu est une forme de son intelligence ; autrement une pensée distincte de l'idée qu'elle embrasse.

Mais, comme cette pensée est éternelle, elle fait corps avec l'idée dont elle est la conception ; ce qui constitue l'existence éternelle de l'atôme, de ses propriétés et des conséquences qui en découlent.

Il en est de même de toutes autres choses primitives, qui sont toutes des idées éternelles réunies à des pensées éternelles ; autrement, des essences éternelles indestructibles.

Dieu voit et connaît les essences éternelles et toutes leurs possibilités de combinaisons et d'actions ; ce qui forme le premier monde intellectuel.

Mais, la réalisation des possibilités, par la mise en œuvre de la vie, produit des pensées divines accidentelles qui, aussitôt qu'elles ont pris naissance, deviennent éternelles par souvenir divin. Et, ce souvenir divin constitue le second monde intellectuel quasi-éternel.

Ce monde secondaire en idées et pensées

appréciables dans leur réalité, par le sentiment conscientiel de l'intelligence divine, mais non pas par l'intelligence humaine, au même degré.

Il peut agir sur nous comme agissent les choses du premier monde intellectuel, et leurs manifestations; mais, il ne faut pas comparer le sentiment que nous en éprouvons et la conception que nous en avons avec celle de Dieu, par rapport aux mêmes choses, car la différence est immense.

En effet, par exemple, pour que l'intelligence humaine connût l'essence d'un atôme et toutes les possibilités qui peuvent résulter de sa mise en action dans tous les sens et dans toutes les situations, il faudrait à l'homme plusieurs in-folio de définitions, de descriptions, de peintures d'actions et de raisonnemens, que son intelligence aurait peine à lire, sentir et apprécier dans l'espace de plusieurs mois; parce que l'homme ne voit pas les choses en elles-mêmes, mais, seulement par le simulacre de l'histoire et du raisonnement; l'intelligence divine, au contraire, voit intuitivement, sans histoire, sans raisonnement, au même instant, du même coup-d'œil.

Elle voit l'intrinsèque des choses et l'apprécie dans toute son étendue, par une vue d'une souveraine lucidité, par un sentiment d'une souveraine exactitude et d'une profon-

deur absolue. Ainsi, entre la conception divine et la conception humaine, il y a toujours cette indifférence incommensurable qui existe entre l'immortalité et la mortalité; et, cette différence se trouvera toujours égale toutes les fois que l'on comparera l'homme à Dieu, la puissance de l'homme à la puissance de Dieu, la vue de l'homme à la vue de Dieu, etc., etc.

Ainsi, par exemple, encore :

Il n'y a qu'une seule langue-mère pour toute l'étendue de l'univers, sur toutes les terres habitées, qui parle à tous les êtres sensibles, dans toutes les classes, le langage de la vérité :

C'est la manifestation des choses elles-mêmes, et la manifestation des apparences sensibles qui caractérisent leur présence et leurs effets.

L'écriture de cette langue est le souvenir exact et positif de l'essence des choses et de leur manifestation par présence, par mouvement et par effets produits dans les intelligences frappées par leurs sensations.

Dieu parle cette langue à lui-même, dans toute l'étendue de sa grandeur et de sa lucidité, et il l'écrit avec la même perfection.

Dieu parle, par la voix de la nature, cette langue à toutes les intelligences mortelles, directement et sans restriction.

Mais, les intelligences mortelles n'enten-

dent et ne perçoivent que les manifestations qui les frappent, sans soupçonner le vrai-fond des choses, fond essentiel, bien autrement étendu et sublime que les apparences manifestées ; puis, ces intelligences parlent entre elles indirectement cette langue, soit par pantomime (selon leur espèce), soit par l'emploi des conventions du langage, de manière, que les expressions de la langue universelle se trouvent dénaturées par ce moyen de transition.

Faut-il donc s'étonner si la confusion et la discorde règnent parmi les discussions des hommes, s'ils éprouvent tant de difficulté à se comprendre mutuellement et à s'accorder ; c'est qu'ils ne peuvent s'exprimer dans la langue unique et simple de la nature universelle.

Lorsque, par ce travail de l'esprit, nous acquérons de la science, les propositions que nous avons conçues se gravent dans notre mémoire terrestre, dans l'ordre de leur acquisition, sans autre développement que celui que nous avons aperçu.

Mais, dans l'entendement divin qui nous éclaire, il en est autrement : les propositions dont nous avons acquis la conception sont gravées dans l'ordre de leur nature avec les lumières intermédiaires qui en forment la liaison ; lumières intermédiaires qui ne sont

autre chose que les propositions transitoires d'une de nos conceptions à l'autre ; de sorte que, pendant le repos de l'esprit ou le calme du sommeil, ces lumières intermédiaires font effort pour se révéler, et sollicitent notre imagination, qui, travaillant dans le cerveau, nous conduit à la découverte des propositions transitoires, sous la direction de cette impulsion vague que nous appelons l'instinct du génie, etc., etc. — Si des occupations incessantes ou une mort prématurée, ne nous permettent pas d'acquérir les lumières transitoires dont nous venons de parler dans le cours de notre vie présente, nous y serons irrésistiblement entraînés dans l'existence suivante, etc.

Les esprits mortels sont essentiellement ténébreux, tandis que l'esprit divin est essentiellement lumineux. —

L'ame ne peut être éclairée, et, par suite, avoir conscience de son être et de ses modifications intrinsèques que par la lumière de l'esprit divin.

Plus cette lumière est grande, moins l'ame est ténébreuse; et, dès-lors, mieux elle sent, mieux elle apprécie, mieux elle conçoit.

Elle ne sent jamais que la portion de sa substance qui a été modifiée par le mouvement et la lumère.

Mais, dans cette situation, toute sa substance n'apprécie pas exactement de la même façon;

car, sans cesser d'être toujours entière et homogène, cependant on peut dire figurément qu'elle se trouve partagée en deux portions, dont l'une, modifiée, sent avec force et passion, tandis que l'autre, spectatrice, tout en sentant de la même manière, ne sent qu'avec lucidité et sérénité.

De sorte que, lorsque la portion qui sent avec force et passion, est plus grande que la moitié du volume de l'ame, nous sommes entraînés irrésistiblement, spontanément et sans réflexion. Si les deux portions sont égales, nous réfléchissons, nous balançons ; enfin, si la portion qui sent avec sérénité et lucidité, est la plus grande, la volonté est libre et la conception profonde. 270, 271, 267, 268, 269.

Les observations que nous venons de faire sur la manière dont un esprit mortel sent, apprécie et conçoit, nous ayant démontré que ce que l'on appelle entendement, n'est pas une substance différente de l'intelligence, mais seulement une manière d'être qui n'apporte aucun changement au fond de l'essence, nous sommes forcés de reconnaître que la distinction que l'on fait entre l'intelligence divine et son entendement, toute nécessaire qu'elle soit, en premier ordre, à la juste et lumineuse appréciation des attributs divins, toute spécieuse qu'elle soit par la différence

éternelle de deux modes visiblement dissemblables, ne constitue point une différence dans le fond de l'essence.

De manière, qu'il n'est pas vrai que Dieu soit composé de deux essences inséparables, dont l'un serait... intelligence, et l'autre... entendement.

Son essence est unique homogène ; mais, tout son volume n'est pas affecté, dans le même temps, exactement de la même manière; ce qui conduit à une erreur d'appréciation que l'examen, approfondi de l'ame humaine, dans son état de vie, rectifie ainsi que nous l'avons observé.

Ainsi, la portion de la substance divine qui, par mouvement et par lumière, est modifiée de toute éternité, jointe à celle qui, chaque jour, se modifie pour toujours, est la seule qui sente avec force et passion ; c'est elle que nous nommons entendement, tandis que l'autre partie, spectatrice, ne sent qu'avec lucidité et sérénité; c'est elle que nous appelons intelligence. Mais, ces deux sentimens sont constamment réunis sous une seule unité et affectent une substance unique.

Et, comme le volume de l'essence divine, qui remplit les espaces vides de l'univers, est immensément plus étendu que le volume de la même essence qui remplit les espaces pleins, c'est-à-dire les sphères terrestres, solaires,

cométaires et leurs habitans, il est évident que l'ensemble de la substance divine, autrement Dieu, sent, apprécie, conçoit, avec la plus grande exactitude et la plus grande lucidité; qu'il veut et agit avec la plus souveraine liberté, et que son action est constamment réglée par la plus haute sagesse et la plus pure sérénité; puisque la partie qui sent avec lucidité et sérénité est toujours immense, comparativement à celle qui sent avec force et passion.

§ 5.

DE LA SANTÉ.

La santé naît de la continuation régulière du mouvement et des fonctions naturelles dans les différentes pièces qui composent l'organisme d'un corps animé.

Les plantes n'éprouvent qu'un petit nombre de perturbations maladives, et souffrent plus des intempéries des saisons, que de toutes autres choses.

Mais, les animaux et les hommes sont exposés à un grand nombre de dérangemens, tant par l'influence des causes extérieures, que par les accidens intérieurs qui attaquent et ruinent la santé.

Comme l'ame est réunie au corps par une

forte connexion, et que ces deux choses agissent l'une sur l'autre; si l'ame devient malade, par la blessure d'une impression profonde, les fonctions organiques ne tardent pas à être troublées, et, réciproquement, si le corps est affecté par une maladie, l'ame en ressent les effets perturbateurs.

Ainsi, le tableau des symptômes qui caractérisent une maladie ne saurait être complet, si, aux symptômes physiques, on ne réunit pas les symptômes moraux.

L'homme, attaqué par tant d'accidens qui menacent et ruinent à chaque instant la santé, a employé son intelligence à chercher, dans la nature, quelles substances minérales, végétales, animales, simples ou composées, pourraient, avec efficacité, prévenir ou guérir les maladies et les infirmités. 291.

Deux méthodes ont été pratiquées : 1° l'observation des effets des substances employées pendant le cours des maladies ; 2° l'observation des effets des substances appliquées à l'homme dans l'état de santé.

De ces deux sortes d'expériences, sont nées deux méthodes curatives :

La première, appelée allopathie, a la Grèce pour berceau, et remonte à la médication d'Hypocrate.

La seconde, nommée homéopathie, cultivée sous le couvert des temples égyptiens, perdue

sous les ruines de leur empire, pratiquée sans ordre et sans principes par les empiriques, vient d'être exhumée par le docteur Samuël Hanhemann et replacée sur son ancien tronc de doctrine. 292, 293, 335, 334, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333.

La médecine allopathique emploie les substances médicamenteuses par masses; et, la médecine homéopathique, par portions infiniment petites.

Cette seconde médecine offre beaucoup plus de ressources que la première, et peut faire des miracles. 294, 299, 298, 297, 310, 309, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308.

Mais, sa pratique trop étendue, ruinerait un grand nombre de positions sociales, et sa perfection même est un obstacle immense qui s'oppose seul à son extension; car, le reproche préventif qu'on lui fait de n'employer que des atômes à un tel degré de ténuité, que leur existence même devient douteuse, et que, dans tous les cas leur action doit être nulle et sans effet possible, s'il n'est pas dépourvu de force et de prestige, parce qu'il s'appuie sur les erreurs des sens, manque totalement de solidité, parce qu'il élimine les considérations profondes qui naissent de l'expérience calculée par la science.

En effet, souvenons-nous :

Que le point le plus petit possible, appréciable par notre perception, contient en réalité peut-être un décilion d'atômes, tant notre vue rapetisse la grandeur réelle des objets; 201, 304.

Que plus les corps sont petits, et plus le mouvement a d'action sur eux, parce que le mouvement entre dans le monde par les infinimens petits, et en sort par les agrégations chimiques; 299.

Que chaque atôme primitif est une règle d'action sur laquelle le mouvement se modèle; 300.

Que les forces vitales sont les seules puissances qui opèrent une guérison, et que tout l'art consiste à les bien employer;

Enfin, que plus une maladie est aiguë, plus les pièces organiques, qui composent le corps, sont dans un état de surexistation.

Alors, nous verrons distinctement :

1° Que l'atténuation d'une substance médicamenteuse, quoique poussée à un degré qui paraît extrême, contient encore un certain nombre d'atômes de cette substance;

2° Que ces atômes, loin d'être dépourvus d'action, jouissent au contraire de toute la force d'activité dont ils sont susceptibles, parce qu'ils sont séparés les uns des autres, saturés de vitesse, et sont ainsi à l'état de

quantité de mouvement, d'autant plus active, pénétrante et persévérante dans son action, que la séparation des atômes est plus complète ;

3° Que chaque atôme est, par soi, une règle d'action rendue efficace par le mouvement que l'atténuation lui a procuré ; et qu'il suffit qu'il entre en contact avec des forces actives, pour leur communiquer le commandement dont il est l'expression ;

4° Enfin, qu'un seul atôme suffit, dans une maladie très aiguë, pour opérer un effet très puissant et très remarquable ; parce que cet effet n'est pas produit par l'atôme, mais par les forces vitales exaspérées qui ont obéi au commandement, autrement, à la loi, à la règle dont son essence contient l'ordonnance. 302, 303, 300, 301, 310, 309, 308.

§ 6.

DE LA SOCIÉTÉ.

La société est la réunion de plusieurs êtres animés, vivant en commun et se prêtant un mutuel secours. *Voy.* 65.

Il y en a de quatre sortes, savoir :

1° La société de famille,

2° La société sauvage,

3° La société civilisée formant un peuple,

4° La société de choix formant une association, une secte, une corporation, un parti, etc. *Voy.* 120. —

1° — La société de famille.

La société de famille se compose du père, de la mère et des enfans; elle est despotique.

Le père commande avec empire,

La mère avec affection,

Et les enfans obéissent tantôt par crainte, et tantôt par attachement.

Elle appartient particulièrement aux animaux féroces, ou d'une humeur solitaire. —

2° — La société sauvage.

La société sauvage est républicaine, elle réunit en bandes plusieurs familles de la même espèce; et, n'a d'autre loi que la volonté de chacun. La force s'y fait respecter; l'amitié y forme des liens; l'union s'y établit par l'ennui de la solitude, et se resserre par la crainte d'un danger commun.

Cette espèce de société s'applique aux quadrupèdes, aux volatilles, aux insectes dont plusieurs espèces existent ainsi réunies; mais surtout aux bandes humaines peu nombreuses et sans civilisation. —

3° — La société civilisée.

La société civilisée est celle qui réunit un grand peuple par la culture de la science et de l'industrie; que domine un pouvoir appelé gouvernement; dont les consciences sont dirigées par une morale que l'on nomme re-

ligion ; dont l'ordre et la stabilité sont maintenus par des forces administratives, judiciaires et militaires ;

Et, qui forme ainsi des états séparés, des royaumes et des empires.

Ces sociétés civilisées sont de trois sortes :

A gouvernement despotique,

A gouvernement républicain,

A gouvernemeut mixte, autrement monarchique constitutionnel.

Le gouvernement despotique a les qualités d'un célibataire. 70, 71, 72, 73.

Il est absolu, si le caprice et la volonté d'un seul ordonne tout et règle tout.

Il est monarchique, si des corps puissans, influens, forment un contre-poids à l'arbitraire du souverain. —

Le gouvernement républicain a les qualités d'une courtisane. 66, 67, 68, 69.

Il est démocratique, lorsque la classe moyenne et le peuple exercent la plus forte influence, et confèrent les emplois par leurs suffrages.

Il est aristocratique, lorsqu'une classe primitive domine, distribue les places, et se partage le pouvoir. —

Enfin, le gouvernement monarchique constitutionnel, a les qualités d'une union matrimoniale. 74, 75, 76, 147, 148.

Mais, pour que les peuples soient heureux

sous ce dernier gouvernement, il faut que le despotisme et le républicanisme, qui se sont unis pour les composer, fassent bon ménage et possèdent des forces égales. 102.

Or, pour cet effet, il faut que chacun de ces principes ait de la puissance et du mouvement assez pour satisfaire sa nature;

Que le principe despotique soit représenté par une famille qui se perpétue par descendance et exerce le pouvoir exécutif; 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90.

Que le principe républicain ait une représentation populaire, rééligible à court terme, qui concourt à la création des lois et fixe seule les impôts de toutes natures ; 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102.

Qu'un sénat arbitral maintienne l'harmonie entre les désirs et les volontés de chacune de ces puissances, en partageant la puissance législative; 103, 104.

Qu'un conseil de censure, renouvelé à chaque représentation populaire, composé de membres, dont un élu par chaque pouvoir législatif, surveille les fonctionnaires publics de tous les rangs, prononce des suspensions temporaires, réclame l'application des principes fondamentaux lors de la création des lois, veille à la pureté des mœurs et dénonce les abus; 96.

Qu'il y ait des droits imprescriptibles reconnus et respectés; 77.

Que le pouvoir judiciaire soit indépendant, et le jury omnipotent; 105,106,107,108,109.

Que l'armée soit nationale; 113 *bis*.

Que les pouvoirs législateurs soient inviolables; 114,115,116,117,118,119.

Que la garde civique soit prépondérante, défende le territoire, maintienne soigneusement les principes et les ordonnances du pacte constitutonnel; 110,111,112,113,113 *bis*.

Que les lois protègent la propriété, l'industrie, le commerce, la morale et la vertu; et dès-lors, que toutes les institutions sociales aient pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique de tous les citoyens, et particulièrement de la classe la plus nombreuse. —

4° — Société de choix.

Les sociétés de choix sont formées par la réunion des hommes qui aiment les mêmes choses, se complaisent dans les mêmes habitudes, ou tendent au même but. Ainsi il y a :

Des sociétés littéraires;
Des sociétés académiques;
Des sociétés religieuses;
Des sociétés philosophiques;
Des sociétés industrielles;
Et des sociétés politiques.

Toutes ces sociétés sont bonnes et utiles par leurs principes, mais elles sont dangereuses et produisent des effets malheureux, lorsqu'elles deviennent égoïstes, fanatiques, exclusives, agitatives ou persécutrices. 360, 361.

Les sociétés savantes de l'antiquité réunissaient à l'étude de la nature et des sciences, l'enseignement de la religion, et la pratique de la médecine miraculeuse. Les Mages ne contractaient pas d'unions matrimoniales, ils avaient un sérail, dont la mode s'est conservée dans l'Orient; et, comme les Égyptiens et les Indiens, ils scellaient leur vie privée et leurs connaissances profondes du secret le plus absolu.

Aujourd'hui les lettres, les sciences, les religions et les philosophies sont répandues partout par l'imprimerie, et pénètrent dans toutes les classes de la société,

Les sociétés industrielles opèrent au grand jour, et les sociétés sont les seules qui, tout en professant ouvertement leurs principes, cachent encore sous le secret le but qu'elles se proposent.

Les sociétés philosophiques qui conviennent le mieux à nos temps modernes, sont le mutualisme et le cosmopolitisme. *Voy.* 362, 363, 374.

Par le mutualisme, on doit à ses co associés

tous les secours corporels et spirituels dont on peut disposer.

Par le cosmopolitisme, on doit à tous, sans distinction de peuples ni de couleur, justice, secours et protection.

Le mutualisme forme des petites sociétés très intimes, très dévouées de membre à membre, et liées par des conventions.

Tandis que le cosmopolitisme est une société de fait, dont la chaîne est toute morale, et qui ne revêt aucune des formes des sociétés proprement dites.

Mais, le cosmopolitisme n'exclut pas le mutualisme, et peut même, sans s'altérer, se prêter à plusieurs combinaisons sociales. *Voy.* 377, 376, 371, 372, 373, 374, 375.

§ 7.

DE LA MORALE.

La morale, généralement parlant, est la règle qui découle des principes et des usages d'une société, et fait la distinction du bien et du mal.

La morale est donc plus ou moins sublime, selon l'élévation des principes; et plus ou moins pure, selon la sagesse des usages.

De même: les vertus qui ne sont autre chose que la stricte observation de la règle

du bien et du mal, sont différentes selon les peuples et les climats; et, différentes d'autant plus que les principes et les usages sont moins semblables.

La morale qu'il faut préférer, est donc celle dont les principes sont en même temps les plus religieux et les plus éclairés; et, dont les usages sont en même temps les plus humains et les plus raisonnables.

Fondons les principes et les usages.

---

1. LES PRINCIPES.

Dieu.

Une puissance universelle, intelligente, immortelle, source unique de mouvement et de vie, embrasse l'univers, le meut et lui commande.

Cette intelligence est savante, sage, généreuse, équitable au suprême degré.

Par sa science, elle connaît le passé, le présent et l'avenir.

Par sa sagesse, elle crée tout ce qui est possible, et règle tout sur les nécessités qui découlent de l'essence des principes des êtres.

Par sa générosité, elle anime les esprits mortels, les incorpore, leur prête sa lumière, et conserve le fruit de leurs travaux pour les

conduire successivement, d'expérience en expérience, à leur perfection relative et à leur béatitude.

Enfin, par son équité, elle donne à chacun selon ses œuvres, ce que nous appelons punition et récompense; mais elle donne sans privilége, sans passion, sans courroux; et ne cesse point de donner jusqu'à ce que chaque être perfectible arrive enfin à la perfection, et reçoive la couronne de l'immortalité.

Dieu se définit par ces mots:

Puissance universelle, intelligente, immortelle, source unique de mouvement et de vie, de science et de félicité, propriétaire absolu de l'univers et de tout ce qu'il contient. *Voy.* 340, 338.

—

L'Ame.

Les esprits mortels ne possèdent par eux-mêmes aucune force, aucun mouvement, aucune lumière qui leur soient propres; de manière, qu'ils n'ont pu sortir de la mort éternelle pour entrer dans le tourbillon de la vie par un effort de leur propre être.

Ils n'ont point de mémoire dans leur propre substance; et, l'expérience de leurs existences mortelles, serait pour eux d'une complète inu-

tilité, si Dieu ne se chargeait point d'en conserver le souvenir, pour leur venir en aide pendant tout le temps de leur mortalité ; et, pour consolider leur bonheur, lorsqu'ils seront parvenus à l'immortalité. 164.

L'ame se définit :

Un volume impondérant, homogène, indivisible, sentant, perfectible, éternel, susceptible de vie, de perception, de passions, de pensées, de réfléxion, de conception, de vertu, de bonheur, et tendant à l'immortalité.

La fatalité qui conduit les esprits, n'est pas absolue. *Voy.* 393, 392.

—

La Vertu.

L'exercice des facultés d'une ame vivante se partage entre l'esprit et le cœur.

La science, proprement dite, autrement la science positive, est du ressort de l'esprit ; et la vertu, autrement la science morale, se rapporte au cœur. *Voy.* 121, 369, 366, 364, 365, 367, 378, 382, 81, 397, 359.

La science est la connaissance des choses, de leurs effets et de leurs rapports. Ainsi, il suffit d'exercer la puissance de voir qui appartient à l'intelligence pour acquérir de la science ; et on l'acquérerait sans travail, si on

était pourvu d'organes assez parfaits pour apercevoir les choses présentes, leurs effets et leurs rapports, du même coup d'œil, et posséder ainsi, par simple évidence, une vue intuitive.

De manière que, s'il ne s'agissait que d'acquérir de la science pour atteindre la perfection, il serait inutile de parcourir plusieurs existences; il suffirait d'être placé dans un monde qui renfermerait assez de sciences pour satisfaire aux besoins de notre nature, et d'être pourvu d'organes assez parfaits pour les apercevoir.

Mais, les inclinations d'amour et de haine auxquelles se rapportent le plaisir qui entraîne et la douleur qui repousse, et dont l'emploi bon ou mauvais constitue la vertu ou le vice, exigent un grand nombre d'expériences, et, par conséquent, d'existences mortelles douloureuses, pour acquérir et posséder la science morale et les vertus qui doivent former la perfection du cœur; car, sans elles, nous ne pourrions, à notre béatitude, faire partie d'une société expansive, savante et vertueuse. Ainsi, l'existence de l'homme a pour but d'éclairer son esprit et de rectifier son cœur. 380, 381.

Et, la vertu se définit :

L'amour du bien et la haine du mal réglés par les principes et les usages de la société.

Si donc, la possession des vertus est de

toute nécessité pour arriver au parfait bonheur, il est plus utile de s'occuper de leur conquête que de celle de la science, puisque pour acquérir les vertus, il faut une longue et pénible expérience, tandis que, pour conquérir la science, il suffirait de la perfection d'une seule organisation.

Le chemin de la vertu nous est révélé par le juge intérieur que chacun porte en son sein, et dont la voix s'affaiblit et s'éteint si nous persistons à parcourir les sentiers du vice.

Nous devons nous guider au flambeau de sa lumière, dussions-nous en supporter quelques dommages personnels; car celui qui exécute un ordre criminel que sa conscience repousse, devient complice du crime, et doit un jour en supporter la peine. Le principe du mal n'est pas un démon. *Voy.* 394.

—

La Fraternité.

Tous les hommes sont frères, parce qu'ils ont tous une commune origine; parce que l'élégance de la forme, la couleur des peuples, la puissance de santé, la fortune de naissance et la nationalité, sont des accidens naturels qui ne changent en rien la valeur intrinsèque des individus; parce qu'enfin les titres, les

honneurs et la puissance conventionnelle sont des accidens sociaux.

Puisque tous les hommes sont frères, ils doivent se secourir et s'aider mutuellement.

Si la loi de la personnalité les entraîne à s'aimer par-dessus toutes choses, le sentiment de la reconnaissance doit leur faire aimer Dieu au plus haut degré; et le sentiment d'équité doit leur apprendre qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait.

Puisque tous les hommes sont frères, ils doivent jouir d'une égale liberté, et nul ne doit être l'esclave, ni la propriété d'un autre.

Puisque les titres, les honneurs, la fortune et la puissance sont des accidens sociaux, l'homme studieux et réfléchi ne peut se laisser éblouir par ces fantômes de circonstance, et doit conserver son indépendance morale, pour user au besoin de sa force de réaction. La fraternité se définit : l'affection équitable qui nous rapproche et nous unit à nos semblables.

—

La Charité.

Tous les êtres qui ont la conscience de leur existence, et qui peuvent éprouver du plaisir

et de la douleur, tiennent par cette chaîne à l'humanité; ils ont droit à la pitié, quand ils souffrent; à la bonté, quand ils éprouvent des besoins; à la protection, lorsqu'ils sont victimes de l'injustice. Ainsi, l'homme sage portera dans son cœur une charité universelle, et ne méprisera personne. Voy. 176, 177.

La charité se définit:

La tendresse généreuse qui nous entraîne à secourir tous les êtres souffrans.

Les principes que nous venons de poser suffisent pour diriger la raison dans le choix qu'elle doit faire parmi les coutumes et les usages des peuples, pour asseoir la morale, régler les mœurs et consacrer les vertus.

---

2. LES USAGES.

Nous venons de signaler les principes les plus religieux et les plus éclairés; nous allons indiquer les usages les plus humains et les plus raisonnables.

Le mariage public et légal est le fondement principal de toute société civilisée.

L'union matrimoniale doit être une association de compagnonnage, heureuse par l'échange des égards réciproques.

Ainsi, il faut que les cœurs soient unis par le goût et par l'estime ; que le consentement ait été libre, et que les âges soient en rapport.

Quand la discorde vient à troubler le ménage, le divorce, par consentement mutuel, est préférable comme économique et sans scandale. *Voy.* 122. Les successions doivent être partagées entre les enfans, par tête, en portions égales, sans distinction entre les garçons et les filles; cependant, le père de famille peut disposer, en faveur de qui bon lui semble, de la moitié de ses biens, s'il n'a qu'un enfant; du tiers, s'il en a deux, et du quart, s'il en a trois ou un plus grand nombre.

L'adoption directe transmet à l'adopté le nom de l'adoptant, et, en sus, le droit d'hérédité en ligne directe, mais non celui d'hérédité en ligne collatérale.

Cette adoption ne peut avoir lieu si l'adopté est plus âgé que celui qui veut l'adopter; mais si le but de l'adoption était de constituer la qualité de frère ou de sœur, la différence d'âge ne serait plus un obstacle.

On doit aux étrangers l'hospitalité ; mais la loi de sûreté personnelle commande le discernement et la prudence.

Des hospices publics doivent recevoir les infirmes et les malades auxquels la médiocrité

de leur fortune ne permet pas de pouvoir se faire donner des soins.

Les femmes enceintes, que la nécessité contraint, doivent être accueillies gratuitement dans un asile de maternité, et leurs enfans demeurer à la charge de la société, qui doit en tirer un utile parti. *Voy.* 123.

Si un amant débauche une femme mariée, qu'il soit condamné à une amende en faveur du mari; et que cette indemnité soit proportionnée à l'état social de celui qui y a droit.

Qu'il en soit de même de celui qui confesse que l'enfant d'une fille est de lui, et qui refuse d'en supporter la charge.

Tout homme qui, par jalousie, tue sa femme; toute femme qui, par un sentiment semblable, empoisonne son mari, commet un meurtre; car aucune convention, aucune loi naturelle, aucune loi sociale ne peuvent et ne doivent rendre la femme propriétaire du mari, ni le mari propriétaire de la femme.

Le meurtre commis en duel est un larcin fait à la patrie, à la famille, à la société toute entière; il est un acte de barbarie, une insulte faite à la raison et à la pureté des mœurs, une imitation de la fureur des animaux.

L'ambition et la barbarie arment les hommes les uns contre les autres, rendent la guerre de défense indispensable, et quelquefois la guerre d'attaque excusable.

Mais le vainqueur doit secours et protection à l'ennemi blessé ; il doit alléger, autant que possible, l'infortune du prisonnier.

Nul ne peut être juge dans sa propre cause, sans blesser les lois de l'équité.

Nul ne peut être arraché à la juridiction de son juge naturel, pour être jugé par un pouvoir exceptionnel.

Et, en matière criminelle, chacun doit être jugé par le jury de ses pairs.

Les fautes sont personnelles, et la honte et le mépris qui les flétrissent, ne doivent pas rejaillir sur la parenté.

L'esclavage fait honte à l'humanité ; et tout esclave qui touche un sol libre doit recouvrer sa liberté.

La majorité, fixée à vingt-cinq ans, est le palladium de la jeunesse inexpérimentée, car à vingt-un ans, à peine peut-on user bien de ses revenus.

L'enfant élevé dans la tempérance et la frugalité, sans luxe, sans mollesse, nourri d'alimens sains, mais simples et communs, acquiert cette force de tempérament qui constitue la bonne santé.

L'adolescent pourvu de la science d'un métier, quelle que soit sa position sociale, possède en ce moyen une égide contre l'adversité.

La frugalité dans les alimens et la simplicité dans les vêtemens sont la base d'une

sage économie; et l'économie fournit à l'homme charitable les moyens de secourir son semblable sans attaquer sa propre aisance.

La frugalité dans les alimens détruit aussi l'intempérance, et élimine les accidens qui en sont la conséquence, comme la simplicité dans les vêtemens détruit la sotte vanité du luxe et de la parure.

L'usage d'éclairer les masses et de donner aux enfans, dans toutes les classes, une bonne instruction primaire, est le bienfait d'une sage administration.

Les principes et les usages dont nous venons de crayonner le tableau, nous conduisent à proclamer comme vertus fondamentales : la raison,— la délicatesse de sentiment,— la charité, — la modération, — l'équité, — la sérénité, — et la force d'ame.

Et, comme vices, sources de tous les défauts, la déraison, — la dureté, — la rancune, — la colère, — l'improbité, — l'aigreur, — et la faiblesse d'ame. *Voy.* 400, 399, 398.

§ 8.

DE LA RELIGION.

Nul peuple ne peut subsister et prospérer sans religion et sans culte; car, si la religion

est la base indispensable de toute société civilisée, le culte en est le lien obligé. *Voy*. 370.

La philosophie et la religion roulent sur le même fond de pensées. *Voy*. 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188.

Et le matérialisme est une erreur. *Voy*. 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 198.

Mais le culte et l'enseignement de la religion ne peuvent être commandés et dirigés que par des fonctionnaires élus, distingués comme docteurs en morale et docteurs en dogmes.

Tout docteur de cette espèce qui enseigne publiquement est un prêtre ; nul ne peut de son autorité privée exercer un pareil enseignement ; et, lorsqu'il en a reçu l'autorisation, il devient fonctionnaire public, soumis à la surveillance des pouvoirs de l'état, et mis sous la puissance de leur contrôle.

La puissance que le prêtre a dans sa main est une force terrible, car elle enchaîne le moral de l'homme et dispose ainsi de ses forces physiques, pécuniaires et sociales.

Lorsque cette force domine l'opinion publique, elle devient irrésistible.

Malheureusement, il est naturel d'abuser d'autant plus qu'on le peut davantage. En conséquence, le prêtre s'est constamment placé au-dessus de l'homme, à la droite du Dieu qu'il fait adorer, pour, au nom du ciel, dominer

la terre, régner sans obstacle, et asservir l'humanité.

L'histoire des siècles passés ne trace que trop de tableaux affreux des écarts de l'empire religieux en général, et des abus du prêtre en particulier.

La société, instruite par l'expérience, ne saurait donc trop circonscrire le cercle de leur puissance, modérer leurs moyens d'action, surveiller leur gérance spirituelle, l'érudition et la pureté de leur instruction, la délicatesse de leurs mœurs, la charité de leurs actions, et la sagesse de leur jugement ; sans quoi, ils pourraient couver quelques abus qu'il faudrait se hâter d'étouffer au berceau ; car, en les laissant croître pour les déraciner plus tard, la société serait troublée, ébranlée, dévastée, comme un continent l'est par les secousses et l'irruption d'un volcan.

Ainsi la puissance et les fonctions du prêtre doivent être circonscrites dans un cercle de spiritualité et de cérémonies religieuses, sans pouvoir s'étendre au-delà de l'administration du temple et des institutions qui s'y rattachent, telles que les corporations de bienfaisance et de charité, etc.

Ainsi, le prêtre, sous aucun prétexte, ne peut cumuler ou posséder une charge, un emploi dans la législature, ou la finance, la justice, l'administration sociale, ou le comman-

dement des forces militaires; car sa parole doit constamment se réduire à une voix consultative, pour tout ce qui touche au temporel.

La religion de l'état doit avoir son chef indigène et ne relever d'aucun prince étranger. Ses docteurs doivent particulièrement s'attacher à l'enseignement de la morale et des devoirs qu'imposent la famille et la société; ils doivent travailler avec zèle à la propagation des lumières et de la charité.

Mais, comme l'humanité ne peut pas plus avoir une religion unique, qu'un langage unique, tous les cultes doivent être tolérés et jouir d'une égale protection pour leur exercice, ne fussent-ils même exercés que sous le titre de spiritualisme ou de simple déisme.

Ainsi, un système religieux quelconque vient-il à réunir seulement trois cents croyans sur une surface de territoire dont le diamètre ne dépasse pas quatre lieues, il est rationnel qu'ils puissent, sur le programme de leurs croyances et de leur culte, solliciter et obtenir de l'autorité le droit de se constituer, d'élire un prêtre et de consacrer un temple.

D'un autre côté, l'état doit payer aux prêtres des diverses croyances, un traitement annuel proportionné au grade de ces officiers; et ce salaire doit être pris sur une caisse particulière portant le nom spécial de caisse des cultes.

Pour alimenter ce trésor, une taxe par tête doit être levée annuellement, sur tous les habitans du royaume, payant une contribution personnelle et mobilière, sans distinction de religion, ni d'irreligion.

Et, chaque année, la partie de l'impôt non dépensée doit être mise en réserve, sous le titre d'épargne, pour former un capital, portant intérêt, destiné particulièrement à payer une pension viagère à ceux de ces prêtres mis à la retraite par suite de leur âge ou de leurs infirmités; comme encore, à fournir des secours passagers à ceux que des accidens imprévus réduiraient à un malaise momentané; à aider les sociétés religieuses, et à réparer leurs temples, etc.

CHAPITRE TROISIÈME.

—

Temps dernier.

Le dernier temps est le troisième âge de l'éternité; il commencera à l'extinction de la nature mortelle, pour se perpétuer sans fin dans l'éternité.

Semblable au temps primitif, il ne peut se mesurer par les siècles et les années, parce que toutes les choses mortelles ayant acquis leur perfection, sont parvenues à l'immortalité.

§ UNIQUE.

BÉATITUDE.

Tous les êtres spirituels s'acheminent vers la béatitude.

Les animaux marchent à l'humanité;

Les hommes marchent à l'immortalité.

Pour parvenir à la béatitude, un esprit, une ame, est obligé de subir les différentes éducations morales qui résultent d'une existence mortelle sur une terre planétaire, dans une société, d'abord moins policée, puis plus civilisée. *Voy.* 235, 236, 233, 234, 247, 246, 245, 165.

Cette marche intellectuelle est tracée dans la mémoire divine qui entoure chaque individu spirituel; et le rapport de perfection qui s'établit en grandissant au fur et à mesure qu'une ame s'élabore, la transporte d'une situation sociale dans une autre; et ensuite d'un tourbillon météorologique dans un autre, sans qu'il soit besoin d'une ordonnance suprême prononcée après le trépas. *Voy.* 233, 246, 247.

On peut se faire une idée satisfaisante de la manière dont s'opère ce perfectionnement. *Voy.* 284, 285, 283, 396.

Comme on peut concevoir d'une manière assez juste en quoi consiste la béatitude, en la comparant à l'ivresse voluptueuse que procure à l'ame différens procédés. *Voy.* 243, 244, 237, 238, 239, 240, 241, 242.

Cette comparaison apprend à reconnaître que la béatitude est le sentiment d'une volupté indéterminée qui peut s'appliquer à tout; et que le plaisir n'est qu'un instant de bonheur, n'est qu'une découpure étroite faite sur le fond général de volupté, découpure qui surgit comme un point saillant plus animé, et dont la jouissance est circonscrite et peu durable.

Le sentiment de notre puissance, dans l'état de béatitude, pourrait en notre ame ressusciter l'orgueil et l'athéisme, si le souvenir de nos infirmités passées n'était pas à notre disposition.

La continuité seule d'une jouissance sans trouble, d'une félicité sans nuages, suffirait pour corrompre le bonheur par la satiété, si le souvenir de nos existences terrestres, de nos douleurs passées ne venait pas, par l'horreur de leur réminiscence, réveiller en nous le feu de la reconnaissance que nous devons au père commun des êtres, et ressusciter notre goût pour les plaisirs et la béatitude.

Car, le fond de notre mortalité nous étant essentiel, il ne peut jamais être détruit, et la versalité qui en découle doit nécessairement troubler l'uniformité de notre vie contemplative, parfois éteindre nos désirs, parfois émousser nos plaisirs et nous frapper ainsi d'affections spirituelles morbides, dont la tristesse et la douleur ne seront que passagères, parce que nous porterons dans notre sein le souvenir profond du passé, dont le rêve, fortement exhumé, sera le remède spécifique à notre satiété. 164.

Lorsque l'homme projette ses regards dans les profondeurs du ciel, sa pensée bientôt s'arrête sur ces espaces lumineux qui portent le nom de nébuleuses et de voie lactée, qu'une lumière douce et paisible éclaire constamment, et où brillent, sans éclat, des terres presque diaphanes qui paraissent sans mouvement.

Ce spectacle rappelle le souvenir des Champs-Élysées; il semble à l'esprit observateur que, si là le mouvement et la lumière sont uniformes, la vie doit y être sereine et fortunée.

Visiblement on reconnaît que ces globes célestes ne sont pas de même nature que ceux qui circulent dans le reste de l'espace, et on incline à penser qu'il se pourrait bien faire que les corps de construction atomique en fussent bannis; et qu'il n'existât là que des qualités corporelles simples, d'une corpora-

lité inporeuse, pleine, entière, incomposée; que de simples découpures de réalités perceptibles, telles qu'elles existent en elles-mêmes, incapables de produire, comme les corps des autres planètes des sensations mensongères.

On est alors entraîné à conclure que ces archipels fortunés, véritables productions encéphaliques de l'univers, ont pris naissance pour servir d'habitation aux êtres perfectionnés; et que leur nombre et leur étendue doivent croître dans les siècles au fur et à mesure que la création, parcourant son cercle d'élaboration, conduit à la perfection les êtres sensibles soumis à son action.

FIN.

TABLE

DES TITRES DE LA SYNTHÈSE.

—

Chapitre premier. — Temps primitifs.	403
§ 2. Sous son empire, l'espace.	404
§ 3. La puissance universelle.	405
§ 4 et 5. Dieu et ses épreuves.	408-410
§ 6. La matière corporelle.	412
§ 7. La matière spirituelle.	414
Chapitre deuxième. — Temps secondaire.	420
§ 1. Sous son empire, la création.	421
§ 2. La composition de l'homme.	423
§ 3. La création de l'homme.	427
§ 4. Le placement de l'ame.	430
§ 5. La santé.	448
§ 6. La société.	452
§ 7. La morale.	458
§ 8. La religion.	469
Chapitre troisième. — Temps dernier.	473
§ Unique. — Sous son empire, la béatitude.	474